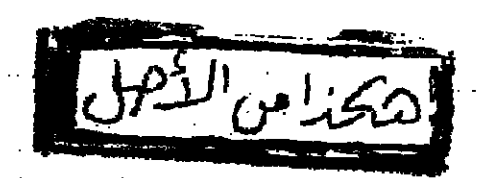


Les armes à feu devront être déclarées avant le 31 décembre

Le Monde

Jacques Chirac, un an après

Un cahier spécial de 8 pages

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15948 – 7 F – MARDI 7 MAI 1996 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Chirac veut réduire les impôts dès 1997

- Dans une tribune au « Monde », le chef de l'Etat donne sa vision de l'avenir de la France
- Le Parti socialiste souligne « la grande désillusion des Français »
- Un cahier spécial sur la première année du septennat : des promesses aux réalités

IL FAUT *« aller plus loin dans la réduction de la dépense publique, car c'est la seule façon de baisser les impôts dès 1997 sans, pour autant, creuser les déficits »*, affirme Jacques Chirac dans un texte confié au *Monde*, qui constitue, au terme de la première année du septennat, une description prospective de *« l'idée »* que le chef de l'Etat se fait *« de la France, de ses perspectives, de ses attentes, de ses espérances »*.

« Dans tous les domaines, face aux conservatismes de toute sorte, je serai du côté de la réforme, comme je serai du côté de ceux qui choisissent l'audace et la générosité pour anticiper l'avenir », écrit le président de la République. *« Le monde change vite. La France doit changer au rythme du monde »*, affirme, en outre, le chef de l'Etat, qui plaide pour la défense d'*« un modèle social européen »*. Dans le passé, indique-t-il, *« nous n'avons pas géré sérieusement nos affaires »*. Pour y remédier, M. Chirac propose *« une révolution des mentalités »* : *« Passer d'une culture d'assistance, lourde d'effets pervers, à une culture de responsabilité, seule capable de réduire la fracture sociale »* ; *« déclarer un moratoire pour toute dépense nouvelle qui ne serait pas financée par des économies ailleurs réalisées. »*



Dans un document diffusé lundi 6 mai, le Parti socialiste met l'accent sur la *« grande désillusion des Français »*. *« Les injustices se sont accentuées, le chômage a repris sa progression et l'image de la France à l'étranger s'est brouillée »*, souligne le PS. Dans un entretien publié par *Libération*, lundi, Lionel Jospin affirme que *« Jacques Chirac a renoué avec ce que lui dictent son histoire et son milieu, une politique de droite banale »*. Pour le premier secrétaire du PS, la fracture sociale, cette année, *« s'est accrue »*.

Lire le texte de Jacques Chirac page 15
le bilan critique du PS page 32
et notre cahier spécial

La France reçoit Hassan II avec des égards particuliers

LE ROI DU MAROC devait être accueilli lundi 6 mai, dans l'après-midi, à l'aéroport d'Orly, par Jacques Chirac. Le lendemain, il devait prononcer une allocution à l'Assemblée nationale devant les députés. Cette visite d'Etat du souverain chérifien, la première depuis neuf ans, a été saluée par le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, comme *« un événement de très grande importance »*. Les relations entre Paris et Rabat, souvent difficiles sous la présidence de François Mitterrand, se sont réchauffées après l'élection de M. Chirac, qu'une amitié de vingt ans unit à Hassan II. Longtemps décrié pour ses tristes performances en matière de droits de l'homme, le Maroc affronte une situation économique difficile. Dans des points de vue, Jean-Bernard Raimond, président du groupe d'amitié France-Maroc de l'Assemblée nationale, souhaite la *« bienvenue à Hassan II »*, et l'écrivain Gilles Perrault évoque *« un jour de honte pour la République »*.

Lire nos informations page 2, notre éditorial page 18 et les points de vue pages 16 et 17

Vingt ans de rock et de spleen



ROBERT SMITH

CE PASSIONNÉ DE CAMUS et de J. D. Salinger, qui a créé en 1976 le groupe Malice, devenu The Cure, a inspiré d'innombrables clones avec son allure *no future* : chevelure ébouriffée, yeux charbonneux, bouche soulignée d'un trait baveux de rouge à lèvres. Robert Smith, idole rock des années 80, est à l'image de sa musique, fruit d'un univers reconnaissable entre tous, synonyme d'éternel cafard juvénile, de guitares tournoyantes, de gémissements enfantins et funèbres. Il s'est identifié au héros de *L'Etranger* au point de consacrer *Killing An Arab* au personnage de Meursault.

En vingt ans d'existence, The Cure aurait dû mille fois se pétrifier dans la caricature, mais, malgré un immuable décorum et quelques clichés, le groupe continue de produire des disques agités de troublantes étincelles, comme *Wild Mood Swings*. Ce dixième album, qui vient de sortir, est sans doute le disque le plus varié et le plus attrayant depuis *The Head on the Door*, paru il y a déjà onze ans.

Lire page 27

Les poupées britanniques pleurent des larmes de vinaigre

DEPUIS QUELQUE TEMPS DÉJÀ elles dégageaient une odeur de vinaigre incommodante. Mais quand elles se mirent à pleurer, quand de leurs yeux coulèrent des larmes visqueuses et brunes, la gêne se mua en inquiétude. Face à l'étrange maladie dont souffraient ses poupées, le collectionneur se résigna à consulter. Il choisit les plus atteintes et les soumit à la sagacité d'un expert de son Angleterre natale, le docteur Howell Edwards (université de Bradford). Celui-ci mit à leur service son spectroscope Raman, un appareil identifiant les molécules en fonction des vibrations qu'elles produisent. Puis il posa son diagnostic.

Les poupées britanniques fabriquées dans les années 50 seraient victimes d'une réaction en chaîne provoquée par la proximité des pièces de métal et d'acétate de cellulose qui composent leurs globes oculaires. *« Quand la production du plastique a commencé, beaucoup de monomères et de matières acides issues des processus de polymérisation y restaient inclus »*, explique ce chimiste dans la revue hebdomadaire *New Scientist* du 4 mai. Une réaction en chaîne qui devient rapidement un cercle vicieux. Ces polluants transforment les pièces de métal en sels métalliques, qui décomposent à leur tour l'acétate de cellulose en acide acétique – autrement dit, en vapeurs de vinaigre. Lesquelles s'attaquent avec plus de virulence encore aux pièces de métal. Quand elles ne vont pas, horreur suprême, jusqu'à contaminer les jouets avoisinants.

Les poupées taisent leurs malheurs dans les alcôves enfantines, et la science est rarement appelée à leur chevet. Cette dégradation des plastiques, connu sous le nom de « syndrome du vinaigre », est en revanche devenue la bête noire des professionnels de l'image d'archive. Nul besoin de métal, cette fois, pour que les ravages s'opèrent. Les films en nitrate de cellulose employés jusqu'en 1954, matière qui a fait partir en fumée des trésors du cinéma mondial, ne se contentent pas de devenir de puissants explosifs ; ils commencent également à se décomposer dès la fin de leur fabrication pour se réduire en poudre un demi-siècle plus tard. Et l'acétate de cellulose, dont on crut dans un premier temps qu'il remplacerait avantageusement ces « films-flammes », ne franchit pas sans dommages la barre des trente ans.

Seul recours efficace : le polyester, réputé indestructible. Depuis le « plan nitrate » lancé en 1989, le Service des archives du film de Bois-d'Arcy a ainsi reporté sur ce support plus de huit cents courts et longs métrages par an. Mais les pellicules photographiques, dont les rouleaux de 24 et 36 poses sont toujours constitués de tri-acétate de cellulose, continuent de poser problème.

« Le polyester supporte très mal l'enroulement », explique Bertrand Lavédrine, ingénieur chimiste au Centre de recherche sur la conservation des documents graphiques (Paris). La pellicule APS que viennent de lancer les industriels de la photographie apportera peut-être une solution, en permettant de tester un nouveau polyester à base de polyéthylène naphtalate, très stable et, dit-on, enroulable. Cela n'allégera guère les souffrances des poupées britanniques pour lesquelles, selon les experts, la situation semble désespérée.

Catherine Vincent

Le mensonge des « Molières »

LA NUIT des Molières, invention du cabinet parisien de relations publiques de Georges Cravenne, cristallise chaque année depuis dix ans une opposition, vieille comme l'invention de la politique culturelle, entre le théâtre public, subventionné par la collectivité, et le théâtre privé, qui l'est aussi, de plus en plus, mais obéit surtout à la loi du marché. Cette année encore, le Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles (Syndeac), qui regroupe l'essentiel des institutions théâtrales et chorégraphiques du secteur public, a décidé de ne pas s'associer à cette manifestation. Patrice Chéreau, le plus connu et le plus influent des artistes français sur la scène internationale, a confié au *Monde* une lettre adressée à l'organisateur de la Nuit des Molières pour lui expliquer les raisons de son retrait volontaire de la compétition, dont le palmarès devait être proclamé lundi 6 mai au Théâtre Marigny, fleuron du théâtre privé parisien (*Le Monde* daté 5-6 mai 1996). *« La grande famille du théâtre n'existe pas »*, écrit Patrice Chéreau.

Elle existe d'autant moins que le mot même de « théâtre » recouvre des réalités de plus en plus complexes et souvent antagonistes. La guerre est déclarée. Il y aurait, d'un côté, un théâtre public, privé de public, selon ses accusateurs, et, de l'autre, un théâtre privé, privé de subsides, selon ses mandants ; d'un côté, des dépenses somptuaires pour presque personne et, de l'autre, le courage d'entrepreneurs de spectacles populaires pour la satisfaction du plus grand nombre.

C'est absurde. Le théâtre public reçoit de l'Etat 1,3 milliard de francs chaque année, somme à laquelle il faut ajouter les aides des collectivités locales et celles de trop rares mécènes. Pour quelques grandes institutions installées au cœur des grandes villes, il mêle indistinctement les compagnies dramatiques indépendantes, les centres de création et de diffusion locaux, régionaux, nationaux décentralisés et touchent, selon les enquêtes du ministère de la culture, à peu près tout ce que le pays compte de classes d'âges et de conditions sociales.

Olivier Schmitt

Lire la suite page 18

Des législatives en Algérie

Le président Liamine Zeroual a annoncé la tenue d'élections législatives avant la mi-mai 1997. p. 3

Umberto Bossi prône la sécession

Le secrétaire fédéral de la Ligue du Nord italienne réclame la sécession de la plaine du Pô, du Piémont, de la Vénétie et de la Lombardie. p. 5

Rumeurs moscovites sur la « présidentielle »

Alexandre Korjakov, l'homme de confiance de Boris Eltsine, est « favorable » au report de l'élection présidentielle, prévue le 16 juin. Le président a démenti, lundi, cette rumeur. p. 6

M. Juppé s'intéresse aux familles

Alors que les associations familiales manifestent leur déception, le premier ministre ouvre la discussion sur une nouvelle politique. p. 7

Des zones franches pour les villes

Le projet de loi sur l'intégration urbaine, qui prévoit des zones franches dans plus de trente quartiers, sera présenté au conseil des ministres le 22 mai. p. 10

Les malheurs du Crédit lyonnais

Un gigantesque incendie a ravagé le siège social du Crédit lyonnais, à Paris, où travaillent 2 500 salariés. p. 20



Coiffeurs sous surveillance

Le gouvernement souhaite améliorer la qualification du personnel dans les salons de coiffure et les instituts de beauté. p. 25

La révolution de France Télécom

Dans un point de vue, François Fillon, ministre des télécommunications, annonce que France Télécom pourra continuer à recruter des fonctionnaires jusqu'au 1er janvier 2002. p. 17 et 21

Victoire pour Damon Hill

Les Williams-Renault confirment leur supériorité au grand prix de formule 1 de Saint-Marin. p. 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0507 - 7,00 F

VISITE Le roi du Maroc devait entamer, lundi 6 mai, une visite d'Etat de quarante-huit heures à Paris, au cours de laquelle il aura plusieurs entretiens avec son *homologue français*. ● M. CHIRAC entend redonner du « *dynamisme* » aux relations entre les deux pays et faire ainsi oublier suspicions et malentendus qui *avaient marqué, lors de la présidence* de François Mitterrand, les rapports avec Rabat. ● L'ACCIDENT DE SANTÉ dont le souverain chérifien a été victime, à l'automne 1995, a relancé la *question de sa succession*. Selon la Constitution, c'est son fils Sidi Mohammed, trente-deux ans, qui devrait, le moment venu, monter sur le trône. ● L'ÉCONOMIE marocaine, qui repose encore *sur* les performances du secteur agricole *qui fait* vivre la moitié de la population, devrait connaître une embellie, cette année, grâce à une bonne pluviométrie. *(Lire aussi notre éditorial page 18.)*

La France veut redonner du « dynamisme » à ses relations avec le Maroc

En accueillant Hassan II en visite d'Etat, lundi 6 et mardi 7 mai, à Paris, Jacques Chirac entend effacer les malentendus qui avaient marqué le dialogue avec Rabat pendant la présidence de François Mitterrand

RABAT
de notre envoyée spéciale

La visite d'Etat que Hassan II fait, lundi 6 et mardi 7 mai, à Paris marque-t-elle le temps des retrouvailles ? Malgré les aléas politiques, les relations entre la France et le Maroc sont, en réalité, demeurées étroites. Chacun s'est adapté aux circonstances, selon ses intérêts, en sachant mesurer le *poids de l'Histoire. La période du* protectorat (1912-1956), dont Hassan II aime à répéter qu'elle n'est, au regard d'un passé millénaire, qu'une simple « parenthèse », a en effet laissé, sur chacune des deux rives, des traces profondes.

La présence de plus de 500 000 Marocains en France et celle d'environ 30 000 Français au Maroc – la plus importante communauté française à l'étranger – témoignent de la vitalité de ces liens. Le prestige dont jouit encore la langue française dans l'élite locale en est aussi le signe. Le fait, enfin, que l'Hexagone demeure le premier partenaire économique du royaume chérifien et son premier *investisseur étranger confirme* l'« *intimité exceptionnelle* » qui prévaut entre les deux pays, selon l'expression de Jacques Chirac qu'une amitié vieille de vingt ans lie à *Hassan II*.

Mais les relations entre la France et le Maroc « *manquent un peu de ce supplément d'âme et d'affection qu'elles n'auraient jamais dû cesser d'avoir* », avait regretté M. Chirac, en juillet 1995, lors de son voyage à Rabat. Depuis l'été, une dizaine de ministres – dont ceux des finances et de l'intérieur – ainsi que de hauts dirigeants français comme le président de l'Assemblée nationale, ont fait le voyage de Rabat. D'autres visites devraient suivre, dont celle du ministre de l'éducation.

A Rabat, où certains titres de la presse locale ont déjà baptisé M. Chirac « *De Gaulle II* », on se *félicite de ce changement de ton*. A Paris, en avril, le prince héritier Sidi Mohammed a rencontré, en tête à tête, M. Chirac et s'est s'entretenu avec plusieurs membres du gouvernement. Pour sa part, Hassan II est accompagné, lors de sa visite d'Etat, d'un imposant aréopage de ministres et de conseillers. Une réunion de travail devrait rassembler, jeudi, au siège du Conseil national du patronat français (CNPF), en présence de plusieurs ministres marocains, des représentants de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et leurs homologues français.

Présent, en juin 1990, à titre d'observateur, au sommet franco-*africain de La Baule, Hassan II* n'avait pas fait de visite d'Etat en France depuis novembre 1985. Sa venue à Paris, initialement prévue à l'automne, avait dû être reportée pour raisons de santé. Agé de soixante-six ans, le roi avait été victime, à New York. d'une broncho-pneumonie, et avait dû être hospitalisé plusieurs jours. L'épreuve l'a marqué. Le visage amaigri, s'exprimant avec une inhabituelle gaucherie, le souverain,



que l'on a vu, jeudi, sur France 2, a perdu de sa verve.

Le pouvoir de fascination qu'il a toujours su exercer sur une partie *de l'establishment français* n'en reste pas moins intact. Rares sont les notables du monde médiatique ou politique qui n'ont pas cédé aux charmes de la Mamounia, le fameux palace de Marrakech où la diplomatie marocaine aime traiter ses hôtes. Ces familiers de la couronne se comptent surtout au sein de la droite. Parmi les plus connus figurent l'écrivain Maurice Druon, l'animateur Jacques Chancel, le juriste Georges Vedel, sans oublier l'ancien ministre des affaires étrangères Michel Jobert et l'ancien ministre de l'intérieur Charles Pasqua, qui n'hésita pas, lors de la *construction* de la grande mosquée de Casablanca, à encourager cette royale initiative d'un chèque de 50 000 francs. Cette singulière bienveillance suscite, chez les Marocains, autant de fierté que d'irritation. « *Nous croyons avoir suffisamment de courtisans chez nous. Pourquoi faut-il donc que la France vienne nous en rajouter ?* », ironise un opposant.

Contrairement à une idée reçue, la gauche socialiste n'est pas toujours restée totalement insensible à la séduction monarchique. Dans le Livre d'or de cette mosquée de Casablanca, on trouve, en date du 3 novembre 1992, sous la signature de Pierre Bérégovoy, alors premier ministre, un hommage au « *génie de bâtisseur de ce roi, qui transcende les difficultés de notre temps* ». Mais sans doute s'agissait-il moins, dans ce cas, d'élan du *cœur que de raison d'Etat.*

TURBULENCES

A l'époque, les relations franco-marocaines sortaient à peine d'une longue période de turbulences. *Les* interventions répétées de Danielle Mitterrand en faveur des indépendantistes sahraouis du Front Polisario et des détenus politiques de la prison de Kénitra – où était alors enfermé l'opposant Abraham Serfaty – avaient suscité, dès la fin des années 80, la fureur de Hassan II. Un scandale n'arrivant jamais seul, la publication, en septembre 1990, du livre de Gilles Perrault *Notre ami le roi* allait envenimer les choses.

Cette « campagne de dénigrement », dénoncée par la presse locale, allait porter des fruits. Hassan II, comme le remarque Christine Daure-Serfaty, n'agit jamais « *ni sous pression, ni sans pression* ». 1991 est ainsi marquée par la libération de la famille du général félon Mohamed Oufkir, celle de la trentaine de survivants du bagne de Tazmamart et, en septembre, par la libération-expulsion d'Abraham Serfaty vers la France. En 1994, le souverain chérifien achève, par une spectaculaire amnistie, de vider les geôles de la presque totalité de leurs prisonniers politiques. Il est vrai qu'entre-temps la France, désormais soucieuse de ramener les relations franco-marocaines dans des eaux moins troublées, avait « remercié » le roi, à sa manière, en expulsant vers le Gabon, le 20 juin 1991, l'opposant marocain Abdelmoumen Diouri, auteur d'un violent pamphlet, *A qui appartient le Maroc ?*

Après l'orage, le grand beau temps ? L'accueil que les autorités *françaises réserveront au roi don*nera la mesure du désir, fortement exprimé par M. Chirac, d'une normalisation, avec « *supplément d'âme* », des rapports franco-marocains. En matière de respect des droits de l'homme, une bonne partie du travail a été fait. Toujours fréquenté, désormais fréquentable, le roi du Maroc pourra goûter à son aise, mardi 7 mai, aux fastes de la République.

Catherine Simon

■ Mohamed Ghalloul, un des survivants du bagne de Tazmamart, où il a passé dix-huit ans, tente d'obtenir l'annulation d'une décision de justice le condamnant à verser plus de 110 000 dirhams (65 000 francs) à son ex-épouse à titre de dédommagement pour l'entretien des deux enfants du couple pendant les années d'emprisonnement de M. Ghalloul. – *(AFP)*

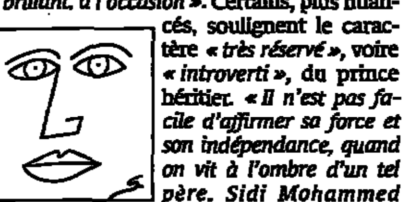
Le roi devant les députés

Le roi du Maroc devait être accueilli, lundi 6 mai, dans l'après-midi, à l'aéroport d'Orly, par Jacques Chirac, avant d'avoir avec lui un premier entretien au palais de l'Elysée. Le second jour de cette visite d'Etat, commencera, mardi, à 11 heures, par une réception à l'Hôtel de Ville de Paris, où Hassan II sera reçu par le maire de la capitale, Jean Tiberi. Hassan II se rendra, à 16 heures, à l'invitation de Philippe Seguin, au Palais Bourbon pour y prononcer une allocution devant les députés. Il recevra ensuite, à l'hôtel de Marigny, sa résidence, Alain Juppé, puis aura un nouvel entretien avec son homologue français. Cette journée s'achèvera par un dîner d'Etat au palais de l'Elysée. Le souverain chérifien devrait ensuite séjourner quelques jours en France à titre privé.

Sidi Mohammed, en réserve de la monarchie

RABAT
de notre envoyée spéciale

La plupart de ceux qui l'ont approché le jugent « sérieux », « intelligent » et même « *brillant, à l'occasion* ». Certains, plus nuancés, soulignent le caractère « *très réservé* », voire « *introverti* », du prince héritier. « *Il n'est pas facile d'affirmer sa force et son indépendance, quand on vit à l'ombre d'un tel père. Sidi Mohammed possède certainement d'immenses qualités. Mais il lui reste à se construire* », note un observateur. Evoquer la succession d'Hassan II demeure, au Maroc, un sujet tabou, mais « *l'accident de santé* » dont le roi a été victime, à l'automne, à New York, a relancé rumeurs et commentaires sur l'avenir de la monarchie chérifienne.


PORTRAIT

Le « passage de relais » ne pose aucun problème. « *La couronne du Maroc et ses droits constitutionnels*, précise la Constitution, *sont héréditaires et se transmettent de père en fils aux descendants mâles en ligne directe et par ordre de primogéniture de Sa Majesté le roi Hassan II, à moins que le roi ne désigne, de son vivant, un successeur parmi ses fils autre que son fils aîné.* » Cette dernière restriction n'affole pas grand'monde, Hassan II ayant officiellement proclamé son fils Sidi Mohammed prince héritier. Seules questions en suspens : l'échéance de la succession et les capacités du futur monarque.

Pas étonnant donc que la personnalité du prince héritier, qui fêtera son trente-troisième anniversaire le 21 août, alimente des conversations passionnées, non dénuées parfois de courtisanes arrière-pensées. La récente prestation de Son Altesse royale, qui a *présidé, le 9 avril, à Paris, un colloque* consacré au partenariat entre le Maroc et l'Europe, n'a pas vraiment levé le voile. Celui que sa famille et ses intimes ont surnommé « Smit-Sidi » (le Nom du maître) reste une énigme.

Comme ses trois sœurs et son frère Moulay Rachid, de sept ans son cadet, Sidi Mohammed a reçu une éducation haut de gamme. Entré, dès l'âge de quatre ans, à l'école coranique du palais royal, il s'initie très vite aux langues étrangères, l'espagnol et l'anglais *venant compléter son bagage* initial d'arabe et de français. En octobre 1993, il obtient, avec mention « très honorable », le grade de docteur en droit de l'université de Nice.

LES « CUISINES DU PALAIS »

En choisissant le sujet de sa thèse, « *la coopération entre la Communauté économique européenne et l'Union du Maghreb arabe* » – sujet qu'il avait préparé lors d'un stage à Bruxelles, auprès de Jacques Delors, à la fin des années 80 –, le prince héritier confirmait son intérêt pour les questions *communautaires et les subtilités du jeu di*plomatique. Le mémoire de licence qu'il avait présenté, en 1985, à Rabat, portait sur « *l'union arabo-africaine et la stratégie du royaume du Maroc en matière de relations internationales* ».

Excellemment éduqué, le prince héritier n'a, en revanche, qu'une expérience politique très limitée. Comparé à son père, nommé, alors qu'il n'avait pas trente ans, chef d'état-major des Forces armées royales (FAR), afin de mettre un terme aux rébellions du Rif, le titre de « *coordinateur des bureaux et services de l'état-major général des Forces armées royales* » dont il a été honoré, en novembre 1985, apparaît plutôt symbolique. De même, comparée à la responsabilité politique prise, dès 1960, par le jeune Moulay Hassan, auquel Mohammed V avait offert la présidence effective du gouvernement, la fonction confiée à Sidi Mohammed de représenter son père à l'étranger – mission dont il a commencé à s'acquitter, le 6 avril 1974, en France, lors des funérailles du président Georges Pompidou – fait bien pâle figure.

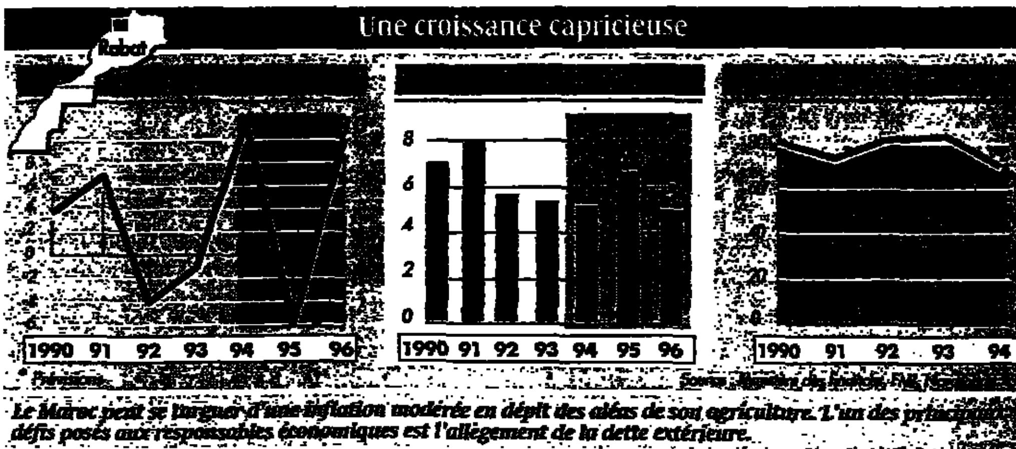
Le prince héritier doit-il, comme certain le suggèrent, être initié de manière plus déterminante aux affaires du royaume ? Doit-il, comme d'autres le souhaitent, finir son apprentissage des « *cuisines du palais* » en attendant que sonne l'heure de monter sur le trône ? Sur cette question, plus encore que sur d'autres, c'est à Hassan II, et à lui seul, que reviendra le mot de la fin.

C. S.

Une économie encore liée aux caprices du ciel

LE MAROC, prochain dragon économique ? Les responsables locaux y ont cru, un temps, avant *que le slogan ne soit tué* par les résultats enregistrés en 1995. Exécrables, les chiffres de l'économie sont venus rappeler, cette année-là, que les performances du pays dépendaient non pas des résultats d'un tissu industriel encore fragile, mais des caprices du ciel. Qu'il se montre clément et le Maroc peut afficher des taux de croissance dignes de la Corée du Sud ou de la Malaisie. Qu'il ne pleuve pas et voilà le royaume chérifien condamné à la stagnation. La météo favorable de ces derniers mois laisse espérer une récolte céréalière exceptionnelle. L'agriculture faisant vivre plus de la moitié de la population et représentant un bon tiers des exportations, l'économie dans son ensemble va en être revigorée.

L'euphorie du début de la décennie s'appuyait sur un succès de taille : la sortie réussie, en 1992, de dix ans ou presque de politique d'ajustement menés sous la férule du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale.



Le Maroc peut se targuer d'une inflation modérée en dépit des aléas de son agriculture. L'un des principaux défis posés aux responsables économiques est l'allègement de la dette extérieure.

Entre 1983 et 1992, Rabat aura convenablement géré neuf rééchelonnements de sa dette extérieure. Une telle réussite autorisait bien des espoirs et un brin d'autocélébration à un moment où le voisin algérien, menacé de banqueroute, était à son tour contraint d'avaler la potion amère du FMI qu'il avait auparavant écartée.

Depuis lors, les aléas du ciel et les désagréments d'une gestion calamiteuse des finances publiques en 1994 sont venus refroidir l'enthousiasme des responsables marocains. Le royaume a remisé ses rêves de grandeur et mène désormais une politique économique d'essence libérale. Historiquement omniprésent dans la vie du pays, l'Etat s'efface au profit de l'initiative privée. Les salaires dans la fonction publique, qui stagnent depuis des années, s'en ressentent, tout comme la qualité de certains services publics, qu'il s'agisse de la santé ou de l'éducation. Commandé et mis sur la place publique à l'initiative de Hassan II, un rapport de la Banque mondiale est venu rappeler opportunément qu'il était urgent de redresser la barre.

Autre volet du désengagement de l'Etat, la privatisation des entreprises publiques. Au-delà du retard pris dans le calendrier, l'opération est un succès dont témoigne l'engouement pour les « *bons de privatisation* » récemment émis. La découverte par la classe moyenne des placements financiers a donné un coup de fouet à la vénérable Bourse de Casablanca, capitale économique du pays.

QUELQUES RÉUSSITES

S'il a réussi à contenir la hausse des prix, le ministre des finances, Mohamed Kabbaj, a fort à faire pour alléger le poids de la dette publique. Pour cause d'austérité budgétaire, l'Etat-client tarde à régler ses factures aux entreprises marocaines qu'il met ainsi en péril. Quant à la dette extérieure, Rabat n'a d'autre souci que d'obtenir son allègement. Avec la France – principal partenaire commercial –, c'est chose faite depuis janvier : Paris a annulé 1 milliard de francs de dettes. En contrepartie, le Maroc s'est engagé à favoriser, dans le nord du pays, le développement de cultures de substitution au cannabis, et à appuyer les entreprises françaises candidates au rachat de sociétés locales privatisées. Pour s'extirper du sous-développement le royaume doit afficher durablement un taux de croissance annuel de 6 % à 8 %. Tâche impossible sans un afflux d'investissements étrangers.

D'où la signature, en 1995, d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne et la mise en place progressive d'un environnement économique attractif, qu'il s'agisse de la main-d'œuvre autrement moins chère qu'en Europe, de la liberté de transfert des capitaux, de la fiscalité, des communications avec l'Europe...

Quelques réussites exemplaires, comme l'implantation, à Casablanca, d'une unité de semi-conducteurs par la firme franco-italienne SGS-Thomson, ne font pourtant pas oublier que le Maroc n'a pas vraiment réussi, jusqu'à maintenant, à séduire les investisseurs étrangers. L'arbitraire du système, la faiblesse du pouvoir judiciaire face à *certains intérêts* bien en cour, ne sont sans doute pas étrangers à ce semi-échec.

Jean-Pierre Tuquoi



Le président algérien a annoncé le calendrier des prochaines consultations

Les élections législatives seront organisées avant la mi-97

Si le calendrier annoncé, dimanche 5 mai, lors de sa première conférence de presse depuis son élection, par le président Liamine Zeroual, est respecté, les Algériens se rendront trois fois aux urnes d'ici à la fin de l'an prochain : une première fois, avant la mi-1997, pour choisir des députés, une seconde fois pour modifier la Consitution et une dernière pour désigner des municipalités.

ALORS QUE l'effet *« dialogue national »* commençait à s'estomper au sein de la classe dirigeante, le président Liamine Zeroual a redonné, dimanche 5 mai, un semblant d'allant à une vie politique morose en dressant un calendrier des futures consultations auxquels seront appelés les Algériens.

Six mois après son élection, le chef de l'Etat a annoncé, lors de sa première conférence de presse, que des élections législatives seront organisées avant la fin du premier semestre 1997, après une conférence nationale et un référendum constitutionnel promis avant la fin de l'année ainsi qu'un réaménagement de la loi sur les partis destiné à exclure toute utilisation de la religion. Des élections communales suivront le scrutin législatif.

Si M. Zeroual n'a pas donné de dates précises, il est communément admis à Alger que la conférence nationale, couronnement des consultations qu'il a entrepris, depuis le 6 avril, avec les partis légaux, se réunira au début de juillet. Le président a invité les personnalités politiques et les partis à tout faire pour assurer le succès de cette conférence. En attendant, les rencontres doivent continuer et le chef de l'Etat adressera prochainement un memorandum aux participants auquel ceux-ci devront répondre par écrit.

DIALOGUE DE SOURDS

Ce mémorandum, selon certaines sources, ne serait en réalité que la copie conforme de la plateforme politique de M. Zeroual lors de l'élection présidentielle du 16 novembre, réédition du texte proposé aux participants des consultations avortées de l'été 95. Pas de grandes innovations, donc, comme si le chef de l'Etat et les « décideurs » militaires s'étaient, une fois pour toutes, imposé une ligne de conduite dont ils n'entendent pas dévier. Le *« dialogue national »*, selon l'un des dirigeants du Front des forces socialistes (FFS), interlocuteur de Liamine Zeroual, s'inscrit dans le cadre de cette *« transition autoritaire, avec une façade pluraliste »* voulue par les militaires et *« gérée, contrôlée, octroyée par leurs soins »*, dans laquelle les formations politiques légales doivent nécessairement s'intégrer sous peine d'être définitivement marginalisées.

« Le grand dilemme qui se pose aux partis, ajoute ce même dirigeant, *est de décider de s'intégrer au processus enclenché ou d'avoir la force de ne pas y participer avec tous les risques que cela peut faire courir pour leur survie »*. Le climat des entretiens avec M. Zeroual relèverait davantage d'un dialogue de sourds où chacun fit courtoisement sa profession de foi sans qu'il y ait de véritables discussions sur le fond, le *« côté technique »* – formes et dates des élections – l'emportant sur *« l'aspect politique »* des choses.

L'OMBRE DU FIS

L'ombre de l'ex-Front islamique du salut (FIS) plane évidemment sur ces consultations. Le grand exclu du *« dialogue »* n'existe plus, alors pourquoi en parler, déclarent en substance M. Zeroual et ses proches collaborateurs, notamment le général Betchine et le premier ministre Ahmed Ouyahia, tout en laissant clairement entendre que le dossier du parti dissous et des groupes armés – donc de la violence –, appartient au domaine réservé de la présidence.

Au cours de sa conférence de presse, M. Zeroual a affirmé que la situation sécuritaire connaissait une amélioration *« constante »* qui s'explique par *« les coups portés par les forces de sécurité aux groupes terroristes, la mise en vigueur de la loi sur la* rahma (clémence) *qui a permis la reddition d'un millier de personnes et la fermeture des derniers « centres de sûreté » »*.

Pourtant, le chef de l'Etat tenait ses propos au lendemain d'une journée particulièrement sanglante. Mohamed Hardi, ancien ministre de l'intérieur de juillet 1992 à août 1993, dans le gouvernement de Bélaïd Abdesslam, était assassiné sur un parc de stationnement de Oued Smar, dans la grande banlieue algéroise, par *« trois criminels armés »*. Près de Tizi-Ouzou, capitale de la Grande Kabylie, une bombe artisanale explosait devant un arrêt d'autobus, et faisait deux morts et quinze blessés.

Ali Habib

L'arrestation d'un gourou en Inde déclenche une controverse politique

NEW DELHI. Alors que les opérations de vote pour les élections législatives devraient s'achever, mardi 7 mai, une controverse a éclaté après l'arrestion, vendredi 3 mai, d'un gourou hindou qui compte parmi ses fidèles le premier ministre Narasimha Rao. M. Chandraswamy est accusé d'avoir escroqué un homme d'affaires indien expatrié aux Etats-Unis en lui promettant d'utiliser ses appuis politiques pour l'obtention de contrats. Le parti nationaliste hindou BJP a demandé la saisie du passeport de M. Rao afin de vérifier un témoignage selon lequel le premier ministre – qui était ministre des affaires étrangères à l'époque des faits – se trouvait à New York, en 1983, où il aurait assisté à une rencontre entre le gourou et l'homme d'affaires. Selon l'entourage de M. Rao, ces accusations font partie d'*« une vaste conspiration »*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ ***BAHREÏN* : au moins quatre explosions** se sont produites, dimanche 5 mai, à l'aube, en différents lieux de Manama. Ces attentats, qui visaient des entreprises locales et étrangères, n'ont pas fait de victimes. L'archipel est en proie depuis décembre 1994 à une agitation croissante, les revendications de l'opposition pour des réformes démocratiques n'ayant pas été satisfaites. – *(AFP.)*

■ **IRAK : les négociations entre l'Irak et l'ONU** sur la formule « pétrole contre nourriture » devaient reprendre, lundi 6 mai, à New York. La délégation de l'ONU souhaite parvenir à un accord avant le départ, le 15 mai, pour Moscou, du secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **BURUNDI : cinq personnes ont été tuées**, dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 mai, par un groupe de rebelles hutus au cours d'une attaque de l'hôpital de Bujumbura, selon la radio d'Etat. Par ailleurs, des sources proches d'organisations humanitaires affirment que l'armée à dominante tutsie a tué, en avril, plus de deux cent trente civils, principalement hutus, au cours d'une opération de représailles. – *(AFP.)*

■ **CONGO : le président Pascal Lissouba** a annoncé, samedi 4 mai, que la prochaine élection présidentielle aura lieu le 19 juillet, avec un second tour éventuel le 11 août. M. Lissouba est candidat à sa succession. – *(AFP.)*

■ **NIGER : la junte nigérienne a procédé**, dimanche 5 mai, à un *« remaniement technique »* du gouvernement marqué par le départ du ministre des affaires étrangères, Mohamed Bazoum, qui va préparer l'élection présidentielle du 7 juillet. Le colonel Ibrahima Maïnassara Baré a déclaré, vendredi 3 mai, dans un entretien au quotidien dakarois *Le Soleil*, qu'il sera candidat. Le nouvel homme fort nigérien a pris le pouvoir, le 27 janvier, à la faveur d'un coup d'Etat. – *(AFP.)*

Le régime islamiste de Khartoum ne réussit pas à gagner la confiance des Soudanais

KHARTOUM
de notre envoyé spécial

Elections, offres de dialogue, accords de paix avec des rebelles sudistes : le régime islamiste de Khartoum, impopulaire et menacé d'isolement, n'avait ménagé aucun effort pour tenter d'éviter le couperet des sanctions des Nations unies. Celui-ci est néanmoins tombé, vendredi 26 avril *(lire ci-contre)*.

Six ans de dictature islamiste ont rejeté le régime du général Omar El Béchir et de son éminence grise, le docteur Hassan El Tourabi, ancien président du Front national islamique (FNI), dans le camp des « parias » de l'Occident, aux côtés de la Libye et de l'Iran. Accusé d'accueillir divers mouvements terroristes, le FNI, qui règne en maître à Khartoum, se brouille avec les Etats-Unis, puis avec l'Erythrée, qui le suspecte d'appuyer une guérilla fondamentaliste, et avec l'Ethiopie, qui le soupçonne d'avoir commandité la tentative d'assassinat du président égyptien, à Addis Abeba, en juin 1995.

Sur le front intérieur, le pouvoir a du mal à imposer le rigorisme de la charia (loi musulmane) aux Soudanais, tolérants par tradition. Mais la cause première de son impopularité est la chute du niveau de vie, consécutive à celle de la livre soudanaise. En 1989, le dollar valait 12 livres, alors qu'il s'échange contre 1 200 livres aujourd'hui. S'obstinant à continuer la guerre qui l'oppose aux rebelles animistes et chrétiens du Sud, qui lui coûte 1 million de dollars par jour, le gouvernement est incapable de rembourser une dette de 17 milliards de dollars, et le Soudan risque d'être exclu du Fonds monétaire international.

« Nous sommes dans le ventre du monstre ! », s'exclame Omar Ahmed, chauffeur de taxi qui, pour se donner des raisons d'espérer, prédit la *« fin du FNI avant trois mois »*. Mais celui-ci paraît loin d'être aux abois. Il suffit pour cela de constater les difficultés qu'ont rencontrées les Etats-Unis pour convaincre le Conseil de sécurité de l'ONU d'infliger au Soudan de lourdes sanctions. Les pays non alignés, mais aussi la Russie, la Chine et la France s'y sont opposés.

Ce n'est pas le scrutin en trompe-l'oeil du mois de mars, ni la « paix » conclue récemment avec deux chefs rebelles... armés par Khartoum qui vont persuader les Occidentaux, principaux donateurs, que le régime soudanais est de nouveau fréquentable. Mais M. El Tourabi, désormais président du Parlement et homme-clé du régime, joue habilement des divisions dans le camp occidental... et de son influence dans les milieux fondamentalistes.

Selon les rumeurs qui circulent dans les cercles diplomatiques de Khartoum, la France aurait obtenu son intercession auprès des intégristes algériens pour qu'ils mettent fin à leur campagne terroriste de l'an dernier en France. Khartoum a même trouvé un allié inattendu au Caire, dont le gouvernement s'est opposé d'une part à des sanctions économiques qui affecteraient la population, et d'autre part à un embargo sur les armes, craignant qu'une victoire rebelle ne se solde par la sécession du Sud et l'émergence d'un nouveau pouvoir – peut-être antiarabe.

Le Soudan n'a pas trop de difficultés à trouver des partenaires économiques (Moscou, Pékin, Paris...), ainsi que des soutiens financiers occultes qui rendent perplexes les experts du FMI. Sur place, le FNI s'appuie sur un vaste réseau d'hommes d'affaires qui cotisent pour la *« cause »* et bénéficient, en échange, de passe-droits économiques, notamment dans l'import-export. Le pouvoir joue aussi de l'apathie des Soudanais, découragés par l'absence d'alternative politique. Beaucoup souhaitent la chute du *« régime Tourabi »*, tout en refusant le *« retour de Sadek »* El Mahdi, qui fut premier ministre de 1986 à 1989.

« Les chefs de l'opposition jouent le pourrissement en espérant que la population, exaspérée, finisse par descendre en masse dans la rue pour renverser le régime », explique un diplomate. Les plus dynamiques parmi elle sont les étudiants, fer de lance traditionnel de la contestation, qui ont manifesté en novembre 1995 – il y aurait eu entre trois et trente morts, selon les versions.

Suffisamment sûr de lui, le régime a lâché du lest depuis quelque temps et les arrestations politiques se font plus rares et plus brèves. La police populaire n'interpelle plus systématiquement toute femme non voilée, et les buvettes sur les rives du Nil bleu, rendez-vous favori des amoureux, ont rouvert. Mais le régime reste vigilant : sur les campus, la liberté d'expression est surveillée de près, les blindés sont toujours en position aux abords du pont d'Omdourman qui enjambe le Nil Blanc, et l'alcool reste strictement prohibé.

Rien ne dit que, fort de sa nouvelle *« légitimité électorale »*, le pouvoir ne relance bientôt sa « croisade » pour un Etat islamique idéal. *« Le docteur El Tourabi se croit investi de la mission de propager les valeurs de l'Islam »*, y compris au-delà des frontières, explique un intellectuel. *« Pour lui, chaque femme voilée, chaque famille islamisée, représente un gain pour la cause. »* Au risque d'isolement.

Jean Hélène

Sanctions diplomatiques

Le Conseil de sécurité a demandé, le 26 avril, à *« tous les Etats »* de *« réduire considérablement le nombre et le rang des agents diplomatiques et consulaires soudanais »* et de *« restreindre ou contrôler les déplacements »* de tous ceux qui resteront en poste. Des mesures seront aussi prises pour *« restreindre l'entrée des membres du gouvernement soudanais »*, de leurs représentants ou de *« membres des forces armées »*. Ces sanctions doivent entrer en vigueur le 10 mai, d'autres mesures pouvant être adoptées deux mois plus tard si le Soudan n'extrade pas des islamistes soupçonnés d'avoir tenté d'assassiner le président égyptien, Hosni Moubarak, en juin 1995, à Addis-Abeba, et n'arrête pas son soutien au terrorisme.

Les négociations entre Israël et l'OLP sur le statut définitif des territoires autonomes palestiniens s'annoncent ardues

TABA (Egypte)
de notre envoyé spécial

S'il est un point sur lequel les délégations israélienne et palestinienne, qui se sont retrouvées, dimanche 5 mai, au bord de la mer Rouge, pour donner le coup d'envoi des négociations finales du processus de paix, sont d'accord, c'est bien sur celui qu'a énoncé Ouri Savir : *« Le fossé entre nos positions est très profond, très significatif, très substantiel. »* Le directeur israélien du ministère des affaires étrangères et son vis-à-vis, Abou Mazen, le chef de la délégation palestinienne, n'auront pas trop des trois ans de pourparlers prévus pour réussir à s'entendre.

La séance d'ouverture, qui s'est déroulée, d'après les deux parties, dans une bonne atmosphère, a en quelque sorte fourni un avant-goût des énormes difficultés qui s'annoncent. Prévue pour durer une heure – le temps pour chaque délégation d'étudier le discours d'ouverture de l'autre avant de les rendre publics –, la première discussion a immédiatement buté sur plusieurs formulations palestiniennes jugées *« inacceptables »* par les Israéliens, et a duré trois fois plus longtemps que prévu.

Après consultation téléphonique avec Yasser Arafat, Abou Mazen a ainsi biffé dans la partie de son discours consacrée aux trois millions de réfugiés palestiniens de 1948 la référence à la résolution 194 des Nations unies, qui réclame, depuis plus d'un demi-siècle, le retour des Palestiniens sur leurs terres ou, à défaut, leur droit à compensations. En revanche, il a souligné les difficultés économiques subies par les Palestiniens dans les territoires autonomes et occupés *« à cause de la punition collective et du bouclage »*, imposés depuis la récente vague d'attentats-suicides en Israël.

Puis, Abou Mazen a entrepris de *« rappeler »* les points sur lesquels des accords ont été signés en mai 1994 et en septembre 1995 sans avoir été mis en oeuvre par Israël : *« Les passages protégés entre Gaza et la Cisjordanie, la libération des prisonniers palestiniens* [environ quatre mille], *le redéploiement de l'armée israélienne d'Hébron, le retour* [dans les territoires occupés] *des personnes déplacées* [par la guerre de 1967] *»*. Décidé à ne rien laisser passer, le Palestinien a enfin tenu à *« réitérer que l'extension des colonies, la confiscation de terres, le bouclage, sont contraires à la paix »*.

En réponse, M. Savir a préféré se montrer, selon lui, plus constructif en indiquant qu'Israël *« continuera de mettre complètement en œuvre* [l]'ac*cord intérimaire »* qui n'est *« pas parfait »*, mais qui *« constitue un changement révolutionnaire dans l'histoire des relations* [israélo-palestiniennes] *»*. Selon le diplomate, *tout ce qui s'est passé depuis trois ans* démontre que *« la direction »* des événements *« est irréversible »*.

Abou Mazen n'a pas prononcé ce mot. Il a en revanche déclaré : *« Nous avons reconnu l'Etat d'Israël, il est grand temps qu'Israël enlève les obstacles placés sur la route de notre indépendance et de notre Etat »*. Interrogé après la séance sur ce point, M. Savir n'a pas voulu se prononcer. *Mais* dans son discours, reprenant une déclaration récente de Shimon Pérès, le diplomate a indiqué que s'il était *« nécessaire de séparer politiquement les deux peuples pour encourager la coopération entre eux, il pourrait y avoir plusieurs lignes de séparation »*.

Mais M. Savir a fermement répondu *« non »* à la question de savoir s'il y avait une chance que les Palestiniens jouent, un jour ou l'autre, un rôle politique dans la partie orientale arabe de Jérusalem, annexée par Israël en 1967 et revendiquée par l'OLP – Abou Mazen l'a rappelé – comme future capitale de l'éventuel Etat de Palestine. *« Jérusalem,* a souligné le chef de la délégation israélienne, *est pour nous une question éternelle. »* L'essentiel du conflit israélo-palestinien avait été délibérément renvoyé à la fin du processus de paix. Les deux parties ont trois ans pour le résoudre.

Patrice Claude

Cana : un film vidéo accuserait Tsahal

Un film vidéo pris par un soldat de l'ONU révèle qu'un avion de reconnaissance sans pilote israélien survolait Cana, au sud du Liban, pendant le bombardement qui a fait 102 morts parmi des civils libanais réfugiés dans un camp de l'ONU, affirme, lundi 6 mai, le quotidien britannique *The Independent*. Ce film, dont le journal affirme disposer d'une copie, *« a convaincu les enquêteurs des Nations unies,* assure-t-il, *que les Israéliens ont délibérément pris pour cible le camp de l'ONU »* et savaient *« que des réfugiés y étaient entassés quand ils ont tiré »*. Un porte-parole israélien avait affirmé, la veille, que le rapport de l'ONU *« ne reflète pas la vérité et ne contribue pas à apaiser la situation »*. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

Le chef du gouvernement espagnol a formé un cabinet « centriste » et réduit

Le nouveau président, José Maria Aznar, s'est entouré d'une équipe de quatorze personnes. Le leader du Parti populaire a indiqué les premières orientations de sa politique en faisant de la réduction du déficit public une tâche prioritaire

José Maria Aznar a prêté serment, dimanche 5 mai, devant le roi d'Espagne, et annoncé la *formation de son gouvernement composé de* quatorze personnes. Après avoir obtenu la veille l'investiture du Congrès des députés, le nouveau président du gouvernement a qualifié son cabinet, *« animé d'un esprit de réforme »*, de *« centriste »*. Il *s'est entouré* de deux vice-présidents, Francisco Alvarez Cascos, véritable *« numéro deux »* chargé de la présidence, et Rodrigo Rato, qui détient le portefeuille de ministre de l'économie et des finances. Le *ministère des affaires extérieures* a été confié à Abel Matutes, ancien commisssaire et député européen. Dans un entretien, accordé lundi au quotidien *El País*, le nouveau ministre a indiqué qu'il serait *« raisonnable »* d'envisager de retarder la mise en place de la monnaie unique, pour permettre à certains pays de rattraper leur retard. *« Il faut donner du temps au temps »*, a déclaré M. Matutes, en précisant qu'il ne pensait pas que *« la France souhaite laisser de côté des pays de l'envergure de l'Espagne et de l'Italie »*.

MADRID
de notre correspondant

Tout au long du week-end, José Maria Aznar a eu du mal à contenir sa joie après avoir obtenu, samedi 4 mai, l'investiture du Congrès des députés. A chaque apparition publique, le nouveau président du gouvernement espagnol, le quatrième *depuis la restauration de la démocratie* et le vingt-septième depuis que la fonction existe en Espagne, a affiché un sourire presque permanent. La seule exception fut la prestation de serment solennelle, devant le roi, dimanche 5 mai. L'annonce de la composition des quatorze membres du nouveau gouvernement a même été entrecoupée par des interjections et des manifestations de bonne humeur. Il est vrai que la liste était déjà pratiquement connue et n'offrait donc aucune surprise.

Lorsque le résultat du vote d'investiture a été proclamé, José Maria Aznar n'a pu retenir un geste d'affection envers le numéro deux du parti, Francisco Alvarez Cascos, lequel n'est pas parvenu non plus à dissimuler ses larmes. Dans la tribune des invités, Manuel Fraga Iribarne, l'homme qui avait mis le pied à l'étrier de son succeseur à la tête du Parti populaire, pouvait, lui aussi, à peine contenir son émotion. Un silence respectueux s'est élevé des bancs socialistes. Le président du gouvernement sortant a cependant été le premier à féliciter chaudement par une poignée de main appuyée et *avec un franc sourire son rival heureux*.

L'alternance s'est donc produite sous le signe de la détente, d'autant que Felipe Gonzalez a fait état publiquement de son sentiment de *« libération »*. Ce dernier était même prêt à accueillir José Maria Aznar au palais de la Moncloa pour une passation effective des commandes, mais l'offre a été déclinée. Le nouvel homme fort *de l'Espagne a préféré découvrir*, pendant plus de deux heures, le centre du pouvoir avec sa femme, Ana Botella, et dresser, en tête à tête, un état des lieux. Des réserves furent émises sur la résidence peu propice, au yeux du futur locataire, à une vie familiale qu'il entend préserver.

En attendant, l'heure de gouverner pour la droite est arrivée. La seconde transition – par rapport à la première *qui fut le passage du franquisme* à la démocratie – s'est effectuée en douceur. Six ans après avoir pris la direction du PP, José Maria Aznar a conquis le pouvoir en accumulant les victoires. La dernière étant d'avoir obtenu l'investiture grâce au soutien de trois formations politiques représentant des nationalismes modérés. Cette carrière de météorite a bien failli être interrompue, le 19 avril 1995, *lors d'un attentat* à la voiture piégée commis par l'ETA.

Désormais, l'heure de vérité a sonné pour ce personnage ordinaire qui revendique sa normalité. Il va falloir mettre en pratique le programme et les accords avec les nationalistes. Pour ce faire, José Maria Aznar a annoncé un gouvernement réduit qu'il a qualifié de *« centriste »*, et *« animé d'un esprit de réforme »*. Il s'est entouré à la vice-présidence de deux fidèles, Francisco Alvarez Cascos, le *véritable numéro deux chargé de la* présidence, et, également comme vice-président, de Rodrigo Rato, super-ministre de l'économie et des finances.

Autour de ce noyau dur, les affaires extérieures ont été confiées à Abel Matutes, ancien commissaire européen et vainqueur des élections européennes de juin 1994 pour le PP. Un Basque, bon connaisseur du terrorisme, et crédité d'une réputation de politicien habile, Jaime Mayor Oreja, prend la direction du ministère de l'intérieur. La défense a été attribuée à Eduardo Serra, personnalité indépendante, ancien ministre sous le gouvernement d'Adolfo Suarez et qui fut déjà secrétaire d'Etat à la défense à l'époque de Felipe Gonzalez. Il fait partie, avec le Catalan Josep Piqué, *ministre de l'industrie*, et Margarita Mariscal, magistrat conservateur, nommé à la justice, des trois personnalités indépendantes qui font leur entrée au gouvernement. Trois autres femmes font également partie du nouveau cabinet ministériel, Loyola de Palacio à l'agriculture, Isabel Tocino à l'environnement et Esperanza Aguirre à *l'éducation* et à la culture.

LE VIEUX RÊVE SE RÉALISE

La première visite officielle de José Maria Aznar, lundi 6 mai, au palais de la Moncloa, sera celle de Manuel Fraga Iribarne, le président de Galice et ancien ministre de Franco. Après avoir créé, en 1976, l'Alliance populaire, prédécesseur du PP, ce vétéran de la politique espagnole voit finalement son vieux rêve se réaliser : la droite au pouvoir. N'étant jamais parvenu à dépasser le seuil des 26 % de suffrages, il avait finalement passé la main à un jeune inconnu *qui lui a offert avec une rapidité inattendue* la victoire qu'il a tant convoitée. Aujourd'hui, il fait figure de sage pour José Maria Aznar, lequel ne nie pas qu'il lui demande conseil pour les grandes décisions.

Le premier conseil des ministres est prévu dès le mardi 7 mai, et le nouveau président du gouvernement a annoncé qu'à cette occasion un certain nombre de nominations seront effectuées. On s'attend à une grande opération de nettoyage ainsi qu'à une réorganisation des structures administratives de l'Etat qui passe par une réduction importante de postes de hauts fonctionnaires. José Maria Aznar n'a pas caché que l'austérité qui s'annonce va commencer très vite, que la réduction du déficit public est une tâche prioritaire et que celle-ci commence par le haut de la pyramide administrative.

Michel Bôle-Richard

Quatorze ministres dont quatre femmes

- **Premier vice-président et ministre de la présidence :** Francisco Alvarez Cascos, secrétaire général du Parti populaire (PP).
- **Deuxième vice-président et ministre de l'économie et des finances :** Rodrigo Rato, vice-secrétaire général du PP.
- **Affaires étrangères :** Abel Matutes, porte-parole du groupe populaire au Parlement européen et ancien commissaire européen.
- **Intérieur :** Jaime Mayor Oreja, vice-secrétaire général du PP et président du PP au Pays basque.
- **Justice :** Mme Margarita Mariscal de Gante, indépendante, magistrat, membre du Conseil général du pouvoir judiciaire.
- **Défense :** Eduardo Serra, indépendant, ancien secrétaire d'Etat à la défense sous les gouvernements socialiste et centriste,
- **Agriculture et pêche :** Mme Loyola de Palacio, membre du comité exécutif du PP.
- **Développement :** Rafael Arias Salgado, membre du comité exécutif du PP et ancien ministre centriste.
- **Éducation et culture :** Mme Esperanza Aguirre, membre du comité exécutif du PP, maire adjoint de Madrid.
- **Travail et affaires sociales :** Javier Arenas, président du PP pour l'Andalousie.
- **Industrie :** Josep Pique, indépendant, président de la société chimique Ercros.
- **Administrations publiques :** Mariano Rajoy, vice-secrétaire général du PP.
- **Santé :** José Manuel Romay, membre du comité exécutif du PP.
- **Environnement :** Mme Isabel Tocino, membre du comité exécutif du PP.

Deux vice-présidents

MADRID
de notre correspondant

Depuis la victoire du 3 mars, le tonitruant Francisco Alvarez Cascos est devenu sage comme une image. Cet Asturien de quarante-huit ans au verbe fort et à la langue bien pendue, qui, au cours de la dernière législature, a durement ferraillé contre les socialistes, est soudain devenu un modèle de civilité.

Ingénieur des ponts et chaussées et homme politique tout terrain, il est avant tout un homme de Manuel Fraga qui s'est rallié corps et âme à José Maria Aznar. Bon orateur, organisateur efficace, travailleur de fond, le secrétaire général du parti et fidèle numéro deux est devenu aujourd'hui le deuxième homme du pouvoir. Il n'aura plus besoin de ses talents de polémiste mais sera le grand ordonnateur, le contremaître chargé de faire tourner la grande machine du pouvoir.

Son pendant, Rodrigo Rato, lui aussi vice-président, sera en charge de l'économie et des finances. Plus tranquille que son homologue, le vice-secrétaire général du parti a été l'artisan de l'accord avec les nationalistes catalans. D'origine asturienne également, de caractère incisif et déterminé, Rodrigo Rato, quarante-sept ans, est le prototype de la nouvelle génération centriste et libérale qui a pris les commandes au sein du Parti populaire.

Après deux ans et demi passés à l'université de Berkeley, et un mastère de gestion des entreprises, ce fils de bonne famille sera le système nerveux de l'économie espagnole. Il disposera de quatre secrétaires d'Etat pour conduire l'Espagne au sein du noyau dur de l'Union européenne.

M. B.-R.

L'un des responsables de l'ETA, Josu Ternera, a été incarcéré à Madrid

BAYONNE
de notre correspondant

Livré samedi à sa sortie de la prison de Toulouse aux autorités espagnoles, José Antonio Urrutikoetxea, dit Josu Ternera, a été entendu dans la journée à Madrid par un juge de *l'Audience nationale* qui a ordonné son incarcération. Détenu à la prison d'Alcala-Meco, ce responsable de l'organisation indépendantiste basque ETA est poursuivi pour appartenance à bande armée. Or ses défenseurs font valoir qu'en France il a déjà été jugé et condamné en 1990 à dix ans de prison, précisément pour association de malfaiteurs, inculpation qui avait d'ailleurs amené Paris à rejeter son extradition alors demandée par Madrid.

Pour l'heure, la justice espagnole n'a pas explicitement été plus loin dans les accusations, mettant en avant que Josu Ternera aurait été, au moment de son arrestation à Bayonne, le 11 janvier 1989, l'un des chefs de l'ETA. Il avait d'ailleurs été visé par les GAL à plusieurs reprises. Selon la police, Josu Ternera avait été chargé de l'appareil extérieur de l'organisation avec sa logistique et ses sources de financement, puis des commandos après l'interpellation de Santiago Arrospide, dit Santi Potros, le 27 septembre 1987. Mais durant toute cette période, soulignent les enquêteurs, le numéro un était Francisco Mugica Garmendia, alias Pakito, jusqu'à l'opération de police menée à Bidart, sur la côte basque *française*, le 29 mars 1992, contre l'état-major de l'ETA identifié alors sous le nom collectif d'Artapalo.

Santi Potros et Pakito sont actuellement détenus en France, où ils purgent plusieurs peines, notamment pour association de malfaiteurs. A l'issue de leur détention, on craint dans les milieux nationalistes basques qu'ils ne soient également reconduits à la frontière franco-espagnole sur simple décision administrative, comme celle qui vient d'être prise à l'encontre de Josu Ternera.

Michel Garicoïx

La fusion de Berlin et du Brandebourg a été repoussée par les électeurs

Le vote reflète les frustrations de la réunification allemande

Les électeurs brandebourgeois et ceux de Berlin-Est ont repoussé le projet de création d'une grande région entre Berlin et le Brandebourg, qui était soumis, dimanche 5 mai, à leur approbation. Ce projet devait permettre de rationaliser l'administration d'une région coupée en deux par le rideau de fer du temps de l'ex-Allemagne de l'Est.

LES ALLEMANDS de l'Est ont fait capoter, dimanche 5 mai, le projet de fusionner en un seul Etat régional la ville-Etat de Berlin et la région environnante du Brandebourg, qui était soumis à l'approbation des électeurs des deux Länder. Ce projet, défendu par les autorités régionales, avait fait l'objet entre le Sénat de Berlin et le gouvernement de Potsdam d'un traité, dûment ratifié par les deux Parlements, qui répartissait les compétences du futur Etat. Son objectif était de rationaliser le potentiel de développement de la capitale allemande et de la région, essentiellement rurale, qui l'entoure, en utilisant les synergies possibles au lieu de se livrer à une concurrence coûteuse pour attirer les investissements. Avec 6 millions d'habitants (3,5 millions de Berlinois et 2,5 millions de Brandebourgeois), le nouvel ensemble, qui correspond au berceau de l'ancienne Prusse, aurait disposé d'une voix plus importante dans le concert des Länder allemands, dominé par les « géants » de l'ouest que sont la Rhénanie du Nord-Westphalie, avec 17 millions d'habitants, ou la Bavière.

Pour le bourgmestre de Berlin, le chrétien-démocrate Eberhard Diepgen, comme pour le social-démocrate Manfred Stolpe, ministre-président du Brandebourg, qui avaient engagé leur prestige dans l'affaire, cet échec aura d'abord pour conséquence de venir compliquer les politiques de développement régional. Berlin, où doit être transféré progressivement à partir de la fin de la décennie le Parlement et une partie des administrations fédérales, est promis à une expansion qu'elle ne peut que gérer en coopération avec le Brandebourg. Ce dernier, qui a encore beaucoup d'efforts à faire pour compenser les handicaps hérités de l'effondrement économique de l'ancienne Allemagne de l'Est, avait a priori tout intérêt à accepter la main tendue.

Les administrateurs des deux Länder vont être obligés de trouver de nouvelles voies pour gérer la cohabitation. En attendant, MM. Diepgen et Stolpe vont avoir à supporter les conséquences d'un échec dont la responsabilité politique leur échappe pourtant largement. Le chancelier Kohl s'était gardé de s'engager dans la campagne, mais l'analyse des votes montre combien a pesé sur le résultat le ressentiment des électeurs de l'Est sur la façon dont s'est déroulée la réunification allemande.

INFLUENCE DES COMMUNISTES

Beaucoup de Berlinois de l'Ouest avaient eux aussi des préventions contre un projet de fusion où ils avaient peur de se retrouver minoritaires dans un ensemble dominé par les anciens Allemands de l'Est. Ils ont cependant voté à 60 % en faveur de celui-ci. Il fallait pour que ce projet soit adopté que les deux Länder votent en sa faveur. Son échec est donc à imputer d'abord aux électeurs du Brandebourg, qui ont voté contre à 68 %. Mais il s'est également trouvé une petite majorité de 51 % de Berlinois de l'Est pour s'y opposer.

Le Parti du socialisme démocratique (PDS), le successeur de l'ancien Parti communiste de la RDA, qui dispose à Berlin-Est et dans le Brandebourg d'un potentiel d'électeurs dépassant les 20 %, avait fait de ce scrutin une sorte de référendum contre la manière dont s'est opérée la réunification. Il a réussi à exploiter les frustrations accumulées, notamment dans les générations qui ont eu le plus à souffrir sur le plan social de la disparition de la RDA. Dans un sondage paru fin avril dans le *Leipziger Volkszeitung* sur l'image qu'ont d'eux-mêmes les Allemands des régions de l'Est, il ressortait que 31 % des trente à quarante-neuf ans se ressentaient d'abord comme des Allemands de l'Est et seulement 19 % comme des Allemands tout court. Ce sont eux qui ont voté contre, les jeunes votant pour la fusion.

Il n'a pas suffi que le ministre-président du Brandebourg, Manfred Stolpe, le responsable politique est-allemand le plus populaire dans les régions de l'Est, défende bec et ongles le projet au nom du pragmatisme économique. C'est pour lui un échec personnel qui montre que l'affectif l'a emporté sur le réalisme.

Henri de Bresson

Le président croate tente de museler l'opposition

Le durcissement du régime dirigé par Franjo Tudjman s'accompagne de pressions grandissantes à l'égard de la presse indépendante

LE PRÉSIDENT croate, Franjo Tudjman, a multiplié ces derniers jours les offensives contre l'opposition et la presse indépendante. A la fin de la semaine dernière, il a comparé l'opposition au parti nazi en Allemagne dans les années 30, et s'est présenté comme un rempart de fermeté démocratique : *« C'est notre devoir de* [l'] *empêcher de prendre le pouvoir »*, a-t-il affirmé.

Le conseil municipal de Zagreb, dominé par une coalition de centre gauche depuis les élections d'octobre 1995, a ainsi été dissout, le 30 avril, pour n'avoir pas adopté un budget pour 1996 dans les délais légaux. *« La véritable raison de cette décision (...) est que nous n'avons pas accepté le diktat du parti au pouvoir de leur laisser la mairie »*, a expliqué M. Ivo Skrabalo, l'un des quatre maires tour à tour élus par le conseil, mais tous refusés par M. Tudjman. Le président croate a nommé comme préfet l'ancien vice-président du conseil municipal, qui appartient à son parti, la Communauté démocratique croate (HDZ). Et il est vraisemblable que cette situation perdurera jusqu'aux prochaines élections législatives, municipales et régionales, prévues pour le mois de septembre.

FERMETURE DE JOURNAL

La rédaction de l'hebdomadaire satirique *Feral Tribune* a été interrogée par la police après un article dénonçant le souhait du président Tudjman de faire venir, dans un mémorial aux victimes du nazisme, des dépouilles de combattants croates fascistes enterrés en Autriche. Le président croate a aussi obtenu la fermeture de l'hebdomadaire *Panorama*, la police évoquant des problèmes d'hygiène dans les locaux du journal, fondé en 1994, pour ordonner sa fermeture immédiate.

A la suite d'un article intitulé « Tito revient parmi les Croates », Ivo Pukanic, rédacteur en chef du nouvel hebdomadaire à sensation *Nacional*, a, lui, été inculpé pour *« avoir publié des informations nuisant à l'image de marque de la Croatie »*. Il avait notamment mis en cause les systèmes de sécurité sur l'aéroport de Dubrovnik (sud) au moment de l'accident mortel de l'avion du secrétaire d'Etat américain, Ron Brown. Enfin, le quotidien indépendant *Novi List*, fondé en 1900, est passible d'une forte amende pour des droits de douanes impayés qui menace la poursuite de la parution du journal.

Ce durcissement du régime se produit alors que la candidature de la Croatie au Conseil de l'Europe a été retenue, le 23 avril, après que Zagreb se fut engagé à respecter les pratiques élémentaires... de la démocratie et des droits de l'homme. Depuis le 15 mars, une loi rétablissant le délit de presse donne au président Tudjman la possibilité de s'attaquer aux rares organes de presse qu'il ne contrôle pas. Toutes ces mesures devraient avoir pour effet de museler l'opposition, déjà affaiblie par son éparpillement en une dizaine de partis dont le plus puissant a fait 11 % aux élections parlementaires de 1995. – *(AFP.)*

Umberto Bossi demande la « sécession » de l'Italie du Nord

ROME
de notre correspondante

Romano Prodi, le chef de « L'Olivier », la coalition de centre-gauche qui a remporté les élections législatives, le 21 avril, ne sera pas désigné président du conseil avant quelques jours encore, mais il a déjà eu, samedi 4 mai, un avant-goût des difficultés qui l'attendent. En effet, depuis Mantoue, siège du « Parlement du Nord » autoproclamé par les militants de la Ligue du Nord, leur chef, Umberto Bossi, a réclamé, non plus un fédéralisme qui prenne en compte les revendications du Nord, mais bel et bien la « sécession » de ce qu'il appelle la « Padanie ». C'est-à-dire la plaine du Pô, le Piémont, la Vénétie et la Lombardie, berceau « historique » du mouvement qui plonge ses racines dans la lutte des guerriers lombards, au XII[e] siècle, contre les forces de l'Empire.

« Il est temps, a expliqué M. Bossi, *de s'asseoir autour d'une table pour diviser le pays, et se séparer d'un Etat centralisateur, raciste, colonialiste (...). Il y a en Italie deux économies, il faut donc deux institutions, deux banques centrales. »* Et de préconiser non la lutte armée, mais la « méthode douce » avec laquelle s'est effectué le partage de la Tchécoslovaquie, en 1993. En attendant le futur *« gouvernement de Padanie »*, des *« comités de libération »* – déjà surnommés « les chemises vertes » – vont être mis sur pied.

À droite comme à gauche, le tollé est général, certains demandant même des poursuites judiciaires contre le chef de la Ligue du Nord. Jusqu'ici, la classe politique n'a jamais pris très au sérieux les outrances d'Umberto Bossi, qui relèvent en grande partie de sa tactique pour s'affirmer le seul « opposant », face à des partis politiques corrompus et « romains », qui comme il le dit, que ce soit « Rome – Pôle des libertés » ou « Rome – L'Olivier », ne sont qu'une seule et même expression de l'Etat centralisateur et bureaucratique qui écrase le Nord producteur, pour financer le Sud clientéliste. Mais cette fois le score inattendu de la Ligue aux élections du 21 avril (10,1 % des suffrages, 59 députés, 27 sénateurs) demande réflexion. *« C'est un signal précis, j'avais demandé de voter non sur le fédéralisme, mais sur l'indépendance de la Padanie »*, affirme encore Umberto Bossi.

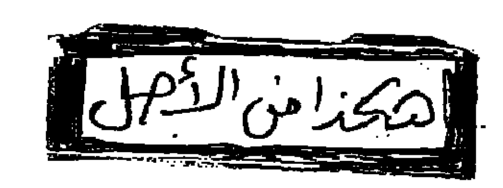
Le Nord est-il pour autant prêt à le suivre sur la voie sécessionniste ? Cela paraît, à priori, douteux. En revanche, si le prochain gouvernement ne prend pas des mesures réelles, dans un sens fédéraliste et avec une large autonomie fiscale laissée aux régions, grèves et protestations ne sont pas exclues. Si l'on en croit un sondage effectué par l'hebdomadaire *Panorama*, 46,7 % des électeurs du Nord-Est estiment en effet que l'indépendance est un « droit » pour leur région ; et, parmi les maux dont ils se plaignent, viennent pour 40,7 % d'entre eux la fiscalité trop élevée et pour 33,7 % la bureaucratie d'Etat.

LE JUGE DI PIETRO MINISTRE ?

Face à la menace d'un Umberto Bossi qui joue les apprentis sorciers, Romano Prodi a eu au moins une petite satisfaction, celle de « désamorcer » une autre menace, purement politique celle-là : les prétentions du très populaire Antonio Di Pietro, ex-juge de l'enquête anticorruption « Mani pulite ». M. Di Pietro, qui annonçait depuis des mois son entrée en politique sans jamais préciser de quel côté, s'est enfin décidé : samedi, il a écrit à Romano Prodi pour dire qu'*« il partageait les grandes lignes du projet de L'Olivier »* et *« acceptait »* d'être ministre.

Antonio Di Pietro devrait donc être nommé ministre des travaux publics, ce qui ironiquement, comme il le dit lui-même, est la *« suite logique »* des enquêtes « Mani pulite », le secteur des travaux publics ayant été la matrice de bien des scandales. Est-ce la fin du « problème Di Pietro » ? L'ex-magistrat, dont les sympathies vont plutôt vers le « centre », voire le « centre droit », n'a sans doute pas renoncé à former son propre parti. Du moins le danger de le voir passer dans le camp adverse est-il provisoirement écarté.

Marie-Claude Decamps



L'ancien nazi Erich Priebke sera jugé pour le massacre des Fosses ardéatines

ROME. L'ancien officier nazi Erich Priebke comparaîtra à partir du 8 mai devant le tribunal militaire de Rome pour sa participation en mars 1944 au massacre de 335 Italiens dont 75 juifs aux Fosses ardéatines, l'un des plus graves crimes de guerre commis en Italie pendant la seconde guerre mondiale. Le juge des enquêtes préliminaires (GIP), Giuseppe Mazzi, a décidé la tenue de ce procès en répondant favorablement à la requête du parquet militaire de Rome. L'ancien officier allemand, âgé de 82 ans, est incarcéré au « forte Boccea », prison militaire romaine, depuis son arrivée en Italie, le 21 novembre, à la suite de son extradition d'Argentine. Il risque la prison à vie.

EUROPE

■ **GRANDE-BRETAGNE : *John Major a exclu toute réintégration*** de son pays au sein d'un nouveau mécanisme de changes européen dans un entretien publié par le *Sunday Times* du 5 mai. « *Nous savons que nous serons isolés si nous défendons les intérêts de la Grande-Bretagne* », déclare le premier ministre qui, après l'humiliante défaite des tories aux municipales, tente de rallier à sa cause les « *eurosceptiques* ». – *(Reuter.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : les insurgés tchétchènes ont abattu, dimanche 5 mai,** un chasseur russe de type Su-25 effectuant un vol de reconnaissance dans l'est de la République rebelle, a annoncé un haut responsable de l'état-major russe cité par l'agence de presse Interfax. C'est le cinquième appareil russe abattu par les séparatistes depuis le début des combats fin 1994. – *(Reuter.)*

■ **BULGARIE : le ministre de l'intérieur, Lubomir Natchev, a démissionné,** samedi 4 mai, au lendemain de l'assassinat de trois policiers par un groupe de malfaiteurs. Il devrait être remplacé par l'actuel président de la commission parlementaire pour la sécurité nationale, Nikolaï Dobrev. M. Natchev était apparu hilare à la télévision, assistant à un concours de beauté, quelques heures après la mort des trois policiers. Son comportement avait soulevé une vague d'indignation. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE :** les guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, communistes) sont soupçonnés de l'assassinat de seize paysans dans le nord-ouest de la Colombie, ont indiqué, dimanche 5 mai, des radios à Bogota. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **UNION EUROPÉENNE : la création de zones de libre-échange** représente un danger pour l'agriculture européenne incapable de survivre à l'ouverture à la concurrence, conclut un document rédigé par la présidence italienne et qui devrait être discuté par les ministres de l'agriculture des Quinze lors de leur réunion informelle du 5 au 7 mai à Otranto, au sud de l'Italie. « *La question est* (...) *de savoir si l'Union européenne peut se permettre le luxe de sacrifier des pans entiers de son agriculture sur l'autel du libre-échange, que ce soit au niveau régional ou planétaire* (...) *La voie du libre-échange à l'échelle régionale est séduisante, mais trop risquée* », souligne le document italien. – *(AFP.)*

■ **Le président de la banque centrale allemande,** Hans Tietmeyer, a estimé, samedi 4 mai, que le débat sur un éventuel assouplissement des critères de convergence du traité de Maastricht est « *contreproductif* ». « *Ce débat ne contribue en rien à garantir une meilleure acceptation de la monnaie unique par les marchés et la population* », a-t-il déclaré. – *(AFP.)*

Un proche de Boris Eltsine se dit « favorable » au report de l'élection présidentielle en Russie

Les rumeurs se multiplient sur la recherche d'un « compromis » entre le Kremlin et les communistes

Dans un entretien à l'hebdomadaire britannique *The Observer*, publié dimanche 5 mai, Alexandre Korjakov, qui passe pour la personne la plus influente de l'entourage du président russe, a affirmé qu'il était « *favorable* » au report du scrutin présidentiel du 16 juin car la Russie a, dit-il, « *besoin de stabilité* ». Cependant, démentant ces rumeurs, le président Boris Eltsine a affirmé, lundi 6 mai, que les élections auraient lieu « *aux dates prévues* ».

MOSCOU
de notre correspondant

Un « compromis historique », une cohabitation inédite des « démocrates » et des communistes et l'annulation de la première élection présidentielle en Russie depuis la fin de l'URSS ? A l'approche du premier tour de la présidentielle du 16 juin, ce scénario, *a priori* incroyable, n'est plus à écarter forcément. Il en va de l'avenir du pays, expliquent les partisans d'un partage du pouvoir entre le président Boris Eltsine et son adversaire communiste, Guennadi Ziouganov. Il s'agit, soulignent-ils, d'éviter « *la guerre civile* ».

Officiellement, les pourparlers n'ont pas encore commencé même si le dirigeant communiste a accepté, dimanche 5 mai, d'aller discuter avec Boris Eltsine « *de la stabilité du pays* ». Officiellement, les deux candidats à la présidence répondent à un appel de treize puissants patrons de grandes banques et d'entreprises russes, tous proches du pouvoir, qui avaient demandé, fin avril, aux deux *hommes de conclure un mystérieux* « *compromis* » pour éviter « *le chemin menant à la guerre civile et à la désintégration de la Russie* ». Officiellement, personne ne parlait encore de reporter l'élection présidentielle, symbole de l'engagement démocratique de la Russie.

Pourtant, il semble bien que des marchandages peu avouables soient en cours. Alexandre Korjakov, le chef de la sécurité et homme de confiance du président, a, encore une fois, fait preuve d'une franchise désarmante. Dans un entretien publié, dimanche 5 mai, par l'hebdomadaire anglais *The Observer*, il a déclaré : « *Nombre de personnes influentes en Russie sont favorables à un report des élections. J'y suis aussi favorable parce que nous avons besoin de stabilité* ». Partisan du « compromis », le puissant général, qui parlait « *en* [son] *nom et ceux des services de sécurité* », a estimé qu'il n'était ni dans l'intérêt de Boris Eltsine (dont la réélection sera, selon lui, forcément contestée), ni dans celui de Guennadi Ziouganov (qui, d'après le général, serait vite débordé par les « *extrémistes* ») de se faire élire. « *Si l'élection a lieu, on ne pourra éviter une lutte* », a-t-il estimé. Le général Korjakov laisse entendre que, pour éviter des troubles, une annulation de l'élection ne doit pas être un acte unilatéral du pouvoir ; « *tout dépend d'où vient l'initiative* », a-t-il mystérieusement dit à l'*Observer*.

TRACTATIONS SECRÈTES

Des tractations semblent avoir commencé en secret depuis quelque temps. Avant même la publication du vague appel des treize *hommes d'affaires, théoriquement* « ennemis » des communistes, un proche de Guennadi Ziouganov connaissait étrangement le contenu précis de cette initiative. Il l'expliquait crûment au *Monde*, sous le couvert de l'anonymat : « *Eltsine a des tanks, des prisons, mais pas de soutien populaire. Ziouganov a un soutien populaire mais ni tanks, ni prisons. Il y a donc une tendance au compromis pour éviter une catastrophe* ». Selon ce proche du leader communiste, le « compromis » serait le suivant : « *Avant les élections, la Constitution serait modifiée pour donner plus de pouvoir au Parlement* [à majorité communiste] *et au premier ministre. Ce poste reviendrait à Guennadi Ziouganov. Parallèlement, les pouvoirs du président seraient diminués. Eltsine resterait au Kremlin. Et les élections n'auraient pas lieu* ».

« CONSULTATIONS »

Quoi qu'il en soit, à peine l'appel des treize publié, les deux parties se sont senties obligées de répondre rapidement à ces « *citoyens responsables* » (selon le Kremlin), à ces entrepreneurs « *alarmés par le sort de notre patrie* » (selon M. Ziouganov). Le candidat communiste est allé rencontrer les hommes d'affaires proches du pouvoir pour « *comprendre ce qu'ils veulent concrètement* ». A la sortie, M. Ziouganov n'a pas fait de commentaire. Pourtant, les hommes d'affaires proposent bizarrement la même option que celle exposée au *Monde* par le proche de Ziouganov : un report des élections, approuvé par le Parlement, après un changement constitutionnel qui donnerait le pouvoir exécutif au leader communiste.

Peu après, le candidat communiste a publié une lettre dans laquelle il a demandé, pour éviter la « *destruction de la société* » : « *Premièrement, qu'un amendement à la Constitution soit adopté pour réduire les trop grands pouvoirs du président. Deuxièmement, que les pouvoirs du Parlement soient accrus, qu'il ait le droit de nommer le gouvernement, que les pouvoirs du premier ministre soient augmentés* ». Dans son « *troisièmement* », le leader communistre demande la tenue d'élections locales qui risquent de lui être favorables, « *après l'élection présidentielle* » de juin. Car Ziouganov n'a pas encore lâché, en public en tout cas, la carte de la présidentielle, son seul atout *dans la négociation du* « *compromis* ». Cependant, dans un entretien accordé, dimanche 5 mai, à la télévision russe *NTV*, le candidat communiste, a peut-être commencé à préparer ce terrain. « *D'un côté*, a-t-il déclaré, *nous sommes pour le droit des citoyens à exercer leur droit d'électeurs. De l'autre, nous sommes pour qu'il y ait des garanties pour la stabilité du pays* ».

Au Kremlin, Boris Eltsine a entamé des « *consultations politiques* » avec « *tous les candidats* » à la présidence. Le président russe a d'abord reçu le général Lebed, puis, dimanche 5 mai, le démocrate d'opposition, Grigori Iavlinski. Le président devrait bientôt naturellement recevoir son ex-collègue du Parti communiste soviétique, M. Ziouganov. Si elle se heurte à de sérieuses difficultés dans chaque camp, la négociation d'un spectaculaire « *compromis historique* » n'est pas une hypothèse totalement farfelue à l'approche de l'échéance.

Jean-Baptiste Naudet

Le sommet de la Baltique a évité d'aborder la question de l'élargissement de l'OTAN à l'Est

VISBY (Suède)
de notre correspondant en Europe du nord

Le chancelier allemand, Helmut Kohl, a beaucoup insisté pour que la « *déclaration finale* » du premier sommet informel des chefs de gouvernement des pays riverains de la mer Baltique, qui s'est déroulé les vendredi 3 et samedi 4 mai à Visby, sur l'île suédoise de Gotland, ne soit pas seulement une liste de voeux pieux de coopération et de solidarité mais comporte quelques points concrets. « *Il est grand temps*, a-t-il dit au cours de sa conférence de presse, *de faire quelque chose contre la criminalité à l'Est, les sombres trafics de drogue et de matières nucléaires, les vols de voitures qui, en moins de vingt-quatre heures, passent d'Allemagne en Russie, etc.* » Et il a obtenu gain de cause : une commission, composée de représentants personnels des onze premiers ministres présents, a six mois pour présenter des mesures susceptibles d'enrayer ce fléau.

Dans le « *programme d'action* » qu'ils ont adopté, les chefs de gouvernement se déclarent, par ailleurs, déterminés à soutenir la Pologne et les trois Républiques baltes dans leur préparation à l'adhésion à l'Union européenne (UE) et souhaitent que les accords de coopération entre la Russie et l'UE entrent en vigueur « *le plus rapidement possible* ». Dans le domaine commercial, ils veulent encourager la création d'une zone de libre-échange entre l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, ainsi qu'entre les Baltes et la Pologne.

DIALOGUE RENOUÉ

Les entretiens bilatéraux, qui se sont déroulés en marge de la conférence de Visby, ont permis, semble-t-il, de renouer le dialogue entre la Russie et les Baltes, à commencer par l'Estonie. Le premier ministre estonien, Tiit Vahi, s'est déclaré « *satisfait* » de sa rencontre avec son homologue russe, Viktor Tchernomyrdine.

« *Nous avons discuté amicalement de nos problèmes*, a-t-il dit, *en particulier de notre conflit frontalier et de notre commerce bilatéral qui pourrait être plus important. Nous avons décidé de nous revoir,* (...) *mais l'amélioration de nos relations dépend de l'issue de l'élection présidentielle en Russie et de l'avenir des réformes dans ce pays.* » Les deux premiers ministres n'ont pas évoqué, apparemment, la question de l'élargissement de l'OTAN aux Pays baltes. « *Ce n'est pas le moment le mieux choisi pour en parler*, estimait d'ailleurs Helmut Kohl, *alors que des élections vont se dérouler en Russie et aux Etats-Unis. Il faut faire preuve de patience, mais le gouvernement de Moscou doit quand même comprendre qu'il n'a pas de droit de veto sur les choix de l'Alliance.* » Viktor Tchernomyrdine a tenu, non sans humour, à rappeler la position de la Russie sur l'éventuelle adhésion des Baltes à l'OTAN : « *Je ne vois pas en quoi ce serait une bonne chose. Si l'OTAN était une organisation caritative, il n'y aurait pas de problème. Mais ce n'est pas le cas...* »

Alain Debove

Lire aussi page 18

SOCIAL La conférence sur la famille, promise par Alain Juppé lors du sommet social du 21 décembre 1995, s'est réunie à l'hôtel Matignon, sous la présidence du premier ministre, lundi 6 mai. Des groupes de travail devraient faire un bilan de la politique familiale et proposer des réformes au gouvernement. ● LES ASSOCIATIONS familiales, qui avaient jugé favorablement les propos de campagne de Jacques Chirac sur la préservation du caractère spécifique des aides à la famille et sur le refus d'intégrer ces prestations au revenu imposable, critiquent sévèrement ce qui leur apparaît comme un revirement. ● LA DÉFENSE de la famille, thème traditionnel des programmes politiques de la droite au XIX[e] siècle, était devenue commune à la gauche et à la droite dans les années 30. Elle revient au premier plan, dans un contexte d'insécurité économique et sociale.

Alain Juppé veut toujours adapter les allocations familiales au revenu

Le premier ministre a réuni, lundi 6 mai, une conférence où se sont exprimés associations, partenaires sociaux et élus. Des groupes de travail vont être créés pour proposer au gouvernement les bases d'une réforme de la politique familiale

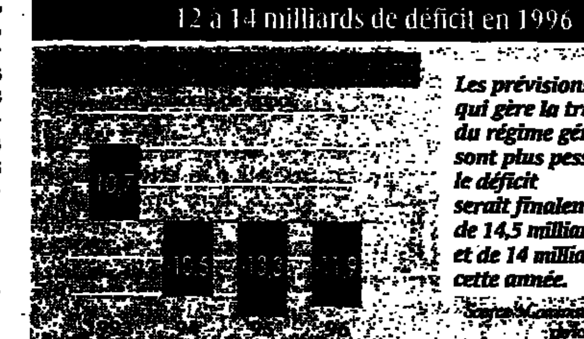
LA CONFÉRENCE nationale de la famille, réunie par Alain Juppé à l'hôtel Matignon lundi 6 mai, est destinée, dans son esprit, à lancer une réflexion approfondie sur *l'avenir de la politique familiale*. Le premier ministre avait annoncé cette réunion au cours du sommet social du 21 décembre 1995, qui avait marqué la fin de plus de trois semaines de grèves et de manifestations contre le plan de réforme de la Sécurité sociale. Deux autres réunions autour de M. Juppé seront organisées dans les semaines à venir : l'une sur l'insertion des jeunes, courant juin ; l'autre sur le temps de travail, courant juillet.

Le chef du gouvernement a volontairement donné une certaine solennité à ce sommet sur la famille en conviant, sous les lambris dorés de la « salle du conseil » de l'Hôtel de Matignon, pas moins de onze ministres (affaires sociales, finances, éducation, logement, etc.), *les élus régionaux* et départementaux, les présidents des commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat, le patronat, les syndicats, les associations de parents d'élèves et, surtout, une très forte délégation du mouvement familial.

DÉFICIT DE CONFIANCE

M. Juppé a tenu compte, aussi, dans ses invitations, des profondes évolutions des structures familiales en souhaitant la présence de la Fédération des familles monoparentales (1,2 million en 1990) et de mouvements féminins.

Le premier ministre a un lourd déficit de confiance à combler sur le dossier de la famille. Selon un sondage CSA pour *Le Parisien* (1 000 personnes interrogées du 17 au 19 avril), publié lundi, 58 % des Français lui font peu ou pas confiance pour mener une politique familiale. Les deux tiers d'entre eux (67 %) sont hostiles à une fiscalisation des allocations, mais favorables à leur modulation en fonction des revenus.



Les prévisions de l'Acoss, qui gère la trésorerie du régime général, sont plus pessimistes : le déficit serait finalement de 14,5 milliards en 1995 et de 14 milliards cette année.

Source : Commission des comptes de la Sécurité sociale

Dans sa lettre d'invitation, M. Juppé avait prévenu que cette conférence ne se limiterait pas au débat qui a agité les milieux familiaux depuis l'automne 1995, mais serait *« l'occasion d'un débat approfondi sur l'ensemble des dossiers familiaux, et sur les préoccupations et les priorités à s'assigner collectivement, pour donner forme à une politique familiale globale »*. A la veille du sommet, on soulignait, à Matignon, qu'il n'avait pas pour but de distribuer des largesses, mais de dresser un bilan des politiques suivies depuis plusieurs décennies, à un moment où la famille et son environnement économique et social connaissent de profondes mutations : baisse de la natalité, progression du divorce et de l'union libre, multiplication des familles monoparentales ou recomposées, développement du travail des femmes, poussée de l'exclusion sociale.

« SANS TABOU NI A PRIORI »

Il est vrai que la situation des finances publiques interdit de telles largesses. La Caisse nationale des allocations familiales, qui avait toujours dégagé des excédents, devrait accuser un déficit de 12 à 14 milliards en 1996, mais, face à un mouvement familial marqué à droite et très déçu des premiers pas du gouvernement, M. Juppé ne pouvait pas laisser ce dossier en jachère. Il a d'ailleurs un solide argument pour cela : la politique en faveur des familles n'a jamais fait l'objet d'une grande réflexion de fonds, encore moins d'un débat public comparable à ceux qui ont préludé à la réforme du système de retraite et, dans une moindre mesure, du système de santé.

Le premier ministre a donc décidé d'ouvrir ce dossier *« sans tabou ni* a priori ». La conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale, avec tout ce que cela suppose en matière de modification des rythme sociaux (école, travail) et de développement de services (crèches, gardes), est au cœur de la réflexion gouvernementale. M. Juppé entend également dresser un bilan sans complaisance d'un système redistributif qui ne joue plus son rôle dans une société où la précarité est de lot commun de foyers de plus en plus nombreux. *« Est-il normal, légitime, juste d'aider exactement toutes les familles, quel que soit leur niveau de revenus ? »*, continue-t-il de s'interroger.

L'élaboration de ce bilan et la définition de pistes de réformes devraient revenir à quatre ou cinq groupes de travail, dont la création a été préconisée par Hélène Gisserot, procureur général près la Cour des comptes, dans le rapport préparatoire à la conférence qu'elle a remis au gouvernement. Ils devront répondre à quelques questions essentielles dans les mois à venir, afin d'alimenter les débats d'une nouvelle conférence, qui pourrait se tenir début 1997.

Les « allocs » doivent-elles être réservées aux ménages modestes ou bien fiscalisées ? Comment adapter les rythmes de travail et les rythmes scolaires, notamment dans le cadre d'emplois à temps partiel vraiment choisis ? Faut-il simplifier un système qui compte plus de vingt prestations, au risque de ne plus répondre à des situations de plus en plus diverses ? Dans quelles mesures peut-on améliorer la situation des jeunes de plus de vingt ans encore *à la charge de leurs parents ?* Le gouvernement n'a pas l'intention de prendre de décisions, particulièrement sur le régime fiscal des allocations, tant que ces groupes de travail n'auront pas remis leurs conclusions.

En moins d'un an, le discours du gouvernement s'est sensiblement infléchi. La forte baisse de la natalité s'y est fait moins claironnant, les préoccupations sociales plus insistantes. On est plus proche d'une analyse « à la suédoise », plus pragmatique qu'idéologique, que de celle du mouvement « populationniste » sur le péril démographique. Cette conférence n'échappera pourtant pas à la critique de ceux qui y voient le cache-misère d'un pouvoir tout à sa politique *« draconienne »* de baisse des déficits publics. Ce à quoi le premier ministre répond qu'il n'entend pas faire des réformes *« à crédit »*.

Jean-Michel Bezat

La prestation d'autonomie en suspens

Les familles et les personnes âgées risquent de faire les frais de la politique de réduction des dépenses publiques en 1996 et 1997. La majoration de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS), qui avait été portée de 410 francs à 1 500 francs en 1994 et 1995, ne serait pas reconduite en 1996, indiquent certains responsables gouvernementaux. L'économie réalisée serait de 6,5 milliards de francs. Cette allocation est versée aux parents ayant des revenus mensuels compris entre 11 400 francs, avec un enfant, et 16 650 francs avec trois enfants.

La création de la prestation d'autonomie en faveur des personnes âgées dépendantes, promise par Alain Juppé, risque d'être encore différée. Le gouvernement, selon une source proche, cherche un complément de financement, qui s'ajouterait à l'allocation compensatrice existante et aux aides des caisses de Sécurité sociale. S'il ne le trouve pas, il exclut de faire la réforme « à crédit ».

Les associations expriment une amère désillusion

IL EN EST des relations que le gouvernement entretient avec les associations familiales comme de celles qu'il maintient, vaille que vaille, avec le corps médical : d'abord marquées par la confiance et nourries par l'espoir d'une politique généreuse, elles se sont dégradées à mesure que la gestion des contraintes financières prenait le pas sur les promesses électorales. Un an après l'élection de Jacques Chirac, c'est la désillusion qui domine. *« Un président de la République élu sur un programme dans lequel la revalorisation de la politique familiale tenait une place importante apporte son appui à un premier ministre qui tire à boulets rouges sur la politique familiale »*, résume Jacques Bichot, président de la fédération Familles de France.

Tout, dans la politique conduite depuis mai 1995, suscite les critiques des associations regroupées au sein de l'Unaf (Union nationale des associations familiales) : le non-respect de l'engagement du candidat de mener une grande politique familiale ; le gel des prestations en 1996 ; l'indexation des plafonds de ressources sur les prix, et non plus sur les salaires, qui va pénaliser les ménages ; la mise sous conditions de ressources de l'allocation pour jeune enfant (955 francs par mois) ; la soumission des familles au RDS (0,5 % sur tous les revenus)... Sans oublier le projet de soumettre les allocations à l'impôt sur le revenu.

Familles de France a calculé que les mesures d'urgence du plan Juppé coûteront 22 milliards de francs, en 1996 et 1997, aux familles qui, si l'on ajoute le RDS, sont *« les plus fortes contributrices à l'effort de redressement de la Sécurité sociale »*. Or, cette cure d'austérité s'est ajoutée, selon *l'Unaf, à une perte continue du pouvoir d'achat* des prestations. La CFTC, qui a fait de la famille l'un de ses principaux sujets de revendications (*Le Monde* daté 5-6 mai), estime que cette perte a été de 25 % en vingt ans.

« ÉGALITARISME DÉVOYÉ »

Ces baisses, décidées par les gouvernements successifs, sont d'autant plus contestables, selon les associations, que les prestations sont un outil de soutien à la consommation. *« La cohérence de ces décisions avec celles qui visent à relancer la consommation ("juppette" pour l'automobile, déblocage des différentes formules d'épargne longue, etc.) laisse à désirer,* assure M. Bichot, *puisque les prestations familiales sont les revenus les plus directement et intégralement dépensés. »*

Plus fondamentalement, c'est bien une réorientation profonde de la politique familiale que craignent les associations. De familiale, elle deviendrait sociale, privilégiant une redistribution « verticale » entre ménages plus ou moins aisés, déjà présente dans le système (50 % des prestations sont versées sous condition de ressources), au détriment d'une redistribution « horizontale » entre ménages ayant plus ou moins d'enfants. Or, la compensation du coût de l'enfant par la société doit rester, selon l'Unaf, l'objectif premier de toute politique familiale. Celle-ci, résume M. Bichot, *« n'a pas la même fonction que la politique sociale, dont l'objet n'est pas d'organiser l'échange entre les générations, mais l'aide aux plus démunis »*.

Les associations rappellent l'analyse que le RPR faisait à la veille des élections législatives de 1986. Il dénonçait alors, dans un document supervisé par M. Juppé, un *« égalitarisme dévoyé »*, qui *« conduit à subordonner l'octroi de la plupart des allocations nouvelles au non-dépassement d'un certain plafond de ressources »*. Quelques mois avant son élection, M. Chirac abondait dans le sens des associations : *« Ne confondons pas politique familiale et politique sociale et n'assimilons pas prestations familiales et fiscalité ! »*, les rassurait-il.

Les forums régionaux de la protection sociale, en septembre 1995, où le gouvernement avait lancé l'idée de fiscaliser les allocations ou de les soumettre à des conditions de ressources – un projet défendu par Lionel Jospin –, avaient déjà rompu le charme que M. Chirac avait jeté au mouvement familial.

J.-M. B.

Jean-François Sirinelli, professeur à l'université Lille-II

« Un refuge dans un monde perçu comme dangereux »

« Etes-vous surpris de voir le thème de la famille resurgir ?

– Non, pour trois raisons au moins. La première est banale : la *famille étant un microcosme* de base dans toutes les sociétés humaines, un débat à son propos est, par essence, récurrent.

» La deuxième est que ce microcosme est, là encore par essence, un lieu d'enracinement, de transmission et d'éducation ; un lieu où se forgent les identités, où s'opère l'héritage des croyances et s'effectue l'apprentissage du monde. On conviendra, à partir d'une telle caractérisation de la structure familiale, que celle-ci est une caisse de résonance *de tous les soubresauts* historiques.

» D'autant – et c'est la troisième raison – que cette caisse de résonance a amplifié la plupart des grands débats qui ont jalonné notre histoire nationale depuis deux siècles : question de la place de l'autorité et du pouvoir dans une société française profondément transformée depuis la Révolution française et, donc, en toile de fond, question des hiérarchies sociales ; hantise de la dénatalité depuis la fin du XIX[e] siècle ; évolution fulgurante de la société au cœur des Trentes Glorieuses ; depuis peu, question de l'identité nationale.

– Quelles ont été les idées-forces des politiques familiales au cours de ce siècle ?

– La dénatalité, jusqu'à la reprise démographique du *baby boom*, a placé la famille au cœur du débat. Il y a, du reste, une singulière homogénéité dans les revendications des différentes organisations en faveur de la famille, qui puisent alors à droite aussi bien qu'à gauche. La dénatalité accrue, dans les années 30, puis le danger de guerre accélèrent le mouvement, qui débouche, *en 1939, sur le code* de la famille, puis sur les mesures du régime de Vichy, enfin sur les ordonnances de 1945-1946.

» Dans les années 60, l'évolution de la société et le combat féministe font que le débat va focaliser sur les questions de la contraception et de l'avortement. A la même époque, la dimension libertaire de mai 1968 semble réactiver la contestation de la famille, présentée comme paravent de l'ordre bourgeois. Avec la crise des années 80 et 90 et l'apparition progressive du thème de l'identité nationale, les débats sur la famille vont revêtir, au moins à l'extrême droite, une autre dimension : « oui » à la famille, mais la famille de souche française seulement.

– Qu'est-ce qui fait que la famille est un thème constant de la droite, qui promet en permanence une « grande politique familiale » ?

– Tout le premier demi-siècle est *marqué, au contraire, par une disparition* du clivage droite-gauche dans le domaine familial. Les grandes familles politiques, au temps de la dénatalité, ont appelé *de leurs vœux*, puis soutenu une politique de la famille. Dans les années 60, si le bouillonnement contestataire et l'évolution rapide de la société sont plutôt aiguillonnés par la gauche, c'est à l'époque du général de Gaulle que la contraception est autorisée, et c'est avec Valéry Giscard d'Estaing que les lois sur l'avortement et sur l'élargissement des possibilités de divorce sont votées.

» *Cependant*, les débats de 1974, au moment du vote de la loi Veil, avaient déjà révélé le « rejet » de la faille. Une partie des parlementaires de droite et du centre avaient refusé leur soutien, et l'argumentaire était révélateur : au thème de la dénatalité, réactivé par la baisse de la fécondité au milieu des années 60, vient s'ajouter une crainte des dérives possibles d'une société jugée trop permissive.

– N'y a-t-il pas décalage entre les politiques gouvernementales de la *droite* et la sociologie de son électorat ?

– Probablement y a-t-il là une des clés de la réactivation de la question de la famille dans le débat politique. Une partie de l'électorat de droite ne s'est pas réellement reconnue dans l'*aggiornamento* des *droites en ce domaine. La politique* libérale mettait le législateur en phase avec l'évolution de la société, mais celle-ci, malgré le premier choc pétrolier intervenu quelques *mois plus tôt, était* encore portée par une prospérité conquérante et avait comme ligne d'horizon le progrès et la fameuse « décrispation », chère à M. Giscard d'Estaing.

» C'est, en fait, une crispation historique de plus en plus marquée qui a suivi et, dans un monde désormais perçu comme dangereux et sans ligne d'horizon pour indiquer le cap, la famille, au moment même où, statistiquement, elle devient moins cohérente qu'auparavant, apparaît comme un refuge, y compris, économiquement, à travers les solidarités intergénérationnelles. »

Propos recueillis par Christiane Chombeau

Le gouvernement veut réduire la dépense publique « significativement et durablement »

M. Juppé a adressé au Parlement un rapport d'orientation budgétaire

Le gouvernement a transmis au Parlement, lundi 6 mai, son rapport d'orientation budgétaire, avant le débat prévu les 14 et 15 mai à l'Assemblée nationale. Préconisant une simple reconduction des dépenses en francs courants, sans tenir compte de la hausse des prix, autrement dit une diminution en volume, ce document préconise de sévères économies, notamment sur les crédits de la fonction publique et des aides à l'emploi.

EN PRÉVISION du débat d'orientation budgétaire qui devrait avoir lieu à l'Assemblée nationale les 14 et 15 mai, Jean Arthuis, ministre de l'économie, et Alain Lamassoure, ministre délégué au budget, ont remis aux commissions du Parlement, lundi 6 mai, au nom du premier ministre, Alain Juppé, un rapport sur l'évolution de l'économie nationale et des finances publiques. Ce document fixe une orientation qui, si elle était mise en œuvre, bouleverserait les grandes priorités de la politique budgétaire. Le cap est en effet clairement annoncé : au cours des prochaines années, la France doit dépenser moins, beaucoup moins...

Le rapport part d'un constat : la France vit à crédit. La preuve, c'est que la charge de la dette ne cesse de s'alourdir : de 157 milliards de francs en 1992, elle est évaluée à 226 milliards de francs en 1996. Le rapport fixe donc une première ligne de conduite pour la politique budgétaire : *« Pour s'affranchir de cet effet "boule de neige" de le dette, il sera nécessaire, dans un premier temps, de réduire le déficit à un niveau permettant de stabiliser l'encours de la dette de l'Etat par rapport au PIB, puis, dans un second temps, de viser l'équilibre budgétaire. »*

DEUX POSTES EN CAUSE

Le rapport gouvernemental désigne les causes de cette dérive budgétaire. *« La difficulté de la remise en question de la dépense,* souligne le document, *s'explique avant tout par la grande rigidité des charges de l'Etat. Cette rigidité est souvent le fait d'indexations automatiques, de mécanismes statutaires (avancements dans la fonction publique) ou d'engagements pluriannuels, dont le poids relatif devient écrasant en période d'inflation réduite. Elle se traduit par la croissance automatique, d'une année sur l'autre, de nombreux postes de dépense. »*

Pour le gouvernement, les postes en cause sont au nombre de deux. Il y a, d'abord, les dépenses de personnel, qui devraient atteindre 566,7 milliards de francs en 1996. Il y a, ensuite, les dépenses d'intervention, qui, cette même année, devraient s'élever à 447,9 milliards de francs. Le rapport ajoute : *« Avec la charge de la dette, ces deux postes de dépenses (...) représentent au total, en 1995, 80 % des charges nettes totales du budget général. Ce n'est donc qu'en acceptant des économies sur ces postes qu'il sera possible de confirmer un redressement qui a déjà fait sentir ses effets sur les autres secteurs de la dépense publique. »*

Le rapport déduit de cette remarque : *« Le redressement des comptes de l'Etat passe prioritairement par une action forte sur les dépenses. »* Alors que le gouvernement a relevé les impôts de près de 120 milliards de francs pour 1996, il ne craint pas d'avancer cet argument : *« L'analyse des stratégies d'assainissement menées par nos principaux partenaires de l'OCDE montre que les politiques budgétaires réussies se distinguent par une réduction des dépenses, alors que les échecs sont le fait de politiques plus axées sur une augmentations des impôts. »* Le cap à suivre, continue le document, est donc de *« réduire significativement et durablement le poids de la dépense publique dans notre pays »*. La dépense publique, en France, est égale à 54,6 % du PIB, contre 49,8 % en Allemagne ou 42,8 % au Royaume-Uni.

SÉVÈRES ÉCONOMIES

L'étude estime : *« Les charges de personnel doivent être maîtrisées. »* Elle relève que l'ensemble des ministères civils est passé de 1 604 100 emplois budgétaires, en 1988, à 1 676 400 en 1996, *« soit un accroissement de 72 300 emplois budgétaires en huit ans »*. Le rapport ajoute : *« Cette maîtrise de la dépense, pour n'être pas seulement conjoncturelle et pour avoir un impact durable, doit s'appuyer en très large partie sur des réformes de structure* (...). *Il s'agit de dépenser moins tout en dépensant mieux. »*

Dans le cas des crédits d'intervention, le rapport s'inquiète que les crédits en faveur de l'emploi (133 milliards de francs en 1995) aient pu continuer d'augmenter *« alors que le chômage a diminué en 1994 »*. Pour les aides au logement (52,7 milliards de francs en 1996), il déplore *« une forte augmentation »* des crédits *« depuis 1992, alors que le nombre de nouveaux ménages se réduit chaque année »*.

Le gouvernement retient donc l'hypothèse d'une *« stabilisation des charges en francs courants »*. Autrement dit, pour les prochaines années, les dépenses stagneraient en valeur et, donc, baisseraient en volume. Quelles seront les conséquences de ce choix ? Le rapport ne le dit pas. Alors que toute l'étude tend à démonter qu'il faudra faire de très sévères économies sur les postes de la fonction publique et sur les dépenses d'interventions (aides à l'emploi et au logement, notamment), les experts gouvernementaux n'avancent aucune proposition concrète.

Ils préfèrent, *« à titre de simple illustration »*, raisonner par l'absurde en donnant quelques exemples des efforts que pourrait impliquer cette stabilité souhaitée des dépenses en francs courants. *« Si les charges de personnel évoluaient en 1997 comme elles l'ont fait en moyenne les cinq dernières années (plus 4 %),* écrivent-ils, *l'ensemble des autres dépenses devrait diminuer de 5,4 %, soit une réduction de 41 milliards de francs ; si les dépenses d'interventions évoluaient en 1997 comme en moyenne les cinq dernières années (plus 4,5 %), l'ensemble des autres dépenses devraient être réduites de 4,4 %, soit une diminution de 39 milliards de francs ; si l'ensemble des dépenses de personnel et d'intervention évoluaient comme en moyenne les cinq dernières années, l'ajustement sur les autres dépenses seraient de moins 20 %, représentant un montant d'économies de 61 milliards de francs, portant sur un cinquième du budget de l'Etat. »*

Comme aucune de ces pistes n'est envisagée, reste donc une seule question : de combien le gouvernement veut-il réduire les crédits de la fonction publique et les crédits d'intervention ? L'étrangeté de ce rapport est qu'il n'a pas de conclusion. Les parlementaires seront priés de la lire entre les lignes. Selon le mot récent du chef de l'Etat, les efforts d'économie seront *« draconiens »*.

L. M.

COMMENTAIRE

CHANGEMENT DE CAP

Le rapport d'orientation budgétaire que le gouvernement vient de transmettre au Parlement sera-t-il réellement mis en œuvre ? L'histoire budgétaire récente prouve que tous les gouvernements, de gauche comme de droite, se sont montrés plus rigoureux en paroles qu'en actes. Alain Juppé le sait bien qui, tout en se disant économe des deniers publics, a accepté que les crédits de la loi de finances pour 1996 soient en progression de 3,9 % par rapport à la loi de finances initiale pour 1995.

Pourtant, ce document risque de faire des vagues, car il propose une réorientation complète de la politique budgétaire. La rupture est nette, évidemment, avec le cap choisi par les socialistes, dont Michel Rocard, partisan d'une *« réhabilitation »* de la dépense publique ; mais elle est tout aussi sensible avec les priorités d'Edouard Balladur. L'ancien premier ministre recommandait *que la dépense publique* n'augmente pas plus vite que les prix. Son successeur, lui, veut qu'elle diminue en volume du *même* montant. Alors que les recettes fiscales rentrent médiocrement dans les caisses de l'Etat, ce choix est celui d'une rigueur renforcée.

Au fil des ans, la doctrine budgétaire a donc changé. Après le « plus d'Etat », puis le « mieux d'Etat », on en vient aujourd'hui au « moins d'Etat ». Mais dans quels domaines ? Celui de la justice ? De la police ? De l'éducation ? De la recherche ?... Le rapport n'en souffle mot. C'est sur ce point que vont porter les controverses.

Laurent Mauduit

Le RPR a fêté l'an I du « premier septennat » de M. Chirac

Patrick Stefanini devrait être nommé secrétaire général adjoint du mouvement néogaulliste

LE RPR AIME les images. Comme celle, furtive, des deux anciens porte-parole des candidats de droite à l'élection présidentielle, François Baroin et Nicolas Sarkozy, devisant gaiement dans la grande salle du Palais des congrès à Paris. Celle d'un Philippe Séguin, montant comme un pénitent le plan incliné qui conduit à la tribune. Ou encore celle d'un Charles Pasqua définitivement réhabilité et trônant au premier rang d'un parterre de ministres.

La convention nationale des cadres et des élus du RPR, dimanche 5 mai, était destinée à célébrer, avec deux jours d'avance, le premier anniversaire de l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République. Hormis le bouquet final des images rappelant la liesse printanière de 1995, ce rassemblement de quelque quatre mille personnes a été surtout l'occasion, pour Alain Juppé, de justifier, dans un *« bilan d'étape »*, son action à la tête du gouvernement et de se poser, une nouvelle fois, en patron durable du mouvement néogaulliste. A son arrivée, le premier ministre a ainsi été salué par ces mots du secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel : *« Quoi qu'on ait dit de lui, quoi qu'on lui ait fait, il a tenu. Il a montré, comme Jacques Chirac un an auparavant, que ce qui fait les gaullistes, ce ne sont ni les modes, ni les sondages, ce sont les convictions. Merci, Alain Juppé, de nous avoir donné cette leçon de gaullisme ! »*

HOMMAGE À M. BALLADUR

De son côté, M. Juppé n'a pas manqué de donner des gages de bonne volonté. En l'absence de M. Balladur qui, avant de boucler ses valises pour la Chine, avait préféré répondre à une invitation de l'évêque de Chartres, le premier ministre a clairement rendu hommage à son prédécesseur. Lui qui, peu après son arrivée à l'hôtel Matignon, avait jugé *« calamiteux »* l'état des finances publiques, il assure désormais : *« Notre bilan sera un bilan de législature. De 1993 à 1995, beaucoup a été fait sous l'impulsion d'Edouard Balladur et de ses ministres. » « C'est unie que la majorité ira, en 1998, à la bataille législative : unie autour de son bilan qui sera celui des gouvernements qui se sont succédé depuis 1993, unie autour de son projet, unie aussi, je le souhaite, dans le choix des hommes et des femmes qui devront, dans chaque circonscription, défendre et illustrer ce bilan et ce projet »*, a encore affirmé M. Juppé. Après M. Mancel, le président du RPR a consacré une nouvelle formule : le projet de l'actuelle majorité pour la prochaine législature sera celui de la deuxième partie du *« premier septennat »* de Jacques Chirac. M. Juppé estime en avoir *« jeté les fondations »*. Dans la perspective des élections de 1998, a-t-il expliqué, *« il s'agit de convaincre nos compatriotes qu'ils ont fait une bonne partie du chemin, qu'ils ont consenti depuis 1995 des efforts importants, que le moment approche où ils pourront en récolter les fruits, et que l'erreur fatale serait de perdre courage et de dévier de cette route »*.

En attendant, non sans impatience, la remise en ordre de la maison UDF, les responsables du RPR hésitent encore sur la conduite à tenir pour élaborer ce projet, mais une chose est sûre : M. Juppé veut aller vite en besogne. Michel Hannoun, député de l'Isère, proche de M. Séguin, a été chargé de réfléchir à l'aspect « sociétal » du projet. Et, comme si le RPR ne devait compter que sur ses propres forces, le mouvement est appelé à *« redoubler d'efforts pour expliquer sans relâche »* la politique suivie.

C'est dans cet esprit qu'est lancée la campagne d'adhésions, baptisée « 1 + 1 » (*Le Monde* du 4 mai). Sur la proposition de Pierre Bédier, *délégué général aux fédérations et* député des Yvelines, des *« contrats d'objectif »* ont été passés entre la direction nationale et les fédérations départementales. Celles-ci devraient être dotées d'une allocation forfaitaire de 50 000 francs et elles garderont intégralement pour elles-mêmes, si les objectifs sont tenus, le produit de toute nouvelle adhésion.

Enfin, dans les prochains jours, la direction du RPR devrait être renforcée avec la nomination attendue de Patrick Stéfanini, directeur adjoint du cabinet du premier ministre, au poste de secrétaire général adjoint.

Jean-Louis Saux

Mme Laguiller pourrait appeler à voter pour des communistes

« INVITÉE-SURPRISE » de l'émission « Témoins », associant France 3-Ile-de-France et *Le Monde*, samedi 4 mai, Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière (trotskiste), qui rencontrait pour la première fois Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste français, s'est dite prête à *« s'engager »* au côté du PCF sur un *« programme clair et précis de défense des intérêts des travailleurs »*. L'ancienne candidate à l'élection présidentielle, qui refuse de *« cautionner »* la *« nouvelle union »* avec l'ensemble des forces de gauche invoquée par M. Hue, a indiqué que, si le PCF défendait *« l'interdiction de licenciement dans les entreprises qui font des bénéfices, l'augmentation des salaires, la réduction du temps de travail, la hausse de la tranche supérieure d'imposition et l'exonération de CSG et de RDS pour les bas salaires »*, *« Arlette Laguiller et Lutte ouvrière* [seraient] *prêtes à faire campagne et à appeler à voter pour des candidats du PC en 1998 »*.

DÉPÊCHES

■ **GAUCHE SOCIALISTE : Julien Dray, député (PS) de l'Essonne** et l'un des animateurs de la Gauche socialiste, a estimé, dimanche 5 mai, qu'*« il y a un courant de droite qui retrouve un discours républicain sur lequel il y a aujourd'hui des rencontres possibles »*. M. Dray, qui s'exprimait sur Radio J, a souligné que *« c'est une question que la gauche devra se poser dans les mois à venir »*. Evoquant les *« lignes de fracture »* au sein de la majorité, notamment sur l'immigration et le service national, M. Dray a ajouté que les socialistes *« ne peuvent pas faire comme si la droite était uniforme et comme si elle ne parlait que d'une seule voix »*.

■ **PARTI ÉCOLOGISTE : l'Alliance pour l'écologie et la démocratie (AED)**, de François Donzel, conseiller régional d'Ile-de-France, et le Parti écologiste pour le rassemblement de l'écologie sociale (Perles), d'Yves Piétrasanta, maire de Mèze (Hérault), ont tenu, samedi 4 mai, le congrès fondateur de leur formation unifiée, le Parti écologiste. Proche du Rassemblement des écologistes et des Verts, de Dominique Voynet, cette nouvelle formation est favorable à *« une force politique écologiste et autonome »* et se veut *« à gauche par* [ses] *valeurs »*.

■ **ÉLECTIONS RUSSES : Robert Hue, secétaire national du PCF**, a indiqué, samedi 4 mai, au cours de l'émission « Témoins » de France 3-Ile-de-France et du *Monde*, que son parti *« ne soutiendra pas »* le candidat communiste à l'élection présidentielle russe, Guennadi Ziouganov, en juin. *« Le parti n'a pas à s'inscrire à nouveau dans un soutien à tel ou tel modèle »*, a indiqué M. Hue, tout en s'insurgeant contre *« le soutien insolent des Occidentaux à Boris Eltsine »* et aux *« milliards de francs français qui vont à la répression en Tchétchénie »*.

■ **EXTRÉMISME : le vingtième colloque du Club de l'Horloge**, dirigé par Henri de Lesquen, qui avait pour thème « L'impuissance du politique est-elle irrémédiable ? », aura montré, tant par les questions de l'assistance que par les interventions de certains protagonistes, un glissement de ce club de pensée vers une droite extrême où le Front national n'aurait pas de mal à retrouver ses petits. Les quelque deux cents personnes réunies samedi 4 mai, à Paris, ont fortement applaudi des discours sur l'immigration, désignée comme source de tous les maux, et sur le laxisme des gouvernements en matière de sécurité.

■ **TGV-EST : le Conseil d'Etat a émis, vendredi 3 mai**, un avis favorable à la déclaration d'utilité publique (DUP), concernant le projet de TGV-Est européen entre Paris et Strasbourg. Le décret instituant la DUP doit être signé par le premier ministre avant le 16 mai, soit dix-huit mois après la clôture de l'enquête d'utilité publique, faute de quoi la procédure devrait être recommencée. La DUP signifie le feu vert aux expropriations et aux mesures de contrainte pour l'acquisition de terrains privés sur le tracé. *Elle permet aussi les* remembrements, compliqués en Alsace par les plantations de houblon, utilisé dans la fabrication de la bière, qui mettent quatre ans *pour atteindre leur plein rendement.*

■ **SOCIAL : la CFDT a lancé *« une campagne sur les risques professionnels dans les PME »*,** à l'occasion de la première Journée internationale pour la sécurité au travail, organisée par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL). La CFDT entend orienter son action sur les risques liés *« à l'utilisation de l'amiante ou encore à des maladies liées à des gestes répétitifs (auxquels par exemple sont soumis deux salariés sur trois de l'habillement, du cuir et du textile), sans oublier les manutentions, les chutes de plain-pied et de hauteur, qui sont en forte recrudescence »*.

Cantonales : Le PS emporte le canton de Rouen-7

SEINE-MARITIME

Canton de Rouen-7 (2e tour).

I., 8 136 ; V., 2 840 ; A., 65,09 % ; E., 2 691.

Michel Bérégovoy, PS, adj.m. de Rouen, 1 538 (57,15 %)...ÉLU

Pierre du Mazaubrun, UDF-FD, 1 153 (42,84 %).

[M. Bérégovoy, ancien député et frère de l'ancien premier ministre, Pierre Bérégovoy, redonne au PS un canton qu'il avait perdu lors de son redécoupage en 1982. La gauche rouennaise retrouve également un siège au conseil général puisque, depuis 1985, les sept cantons de Rouen étaient détenus par des proches de Jean Lecanuet. M. Bérégovoy dépasse de deux points le total des suffrages réunis au premier tour par les candidats se réclamant de la majorité municipale, dirigée par le socialiste Yvon Robert. La consigne du Front national de ne rien faire pour *« sauver »* le candidat de la majorité, Pierre du Mazaubrun (UDF-FD), a été en partie suivie. L'élection de M. Bérégovoy, qui remplace Jeannine Bonvoisin (UDF-FD), décédée, ne modifie pas l'équilibre du conseil général de Seine-Maritime, présidé par Charles Revet (UDF-PR).

28 avril 1996 : I., 8 136 ; V., 2 792 ; A., 65,68 % ; E., 2 739 : Michel Bérégovoy, PS, adj.m. de Rouen, 872 (31,83 %) ; Pierre du Mazaubrun, UDF-FD, 633 (23,11 %) ; Gilles Pennelle, FN, c.r., c.m. de Rouen, 590 (21,54 %) ; Pierre Durieu, div.d., c.m. de Rouen, 240 (8,76 %) ; Dittmar Hedreul, Verts, 206 (7,52 %) ; Jean-Maurice Robert, PC, adj.m. de Rouen, 198 (7,22 %).

29 mars 1992 : I., 7 890 ; V., 4 691 ; A., 40,54 % ; E., 4 504 ; Jeannine Bonvoisin, UDF-CDS, 2 303 (51,13 %) ; Michel Bérégovoy, PS, 1 436 (31,88 %) ; Jean-Pierre Girod, Verts, 765 (16,98 %).]

Le PCF conserve son fief des Alpes-Maritimes

ALPES-MARITIMES

Canton de Contes (1er tour).

I., 10 525 ; V., 6 099 ; A., 42,05 % ; E., 6 003.

Francis Tujague, PC, m. de Contes, 3 274 (54,53 %)...ÉLU

Yves Amoroti, RPR, 1 083 (18,04 %) ; Maurice Lavagna, div., 858 (14,29 %) ; Francis Giacobi, FN, 494 (8,22 %) ; Marc Concas, PS, 217 (3,61 %) ; Liliane Petric, écol., 77 (1,28 %).

[M. Tujague succède à l'ancien maire du chef-lieu de canton, Roger Carles (PCF), décédé, dont il était le premier adjoint. Le PCF renforce sa position dans un fief traditionnel, où Roger Carles était constamment réélu depuis 1970. M. Tujague améliore le score de son prédécesseur, malgré la concurrence d'un candidat socialiste. Le candidat RPR, Yves Amoroti, et celui du Front national, Francis Giacobi, sont en net recul.

20 mars 1994 : 10 130 : V., 6 477 ; A., 36,06 % ; E., 6 208 ; Roger Carles, PC, 3 222 (51,90 %) ; Yves Amorotti, 2 229 (35,90 %) ; Francis Giacobi, FN, 757 (12,19 %).]



La création d'un nouveau FLNC accentue la confusion chez les nationalistes corses

Ses militants veulent retrouver l'« idéal » des origines

Deux mouvements nationalistes corses viennent d'expliquer leurs positions et leurs revendications, à l'occasion du vingtième anniversaire de la création du Front de libération nationale corse (FLNC). Des dissidents se réclamant de l'esprit d'origine ont recréé le FLNC, accentuant la confusion politique.

AJACCIO
de notre correspondant

Le vingtième anniversaire de la création du Front de libération nationale corse (FLNC) a donné lieu, en Corse-du-Sud, à deux conférences de presse clandestines, l'une du Canal habituel dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 mai, l'autre des *« fondateurs historiques du FLNC »*, dans la matinée du dimanche 5 mai.

Les porte-parole de chacune de ces organisations ont rappelé les revendications fondamentales du nationalisme corse, dont ils ont dénoncé les dérives. Le Canal habituel, qui ne s'était pas manifesté depuis plusieurs mois, a déclaré *« tendre la main au président de la République »* et pris l'engagement de s'autodissoudre si ses exigences étaient satisfaites (*Le Monde* daté 5-6 mai). Ses quelque vingt-cinq militants portaient cagoule et étaient armés.

Les fondateurs « historiques » – une centaine –, à l'inverse, ne portaient que cagoule. Ils se disent majoritairement issus du Canal habituel, tout comme Corsica viva, mouvement public nouvellement créé, est issu du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), la vitrine légale du FLNC-canal habituel, et ont déclaré *« la lutte politico-militaire nécessaire en Corse aujourd'hui »*. Ils l'assument *« totalement en la situant dans le profond mouvement de remise en question que traverse le nationalisme »*.

Ces militants qui se veulent l'incarnation du nationalisme *« pur »* précisent notamment : *« L'incidence politique la plus grave réside dans la manipulation de grande envergure opérée et réussie par l'Etat à l'encontre des structures nationalistes en s'appuyant pour ce faire sur les franges les plus fragiles du nationalisme... Nous sommes conscients que les récentes manifestations de la lutte clandestine provoquent un sentiment de peur et d'oppression. Les militants nationalistes sincères que nous sommes ne se reconnaissent plus dans des pratiques qui dénaturent notre lutte et la détournent de ses objectifs... »*

« RECRUTEMENT SÉVÈRE »

« Nous prenons l'engagement solennel, ajoutent-ils, *de ne jamais mettre en danger l'expression démocratique, de ne jamais prôner ni pratiquer l'oppression à l'encontre de notre peuple. Nous serons vigilants sur la pratique de la clandestinité par un recrutement sévère et un choix des militants fondé sur la qualité morale de leur engagement au service d'un idéal. (...) Nous sommes le FLNC et abandonnons les qualificatifs d'"historique" et d'"habituel" à ceux qui ont mené le nationalisme à perdre de sa crédibilité »*, concluent-ils.

La naissance ou la renaissance du simple FLNC, sans référence à un autre qualificatif, porte à cinq, désormais, le nombre des organisations clandestines qui se réclament du nationalisme : le Canal historique, proche de la Cuncolta, le Canal habituel, proche du MPA, Resistanza, proche de l'Accolta naziunale corsa (ANC), Fronte ribellu, qui pourrait réunir des militants du Canal historique, et enfin le FLNC. Jamais, de ce point de vue, la situation n'aura été aussi confuse en Corse, après cette série de dissidences.

Paul Silvani

La Souterraine va devenir la capitale française de l'eau

Au nord de Limoges, l'Aquapole a l'ambition de former chaque année six mille stagiaires aux métiers de l'environnement et de l'assainissement

LE GOUVERNEMENT vient de donner son feu vert au projet d'agrandissement des installations de l'Office international de l'eau à La Souterraine (Creuse). L'opération s'appele « Aquapole : pôle eau et génie de l'environnement ». L'octroi d'une première subvention de 1,7 million de francs prélevée sur le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) a été signifié par une lettre du préfet de la région du Limousin, Jean Anciaux, au directeur général de l'Office, Jean-François Donzier. Le représentant de l'Etat ajoute dans son courrier : *« J'ai demandé dès maintenant à la Datar l'attribution de la subvention pour la deuxième tranche (1996), soit* [à nouveau] *1,7 million de francs. Il convient donc de passer très rapidement à la phase concrète de réalisation de l'Aquapole. »* L'Office international de l'eau, créé en 1991 sous l'impulsion de l'ancien ministre de l'environnement Brice Lalonde pour regrouper les organismes alors dispersés et financièrement déficitaires, est une association de la loi 1901 déclarée d'utilité publique et sans but lucratif.

DES AGENTS EN PROVINCE

L'Office réunit cent quarante-neuf partenaires français, publics et privés, impliqués dans la gestion des ressources en eau, et trente-deux associés étrangers. Son but est à la fois de faciliter la constitution d'une banque de données et d'un réseau d'organismes de recherche et de proposer des stages de formation pratique aux salariés des entreprises, aux élus et aux fonctionnaires locaux. Si sa direction générale est à Paris, l'essentiel de ses agents sont répartis en province : une vingtaine à Sophia-Antipolis, près de Nice, qui gèrent les programmes de coopération internationale (par exemple, la constitution d'un centre à Gdansk, en Pologne, qui sera livré clés en main à la fin de l'année, ainsi que différents projets en Algérie au Nigeria, au Kenya ou au Liban) et, surtout, une centaine dans le Limousin, à Limoges (où existe l'une des plus riches bibliothèques du monde sur ces questions) et à La Souterraine.

Cette petite ville accueille un vaste complexe, avec des installations industrielles en vraie grandeur et un laboratoire pour les simulations : exploitation des réseaux d'adduction, crises, pollutions accidentelles. Ce centre a reçu 4 200 stagiaires en 1995, l'objectif étant de porter ce chiffre à 6 000 à l'horizon 2000. D'un montant total de 17,5 millions de francs sur quatre ans, ce programme est financé par l'Etat, les collectivités locales, notamment le conseil régional, les crédits européens et l'Office, par autofinancement.

Il est prévu aussi d'associer plus étroitement les différents établissements d'enseignement de la région, notamment l'université de Limoges et le lycée agricole d'Ahun (Creuse), les lycées professionnels d'Egletons (Corrèze) et Raoul-Dautry à Limoges, ainsi que le centre de recherche en dépollution de Bort-les-Orgues (Corrèze). M. Donzier estime que les retombées économiques des installations de Limoges et de La Souterraine tournent autour de 3 millions de francs par an.

François Grosrichard

Des embouteillages sur le Minitel des colonies de vacances à Paris

CLÉMENT ET NICOLAS n'iront pas passer leurs vacances à l'île de Bréhat, au large des côtes bretonnes. Pourtant, samedi 4 mai, dès 5 heures, leurs mères pianotaient sur leurs Minitel pour les inscrire à ce séjour organisé par la Ville de Paris. Mais, au moment où elles espéraient enfin obtenir un numéro d'inscription pour leurs bambins, l'écran s'est éteint pour cause de surcharge du serveur 3615 Paris.

Les services de la Ville avaient décidé, cette année, de recourir aux techniques modernes pour résoudre ce casse-tête des inscriptions aux colonies de vacances. Agrémentés de thèmes tels que découverte de la nature, course au trésor, éveil artistique, etc., ces séjours sont particulièrement attractifs ; pour 600 à 1 300 francs, les Parisiens âgés de trois à quatorze ans peuvent passer entre cinq et douze jours de vacances. Mais il y a seulement 8 000 places. Et, début avril, 2 500 places avaient été distribuées aux enfants qui participent durant l'année aux centres de loisirs de la Ville de Paris.

Chaque printemps, les inscriptions sont l'occasion pour les parents de véritables parties de bravoure. Avec, pour résultat, un mécontentement général. En 1994, certains étaient venus camper, la veille au soir, devant le siège de la direction des affaires scolaires, rue de l'Arsenal (4e arrondissement), pour être les premiers à inscrire leur bambins. En 1995, les mairies d'arrondissement avaient été chargées de cette corvée, mais le système n'avait pas donné satisfaction.

Cette fois, ce sont les caprices de l'informatique qui provoquent la grogne des familles. Le hasard des connections a, en effet, entraîné des injustices. Ainsi, cette mère du 11e arrondissement, en allumant son Minitel à 8 heures, a inscrit ses quatre enfants en l'espace de dix minutes dans les sites choisis, alors qu'une famille du 14e qui s'est échinée entre 4 h 30 et 12 h 30 sur son écran n'a obtenu aucune place. *« Et, en plus, à 1,29 franc la minute, cela a dû nous coûter près de 500 francs. Un beau chiffre d'affaires pour France Télécom et la Ville de Paris »*, peste le père.

Depuis deux jours, les informaticiens de la Ville essaient d'analyser le phénomène. Et ils espèrent repêcher ceux qui ont été victimes d'un incident au cours de la procédure d'inscription.

A condition qu'ils se fassent connaître. Une lueur d'espoir : il reste 250 places pour une liste de 1 700 noms.

Françoise Chirot

BANLIEUES Les quarante-six communes présélectionnées pour pouvoir accueillir une « zone franche » – trente-huit quartiers sont concernés – avaient jusqu'au 3 mai pour remettre au gouvernement leur projet. Tout en notant la *« qualité inégale »* des dossiers remis, le ministère de la Ville se félicite du *« consensus politique »*.

● *LA DÉFISCALISATION constitue le cœur du Pacte de relance pour la ville, présenté le 18 janvier. Le gouvernement souhaite aller vite et le projet de loi sur l'intégration urbaine, qui sera adopté en conseil des ministres le 22 mai, devrait être soumis au Parlement avant l'été.*

● À OCTEVILLE, le quartier des Provinces (21,6 % de chômage) espère que des entreprises seront attirées par la future « zone franche ». Cette commune a aujourd'hui le potentiel fiscal par habitant le plus faible de France.

Les « zones franches » seront soumises au Parlement avant l'été

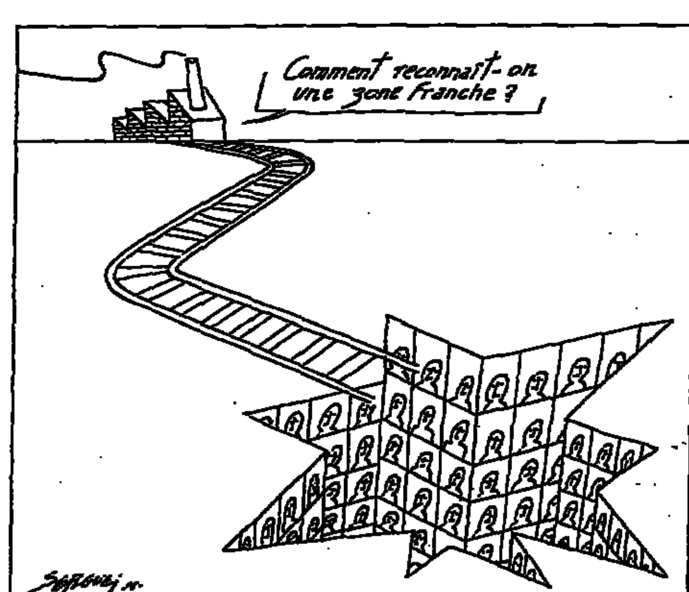
Quarante-six communes ont remis, vendredi 3 mai, au ministère de la Ville, leur plan détaillant les objectifs en matière d'emplois. Se félicitant d'un « consensus politique local », le gouvernement veut présenter rapidement aux députés son projet de loi

TRENTE-HUIT projets de « zone franche », s'étendant sur quarante-six communes, ont été remis, vendredi 3 mai, à l'Etat. Ils vont être réétudiés et certains périmètres proposés seront probablement réduits. Mais le gouvernement hésite à réduire le nombre de sites défavorisés qui bénéficieront d'avantages fiscaux destinés à fixer et à attirer les emplois. Il s'agit de ne pas frustrer les municipalités qui, de toutes couleurs politiques, ont finalement adhéré à cette accélération de la politique de « discrimination positive » à la française.

Vendredi soir, d'énormes classeurs contenant les plans des futures zones, les objectifs en matière d'emploi, de logement, d'aménagement des rythmes scolaires et de concertation avec les habitants se sont empilés au ministère de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration. Le premier diagnostic, rédigé samedi et dimanche par la délégation interministérielle à la ville, sera complété par l'avis des cabinets de MM. Gaudin et Raoult. Dès ce week-end, l'impression prévalait qu'en dépit de leur *« qualité inégale »* aucun dossier n'était suffisamment faible pour justifier *a priori* une élimination.

« Le concept de zone franche a été compris, expliquait-on dans l'entourage ministériel. *Le consensus politique local est tel qu'il serait difficile de le casser. »* Même les élus sceptiques sur les chances de réussite de cette politique – il en existe à droite comme à gauche – n'ont pu prendre le risque de faire la fine bouche devant les *« faveurs »* consenties par l'Etat. *« Le pragmatisme domine. On est loin de l'époque où des maires staliniens faisaient le pari de la misère,* commente la même source. *Et les maires socialistes ont joué le jeu autant que les autres. »* Une petite majorité des quarante-six communes concernées sont gérées par la gauche.

Si le principe de la « zone franche » a été accepté, de sévères restrictions géographiques devront être opérées pour respecter le plafond de 1 % de la population française fixé par la Commission européenne, soit un total d'environ 570 000 habitants. Or les zones proposées par les maires regroupent une population totale qui frise le million d'habitants. Pour entrer dans le moule défini par Bruxelles, des quartiers d'habitation devraient être soustraits au bénéfice de terrains non habités susceptibles d'accueillir des entreprises. Il reviendra à l'Etat de dessiner, en dernier ressort, la carte précise des « zones franches » qui figurera dans un futur décret d'application de la nouvelle loi sur la ville. Pour l'heure, la liste de zones retenues et les critères de leur sélection seront soumis pour avis au Conseil d'Etat, le 15 mai.



Des restrictions devront être opérées pour respecter le plafond fixé par Bruxelles

Cette liste sera annexée au texte du *« projet de loi relatif à l'intégration urbaine »* qui doit être adopté par le conseil des ministres du 22 mai, pour être examiné par le Parlement avant l'été, selon le voeu du gouvernement. Ce texte sera la concrétisation la plus spectaculaire du pacte de relance pour la ville annoncé par Alain Juppé, le 18 janvier à Marseille. Il entend susciter *« un nouvel élan (...), un effort collectif sans précédent »* visant à ramener dans les quartiers, *« avec l'emploi et la mixité sociale, les valeurs du pacte républicain »*.

Ce texte resserre la géographie prioritaire de la politique de la ville en complétant à la fois la loi Delebarre d'orientation sur la ville (LOV) de 1991 et la loi Pasqua sur l'aménagement du territoire de 1995. Cette géographie correspondra désormais non plus aux 1 308 quartiers bénéficiaires d'un « contrat de ville », mais à 700 *« zones urbaines sensibles » (ZUS)*. Là, seules les entreprises nouvellement implantées peuvent être exonérées de taxe professionnelle, à condition que la commune consente à la payer à leur place – 52 d'entre elles seulement ont accepté. Les jeunes résidant en ZUS peuvent accéder aux « emplois de ville », les fonctionnaires y bénéficient de bonifications indiciaires et les ménages dont les revenus dépassent le plafond des HLM n'y paient pas de « surloyer ».

Plus limitées, les 350 « zones de redynamisation urbaine » (ZRU) ont été sélectionnées pour leur record en matière de chômage, de population sans diplôme, de jeunes, et la faiblesse de leur potentiel fiscal. L'exonération de taxe professionnelle est là compensée par l'Etat. S'y ajoute une exonération dégressive de l'impôt sur les sociétés et, pendant un an, des charges sociales patronales. La liste des ZRU sera enfin publiée dans un décret d'application de la loi en préparation.

Troisième étage, les « zones franches ». Dans ces sites, toutes les entreprises de moins de 50 salariés seront exonérées de taxe professionnelle jusqu'en 2001 sous un plafond de 3 millions de francs de base nette. L'exonération comprend aussi l'impôt sur les sociétés (sous un plafond de 400 000 francs de résultat avant impôt), la taxe foncière et les charges sociales patronales. L'ensemble de ces avantages est conditionné par l'emploi de 20 % de salariés résidant dans le périmètre de la zone franche.

Les nouvelles orientations de la politique de la ville ont commencé à se concrétiser à travers plusieurs textes adoptés cet hiver. La création de 100 000 « emplois de ville » en quatre ans, incluse dans la loi sur l'apprentissage, a été votée par le Parlement. Il s'agit d'emplois de service, réservés à des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, créés par les collectivités territoriales et les associations et financés à 55 % par l'Etat sur la base de 120 % du SMIC pour trente heures de travail hebdomadaires auxquelles pourront s'ajouter dix heures de formation.

Ont également été adoptées la nouvelle procédure de *« comparution à délai rapproché »* pour les mineurs et la création d'*« unités à encadrement éducatif renforcé »*. Dans le domaine du logement, une loi votée en mars prévoit des exonérations de surloyer destinées à attirer les classes moyennes dans les *« zones sensibles »*. Ce dispositif coûtera 5 milliards de francs par an jusqu'en 1998, essentiellement financés par redéploiement.

Philippe Bernard

Réhabilitation, commerce et comités de quartier

Le projet de loi permettra également la création d'*« associations foncières d'intégration urbaine et sociale »*, destinées à faciliter la réhabilitation de copropriétés dégradées, et d'un *« établissement public d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux »*, qui doit permettre la restructuration de dix centres commerciaux par an.

Le texte offre la possibilité d'ouvrir des *« fonds locaux associatifs »* gérant l'ensemble des subventions d'Etat, quelle que soit leur provenance. Enfin, le texte propose aux communes de créer des *« comités d'initiative et de consultation de quartier »*, version minimaliste des *« conseils de quartier »*, censés mieux associer les habitants aux décisions concernant leur quartier. Ces « comités » ne disposeront que d'un pouvoir consultatif, sur sollicitation du maire.

« Faire du concret », selon Eric Raoult

« *Zones franches, ça fait un peu Tanger, ça fait un peu Liechtenstein* », a estimé Eric Raoult, sur TF1, dimanche 5 mai, en proposant de les rebaptiser *« zones de développement »*. Le ministre a assuré que *« des investisseurs commencent à s'y intéresser »*. M. Raoult a refusé de chiffrer le coût du « pacte pour la Ville » : *« Si je vous disais* "tant de milliards", *les mômes de ces quartiers diraient* "alors, où ils sont ces milliards annoncés ? ". *Non, nous, ce que nous voulons, c'est faire du concret. »* M. Raoult a qualifié Jacques Chirac de *« nouveau De Gaulle qui serait votre voisin de palier, c'est-à-dire quelqu'un avec qui vous pourriez parler tout en se disant* "c'est vrai, il représente l'ensemble du pays". »

Les maires communistes veulent « prendre ce qu'il y a à prendre »

PARMI les trente-huit sites susceptibles d'accueillir une « zone franche », sept quartiers dépendent de municipalités communistes : Calais, Champigny-sur-Marne, Grigny, La Seyne-sur-Mer, Nîmes, Vaulx-en-Velin, et Marseille, puisque Guy Hermier, maire des 15e et 16e arrondissements de Marseille, *« veille »* sur trois cités qui devraient être élues : Plan-d'Aou, La Bricarde, La Castellane. Ces sept municipalités, si elles dénoncent dans le pacte de relance pour la ville un *« grand trompe-l'œil »*, selon l'expression de M. Hermier, voient mal comment elles pourraient *« ne pas y prendre ce qu'il y a à prendre »*, explique Jean-Louis Bargero, secrétaire général de l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR).

« Depuis 1982, nous sommes très critiques vis-à-vis de la politique de la ville en général », explique M. Bargero, maire de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), dont le quartier du Bois-l'Abbé a été sélectionné par M. Gaudin. La politique de la ville induit que *« la société va mal parce que les quartiers vont mal »*, juge aussi Patrick Braouezec, maire de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). *« Des quartiers en difficulté ? Je ne sais pas ce que ça veut dire. Je connais seulement des gens en difficulté, qui vivent dans des quartiers »*, poursuit ce communiste refondateur. *« Je trouvais les contrats de ville positifs. Le choix de zones franches est pour moi un retour au zonage et constitue un recul »*, juge aussi Jack Ralite, maire d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).

MOYENS « DÉRISOIRES »

Pour les municipalités communistes, les moyens *« dérisoires »* mis en œuvre par MM. Raoult et Gaudin *« ne compensent pas les restrictions budgétaires que l'Etat fait supporter aux communes »*. A l'expérience, les zones franches n'ont jamais créé d'emplois, rappelle M. Bargero. Les élus soulignent par ailleurs *« quelques aspects très négatifs »*, notamment en ce qui concerne l'aménagement des rythmes scolaires. Les mairies communistes, en revanche, approuvent la baisse des taux d'intérêt accordée aux collectivités locales et territoriales et aux HLM ainsi que l'abandon des surloyers.

« La situation est trop grave pour que l'on puisse négliger des mesures qui, malgré leurs limites étroites, peuvent apporter, dans certains domaines, un petit mieux », conclut Michel Toumazet, maire communiste de Goussainville (Val-d'Oise). Adjoint communiste au maire socialiste de Lille, André Florence approuve : *« Nous devons mener la bataille pour obtenir de ce pacte de relance pour la Ville tout ce qu'il peut donner. »*

Ariane Chemin

Le quartier des Provinces, à Octeville, se met à rêver de taxe professionnelle

OCTEVILLE
de notre envoyé spécial

En entendant, le 16 janvier dernier, Alain Juppé présenter son pacte de relance pour la ville, tout ce qu'Octeville compte d'associations, de petits commerçants ou d'élus a souri un peu tristement. Bien sûr, le quartier des Provinces, ses quelque 11 000 habitants et ses dizaines de tours ne seraient pas totalement oubliés. Comme en 1989 avec le développement social des quartiers, en 1994 avec le contrat de ville, il parviendrait bien à décrocher une part du nouveau dispositif de la politique de la ville. *« Mais, pour la zone franche, on n'y pensait même pas,* se souvient le maire socialiste, Bernard Cazeneuve. *Juppé avait parlé de quartier en très grande difficulté. Quand on voit à la télévision Vaulx-en-Velin, Mantes-la-Jolie et les autres, on a l'impression de vivre dans un monde privilégié : sans violence, sans racisme, sans trop de journalistes. Quelques semaines plus tard, on a appris que des critères économiques, dont le potentiel fiscal de la commune, seraient appliqués. Là, on a tout de suite compris que c'était pour nous. »*

ABSENCE D'ENTREPRISES

C'est qu'à Octeville on ne fait jamais rien comme les autres. L'histoire de cette cité ouvrière postée sur les hauteurs de Cherbourg débute certes classiquement : un gros bourg agricole ; des immeubles construits au milieu des années 60 pour accueillir les bâtisseurs de la centrale de Flamanville et de l'usine de retraitement des combustibles irradiés de la Hague ; des navettes qui, matin et soir, déversent leur flot de main-d'œuvre. Les grands chantiers terminés, les entreprises de BTP ont commencé à licencier. La Cogema et EDF ont réorganisé leur production. Même l'arsenal de Cherbourg a dégraissé, tandis qu'Alcatel a fermé l'usine installée à quelques kilomètres de là. Si bien qu'aujourd'hui le chômage atteint 21,6 % – 45 % chez les moins de 26 ans –, le nombre de RMistes augmente de 20 % par an, tandis que 35 % des jeunes continuent à sortir de l'école sans diplôme.

Si les chiffres sont banals, la réalité l'est moins. Il y a d'abord ces bâtiments, tous réhabilités. Une vue inégalable sur la baie, dès que l'on monte un peu dans les étages. Et cette curieuse ambiance de village. Les gamins jouent tranquillement dans les bacs à sable. Les plantations comme les aires de jeu semblent entretenues. L'enclavement ? Le centre de Cherbourg est à un quart d'heure à pied, *« dix minutes avec les raccourcis »*, sourit un adolescent. Les difficultés d'intégration des étrangers ? Ils sont 7 % et, selon le centre communal d'action sociale (CCAS), *« s'en sortent généralement mieux que les autres »*. La délinquance ? *« Il y a eu une bagarre, l'autre jour, au Champion,* s'inquiète le fleuriste. *Et puis les plus jeunes commencent à nous manquer de respect. »* Mais commerçants et policiers constatent que le quartier est plus calme que le centre de Cherbourg.

Dans le quartier des Provinces, il ferait même bon vivre si ce n'était le chômage. C'est lui qui, à en croire Dominique Goriaux, médecin de la protection maternelle et infantile, *« fait éclater les ménages de façon spectaculaire depuis deux ans »*. Lui qui, selon Nelly Magalhaes, présidente de la Maison pour tous d'Octeville, *« prive les gens de toute identité sociale »*. Lui, surtout, qui a rendu le quartier pauvre comme jamais. Arrivé il y a quelques mois, Christian Pincet, responsable du supermarché Champion, n'en revient toujours pas : *« Avant j'étais au Havre, dans un quartier déjà modeste ; mais ici c'est fou. Les deux premières semaines, on travaille normalement. Après, les gens n'ont plus rien. »* On paye le pain et les pâtes en pièces jaunes, et l'on va reposer le gruyère râpé sur le rayon.

Le chômage frappe dans tout le nord du Cotentin, mais, à Octeville, il se double d'une absence d'entreprises. Dans la communauté urbaine de Cherbourg, chacun a hérité quelque chose : l'arsenal pour la ville elle-même, la zone d'aménagement concerté (ZAC) à Tourlaville, les filiales de la Cogema à Equeurdreville... Octeville doit se contenter d'une poignée de commerces, de deux moyennes surfaces et de deux petites entreprises de BTP dont une se prépare à partir. *« Autant dire presque rien »*, résume le maire.

Les conséquences financières sont désastreuses. *Sur les 15 millions de francs de recettes fiscales annuelles dont dispose la commune, 90 % proviennent des ménages* : la taxe professionnelle ne rapporte que 1,5 million de francs. L'endettement a atteint l'an dernier 60 millions de francs. *« Vous comprenez pourquoi nous avons le potentiel fiscal le plus bas de France »*, soupire le maire. Bernard Cazeneuve se serait bien passé de ce triste record : 1 170 francs par habitant. La ville parvient encore à maintenir la tête hors de l'eau grâce à la redistribution de la communauté urbaine et aux subventions de l'Europe. Pourtant, de la réhabilitation de l'ancienne mairie à l'embauche d'un deuxième éducateur pour la Maison pour tous, la plupart des projets municipaux sont bloqués.

« UNE OCCASION À SAISIR »

Tout l'équilibre social en est fragilisé. *« Partout les jeunes souffrent d'invisibilité des métiers,* constate Sylvie Leberrigaud, responsable de la permanence d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). *Alors, ici, imaginez... Les garçons veulent être soudeur, parce que c'est ce qui marchait il y a dix ans. Et les filles caissières chez Champion. » « Nous-mêmes, on manque d'interlocuteur,* renchérit Didier Encoignard, directeur du CCAS. *On fait des formations, à chaque niveau, et on arrive à tout maîtriser jusqu'à la porte de l'entreprise. Et puis là plus personne. »*

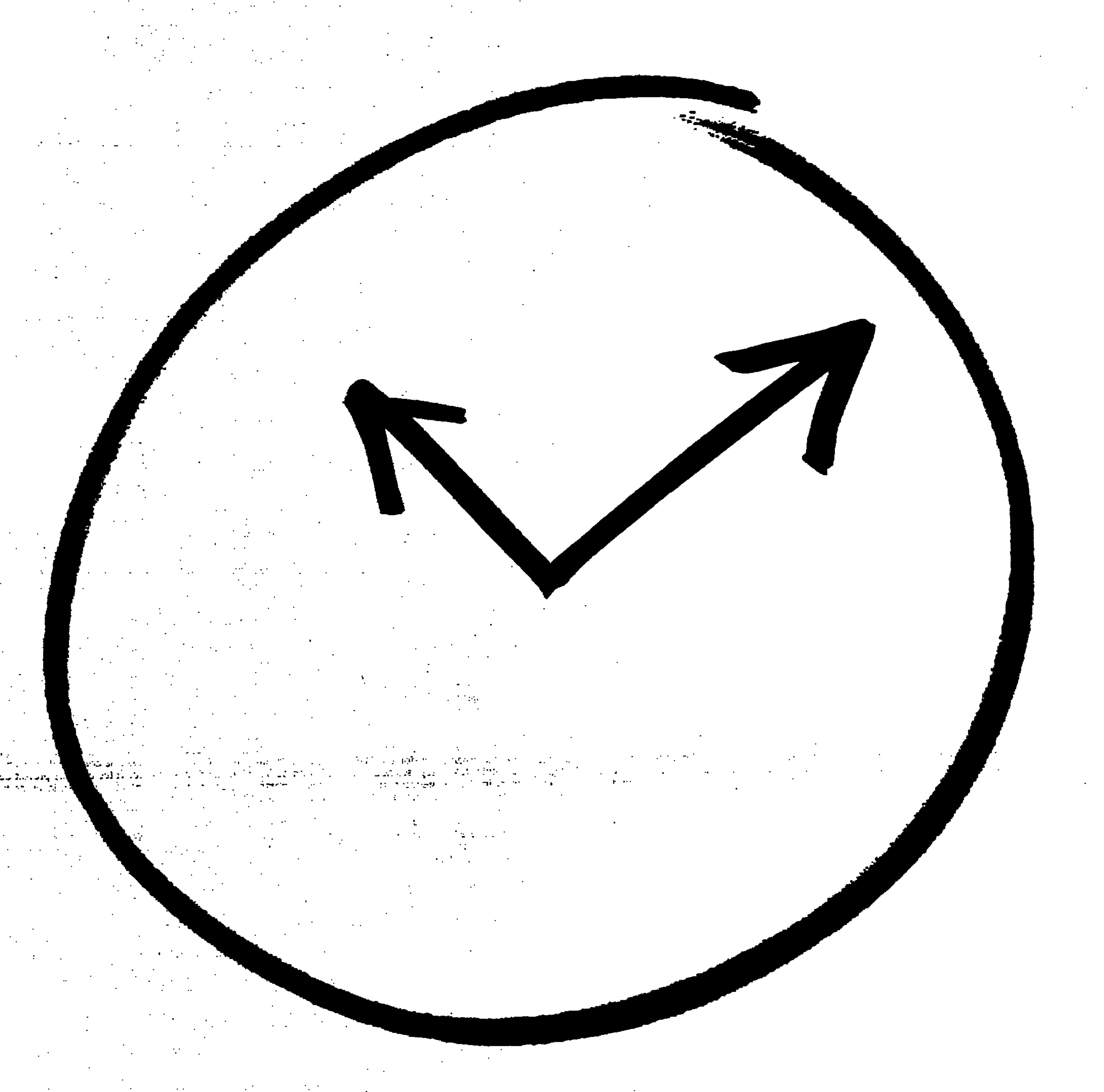
La zone franche bouleversera-t-elle la situation ? Par prudence, personne ne veut trop y croire. Mais, en attendant, le fleuriste est content parce que, *« si ça se fait, je suis le roi du pétrole »* ; le patron du vidéo-club parce qu'il pourra faire des promotions la seconde quinzaine du mois et que *« tous ceux qui me disaient, il y a deux ans, que j'étais dingue de venir m'installer ici, aujourd'hui, ils font la gueule »* ; le buraliste parce qu'il embauchera *« une personne supplémentaire... ma nièce. Et puis, regardez, le quartier repart déjà. La nouvelle ANPE, ils l'ont construite chez nous »*.

Quant au maire, il y voit *« une occasion unique à saisir »* : pour tenter d'attirer enfin des entrepreneurs ; pour détecter ces fameux nouveaux métiers de proximité et les réunir dans une *« union d'économie sociale »* ; et peut-être pour conclure enfin ce projet de fusion des deux villes sur lequel lui et le maire de Cherbourg, Jean-Pierre Godefroy (PS), se sont engagés à consulter la population avant février 1997. Bernard Cazeneuve déplie une carte sur son bureau : *« Le quartier des Provinces est à cheval sur les deux communes. Les habitants sont plutôt chez moi, les terrains disponibles plutôt chez lui. On a déjà décidé de partager la taxe professionnelle. »* Taxe professionnelle... En prononçant ces deux mots, le jeune maire laisse s'épanouir son sourire.

Nathaniel Herzberg

هكذا من الأصل

it avant l'été



Un jeune Français d'origine algérienne tué par balle à Sens (Yonne)

UN JEUNE FRANÇAIS d'origine algérienne, âgé de dix-neuf ans, a été tué par balle, samedi 4 mai au soir, à Sens (Yonne). Mohamed Kouaff rentrait chez lui, dans le quartier des Chaillots, lorsqu'un coup de feu a été tiré depuis une voiture. Atteint au thorax, le jeune homme succombait rapidement d'une hémorragie interne. Deux heures plus tard, deux hommes étaient interpellés au volant d'un 4 x 4. Selon un communiqué du parquet, publié dimanche, les deux hommes, *« âgés de vingt-cinq et vingt-sept ans, originaires et résidant à Champigny-sur-Yonne, ont reconnu rapidement leur participation aux faits »*.

Transférés au SRPJ de Versailles, les deux hommes devaient être présentés au juge lundi dans l'après-midi. Dimanche après-midi, tandis que la famille de la victime appelait au calme, l'Association des travailleurs marocains de France dénonçait un crime commis *« de sang-froid »*. Des témoins indiquaient que les deux hommes, quelques minutes après le meurtre, étaient revenus proférer de nouvelles menaces. Le parquet précisait, lundi matin, que l'acte raciste constituait certes *« une piste »*, mais qu'elle *« n'était pas franchement confirmée par les interrogatoires »*.

Des deux suspects, dont l'identité devait être connue dans l'après-midi, on sait simplement qu'ils sont sans emploi stable et connus comme toxicomanes, *« plutôt comme consommateurs que vendeurs »*. Quant à Mohamed Khouaff, il préparait son baccalauréat professionnel à Moutbard (Côte-d'Or). Une manifestation silencieuse est prévue lundi, à 18 h 30, devant le domicile de la famille.

N. H.

Le ministère de la santé ne s'est pas encore prononcé sur l'interdiction des prothèses mammaires

Le moratoire d'un an décidé par les pouvoirs publics parvient à échéance le 10 mai

Au terme d'une suspension d'un an prolongeant un moratoire décidé en 1992, le ministère doit se prononcer avant le 10 mai sur l'interdiction des prothèses mammaires. En France, avant 1992, 15 000 implantations étaient pratiquées chaque année, le plus souvent pour des raisons purement esthétiques. Pour prendre sa décision, le gouvernement attend que lui soit remis le rapport que doit prochainement lui remettre l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (Andem).

LE GOUVERNEMENT français a trois jours pour décider d'autoriser ou non la reprise de la commercialisation des prothèses mammaires remplies de gel de silicone. Le 10 mai 1995, un arrêté du ministère de l'économie avait suspendu pour une durée d'un an *« la fabrication, l'importation, la mise sur le marché à titre gratuit ou onéreux, ainsi que l'implantation des prothèses mammaires préremplies de produit autre que du sérum physiologique »*. Ce texte était lui-même venu prolonger un moratoire pris par le ministre de la santé en janvier 1992 en raison du risque de lien éventuel entre ce type d'implants et la survenue de maladies dites « auto-immunes». Le ministère de la santé n'a pas encore pris de décision, dans l'attente du rapport demandé à l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (Andem). Toutefois, les moyens de l'agence sont limités : ses travaux se cantonneront à une revue de la littérature spécialisée.

Deux à cinq millions de femmes à travers le monde seraient porteuses de prothèses mammaires, dont 100 000 à 200 000 en France. Environ 15 000 implantations était jusqu'à présent réalisées chaque année dans l'Hexagone, dont 80 % pour des raisons purement esthétiques.

La bataille d'experts avait atteint son paroxysme à l'automne 1994, lorsque les fabricants américains, la firme Dow Coming Corporation en tête, mirent en place un fonds d'indemnisation trentenaire pour couper court aux centaines de milliers de plaintes qui affluaient devant les tribunaux. Près de 4 000 femmes françaises ont demandé une inscription à ce fonds. En cas de complications dans les trente ans à venir, elles seront dédommagées en dollars, à condition de renoncer à toute poursuite.

AVANT-PROJET DE NORME

Cet arrangement sans précédent nuit à la recherche objective de la vérité scientifique. Alors que les fabricants font état d'études rassurantes, le docteur Henry Jenny, chirurgien suisse-allemand, installé aux Etats-Unis depuis trente ans, s'apprête à publier la traduction française de son *Silicon-Gate* (Silicone : rêve ou cauchemar ?). *« J'accuse les fabricants, en Amérique comme en Europe, d'avoir sorti un produit dont on n'a pas avoué les dangers, et d'avoir falsifié, détruit ou mal interprété des faits scientifiques établis*, a lancé le docteur Jenny, lors de son dernier passage à Paris. *Le corps humain attaque la prothèse, et des changements d'ordre chimique et biologique se produisent. »*

Depuis septembre 1994, et contrairement aux autres produits à visée esthétique, les prothèses bénéficient d'une procédure d'homologation. Il a fallu pour cela les classer dans la liste des produits *« à usage préventif, diagnostique ou thérapeutique »*, seuls connus du code de la santé publique. Mais les essais et contrôles pratiqués dans ce cadre restent insuffisants. Rien n'est prévu pour tester l'étanchéité et l'usure des enveloppes ni même l'innocuité de leur contenu.

L'Association française de normalisation (Afnor) a soumis, fin janvier, à une trentaine de médecins, un avant-projet de norme internationale pour les prothèses mammaires implantables. De nombreuses réserves ont été émises par ces praticiens, concernant notamment la possibilité de tester la tenue des implants dans le temps et le consentement éclairé du patient dans le cadre d'essais thérapeutiques. Logique industrielle et santé publique n'ont pas fini de s'opposer.

L. F.

Les chirurgiens esthétiques revendiquent une reconnaissance légale

DANS UNE LETTRE-CIRCULAIRE qu'il vient d'adresser aux présidents des groupes politiques des deux assemblées, le professeur Jean-Marie Greco, président du club des professeurs et professionnels de chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, propose d'introduire la médecine esthétique dans le code de la santé publique. *« Le moment est venu de faire reconnaître par la loi la spécificité de la chirurgie esthétique, vouée à la modification de l'apparence corporelle de l'homme sain par utilisation de produits et de matériels médicaux (...) n'entrant pas dans la classification ordonnancée par le code de la santé publique »*, affirme le professeur Greco.

Le code de la santé publique ne connaît en effet que les produits et matériels *« à visée préventive, diagnostique et thérapeutique »*. L'arsenal des artisans de la beauté plastique est donc commercialisé au même titre que n'importe quel produit industriel. Le cas des prothèses mammaires est exemplaire : elles bénéficient depuis peu d'une homologation, mais il aura fallu les classer parmi les produits à visée *« thérapeutique »* pour qu'un contrôle *a priori* soit possible. Les tests effectués dans ce cadre souffrent malgré tout la critique.

Actuellement, les « médecins esthétiques » effectuent leurs interventions en dehors de tout cadre légal, en utilisant des produits non homologués. Les dizaines de milliers de liposuccions, de rhinoplasties et d'implantations de prothèses mammaires qui sont réalisées chaque année en France le sont en dehors de tout contrôle législatif ou réglementaire. Le vide juridique est tel qu'il demeure impossible, à ce jour, de recenser et de dénombrer ces différents types d'interventions destinées à remodeler le corps humain.

On connaît le coût de ce type d'intervention : entre 8 000 et 25 000 francs l'aspiration des amas graisseux, environ 20 000 francs la chirurgie du nez. Pourtant, le mot « esthétique » ne figure dans aucun texte de loi. Les matériaux et produits utilisés depuis des années *dans ce secteur fort lucratif* ne sont en outre soumis à aucune autorisation de mise sur le marché (AMM) ni homologation préalable.

Combattant infatigable de la légalisation de ces produits et pratiques, le professeur Greco a régulièrement tenu les pouvoirs publics informés de ses démarches et du caractère d'urgence de certains dossiers, particulièrement celui des prothèses mammaires. L'Académie nationale de médecine avait déjà formé, en mars 1994, quatre « vœux » visant à mettre de l'ordre dans le maquis de ces nouvelles techniques médicales. Elle demandait que les produits à visée esthétique soient soumis à homologation ou à AMM et, en attendant, leur interdiction à la promotion et à la vente. Elle souhaitait aussi voir corrigé le décalage entre la responsabilité des fabricants, décennale, et celle du médecin, trentenaire.

CONDAMNATIONS DISCIPLINAIRES

Deux propositions de loi en ce sens ont été déposées à l'Assemblée et au Sénat au cours de l'été 1995, qui n'ont jusqu'à présent pas eu d'écho. Le député (UDF) du Jura Gilbert Barbier et le sénateur Guy Cabanel évoquent chacun à sa manière les dangers potentiels de ces matériaux et techniques. Tous deux proposent d'organiser la protection des personnes ayant recours aux produits et dispositifs médicaux à usage esthétique *« lorsqu'ils entraînent une modification anatomique ou physiologique »*, en introduisant une homologation ou une AMM préalables. Ils prévoient en outre d'assujettir la promotion d'un produit à l'obtention de l'une ou l'autre de ces autorisations.

Statutairement, le Conseil national de l'ordre des médecins est chargé de veiller au grain. Il semble adhérer à la position médicale dominante, mais rarement sur la place publique. Le conseil ne s'est manifesté que pour réprouver les publicités abusives de certaines cliniques et de praticiens de la « médecine esthétique » dans des journaux à grand tirage et sur des plateaux de télévision.

Sur la base du code de déontologie médicale, qui interdit de pratiquer la médecine comme un commerce ou de promouvoir un traitement insuffisamment éprouvé, des condamnations disciplinaires ont été infligées par les juridictions ordinales à une poignée de « médecins esthétiques » qui brandissaient *« des centaines de liposuccions »* en guise de défense et formaient le projet de créer un *« diplôme de médecine esthétique »*. Le chassé-croisé d'accusations avait alors permis d'identifier clairement les intérêts en présence (*Le Monde* des 9 février et 29 mars 1995).

A l'époque, le ministère de la santé faisait savoir qu'il ne souhaitait *« pas séparer la chirurgie esthétique de la chirurgie plastique et reconstructrice »* et surtout pas *« favoriser l'émergence d'une discipline à part »*. Si les parlementaires, dont beaucoup sont médecins, ne prennent pas aujourd'hui le sujet au sérieux, il se pourrait bien que, demain, tout un pan de l'activité médicale sombre dans l'opacité la plus totale.

Laurence Folléa

M. Charasse entendu comme témoin dans l'affaire Maillard et Duclos

FRANÇOIS DE GROSSOUVRE s'est-il suicidé parce qu'il redoutait les développements d'une affaire de fausses factures ? L'ancien conseiller et ami de François Mitterrand avait été retrouvé mort, le 7 avril 1994, dans son bureau du palais de l'Elysée. Deux semaines plus tard, le 21 avril, devant le juge d'instruction chargé de l'enquête sur les comptes de Maillard et Duclos, filiale bressanne du groupe Lyonnaise des eaux-Dumez, le nom de M. de Grossouvre avait été cité par l'ex-PDG de la Compagnie fermière de Vichy, Antoine de Galembert, parmi les destinataires de commissions occultes versées par sa société (*Le Monde* du 9 avril 1994). Cette assertion n'a jamais pu être vérifiée, mais M. de Galembert, mis en examen pour *« complicité de faux et recel d'abus de biens sociaux »*, l'a réitérée le 12 avril, au cours d'une confrontation des principaux protagonistes de cette affaire.

Maintenant avoir remis – ou fait remettre par sa secrétaire – plusieurs « enveloppes » d'argent liquide à François de Grossouvre, Antoine de Galembert a affirmé au juge que les commissions – au total, plus de 1,5 million de francs – avaient été versées à la demande de François Mitterrand lui-même, afin de subvenir à certaines dépenses liées à l'entretien de sa fille Mazarine. L'ancien PDG de la Fermière de Vichy, qui a produit un contrat de « conseiller d'entreprise » au nom de M. de Grossouvre, a ajouté avoir eu avec lui des entretiens téléphoniques réguliers et s'être rendu à plusieurs reprises dans l'appartement de ce dernier, quai Branly, dans l'annexe de l'Elysée où résidaient également Mazarine et sa mère. En tenant de semblables propos, Antoine de Galembert était assuré de n'être pas contredit : ni l'ancien chef de l'Etat ni celui qui fut son conseiller ne sont là pour lui répondre.

VERSIONS CONTRADICTOIRES

L'ex-président de la Compagnie fermière de Vichy avait en outre tenu, devant les enquêteurs, plusieurs versions totalement contradictoires à propos de la destination définitive de ces commissions. Soucieux de confronter ses déclarations à certains témoins, le juge d'instruction de Bourg-en-Bresse (Ain), Jean-Patrick Péju, aurait récemment questionné l'ancienne secrétaire de M. de Grossouvre à l'Elysée. Le magistrat s'est surtout entretenu avec Michel Charasse, dont le nom avait été cité au cours de la confrontation du 12 avril : *« M. Charasse pourra vous le confirmer »*, avait indiqué au juge M. de Galembert.

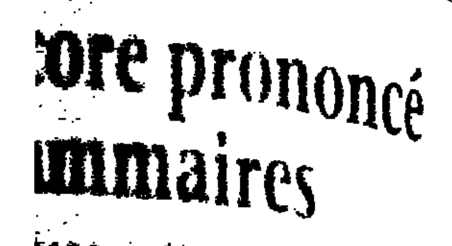
Le sénateur (PS) du Puy-de-Dôme, qui fut l'un des plus proches collaborateurs du président Mitterrand, a donc été entendu à titre de témoin par le juge Péju, le 29 avril, dans la plus grande discrétion. M. Charasse n'ayant pas souhaité se déplacer à Bourg-en-Bresse, c'est le magistrat qui s'est rendu à Paris, où l'audition s'est tenue dans un bureau du Sénat. Le parquet de Paris avait bien été informé de ce transport de justice, mais la présidence du Sénat, qui n'avait pas été avisée, a modérément apprécié cette intrusion judiciaire.

Sollicité par *Le Monde* samedi 4 mai, Michel Charasse n'a souhaité faire aucun commentaire. De source proche de l'enquête, on indique que le sénateur a confirmé avoir eu de très vagues relations avec M. de Galembert. Les deux hommes se sont connus alors que M. Charasse était ministre du budget, exerçant à ce titre la tutelle sur les Thermes de Vichy, dont la Compagnie fermière détient la concession. M. Charasse fut aussi invité en voisin – la ville de Puy-Guillaume, dont il est maire, est située à quinze kilomètres de Vichy – à l'inauguration des nouveaux établissements thermaux. C'est précisément sur ce chantier, confié à Maillard et Duclos, qu'une fausse facture de 5,72 millions de francs avait été émise en 1987, permettant de dégager quelque 2 millions d'argent noir, remis à M. de Galembert.

Le témoignage de M. Charasse ne devrait guère, en tout cas, appuyer les assertions de l'ancien dirigeant de la Fermière de Vichy, par ailleurs notoirement proche du RPR. L'ancien conseiller de M. Mitterrand aurait indiqué qu'il ignore tout de cette affaire, des relations entretenues par François de Grossouvre avec la société de M. de Galembert, de ses prétendues *« difficultés financières »* ainsi que des raisons véritables du suicide de l'ancien président des chasses présidentielles. *« M. de Grossouvre était très dépressif*, a déclaré au juge M. Charasse, *mais je ne peux faire aucun lien entre son état psychologique et l'affaire que vous évoquez. »*

Hervé Gattegno

هكذا من الأصل



DISPARITION

Le général Jean Crépin

Le concepteur des missiles français

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE Jean Crépin, compagnon de la Libération, ancien commandant en chef en Algérie, puis en Allemagne, concepteur des premiers missiles anti-chars et anti-aériens français, est décédé, samedi 4 mai, à Achères-la-Forêt (Seine-et-Marne), à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Né le 1er septembre 1908 à Bernaville (Somme), polytechnicien, Jean Crépin entre dans l'artillerie coloniale comme jeune sous-lieutenant en 1930. Cet homme bourru, discret, autoritaire, mais apprécié de ses pairs, va suivre une carrière qui le mènera – avec succès – *aux plus hauts postes dans* les armées et dans l'industrie de la défense.

Jeune chef d'escadron, Jean Crépin sert en Chine et, en 1939, il est au Cameroun où, dès août 1940, il rallie la France libre. Avec le futur maréchal Philippe Leclerc de Hauteclocque, il va participer à toutes les campagnes de la 2e division blindée, notamment au Fezzan et en Tripolitaine, avant de commander, avec le grade de lieutenant-colonel, puis de colonel, en 1943 et 1944, l'artillerie de cette célèbre unité. Il est fait compagnon de la Libération par le général de Gaulle, le 2 juin 1943, comme lieutenant-colonel au 3e régiment d'artillerie.

Le colonel Crépin est affecté en août 1945 au corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient, où il devient l'adjoint du général Valluy *qui commande les troupes d'Indo*chine du Nord et la 9e division d'infanterie coloniale. A ce titre, il participera aux négociations avec le Vietminh et il occupera, en 1946, *le poste de commissaire de la Ré*publique pour le Tonkin et le Nord-Annam. De retour en France, il est en 1949-1950, avec le grade de général de brigade, chef d'état-major particulier du ministre de la défense nationale (René Pleven) et conseiller militaire du chef du gouvernement (Georges Bidault). En 1954, il est nommé secrétaire général adjoint de la défense nationale. Spécialisé dès cette époque dans les problèmes d'armement, Jean Crépin devient inspecteur général des fabrications et programmes des forces armées. Puis, promu général de division, il sert successivement au corps d'armée d'Alger avant de prendre, en 1959, avec le grade de général de corps d'armée, le commandement de la 17e division d'infanterie et la zone sud-oranaise en Algérie.

GAULLISTE FIDÈLE

Sa fidélité au général de Gaulle va, dès lors, le mener à de grandes responsabilités. En 1960, lors des *événements qui suivirent la révolte* des barricades du 24 janvier, le général Crépin est désigné pour remplacer le général Jacques Massu – limogé – à la tête du corps d'armée d'Alger. A peine deux mois plus tard, il est nommé commandant en chef en Algérie, où il succède au général Maurice Challe.

En février 1961, Jean Crépin est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée, devenant ainsi le plus jeune général à cinq étoiles. Il prend alors le commandement des forces françaises basées en Allemagne. En décembre 1963, le général de Gaulle n'ayant pas encore retiré la France des commandements militaires intégrés de l'OTAN, ce général d'armée de cinquante-cinq ans devient le « patron » des forces alliées du secteur Centre-Europe. Il quitte l'armée d'active en 1967 et entame une carrière d'industriel.

Le ministre des armées de l'époque, Pierre Messmer, ayant demandé à Jean Cahen-Salvador de donner sa démission, le général Crépin *le remplace à la présidence* de la société Nord-Aviation qui fabrique des avions (le Nord-262, puis le Transall) et des missiles tactiques. C'est dans cette fonction qu'il va stimuler les recherches en matière de missiles (anti-chars, anti-aériens principalement), de programmes antispatiaux, d'avions d'entraînement militaire, d'appareils à décollage et atterrissage verticaux, d'hélices carénées et de turbo-statoréacteurs (une propulsion d'avenir). En réalité, le général Crépin est aussi chargé de préparer la fusion de sa société avec Sud-Aviation et la Société pour l'étude et la réalisation d'engins balistiques (Sereb), une opération qui aboutit en 1970 à fonder *la So*ciété nationale industrielle aérospatiale (Snias) – l'actuelle Aerospatiale – dont il sera jusqu'en 1975 vice-président, puis conseiller *militaire. Entre 1972 et 1975, Jean* Crépin préside le groupement d'intérêt économique franco-allemand Euromissile, qui conçoit des missiles anti-chars et anti-aériens.

Titulaire de la Croix de guerre 1939-1945 et des TOE, de plusieurs décorations étrangères (la Distinguished Service Order, la Silver Star, la Bronze Star Medal, la Legion of Merit), le général Crépin, compagnon de la Libération, était grand-croix de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 5 mai 1996 sont publiés :

● **Air France** : un décret relatif au conseil d'administration de la *société Groupe* Air France SA.

● **Organes** : un décret relatif aux modalités du consentement aux prélèvements d'organes effectués *sur une personne vivante* ainsi qu'à la composition et au fonctionnement des comités d'experts habilités à autoriser un prélèvement de moelle osseuse *sur la personne d'un mineur.*

● **Tabac** : un arrêté portant homologation du prix de vente en France continentale de certaines catégories de tabacs.

● **Environnement** : un arrêté relatif aux frais de gestion de la taxe parafiscale sur la pollution atmosphérique. Le montant des frais de gestion pouvant être imputé sur le produit de la taxe parafiscale sur la pollution atmosphérique par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie est fixé pour l'année 1995 à 12,5 MF ;

un arrêté fixant les conditions applicables aux déductions prévues par le décret instituant une taxe parafiscale sur la pollution atmosphérique.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Léon et Francine Masliah,
Moché et Maya Gilkarov,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Micòl,

le 23 avril 1996, dans le foyer de leurs enfants

David* et *Hélène GILKAROV

Rabinovitch 30/11, Holon 58672 (Israël).

61, avenue Simon-Bolivar,
75019 Paris.

M. et Mme Raymond-François Le Bris,
M. et Mme Jean-Claude Terrasson,
ont la joie de faire part de la naissance de *leur petite-fille*

Pauline,

chez leurs enfants

Bertrand et Anne LE BRIS.

64, rue La Fontaine,
75016 Paris.
34, rue des Vignes,
75016 Paris.
26, rue de Rennes,
35650 Le Rheu.

Julia
est heureuse d'annoncer la naissance de

Guillaume,
à Sèvres, le 1er mai 1996.

chez Suzanne MURILLO
et Bruno PARIS.

Décès

– Mme Victor Abouaf,
Muriel, Fabienne, Alexandre et Shana,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Victor ABOUAF,

leur époux, père et grand-père,

survenu le 24 avril 1996, à Paris-17e, à l'âge de cinquante ans.

5, place des Ternes,
75017 Paris.

– Mme Anne Autier,
Camille, Constance et Pauline Thomas,
Mme Bernard Autier,
Nicolas, Guillaume et Julien Autier,
M. et Mme Pierre Forissier,
Thomas, Sébastien
et Clémence Forissier,
ses enfants et petits-enfants,

Les familles Térisse, du Couëdic et Fleurot,
Tous ceux qui l'ont connu et aimé,

Maya Allendes, Hana Allendes et Nathalie Marigny,
qui l'ont accompagné ces dernières années,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Philippe AUTIER,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
médaille de la déportation,
King's Medal for Courage,

survenu à Paris le 3 mai 1996, dans sa quatre-vingt-septième année.

Il a rejoint dans la Paix du Seigneur

Janine AUTIER,
née Alléon,
son épouse, et

Bernard AUTIER,

son fils.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 mai, à 15 heures, en l'église Notre-dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e.

La famille ne souhaite ni fleurs ni couronnes.

– Jean Bazès,
son mari,
Didier et Stéphane,
ses fils,
Monika et Martine,
leurs compagnes,
Krister,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean BAZÈS,
née Suzanne Mathieu,

survenu le 30 avril 1996, à l'âge de soixante-treize ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 2 mai à Notre-Dame de Grâce de Passy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, rue Raynouard,
75016 Paris.

– Mme Simone Bellanger,
Les familles Bellanger et alliées,
vous font part du décès de

Pierre BELLANGER,

survenu à Paris-7e, le 25 avril 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'incinération a eu lieu, le vendredi 3 mai, au crématorium des Joncherolles (93), dans l'intimité familiale.

61, avenue de Ségur,
75007 Paris.

– Mme André Bourré,
Et sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Christian BOURRÉ,

survenu le 30 avril 1996, à l'âge de quarante-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le 9 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, 75015 Paris.

5, rue Edmond-Roger,
75015 Paris.

– La direction du Centre national de la recherche scientifique,
Ses collègues et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Christian BOURRÉ,
ingénieur de recherche hors classe,
responsable de la gestion des cadres d'administration de la recherche,

survenu le 30 avril 1996, à l'âge de quarante-huit ans,

et présentent à sa famille leurs sincères condoléances.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 9 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet, à Paris-15e.

– Suzanne Mathieu,
son épouse,
Anne-Françoise Mathieu,
Jean-Yves et Francine Mathieu,
et leurs fils,
Isabelle et Albert Ankri,
et leurs fils,
ses enfants et petits-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques MATHIEU,
ingénieur ECP (43 b).

Les obsèques ont eu lieu le 24 avril 1996, aux Rousses (Jura).

Une messe sera célébrée le 28 mai, à 19 heures, à la chapelle Notre-Dame de la Paix, 26, rue Boissonnade, Paris-14e.

7, rue Victor-Considérant,
75014 Paris.

– M. et Mme Henri Pomeranc,
ses enfants,
Frédérique, Nathalie, Sophie,
ses petites-filles,
Et toute la famille,
ont le profond chagrin d'annoncer le décès de

Mme Etia POMERANC,

survenu le 26 avril 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La défunte ayant fait don de son corps à la science, un office religieux sera célébré le jeudi 9 mai, à 18 heures, à la synagogue, 24, rue Copernic, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Auguste-Vacquerie,
75116 Paris.

– *Le* comte **Philippe POZZO DI BORGO,**
ses enfants Laetitia et Robert-Jean,
M. le préfet de région (H),
Et Mme Tony Roche,
leurs enfants et petits-enfants,
La duchesse Pozzo di Borgo,
Le duc et la duchesse Pozzo di Borgo,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Béatrice.

Le service religieux aura lieu le mardi 7 mai, à 11 heures, au Temple, 58, rue Madame, Paris-6e, suivi d'une messe, à 16 heures, à Dangu (Eure).

– Hauterives, Le Vésinet, Montboucher.

Yvette Revol,
son épouse,
Dominique, Claude, Jérôme,
ses enfants,
René Revol et Geneviève,
son frère et sa belle-sœur,
Ses nièces, neveux, petite-nièce et petits-neveux,
Ses parents,
Ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Joseph REVOL,
ancien élève de
l'Ecole nationale d'administration,
inspecteur général honoraire
des affaires sociales,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,

dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu à Saint-Germain d'Hauterives, le samedi 4 mai 1996.

Remerciements

– Mme Yves Fagon,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
très sensibles aux marques de sympathie *que vous leur avez témoignées lors du décès de*

M. Yves FAGON,
chevalier de la Légion d'honneur,
trésorier-payeur général honoraire,
député honoraire,

vous expriment leurs sincères remerciements.

– Mme Germaine Ford de Maria,
M. et Mme Jacques de Maria,
profondément touchés par les nombreuses marques d'affection et de sympathie reçues lors du décès de

M. François DE MARIA,

prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leur sincère reconnaissance.

– M. et Mme Armand Lamude,
Et toute leur famille,
vous remercient des marques de sympathie et d'affection qui les ont tant touchés à l'occasion du décès de leur fils

Jean LAMUDE.

Avis de messe

La messe du dimanche 12 mai, à 11 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, sera célébrée à la mémoire de

Mme Jacques WARNIER
née Germaine DURAND-VIEL,

rappelée à Dieu le 22 février 1996.

De la part de ses enfants et petits-enfants.

Messes anniversaires

Véronique Budgie FLAVIGNY,
15 juin 1970-9 mai 1994.

Budgie, deux ans, tu nous quittais. Nous avons la douleur de constater que nous t'attendons toujours autant, dans notre tête, dans notre cœur, nous t'aimons petite fille et vivons de souvenirs tellement délicieux, mais combien de regrets.

Ton passage sur cette terre fut trop court, heureusement tu l'as vécu très intensément, et pour toi, petite chérie, c'est le repos éternel, tu as écrit...

Il n'y a que les bonnes personnes
qui partent vite, pour reconstruire
un monde meilleur, ailleurs.

Veille sur nous, petit ange.
Souvenons-nous de

Véronique.

Messe en l'église Saint-Léon à la chapelle de la Vierge-Marie, 23, rue Dupleix, Paris-15e, le jeudi 9 mai 1996, à 19 heures.

Anniversaires

– Il y a six ans, le 7 mai 1990,

Gabriel ARIÉ,

quittait les siens.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– **Michel BECQUELIN,**
7 mai 1995.

Ceux qui l'ont connu et aimé ont une pensée particulière, en ce jour anniversaire.

– *Le 6 mai 1975,*

Annette DESPRETZ,
née LABBÉ,
nous quittait.

« Aimons-nous les uns les autres »

fut toujours sa pensée.

Ses enfants.

– Il y a sept ans, le 6 mai 1989,

Alisa GLÜCKSMANN

disparaissait, victime du cancer.

« Car n'être plus, c'est être
tout au sein de tout. »
Pierre Emmanuel.

Souvenirs

– Il y a quinze ans, le 2 mai 1981, Dieu rappelait à lui

Paul de ROCCA-SERRA,
de son nom d'artiste basque,
Paul LE GARRALDE.

Anita et Pierre Malachard,
56, Grande-Rue,
94130 Nogent.

(Le Monde *du 3 mai.*)

Séminaire

La revue Passages et l'Association des amis de *Passages* (ADAPes), sous le parrainage de l'UNESCO, organisent un séminaire sur le thème : **Moïse hébreu, Moïse égyptien, le mardi 7 mai 1996, à 20 h 30,** dans les locaux de la revue *Passages, 17, rue Simone-Weil, 75013 Paris* (métro Porte-d'Ivry, à hauteur du 79-83, avenue d'Ivry). Avec les interventions du Grand Rabbin de France Joseph Sitruk, Gustave Martelet (s.j.), le recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, le Père Justin, Xavier Audouard, Jean Alexandre, Nicole Maya Malet, sous la présidence de Charles Melman.

Réservation et inscription au n° tél. : 45-86-30-02. Fax : 44-23-98-24.

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● *Séminaires*

Ivaylo Ditchev : **« Libérer le passé opprimé. Le cosmisme russe comme la pensée d'une modernité alternative. »**
6, 20 mai, 3 juin, 18 h-20 h, Amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris, *75005.*

Paul Braffort : **« Quelques problèmes de la représentation communs aux sciences et aux arts : la pluralité des formes. »**
7, 14, 21, 28 mai, 18 h-20 h, Amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris, 75005.

Jean Mathiot : **« Penser la macroéconomie. »**
3, 17 mai, 18 h-20 h, Amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris, 75005.

Lucien Vinciguerra : **« Le savoir et le travail des limites : langage, visibilité, différence. »**
7 mai, 20 h-22 h, salle RC1, Univ. Paris-VII, place Jussieu, Paris, 75005.

Didier Vaudène, René Guitart, François Baudry, René Lew : **« Psychanalyse et réforme de l'entendement. »**
15 mai, 19 juin, 21 h-23 h, Salle RC1, Univ. Paris-VII, place Jussieu, Paris, 75005.

Michèle Sinapi : **« L'image du divin et l'invention d'un logos politique. »**
7 mai, 20 h-22 h, salle RC2, Univ. Paris-VII, place Jussieu, Paris, 75005.

Guy Lardreau : **« La mélancolie : études ordonnées d'histoire de la pensée et d'histoire de l'art. »**
11, 25 mai, 15, 29 juin, 14 h 30-16 h 30, salle Cavaillès, ENS, 45, rue d'Ulm, Paris, 75005.
15, 29 juin, 14 h 30-16 h 30, salles Pupey Girard, Delacommune, USIC, 18, rue de Varenne, 75005 Paris.

Guy Samama : **« La philosophie aujourd'hui en France : Comment elle va. »** Le 21 mai à 16 heures, suivi le 28 mai à 16 heures d'un débat avec Marcel Gauchet, François Jullien et Guy Samama sur **« De la fin des idéologies aux compétences appliquées, quelle place pour la philosophie ? »**, salle des fêtes à Boulogne-Billancourt, place Bernard-Palissy.

● **Colloque**

« Phantasia dans la théorie de la littérature et de l'art aux *origines de la modernité* », sous la responsabilité de Michel Narcy et Barbara Cassin.
8, 9, 10 mai, Haus der Universität, Schlösslistr. 5, CH-Bern.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites. Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. Autres renseignements : 44-41-46-80.

Conférences

– **Conférences de l'Etoile. « Dieu en débat ».**

Débat contradictoire entre André Comte-Sponville, philosophe athée, et Alain Houziaux, théologien.

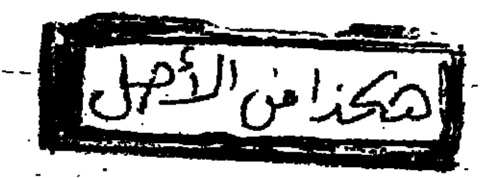
Au Temple de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e, les lundis 6, 13 et 20 mai, à 20 h 30.

Entrée libre, libre participation aux frais.

Soutenance de thèse

M. Dorian Kelberg soutiendra sa thèse pour le doctorat en droit sur le thème **« La chanson française et les pouvoirs publics »** *le samedi 11 mai 1996,* **à 14 h 30, au pavillon Lanfant, 364, route des Alpes à Aix-en-Provence.** Le jury sera présidé par M. le professeur Jean-Marie Pontier, M. le professeur Jean-Claude Ricci, Mme le doyen Jacqueline Morand-Deviller, Mlle Véronique *Mortaigne et* M. Yves Duteil en seront les suffragants.

– **Y. Ténenbaum** soutiendra sa thèse de doctorat **« Danse et corps dansant »** le 11 mai, à 14 h 30, à la Sorbonne, salle Duroselle.



HORIZONS

DÉBATS

Le chantier est immense Il est ouvert à tous

par Jacques Chirac, président de la République

UN an s'est écoulé *depuis* l'élection présidentielle. L'heure, et c'est naturel, est donc au bilan, même si la durée du septennat rend aléatoires et incertaines, parce que prématurées, les conclusions tirées ici ou là.

Pour ce 7 mai, je ne veux pas vous parler de ce jeune passé, mais bien de l'avenir, de notre avenir. Mes choix ne sont pas dictés par les contraintes de l'instant, mais par l'idée *que je me fais de la France*, de ses perspectives, de ses attentes, de ses espérances.

JE sais que, pour beaucoup de Français, le changement espéré vient trop lentement. L'effort demandé apparaît trop exigeant pour certains. Ils comprennent mal le sens et la portée des réformes entreprises et ne voient pas toujours *les fruits qu'à* terme ils en recueilleront.

Il y a *beaucoup* à *faire*, tout le monde en a conscience. Et s'il y a tant à faire, c'est parce que nous avions pris de mauvaises habitudes.

Par facilité, par manque de courage, *parfois par opportunisme*, nous avons longtemps différé les réformes nécessaires pour moderniser la France et l'adapter à son temps. Trop souvent, nous avons fait le choix de l'immédiat, en sacrifiant les enjeux du long terme. Nous n'avons pas géré sérieusement *nos affaires. Nous avons* laissé filer la dépense publique et se creuser *les déficits*.

J'ai demandé au gouvernement d'interrompre cette dérive. Pour une raison évidente. Une nation, pas plus qu'une famille, ne peut vivre durablement à crédit. Les dettes d'aujourd'hui sont les impôts que nos enfants supporteront demain, comme nous payons actuellement les facilités excessives que nous nous sommes accordées hier. *Tout cela fragilise notre* pays et, au bout du compte, nourrit le chômage. Notre voix et *notre influence* dans le monde s'en trouvent affaiblies.

C'est au nom de cette idée simple que le gouvernement s'attache à assainir notre économie, à remettre en ordre nos finances, à résorber nos déficits. En 1995, les dépenses publiques ont été réduites, comme elles ne l'avaient jamais été auparavant, créant ainsi les conditions d'une baisse sensible et indispensable des taux d'intérêt.

Ce n'est pas seulement Maastricht et ses critères de convergence *qui inspirent notre démarche*. C'est surtout notre bon sens. C'est la volonté de donner à *la maison* France de solides fondations.

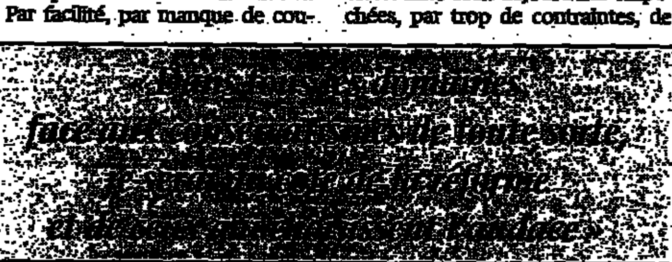
Je n'ignore pas que *nombre de* nos compatriotes ne retiennent de cette politique que l'augmentation des impôts. Elle était malheureusement nécessaire pour mettre un terme à la dérive de nos comptes publics. Mais elle a en pour effet de porter *les prélèvements* obligatoires à un niveau que je sais insupportable et démotivant. *Chacun en* paie le prix, et d'abord les classes moyennes.

Aujourd'hui, l'objectif est clair: aller plus loin dans la réduction de *la dépense publique*, car c'est la seule façon de baisser les impôts dès 1997, sans pour *autant creuser* les déficits. La réforme fiscale sera menée à bien. C'est une absolue *nécessité si* l'on veut redonner aux Français le goût d'entreprendre et les moyens *de consommer*.

Pour réduire les dépenses, il faut faire des choix. Lutter contre les gaspillages. Réduire le train de vie de l'Etat. Passer d'une culture d'assistance, lourde d'effets pervers, à une culture de responsabilité, seule capable de réduire la fracture sociale et de garantir la dignité de chacun. Concentrer nos énergies et nos moyens sur nos grandes priorités, au premier rang desquelles l'activité, l'emploi et la lutte contre l'exclusion. Se poser la question de l'efficacité chaque fois que l'on engage l'argent du *contribuable*. Déclarer un moratoire pour toute dépense *nouvelle qui ne serait pas* financée par des économies ailleurs réalisées. *C'est la* mission que *j'ai* assignée au chef du gouvernement et à chacun des ministres.

Il faut apprendre à dépenser mieux. La dépense n'est légitime que si elle est efficace, ce qui suppose examen critique et constante évaluation. Cette efficacité ne passe pas, bien contraire, par l'augmentation indéfinie des interventions publiques. Dans un pays comme le *nôtre, où le recours à l'Etat* est une seconde nature, il s'agit bien d'accomplir une révolution des mentalités.

J'ai souvent évoqué les forces vives. Elles sont aujourd'hui empêchées, par trop de contraintes, de jouer pleinement le rôle moteur qui leur revient dans la nation. Il faut leur donner les moyens d'agir, de créer, de prendre des initiatives. Les défis auxquels la France est confrontée l'exigent.



IL y a quelques années encore, la *mondialisation n'était qu'une* notion abstraite, en même temps *qu'une* vague menace. Aujourd'hui, c'est une réalité perçue de plus en plus clairement par l'opinion. Le monde change vite. La France doit changer au rythme du monde.

Nous n'abordons pas la mondialisation sans atouts. Notre économie est saine. Le franc inspire confiance. Nos marchés financiers sont parmi les plus performants. Nous avons maîtrisé l'inflation, assurant ainsi la compétitivité de nos *produits, comme le montrent* les résultats de notre commerce extérieur. Nous sommes la quatrième puissance économique de la planète et, par habitant, nous exportons plus que les Etats-Unis ou le Japon. C'est dire que nous sommes en mesure de profiter, plus que d'autres, de la mondialisation. Nos entreprises, qu'elles soient industrielles ou agricoles, financières ou de services, ont tout à gagner à conquérir les marchés extérieurs. La vitalité de notre recherche, l'importance de nos investissements, les performances de nos technologies de pointe sont les meilleures garan*ties de notre développement* futur. Elles sont autant d'avantages déci*sifs dans* la *compétition* économique internationale.

Mais si nous avons des atouts, nous souffrons aussi de sérieux handicaps. Au-delà de la nécessaire réduction de la dépense publique, c'est l'Etat tout entier qui doit se réformer.

Le gouvernement a engagé des *réformes de fond*. Elles iront à leur terme. Qu'il s'agisse de la protection sociale, de la politique du logement et de la ville, de la modernisation des services publics, de la professionnalisation des armées, de la restructuration des industries de *défense* ou de la réforme des télécommunications, nous tiendrons le cap.

L'emploi est au cœur de nos priorités. Libération des capacités d'initiative de nos entreprises, petites et moyennes, réduction du *coût du travail pour les emplois* les moins qualifiés, lutte contre le chômage de longue durée, *développement des services aux personnes, aménagement et réduction du* temps de travail, mobilisation en faveur de l'embauche et de l'insertion des jeunes. Autant d'objectifs autour desquels le gouvernement reste tout entier mobilisé, attentif aux initiatives des partenaires sociaux.

Toutes ces évolutions sont nécessaires. Mais celles qui concernent la formation des hommes sont plus décisives encore. A l'école, comme à l'université, des changements s'imposent si nous voulons rester fidèles aux idéaux de notre République. Garantir l'égalité des chances. Donner une seconde chance. Réussir l'intégration. Assurer à chacun une formation qui débouche sur un *métier*.

Faire évoluer notre système édu*catif est une exigence forte. Pour* les jeunes Français, pour la France, l'enjeu est trop grand pour que nous remettions à plus tard ce que nous devons faire aujourd'hui. Dans tous les domaines, face aux conservatismes de toute sorte, je serai du côté de la réforme, comme je serai du côté de ceux qui choi*sissent* l'audace et la *générosité* pour anticiper l'avenir.

Dans cinq ans, dans dix ans, notre société ne sera plus la même. Cette société de demain, elle se prépare aujourd'hui.

Les jeunes retraités sont de plus en *plus nombreux. Faut-il que leur* savoir et leur expérience soient trop souvent perdus pour les nouvelles générations?

La vie professionnelle est de plus *en plus mobile et diverse*. La formation permanente, la reconversion, l'apprentissage de *nouveaux* métiers sont des nécessités toujours *plus fortes. Sommes-nous capables* de satisfaire ces exigences vitales?

Entrepreneurs *individuels*, créateurs d'entreprises, travailleurs indépendants: *ces* nouvelles formes d'activité se développent chaque jour, ouvrant à chacun d'autres perspectives que celles du seul emploi salarié. Est-ce que tout est fait pour faciliter les initiatives de ces Français qui souhaitent devenir les propres acteurs de leur vie professionnelle?

Les nouvelles technologies façonnent de plus en plus notre vie quotidienne. Allons-nous les utiliser pour favoriser l'accès à la connaissance, permettre un meilleur épanouissement de l'homme et développer son sentiment d'appartenance à une culture et à une nation?

Les salariés souhaitent mieux concilier leurs aspirations personnelles et leur vie professionnelle. Avons-nous suffisamment réfléchi aux rapports, en constante évolution, de l'homme au travail?

Le chantier est immense. Il est ouvert à tous.

BIEN sûr, la réforme suppose la concertation, la pédagogie, l'explication. Le temps passé à dialoguer n'est jamais du temps perdu. J'appelle l'Etat, les partenaires sociaux, les organisa*tions professionnelles*, les associations, l'ensemble des responsables publics et privés à prendre toute leur part de ce dialogue. Les Français ont besoin de comprendre où *l'on* veut les conduire. C'est une *exigence de la démocratie*. C'est la *clé de la confiance*.

Le changement inquiète, et c'est *normal, mais notre peuple, contrai*rement à certaines idées reçues, n'est pas conservateur. Telle réforme, considérée comme impossible il y a quelques mois, peut être engagée aujourd'hui car les esprits, mieux informés, évoluent. Ce serait une profonde erreur que de raisonner comme si l'opinion, dans sa psychologie, ses attentes, sa perception de l'avenir, sa conscience des enjeux, était immuable. C'est cette aptitude à s'adapter à son temps qui fonde mon optimisme.

Cet optimisme, je voudrais que les Français, et surtout les jeunes Français, le partagent. Nous avons trop tendance à nous sous-estimer. Si l'esprit critique est utile, l'esprit de dénigrement est dangereux. Il nous paralyse. Il nous dissuade d'entreprendre. Il gâche nos chances, poussant notre société à se replier sur elle-même, craintive pour l'avenir et indifférente aux mouvements du monde.

Et pourtant, il *suffit de franchir* nos frontières pour comprendre ce que représente la France, les attentes et les espoirs qu'elle suscite.

Forte et fière de son histoire, la France a une certaine vision du monde. Elle a un rôle singulier à y jouer, pour peu qu'elle le veuille.

La France a d'abord une grande ambition en Europe et pour l'Europe. Elle veut faire cette Europe des Européens qu'exprime notre mémorandum sur le modèle social européen. Elle veut que l'Europe retrouve la *place qu*'elle a si longtemps occupée dans l'Histoire: *l'Union doit être porteuse d'une* véritable identité, dotée d'une monnaie unique, d'une politique commerciale et d'une politique étrangère et de sécurité commune.

La France et l'Europe doivent contribuer à l'émergence d'un monde multipolaire: en rénovant l'Alliance atlantique, avec un véritable pilier européen; en proposant une nouvelle architecture de sécurité pour notre continent, associant la Russie: en rééquilibrant le triangle de la croissance *que* dessinent l'Amérique du Nord, l'Eu*rope et l'Asie orientale; en encou*rageant les intégrations régionales, qui sont autant de facteurs de stabilité et d'équilibre, de l'Amérique latine à l'Asie du Sud-Est et, demain, au Proche-Orient.

Cette volonté de modernisation de notre politique étrangère, d'anticipation sur les temps à venir, doit nous conduire à prendre l'initiative, chaque fois que nécessaire, avec imagination, pragmatisme *et* détermination.

Rénover notre partenariat avec le Maghreb, comme nos liens avec l'Afrique, doter la francophonie d'institutions nouvelles, retrouver notre place au Moyen-Orient et affirmer une véritable solidarité euro-méditerranéenne: autant d'ambitions pour la France, mais aussi pour l'Europe, qui doit jouer, dans le monde, un rôle politique à la mesure de son aide économique.

Pour donner toute sa cohérence à cette politique, deux décisions majeures *s'imposaient: l'ultime série* de nos essais nucléaires d'abord, pour garantir durablement notre sécurité et participer pleinement aux négociations de désarmement. La réforme de notre défense ensuite, pour mieux assurer notre sécurité et mieux assumer nos responsabilités en Europe et hors d'Europe.

Si la France a une vision claire et globale de son rôle dans le monde de demain, elle a aussi des convictions et des idéaux à défendre.

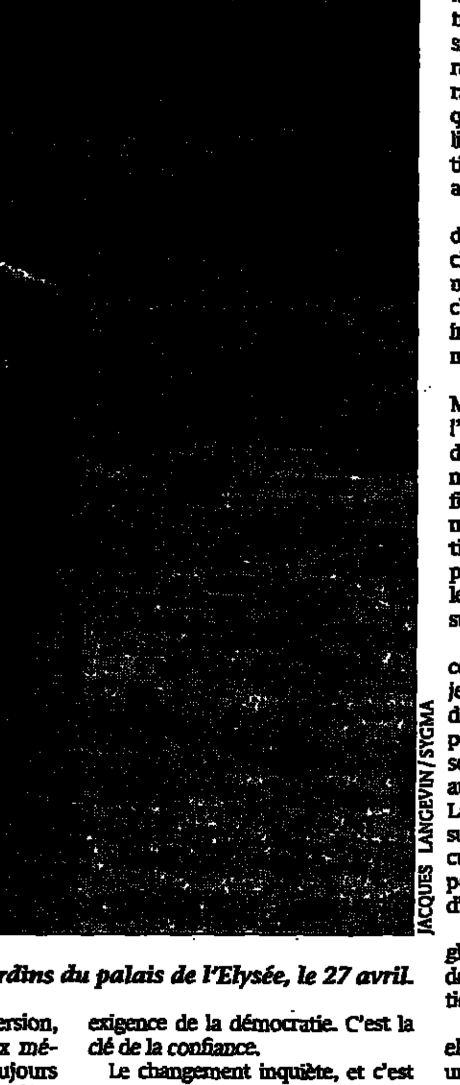
Elle est fidèle à elle-même quand elle *exprime*, toujours et partout, une exigence sociale qui, pour moi, *puise aux sources du gaullisme*. Quand elle propose et défend un modèle social européen et quand elle se bat pour le respect, dans le commerce international, de règles universelles garantissant la dignité de l'homme au travail.

Elle est fidèle à elle-même quand elle plaide, toujours et partout, pour le progrès des droits de l'homme et de la démocratie.

« La France est fidèle à elle-même quand elle plaide, toujours et partout, pour le progrès des droits de l'homme et de la démocratie »

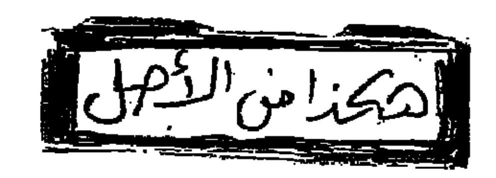
Sur tous ces fronts, la France exprime *ses idées et les fait progres*ser. Nos compatriotes peuvent être fiers de la place que reprend notre pays dans les affaires du monde.

Il n'y a pas d'un côté la politique étrangère, et de l'autre la politique intérieure. Il y a la politique de la France. Cette politique, celle *que* le gouvernement conduit sous mon autorité, procède d'une double volonté. Retrouver, dans notre pays, des marges de manœuvre et de progrès. Retrouver, hors de nos frontières, des marges de souveraineté. Ainsi les Français, *aujourd'hui* solidaires dans l'effort de redressement demandé à tous, pourront partager, au profit de chacun, les fruits d'une prospérité pour longtemps assurée.



JACQUES LANGEVIN/SYGMA

Dans les jardins du palais de l'Elysée, le 27 avril.



Bienvenue à Hassan II !

par Jean-Bernard Raimond

Lorsque le roi du Maroc sera reçu *dans l'hémicycle* de l'Assemblée nationale, le 7 mai, après avoir eu des entretiens avec le gouvernement, le premier mi*nistre, le président de la Répu*blique, les Français et les Marocains consacreront ainsi un siècle de relations franco-marocaines au cours duquel l'histoire de chacun de ces deux pays se sera croisée, recouverte, jamais affrontée, en dépit des crises inévitables dans un monde qui a connu plusieurs révolutions.

Cette rencontre, dans le temple de la démocratie française, entre l'héritier d'une dynastie venue il y a trois cents ans du Sud et du désert et les représentants de la nation française, est une rencontre – cette fois-ci le mot s'impose – historique.

Hassan II s'exprimera au nom d'un peuple qui, aussi loin que remonte son histoire, même à l'époque romaine, où les légions, après une expédition dans le Sud, ont rebroussé chemin, a toujours été indépendant et, grâce aux Almoravides et aux Almohades, a régné un moment sur l'Espagne. Quant à la domination turque, elle s'est arrêtée sur la ligne qui devait devenir plus tard la frontière entre le Maroc et l'Algérie. La seule parenthèse dans cette longue indépendance fut le protectorat français, qui, grâce à Lyautey, a respecté les coutumes et la civilisation marocaines, ce qui explique qu'au fond de leur cœur et de leur mémoire les Marocains d'aujourd'hui ont peut-être une pensée encore bienveillante et respectueuse pour le premier des résidents généraux.

Peut-être ce rappel historique pourrait-il inspirer quelque réserve à ceux de nos compatriotes qui, sur la foi d'analyses partisanes, n'hésitent pas à marquer leurs distances, sinon leurs critiques, vis-à-vis d'un roi qui, depuis 1961 et même auparavant, à l'époque de Mohammed V, est l'allié fidèle de la France ? Au surplus, maîtrisant une double culture française et arabo-musulmane, il a ménagé les étapes dans la séparation inévitable de la France et du Maroc après la seconde guerre mondiale. Les Français savent-ils que, depuis plus de vingt ans, le Maroc connaît le pluralisme des partis politiques et de la presse et qu'aujourd'hui les réformes en cours tendent à donner à l'opposition, celle de l'Istiqlal, nationaliste, et celle de l'USFP, socialiste, la possibilité de se réconcilier avec la monarchie, que l'une et l'autre ont soutenue dans l'affaire du Sahara.

Le roi, en accordant toute son attention au gouvernement, en s'appuyant sur une élite de qualité, a su stabiliser son régime, aider le Maroc, malgré une forte croissance démographique et le problème de l'emploi, à traverser la crise économique mondiale sans *conséquences trop graves.* Aujourd'hui, le royaume poursuit la modernisation du secteur agricole, le développement et la diversification du tissu industriel du pays, une gestion rigoureuse de la dette. Sur le plan politique également, le roi a su démocratiser et commence à ouvrir progressivement le système marocain.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la visite officielle à Paris de Hassan II.

Le Maroc occupe une place tout à fait particulière dans la vie politique de la France. Il y a très peu de responsables français qui, dans leur vie, et cela est vrai même depuis l'indépendance, n'aient pas eu l'expérience de ce pays situé à l'extrême Occident du monde arabe, au carrefour de la Méditerranée et de l'Atlantique, à la frontière de l'Afrique et de l'Europe. L'histoire récente montre que Hassan II, façonnant son destin depuis plus de trente ans de règne, a fait du royaume chérifien un interlocuteur privilégié de la France.

Ce n'est pas un hasard si le président de la République a choisi de se rendre à Rabat dès le mois de juillet 1995, deux mois après son élection, comme il l'avait fait chaque fois qu'il avait la responsabilité du gouvernement. Il est important en effet pour le Maroc d'établir des relations d'avenir avec l'Europe des Quinze, qui a choisi l'élargissement, la France apparaissant naturellement comme son avocat.

Cette rencontre, dans le temple de la démocratie française, entre l'héritier d'une dynastie venue il y a trois cents ans du Sud et du désert et les représentants de la nation française est – cette fois-ci le *mot* s'impose – historique

*L'influence et la modération du roi du Maroc dans le monde arabe – qu'il s'agisse du Proche ou du Moyen-Orient, où il a su, à travers les crises, maintenir, dans la perspective d'un règlement de paix, un contact suivi avec Israël, ou qu'il s'agisse du Maghreb, où, en qualité de Commandeur des croyants, il constitue un rempart contre l'intégrisme –, son rôle dans l'islam comme président du Comité Al Qods, sa présence en Afrique, toute la politique marocaine, en un mot, fondée en outre sur le pluralisme politique et la croissance économique, favorisent le rayonnement de la France dans la même partie du monde. C'est pourquoi la visite de Jacques Chirac au Maroc a *déjà porté ses fruits, par le haut ni*veau et l'intensité de nos relations bilatérales et de notre coopération.

La venue à Paris de Hassan II en visite officielle les 6 et 7 mai, ses *entretiens avec le président* de la République et le gouvernement, l'accueil de l'Assemblée nationale (dont le président, Philippe Séguin, s'est rendu récemment à Rabat) s'inscrivent dans une continuité historique marquée, depuis 1958, par une politique méditerranéenne, qu'incarne naturellement Jacques Chirac, comme l'illustrent les initiatives que vient de prendre, dans son voyage au Liban et en Egypte, le président de la République.

Jean-Bernard Raimond, *ancien ministre des affaires étrangères, député (RPR) des Bouches-du-Rhône, préside le groupe d'amitié France-Royaume du Maroc de l'Assemblée nationale.*

AU COURRIER DU « MONDE »

Les orphelins du Centre Pompidou

La nomination de Jean-Jacques Aillagon à la direction du Centre Pompidou s'est accompagnée dans la presse d'un bilan des réalisations du Centre, de ses forces et *de ses faiblesses. (...) On regrettera* que ce panorama ait fait l'impasse sur la fermeture, depuis 1994, malgré pétitions et démarches, de la bibliothèque qui faisait les délices des enfants et des parents du quartier. Confiée à une équipe remarquablement efficace et inventive, cette bibliothèque a formé des générations de petits et moins petits à la lecture, au cinéma et à la vidéo, à l'informatique et aux contes et légendes chuchotés dans des cabines pour Petits Poucets. (...) Pour lutter contre la fracture sociale et culturelle, n'aurait-il pas, au contraire, fallu préserver cet espace, unique en son genre, où des gamins s'initiaient aux arts et aux techniques contemporains, en toute liberté et en toute sécurité, tandis que leurs parents, les sachant « à la bibliothèque des enfants », vaquaient en toute sérénité ?

Nelcya Delanoe, Paris

Un jour de honte pour la République

Vu d'Alger, le Maroc n'est-il pas un paradis ? Combien d'in*tellectuels algériens* pour courir s'y mettre à l'abri des égorgeurs après avoir daubé pendant des décennies sur son régime féodal incarné par un pitto*resque Commandeur des* croyants ?

Combien de Marocains pour répéter, lugubres mais résignés : *« Entre Hassan et les barbus, le choix est simple. »* Quelle chancellerie ne s'accordera-t-elle pas avec le Club Med pour considérer le royaume chérifien comme une oasis au sein d'un continent voué à tous les tourments ?

Hassan II n'aura connu qu'une poignée d'années de dénuement politique : entre la chute du mur et le déchaînement de l'intégrisme islamique. Naguère champion de l'Occident contre le socialisme tiers-mondiste, le voici promu exorciseur du nouveau spectre qui hante l'Europe. Un bouclier remplace l'autre, et ce dont il est censé protéger angoisse trop pour qu'on se soucie de ce qui se fricote derrière.

Aujourd'hui, comme avant-hier, le roi du Maroc a donc chez lui les mains libres. Autant dire que continuent de prospérer, malgré quelques effets de vitrine, une répression et une corruption qui font immanquablement le lit de l'intégrisme. Ce fut le cas en Iran, puis en Algérie. Si rien ne change, le tour du Maroc viendra.

Dès à présent – prélude classique –, les islamistes ont conquis la plupart des universités marocaines. Ils travaillent le peuple des bidonvilles, non point en lui inoculant on ne sait quel virus du fanatisme, mais en organisant maints réseaux d'entraide.

Au Maroc, la misère possède un avenir politique à la mesure de son immensité. Aucun pays du Maghreb ne présente un tel gouffre entre une caste de privilégiés repus et la masse des déshérités.

Le Congrès des Etats-Unis ne songerait pas à offrir sa tribune à un chef d'Etat de l'acabit de Hassan II. Fille facile, notre Assemblée nationale n'a point de ces pudeurs. Désespérant et désarmant pour les démocrates marocains !

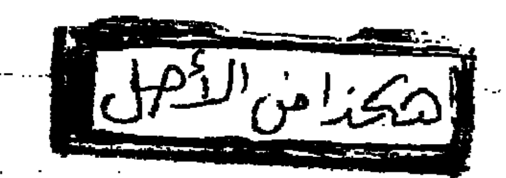
L'iniquité résulte d'une mécanique si bien organisée que le terme de corruption semble ici inadéquat dans la mesure où il évoque la dégradation d'un modèle éthique. Le pouvoir politico-économique hassanien accomplit au contraire la tâche même pour laquelle il a été créé. On est loin des petites fripouilleries de nos hommes politiques, que le roi du Maroc rappelle volontiers ces jours-ci, comme pour créer une manière de convivialité canaille. En France, la corruption lèse des contribuables. Au Maroc, le système plonge tout un peuple dans les affres de la misère. La situation n'est pas tenable.

Certes, on peut penser que la poigne du maître et la dimension religieuse de la monarchie alaouite retarderont l'explosion. Mais un sursis ne fait pas une politique. Il n'existe qu'un bouclier efficace contre la contagion intégriste : la démocratie et la justice sociale.

En donnant à la visite de Hassan II à Paris tant de solennité, et jusqu'à lui offrir la tribune de *l'Assemblée nationale,* la France indique au peuple marocain que la seule alternative se situe pour elle entre le pouvoir tel qu'il fonctionne et l'intégrisme. C'est désespérer et désarmer les démocrates marocains, en qui réside l'unique espoir d'échapper à l'impossible dilemme. Quant au peuple, le moment venu, il tranchera.

On n'attendait pas de M. Séguin une initiative aussi saugrenue. Peut-être estime-t-il que Hassan II fait un hôte présentable depuis qu'il a nettoyé les taches les plus repoussantes qui souillaient son royal burnous. Elles n'étaient que les plus spectaculaires. Ce que le roi appelle drôlement son *« jardin secret »* s'est appauvri de quelques pitoyables martyrs sans pour autant se dépeupler. La machine l'alimente toujours.

M. Séguin est trop occupé pour qu'on lui conseille la lecture des documents des organisations humanitaires sur la situation actuelle des droits de l'homme au Maroc – organisations au demeurant répudiées par son invité. Mais peut-être pourrait-il jeter un coup d'œil sur le rapport publié voilà deux mois par le département d'Etat *américain, institu*tion peu encline à la subversion : disparitions, tortures, arrestations arbitraires, violations des libertés les plus élémentaires y sont durement *stigmatisées.* Nul



République

par Gilles Perrault

doute : le Congrès des Etats-Unis ne songerait pas à offrir sa tribune à un chef d'Etat de cet acabit. Fille facile, notre Assemblée nationale n'a point de ces pudeurs.

On suggérera encore à M. Séguin de feuilleter le rapport de l'Observatoire géopolitique des drogues. Au moment où ses amis s'en prennent furieusement à la candide Hollande, il y trouvera la description d'un cartel d'Etat dont les ramifications remontent, comme l'indiquent avec tact les rédacteurs, jusqu'à l'entourage du monarque.

Les députés communistes sauvant *seuls* l'honneur par leur abstention, nos représentants vont donc accueillir ce singulier personnage. Il y aura les complices, les cyniques, qui, comme d'habitude, ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, et les hypocrites, ceux qui, la main sur le cœur, déclarent qu'ils n'auraient certes pas pris l'initiative de l'invitation, mais que les règles de l'hospitalité les obligent à la courtoisie.

Du haut de la tribune, le roi identifiera dans les trois catégories, et sans difficulté, car ses fiches sont bien tenues, ceux auxquels il a lui-même offert l'hospitalité de sa Mamounia et autres lieux de délices.

Se trouvera-t-il au moins une voix pour l'interpeller sur son jardin des supplices ? Aucun chef d'Etat ne gouverne innocemment. Celui-ci se distingue par un raffinement dans la cruauté gratuite qui l'égale *aux grands esthètes du* crime.

Car aucune raison politique ne justifiait l'inconcevable martyre infligé aux bagnards de Tazmamart, tenus pendant dix-huit ans dans des cellules obscures dont ils ne sortaient que morts. Ce Tazmamart dont les téléspectateurs français se souviennent d'avoir entendu plusieurs fois le roi leur affirmer, les yeux dans les yeux, *qu'il n'existait que dans* l'imagination de vils affabulateurs, avant d'en admettre, contraint et forcé, l'affreuse évidence.

Aucune raison politique ne justifie l'implacable vengeance exercée aujourd'hui encore sur les enfants d'Oufkir, dont le dernier avait trois ans à la mort de son père.

Aucune nécessité politique n'explique cet interminable cortège de cadavres qui continuent de sortir des geôles d'Hassan II au terme de grèves de la faim menées pour la *reconnaissance des* droits les plus élémentaires de la personne humaine.

Un tel excès d'indignité ne méritait pas tant d'honneur, ni la République *ce jour de honte.*

Gilles Perrault *est écrivain.*

Réussir la révolution des télécommunications

par François Fillon

CROISSANCE exponentielle des services et du trafic, avènement du multimédia, recherche d'alliances industrielles à échelle *internationale : une révolution* est en train de bouleverser les télécommunications. *Les* enjeux de cette mutation sont tels que l'Europe devait s'y préparer à temps. L'idée de créer un marché unique des télécommunications s'est donc très vite imposée. *Dès 1984, les* Etats membres de l'Union européenne ont engagé le débat qui allait les conduire à la décision unanime d'ouvrir à la concurrence le *secteur au 1er janvier 1998. C'est* l'œuvre de gouvernements, de gauche comme de droite, qui ont compris la nécessité d'adapter nos vieux monopoles à un jeu désormais mondial, *caractérisé par* l'émergence de technologies qui se jouent des barrières nationales.

Pour la France, cette mutation est un défi. Un défi inquiète toujours. *Mais tout en comprenant* les interrogations qu'un tel changement peut susciter, il faut rappeler qu'il est peu de domaines où notre pays présente autant d'atouts. *Nous disposons avec France Télé*com du quatrième opérateur mondial. L'excellence technique de ses ingénieurs et de ses agents lui permettra de tirer avantage de la concurrence. Nos entreprises sont prêtes à démontrer leur capacité d'innovation. La libéralisation des télécommunications est une op*portunité dont* la *France doit profi*ter. A condition de savoir nous préparer à ce changement dans les meilleures conditions.

Pour y parvenir, j'ai toujours été convaincu qu'il fallait renvoyer dos à dos un ultralibéralisme pour lequel le marché est censé tout régler et un conservatisme qui est une défense inadaptée du service public. L'ouverture à la concurrence, le *gouvernement la veut maîtrisée et* équilibrée : maîtrisée, car nous voulons *garantir* le service public auquel les Français sont légitimement attachés ; équilibrée, car nous *entendons favoriser une concurrence* ouverte et stimulante au service des usagers.

> **Renvoyer dos à dos un ultralibéralisme pour lequel le marché est censé tout régler et un conservatisme qui est une défense inadaptée du service public**

Dans un secteur à la pointe de la *modernité, il s'agit de démontrer* par des engagements politiques précis que l'avenir passe par une modernisation du service public dans le respect de la tradition républicaine.

Qu'espérer de la concurrence ? D'abord, le choix pour les usagers entre différents opérateurs de téléphone contre un seul aujourd'hui. Le choix du consommateur, c'est la possibilité pour lui de bénéficier de services supplémentaires et d'options tarifaires adaptés à ses besoins.

Ensuite, la concurrence provo*quera une baisse globale des prix* pour toutes les catégories d'utilisateurs, malgré un rééquilibrage nécessaire entre le coût de l'abonnement et celui des communications. *Si on pratiquait en* France les prix de l'opérateur suédois Télia ou de British Telecom, la facture téléphonique moyenne d'un ménage français baisserait de plus de 30 %.

Le service public sera-t-il assuré ? La France a une tradition dans ce domaine. La concurrence ira de pair avec la garantie du service public. Qui prendra connaissance des projets de nos voisins européens constatera que nous nous sommes fixé un objectif ambitieux en la matière. La nouvelle loi de réglementation des télécommunications précise le contenu du service public, fixe les conditions de sa fourniture et définit les modalités de *son financement.*

Le service public, c'est d'abord le téléphone pour tous au même prix abordable où que l'on se trouve sur le territoire, avec des cabines, l'an*nuaire et un service de renseigne*ments. C'est ce qu'on appelle le service universel du téléphone, qui respectera – j'y ai veillé tout particulièrement – le principe de péré*quation géographique, pour écar*ter toute discrimination fondée sur le lieu de résidence.

Son financement sera assuré par une contribution des autres opérateurs, *contrepartie de la liberté* dont ils bénéficieront pour localiser leurs services et fixer leurs tarifs. C'est aussi l'accès sur tout le territoire à des services spécialisés de *télécommunications pour les en*treprises et les particuliers, comme le réseau Numéris. C'est à France Télécom que la loi confie la mission d'assurer ce service public national *des télécommunications de qualité* pour tous dès l'ouverture à la concurrence au 1er janvier 1998.

Par le contrôle du contenu et des tarifs du service universel et de son financement, et par *la délivrance* des licences aux opérateurs entrant sur le marché, l'Etat restera donc le garant du service public du téléphone. Cette garantie ira de pair *avec des conditions de concurrence* équitables pour tous les acteurs du marché.

De même qu'un service public adapté doit permettre l'accès de *tous à des communications* modernes, la concurrence doit, elle aussi, jouer pleinement au service des usagers. La loi organise donc la transparence et l'équité des règles *qui régiront* le marché. A quoi rimerait la libéralisation de nos télécommunications si les opérateurs privés s'installaient chez nos voisins pour écrémer à distance notre marché national ? Des conditions avantageuses doivent les inciter à investir en France. *Dans ce but*, les autorisations délivrées aux nouveaux opérateurs ne seront pas li*mitées, sous réserve* de *réciprocité* pour les opérateurs étrangers, et les prescriptions contenues dans leur cahier des charges seront clairement définies.

Mais, surtout, *la loi prévoit la* mise en place d'une autorité indépendante de régulation du marché *français des télécommunications.* Pourquoi une institution indépendante ? Parce que l'opérateur principal sur le *marché, celui qui* assurera le service public, restera sous le contrôle de l'Etat. Cette raison *est déterminante* : l'Etat ne saurait demeurer de façon durable l'actionnaire majoritaire de France Té*lécom – ce qui est le choix du gou*vernement – et prétendre en même temps faire respecter la loi du marché avec toute l'impartialité requise.

Placer la *puissance publique* en position de juge et partie, cela reviendrait à fausser les règles de concurrence, à décourager la libre entreprise, bref à tuer dans l'oeuf la libéralisation de nos télécommunications.

Les conditions *de monopole qui* ont fondé la prospérité de notre opérateur national sont donc appelées à disparaître. Son statut administratif, conçu jadis dans ce cadre *protégé, doit être revu. Dans* un secteur hautement concurrentiel, le fait de ne pas disposer d'un capital social est un handicap. Parmi les vingt premiers opérateurs mon*diaux*, un seul, France Télécom, n'a pas de statut à caractère commercial. Le statut actuel de France Télécom peut se révéler pénalisant dans le cadre d'une stratégie de *partenariat durable*, alors *même* que notre opérateur national a inauguré cette année son alliance stratégique avec Deutsche Telekom et l'américain Sprint pour conqué*rir un marché mondial.*

Il serait donc irresponsable de nous ouvrir au grand large de la compétition internationale sans permettre à France Télécom de se *battre avec les mêmes* armes *que* ses concurrents. Son nouveau statut lui conférera une autonomie de gestion renforcée et lui permettra de trouver plus facilement les financements nécessaires à son développement, tout en poursuivant son désendettement.

Ce changement suscite des interrogations et des inquiétudes chez une partie des agents de France Télécom. Conformément à la méthode que j'avais définie en juillet dernier, le gouvernement procède à cette réforme, pas à pas, avec un souci permanent de dialogue et de négociation. Chacun peut constater la place privilégiée que notre *projet de loi de réglementation* accorde au service public et à l'opérateur national qui sera chargé de sa mise en oeuvre.

> **France Télécom pourra continuer à recruter des fonctionnaires jusqu'au 1er janvier 2002, après quoi s'instaurera la situation normale des entreprises du secteur concurrentiel**

Le gouvernement a maintenant décidé de procéder à la transformation du statut de France Télé*com en celui d'une entreprise* nationale ayant la forme juridique d'une société anonyme, dont l'Etat détiendra directement plus de la moitié du capital.

Pour engager cette réforme, le gouvernement a décidé d'apporter d'emblée des garanties fortes aux personnels : les agents de France Télécom qui sont fonctionnaires conserveront leur statut de fonctionnaires de l'Etat, ainsi que le bénéfice de tous les droits et garanties associés, en particulier la garantie de l'emploi et des droits aux pensions de retraite. L'Etat, non seulement garantira le paie*ment des retraites, mais continuera* à les verser directement.

L'ensemble du personnel, y compris les fonctionnaires, pourra devenir actionnaire et partagera les fruits de l'expansion de l'entreprise. France Télécom pourra en outre continuer à recruter des *fonctionnaires jusqu'au 1er janvier* 2002, après quoi s'instaurera la situation normale des entreprises du secteur concurrentiel. Il ne s'agit donc pas de privatiser France Télécom, mais d'en faire une véritable entreprise.

François Fillon *est ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace.*



هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 42-17-20-00 Télécopieur : (1) 42-17-25-99 Télex 261 311 F

Le mensonge des « Molières »

Suite de la première page

Là est désormais créé l'essentiel des écrits contemporains et défendu, avec les moyens de la modernité, le répertoire dramatique français et international.

Le théâtre privé, entièrement parisien, à l'exception du *Théâtre des Célestins de Lyon*, réunit une cinquantaine de salles – souvent splendides – de la capitale et une dizaine de producteurs qui investissent l'une ou l'autre selon les besoins. Ils reçoivent, par différents mécanismes d'aides publiques, plus de 110 millions de francs, une somme considérable.

Là cohabitent des carpes et des lapins, des salles qui font honneur à la réputation du théâtre comme le Théâtre de l'Atelier, le Théâtre Hébertot et, dans une mesure moindre, la Comédie des Champs-Elysées – laquelle, soit dit en passant, ne serait pas ce qu'elle est sans les fonds de la très publique Caisse des dépôts – et d'autres aux visées purement commerciales.

Combien sont-ils, tous ceux à qui l'on vend du « théâtre » au prix fort – jusqu'à 350 francs le fauteuil d'orchestre –, à savoir qu'ils cofinancent naïvement des productions vidéo autrement lucratives ?

Cela ne serait en rien inacceptable si l'on n'essayait pas de faire croire au grand public que le théâtre se résume presque tout entier au théâtre privé tel que Jean-Claude Brialy et Michel Drucker s'apprêtent à en faire la trompeuse démonstration au soir du 6 mai, avec le secours de moins de deux milliers de votants recrutés par un cabinet de relations publiques dans le microcosme du show-business parisien. Les tensions entre secteur public et secteur privé s'exacerbent aujourd'hui en raison de l'intrusion dans les processus de production et de promotion du théâtre des chaînes de télévision, et d'abord de France 2, qui camoufle la vacuité de ses options culturelles en diffusant, une fois l'an, la Nuit des Molières.

Que peut-il y avoir de commun entre Patrice Chéreau, s'acharnant à servir le poète Bernard-Marie Koltès dans une production de l'Odéon-Théâtre de l'Europe, et Christian Clavier, bafouillant l'adaptation française de *Panique au Plazza*, captée par Canal Plus pour une fade soirée consacrée à l'acteur ? Qu'est-ce qui pourrait rapprocher l'œuvre visionnaire de Bernard Sobel, créant en français à Gennevilliers *Napoléon ou les Cent-Jours*, de Grabbe, et les producteurs investissant tel ou tel théâtre privé parisien dans le but de produire des images pour TF 1 ou France Télévision, qui, là comme ailleurs, sont entrées dans une compétition commerciale d'où le théâtre d'art est exclu ?

Chaînes privées et chaînes publiques rivalisent d'ingéniosité pour diffuser sur leurs antennes – et dans les rayons vidéo des supermarchés – un ersatz de théâtre qui est, dans les faits, de l'exécrable télévision. On ne compte plus les salles historiques de la capitale investies par tel ou tel fantaisiste popularisé par le petit écran. Impossible aussi de dresser la liste, sur ce qu'on appelait les Boulevards et qui sont devenus les venelles de la communication audiovisuelle, des œuvres présentées dans une infidélité totale à leurs concepteurs.

Quand le commerce se mêle de théâtre, il lui impose ses formats, et d'abord celui de la durée. A un temps de répétition très court succède un temps de représentation tronqué. Cela permet de réduire les coûts, de ne pas lasser le spectateur, inquiet de l'heure des derniers métros, et le futur téléspectateur, dont on sait l'humeur inconstante.

Combien sont-ils, tous ceux à qui l'on vend du « théâtre » au prix fort – jusqu'à 350 francs le fauteuil d'orchestre –, à savoir qu'ils cofinancent naïvement des productions vidéo autrement lucratives ? Ainsi relayé, le théâtre privé réunit la moitié des spectateurs de théâtre – on estime leur nombre total à 7 millions chaque année – quand le théâtre public peut se flatter de réunir l'autre moitié avec l'aide de France 3, de la presse écrite, de la radio et du bouche-à-oreille.

Par le biais des satellites, les grandes chaînes de télévision donnent par ailleurs de l'actualité de la création théâtrale française une image déformée, demi-mondaine, à des milliers d'étrangers qui identifiaient jusque-là notre tradition à Molière, Marivaux, Claudel, Genet ou Duras, et notre art de la mise en scène à Jouvet, Barrault, Planchon, Mnouchkine ou Chéreau. La télévision française, à l'exception d'Arte, ferme sur ses principes fondateurs, ou de Paris Première, plus attrape-tout (et quelquefois n'importe quoi), ignore ces artistes, quand celle de nos *voisins anglais ou allemands* y consacrent certains de leurs magazines culturels.

Dans ce grand concert dissonnant, dont la partition est désormais écrite dans des livres de comptes, quelques-uns veulent croire encore aux vertus civiques, sociales et morales du théâtre d'art. Le directeur du Festival d'Avignon, Bernard Faivre d'Arcier, s'apprête à annoncer que plusieurs des créations du Festival 1996, cinquantième du nom, seront filmées pour la télévision avec l'aide du ministère de la culture. C'est une bonne nouvelle.

Encore faudra-t-il vérifier que la diffusion de ces enregistrements ne reste pas confinée aux horaires de nuit sur les réseaux câblés. En attendant, la dixième Nuit des Molières va donner à quelques millions de téléspectateurs du monde entier, par l'entremise de TV5, un aperçu aussi bouffon qu'inacceptable de la création dramatique en France.

Olivier Schmitt

RECTIFICATIF

Les Musulmans en Inde

Le pourcentage des musulmans au Rajasthan est de 8 % et non de 30 %, comme nous l'indiquions par erreur dans l'article consacré aux nationalistes hindous dans cet Etat de l'Union indienne (*Le Monde* du 25 avril).

Le Monde

ÉDITORIAL

Une tribune contestable pour Hassan II

LA République française s'est mise en frais pour recevoir, lundi 6 et mardi 7 mai, *« notre ami, le Roi du Maroc »*. « Un événement de très grande importance », a assuré Hervé de Charette qui a dit l'intention des uns et des autres de donner aux relations franco-chérifiennes *« de la densité, de la diversité et du dynamisme »*. Pour autant, cette ardente obligation passait-elle par l'invitation – insigne privilège – lancée à Hassan II de s'adresser aux députés, du haut de la tribune du Palais Bourbon ?

Il est, en effet, des lieux symboliques – et le Parlement en est peut-être le plus remarquable –, d'une démocratie digne de ce nom, dont l'accès ne devrait pas être ouvert aux chefs d'Etat qui ne partagent pas l'essentiel des valeurs fondant un régime dans lequel le peuple, par le biais de ses représentants honnêtement et librement élus, gère la chose publique. Si elle allait de soi pour le roi d'Espagne et Bill Clinton qui l'ont précédé, en octobre 1993 et en juin 1994, sous les ors du Palais Bourbon, la bonne manière faite à Hassan II par le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, ne s'imposait pas.

Force est de le constater : conscient des risques qu'il y aurait à maintenir le *statu quo* et attentif à donner de lui l'image d'un monarque éclairé, Hassan II s'est résigné, ces récentes années, à acheter une conduite. Ainsi, en août – dernière initiative royale en date – a-t-il répondu au vœu de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) et du parti de l'Istiqlal, les principales formations de l'opposition, qui réclamaient l'élection de tous les membres de la Chambre des représentants – et pas seulement des deux tiers – au suffrage universel direct.

Au bout du compte, le Maroc est en train de faire, pas à pas, le laborieux apprentissage d'une vie démocratique. Evolution d'autant plus remarquée que ses partenaires de l'Union du Maghreb arabe (UMA) marchent à reculons : la *Tunisie*, plongée dans l'obsession sécuritaire du président Ben Ali, la Libye marginalisée par les foucades du colonel Mouammar Kadhafi ; l'Algérie, en proie au chaos et dont le peuple est la victime de haines inexpiables entre *les militaires* et les « barbus ».

Il n'empêche : alors que se précise la menace islamiste, Hassan II veille jalousement à demeurer seul maître à bord, même si le séduisant vocabulaire qu'il utilise à dessein – pluralisme, alternance, etc. – donne à penser le contraire. Il argue, en sa qualité de « Commandeur des croyants », du contrat de nature toute religieuse que le lie à *« son »* peuple dont il se flatte d'être en mesure de sonder le cœur à travers les réseaux du sérail. Cette allégeance de sujets à suzerain est au cœur d'une conception anachronique du pouvoir dont le souverain chérifien sait pertinemment qu'elle ne lui survivra pas.

Ni la bienséance, ni l'amitié ne commandaient donc d'ouvrir prématurément les portes du Palais Bourbon à cet incertain démocrate qui rêve d'être considéré par l'Europe, à la porte de laquelle il frappe avec insistance, pour ce qu'il n'est pas – ou du moins pas encore : un monarque constitutionnel.

Dialogue *par Leiter*



DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Serge July

■ On peut se demander en toute bonne foi si le président de France-Télévision, en lâchant sa bombe contre Delarue, n'a pas rendu un fieffé service au gouvernement. De l'utilité du scandale, qui permet de rendre les choses inéluctables pour les politiques. « Pour sauver la télévision publique », on nous dira très bientôt qu'il faut constituer un pôle puissant, cohérent, dont le mieux-disant culturel sera évident, assis principalement sur la redevance, et regroupant France 3, Arte et La Cinquième. La privatisation de France 2 ne fera que légaliser une situation de fait qui suscite des hoquets de réprobation. Elle aurait sans doute, pour le gouvernement, un deuxième avantage, celui de créer une véritable concurrence à la Une. Et puis la distribution des charges télévisuelles fait partie du système monarchique français : *cela crée des envieux et* affine la courbure des échines. Pour le gouvernement, c'est une affaire en or.
Plus il y aura de scandales, plus la privatisation deviendra inéluctable. Jean-Pierre Elkabbach, volontairement ou pas, aura démontré qu'il n'y avait pas d'avenir public pour une chaîne généraliste. L'actuel président de France-Télévision s'en défendra certainement, du moins dans un premier temps. Mais la messe est dite, et il en aura été le principal officiant dans le silence étourdissant et complice des différents gouvernements et *du CSA*.

PRESSE-OCEAN
Jean-Marie Gautier

■ La chaîne publique, sous l'égide de son autoritaire président, se comporte en effet comme une entreprise très privée. Mais avec l'argent du contribuable. Contrats mirifiques pour animateurs, débauche d'argent, rallonges, signatures en catimini, clauses très particulières : *tout est fait* hors normes. Et uniquement pour attirer ou conserver quelques vedettes assurant l'audience. Le rapport du député Alain Griotteray *a mis* le feu *aux poudres* et Jean-Pierre Elkabbach, qui espère le renouvellement de son mandat, n'a pas l'intention de se faire carboniser par ces brûlants *contrats. A deux reprises*, France 2 a dû diffuser à l'antenne des communiqués concernant cette guerre interne. Une histoire spéciale, risquant de durer plusieurs mois. Une production maison haletante, à gros budget, mais qui n'était pas prévue au programme. Décidément, quelle gestion !

Les pays baltes en quête de sécurité

LE SOMMET des chefs de gouvernement des pays riverains de la mer *Baltique, qui s'est tenu*, vendredi 3 et samedi 4 mai à Visby, dans l'île de Gotland, a abordé pratiquement tous les aspects de la coopération économique et politique et des perspectives de développement entre les neuf Etats (Suède, Finlande, Russie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Allemagne, Danemark, auxquels se sont joints les voisins norvégien et islandais), sauf un : les questions de défense militaire et de sécurité. En parler aurait en effet sérieusement compromis les chances de succès de la conférence.

Les Nordiques soutiennent activement l'intégration des Républiques baltes à l'Union européenne. Moscou n'y voit plus aujourd'hui d'inconvénient et semblerait même prêt à accepter leur participation à l'Union de l'Europe occidentale. Pas question en revanche pour la Russie de voir l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie entrer *dans l'OTAN* et *d'avoir des* soldats de l'Alliance atlantique le long de ses frontières et aux portes de Saint-Pétersbourg. Boris Eltsine l'a dit fermement au premier ministre norvégien, lors de sa brève visite à Oslo, le mois dernier. Plusieurs autres responsables et diplomates russes ont rappelé à l'occasion de récents colloques Est-Ouest que cela serait une *« provocation inadmissible »* et, dans la presse moscovite, quelques commentateurs influents ont même écrit ces derniers temps que la Russie ne pourrait pas rester passive, dans ce cas de figure, et que des *« actions »* devraient alors être envisagées pour *« protéger les importantes minorités russophones en Estonie et en Lettonie »*. Certains sont allés jusqu'à évoquer des *« opérations de commando »* pour liquider les leaders nationalistes de ces Républiques et reconstituer l'empire.

Ces menaces, proférées à intervalles réguliers, surtout dans les rangs communistes et parmi les amis de Jirinovski, sont prises très au *sérieux dans les capitales* des pays baltes, redevenus indépendants après près d'un demi-siècle d'occupation soviétique. Pour la plupart des Estoniens, des Lettons et des Lituaniens, l'adhésion à l'Union européenne est une bonne chose et favoriserait le développement économique. En revanche, elle ne présenterait aucune protection *contre une éventuelle offensive* du grand voisin. A leurs yeux, seule l'appartenance à l'OTAN peut leur offrir des garanties de sécurité militaire. Ils sont candidats à l'Alliance atlantique et sont donc en conflit permanent sur ce sujet avec la Russie.

Pour la plupart des Estoniens, des Lettons et des Lituaniens, l'adhésion à l'Union européenne est une bonne chose et favoriserait le développement économique

Que disent leurs voisins nordiques ? Les Danois et les Norvégiens, membres de l'OTAN, soutiennent ces candidatures. Ils font valoir, dans leurs relations avec la Russie, que l'Alliance est une organisation d'Etats démocratiques, qu'elle n'a pas de buts *« offensifs »* et enfin que, en tout état de cause, Moscou ne possède pas de « droit de veto » sur sa composition. De leur côté, les Finlandais et les Suédois, neutres ou libres d'alliances, disent *« respecter »* le choix des Baltes et le droit de chaque pays de définir sa propre politique de défense et de sécurité. L'important, *pour eux, est que les futures* structures de sécurité européennes préservent la stabilité régionale et ne créent pas de nouvelles tensions avec la Russie voisine.

A Helsinki comme à Stockholm, on suit naturellement de très près toutes les discussions ayant trait à l'évolution de l'OTAN à l'Est et quelques *« idées »* – russes et britanniques – ont suscité ces derniers temps certaines inquiétudes. Plusieurs responsables de l'Alliance atlantique disent au*jourd'hui plus ou moins publique*ment qu'en matière d'élargissement à l'Est, la Pologne, la Hongrie et la République tchèque ont la priorité et que l'incorporation des pays baltes *« peut attendre »*, pour ne pas heurter de front la Russie et attiser les tensions. Douglas Hurd, l'ancien secrétaire au Foreign Office, s'est notamment exprimé en ce sens et a parlé d'une éventuelle *« zone nordico-balte »*, au sein de laquelle Suédois et Finlandais, neutres, devraient prendre davantage de responsabilités pour la sécurité de leurs voisins, principalement estoniens et lettons. De son côté, Iouri Deryabine, ambassadeur de Russie à Helsinki, a conseillé récemment, dans une interview, aux Baltes de suivre, en matière de défense, l'*« exemple suédois »* plutôt que de briguer une place dans l'OTAN... Il a également laissé entendre que *Moscou pourrait accepter des accords militaires finno-estoniens*...

Mais tous ces scénarios sont rejetés tant à Helsinki qu'à Stockholm. *« Ce n'est pas à nous de prendre en charge la sécurité des Baltes*, confiait par exemple, vendredi, le premier ministre finlandais, Paavo Lipponen, *il n'est pas question de leur fournir des garanties de sécurité militaire, ne serait-ce que parce que nous n'en avons pas les moyens. »* Ce que l'on semble redouter également dans les deux capitales, c'est de voir les grandes puissances militaires se mettre en fait d'accord *« au-dessus de leurs têtes »* sur l'architecture de la *future sécurité* en Europe du Nord et la création d'une sorte de « zone grise » voir de « zone-tampon », sans appartenance trop prononcée, qui comprendrait la Finlande, la Suède et les trois Républiques baltes, et qui plongerait ces dernières dans un *vacuum* et les maintiendrait *de facto* ces dernières dans la sphère d'influence russe. Fait inhabituel, qui illustre les inquiétudes des Finlandais, le gouvernement d'Helsinki a demandé officiellement, voici quelques semaines, des pourparlers avec l'OTAN pour discuter plus en profondeur des problèmes géopolitiques et stratégiques spécifiques de l'Europe du Nord, qui, ironise-t-on, ne paraissent pas *« très, très bien connus »* à Bruxelles ou à Washington. On a l'impression, sous ces latitudes et dans les pays baltes, que l'Alliance atlantique se désintéresse un peu de cette région et que l'on privilégie, en premier lieu, les relations avec Moscou dans l'attente du résultat de l'élection présidentielle russe.

Alain Debove

ÉNERGIE Les ministres des Quinze de l'énergie devaient se réunir à Bruxelles, mardi 7 mai, pour tenter de trouver un accord sur la directive libéralisant le marché de l'électricité. La position allemande est jugée déterminante, mais les efforts de médiation menés par l'Italie ne semblaient pas permettre un accord. ● CE DÉBAT européen s'inscrit dans une évolution générale du secteur, dont la dérégulation s'effectue de manière moins brutale que dans les télécommunications ou le transport aérien. ● LES SYNDICATS, la CGT, la CFDT et Force ouvrière d'EDF-GDF, lançaient un appel à la grève lundi 6 mai pour protester contre le projet de directive. La Cour de justice de Luxembourg devait se réunir le 7 mai pour étudier une plainte de la Commission européenne contre cinq pays pour maintien d'un monopole d'importation de gaz et/ou d'électricité.

L'Europe de l'électricité est confrontée à la déréglementation mondiale

Même s'ils n'aboutissent pas à un accord formel, le 7 mai à Bruxelles, les Quinze sont désireux d'ouvrir le secteur à la concurrence, tout en respectant les spécificités de chaque pays

JANVIER 1996 : deux compagnies électriques américaines voisines, Kansas City Power Light et Utilicorp United, annoncent leur fusion. Les bans sont à peine publiés que le mariage, prévu pour le 22 mai, est ébranlé par l'arrivée d'un troisième larron, Western Ressources, désireux de s'offrir le nouvel ensemble. De l'autre côté de l'Atlantique, à la Bourse de Londres, le cours des entreprises britanniques de distribution d'électricité s'envolent, sous l'effet de la rumeur d'une nouvelle vague de rachats. Sur le continent, EDF, jeune cinquantenaire, prend en douceur le contrôle du sixième producteur et distributeur d'électricité de Suède (*Le Monde* du 27 avril).

Concentration, déréglementation, internationalisation : en l'espace de cinq mois, le marché de l'électricité aura offert toutes les facettes de son évolution, sans oublier la dimension politique avec le sommet des ministres européens de l'énergie à Bruxelles, le 7 mai. Mardi, les Quinze vont à nouveau tenter d'adopter une directive en tentant de concilier deux conceptions opposées : organisée pour les Français et libérale pour les Allemands. Après neuf ans de rebondissements multiples, personne n'était en mesure d'avancer un pronostic sur les chances de réussite d'une telle rencontre. Seule certitude, ce débat n'est pas spécifique aux Européens. Il s'inscrit dans une industrie en pleine mutation mondiale depuis maintenant plus de dix ans.

A l'inverse de la déréglementation du transport aérien ou des télécommunications, celle de l'électricité s'effectue de manière moins brutale. Dans tous les pays, cette source d'énergie n'est pas considérée comme une simple marchandise, même s'il s'agit d'un produit banal. La circulation du courant a une dimension stratégique et répond à une notion d'intérêt général.

Depuis l'émergence de l'électricité, voici une centaine d'années, les gouvernements ont toujours voulu pouvoir contrôler cette énergie, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne ou en France. Dans les années 30, lorsque les industriels ont su maîtriser le transport de cette énergie à grande échelle, les premières mesures ont été décidées pour éviter toutes les concentrations et protéger les particuliers. Les Américains ont limité l'activité des entreprises à un Etat. La loi de 1935 a conduit au morcellement de l'industrie électrique sur ce continent, au nom de la défense du petit face au gros, un impératif remontant au XIX[e] siècle, quand il s'agissait de protéger les fermiers du Middle West face aux grands trusts des chemins de fer ou du pétrole. Une loi analogue est apparue en Allemagne, tandis que la France optait pour une nationalisation en 1946, au nom de la reconstruction du pays et de l'intérêt du client.

Ces options expliquent encore aujourd'hui le morcellement de la carte de l'électricité et le développement contrasté des firmes : plus de 3 500 entités produisant, transportant ou distribuant de l'électricité sont répertoriées aux Etats-Unis et pas moins de 900 en Allemagne, comme l'indiquent Jean-Paul Bouttes, Raymond Leban et Pierre Lederer dans leur ouvrage *Organisation et régulation du secteur électrique, un voyage dans la complexité*, édité par le Cerem (Centre de recherches en économie et management) en décembre 1993. La première entreprise outre-Rhin est quatre fois plus petite qu'EDF, tandis qu'en Amérique du Nord, la taille moyenne des entreprises est le quart de celle des entreprises européennes.

Jusqu'au début des années 80, les producteurs ont avant tout répondu aux besoins de leurs clients en disposant chacun de territoires captifs. Progressivement, l'équipement étant achevé dans les pays développés, les besoins se sont mis à diminuer. Les producteurs ont été pris en tenaille entre la concentration s'opérant chez leurs fournisseurs et l'exigence de la demande de leurs clients découvrant les charmes des autres énergies comme le gaz.

ADAPTATION OU RÉVOLUTION

En amont, les constructeurs de centrales électriques ou de turbines ont commencé à se regrouper et à ne plus considérer les marchés de l'équipement de manière nationale. En aval, après le contre-choc pétrolier de 1986, le prix de l'électricité est apparu beaucoup moins compétitif par rapport aux autres sources d'énergie, le diesel et surtout le gaz, dont le cours a été divisé par deux depuis dix ans. Dans le même temps, de nouveaux marchés sont apparus en Asie et en Amérique latine, sans parler de la Chine dont les besoins d'équipements annuels correspondent au potentiel de la Belgique.

Dans ce contexte, producteurs et législateurs sont contraints d'évoluer : le choix oscillera entre l'adaptation au coup par coup pour les Américains et la révolution pour les Britanniques.

Aux Etats-Unis, les pouvoirs publics ont ainsi assoupli les lois de 1935, sans pour autant les supprimer. Les regroupements entre compagnies sont possibles, mais soumis à autorisation. Les autorités fédérales étudient des mesures visant à baisser les tarifs de l'électricité pour les rendre plus compétitifs. Depuis 1992, l'Energy Act Policy a permis l'émergence de producteurs indépendants et a surtout autorisé les électriciens à sortir des frontières. Timide, le mouvement s'est accéléré et a désormais le soutien de l'administration américaine. Des dossiers qui étaient étudiés en huit mois le sont désormais en moins de trois semaines. Les zones privilégiées sont l'Asie et l'Amérique latine, l'Europe de l'Ouest et de l'Est étant observées avec plus de prudence. Forts de cette dynamique, les Américains ont captés près des deux tiers des investissements sur les marchés mondiaux.

En Grande-Bretagne, la politique libérale de Margaret Thatcher n'a pas épargné le secteur de l'énergie. Arguant de l'inefficacité du secteur électrique, le premier ministre décidait en 1986 de scinder l'entreprise publique en une quinzaine de compagnies privées. En séparant la production, le transport et la distribution, l'objectif affiché était d'améliorer la concurrence et de faire baisser les prix. Si ce but n'a pas été vraiment atteint, la privatisation aura permis aux deux principaux producteurs du pays de s'étendre hors des frontières.

En France, l'évolution se fait à la marge. Le programme de construction de centrales nucléaires étant achevé et le renouvellement du parc n'étant pas attendu avant dix ans, l'une des priorités est devenue le développement international. Les premières expériences ont été accueillies de manière timorée, freinées non par l'absence de projets, mais par la réticence des pouvoirs publics qui ont bloqué plus d'un dossier. Quant aux électriciens allemands, les rentes qu'ils touchent de leur situation de monopole sont plutôt investies dans d'autres activités, comme les télécommunications. Conscient de cette dérive, le législateur allemand souhaite modifier la loi de 1935. Le débat sur la déréglementation atteint même le Japon, où les débats sur le sujet sont animés.

INDISPENSABLES ALLIANCES

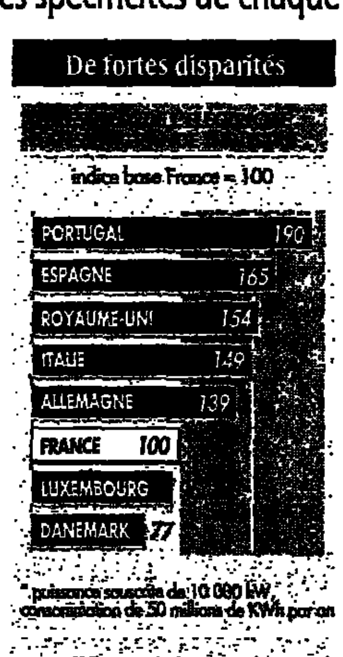
Dans leur développement international, les électriciens rencontrent les mêmes préoccupations des dirigeants politiques que chez eux : l'énergie n'est pas une marchandise comme une autre. Il leur est donc délicat, voire impossible, de pénétrer seuls un marché. Les alliances sont indispensables. Cet impératif est bien compris de l'ensemble des acteurs, même des plus libéraux. Dans le pays le plus déréglementé, la Grande-Bretagne, un régulateur veille sur le marché du courant et impose des baisses de tarifs. Le gouvernement de John Major a franchi récemment une nouvelle étape en bloquant toute tentative de rachat d'un producteur britannique, alors qu'un Américain voulait s'offrir le premier d'entre eux, National Power. Ce pays pionnier de la concurrence vient ainsi de définir l'une des limites du jeu à un moment où l'Europe s'apprête à tenter l'expérience.

Dominique Gallois

La Cour de Luxembourg étudie une plainte contre le monopole

Le jour où les quinze ministres de l'énergie se réunissent à Bruxelles *pour trouver un accord sur l'Europe de l'électricité*, la Cour de justice a décidé de tenir une audience publique à Luxembourg à la suite d'une saisine de la Commission en juin 1994. A l'époque, cette dernière avait porté plainte contre cinq pays – la France, l'Espagne, l'Irlande, l'Italie et les Pays-Bas –, pour infraction au traité de Rome en raison du maintien d'un monopole d'importation de gaz et/ou d'électricité.

L'audience publique du 7 mai est la dernière étape avant le jugement *que devrait rendre la Cour, d'ici quelques semaines*. Le choix de la date ne doit rien au hasard : cette audience doit influer sur les débats entre ministres. La Commission a déjà utilisé cette saisine comme moyen de pression voici deux ans. En janvier 1994, elle menaçait de saisir la Cour, mais préférait attendre six mois, espérant alors un accord sur le marché de l'électricité.



La différence de structure des marchés explique, en partie, la variation des prix en Europe.

Classement international des producteurs

Fort du choix de développer *l'industrie nucléaire, Electricité* de France est devenue la première entreprise productrice d'électricité au monde avec 444,2 milliards de kilowattheures par an, une fois exclue le russe RAO (869 milliards de kWh) et le chinois China Electric Power Administration (815 milliards de kWh). Ces deux organismes s'apparentent plus à des adminsitrations qu'à de véritables firmes.

Selon une étude, publiée en 1995 par la direction de l'économie, de la prospective et de stratégie d'EDF, le français est suivi par le groupe privé japonais Tepco (230 milliards de kWh). Viennent ensuite l'ukrainien UKrenergo, *l'italien ENEL*, le brésilien Electrobas et le sud-africain Eskom. Le premier producteur américain Southern Company n'arrive qu'en neuvième position, suivi du canadien Ontario Hydro. La première entreprise allemande apparaît en treizième position et le numéro un britannique à la dix-neuvième place.

Le gouvernement allemand veut réformer la loi de 1935 pour libéraliser son marché intérieur

COLOGNE
correspondance

Les négociateurs allemands semblent sceptiques sur les chances de compromis entre les ministres chargés de mettre en place une libéralisation du secteur énergétique en Europe. « *Nous préférons aucune directive plutôt qu'une mauvaise* », a récemment estimé Günter Rexrodt, le ministre de l'économie allemand. Les dernières discussions préparatoires et les efforts de médiation menés par l'Italie ne paraissent pas près de déboucher sur un texte satisfaisant pour toutes les parties, même si l'on fait savoir au ministère de l'économie de Bonn que « *les contacts permanents entre Français et Allemands ont permis des discussions allant dans la bonne direction* ».

L'Allemagne serait prête à un accord à condition qu'il assure une réelle ouverture des marchés dans tous les pays et permette un développement de la concurrence. En d'autres termes, les producteurs allemands doivent pouvoir vendre eux-mêmes leur électricité en France sans passer par EDF, pour n'évoquer qu'un point de divergence entre les deux partenaires.

La position allemande est d'autant plus ferme que le pays met en place la libéralisation de son marché interne. Günter Rexrodt a présenté, mardi 30 avril, un projet de loi censé réorganiser les échanges dans un domaine aujourd'hui sous la coupe de puissants groupes privés et de leurs monopoles régionaux. Cette double réforme doit permettre de remplacer la loi sur l'énergie, votée en 1935 sous le régime nazi, qui avait permis aux grands conglomérats (Veba, RWE et Viag) de prospérer en se partageant le territoire national. Elle va en outre modifier la loi contre les atteintes à la concurrence.

Le gouvernement allemand veut interdire les accords de « démarcation » grâce auxquels les différents producteurs-distributeurs se répartissent les bassins de consommation. Il veut aussi supprimer l'exclusivité de distribution accordée par les communes en échange de fructueuses redevances versées par les entreprises.

Enfin, les concurrents doivent avoir la possibilité de construire leurs propres réseaux sur les terres autrefois « réservées » à une des firmes ou d'utiliser les équipements de cette dernière. Les contrôles étatiques, notamment en matière d'investissement, doivent être allégés.

DOUBLE OBJECTIF

L'objectif de cette révolution énergétique est double : donner le choix aux consommateurs, industries et particuliers, entre plusieurs sources d'approvisionnement et favoriser une baisse des tarifs, selon l'exemple britannique mis en avant par le gouvernement. Les prix de l'électricité et du gaz seraient en Allemagne entre 30 % et 40 % supérieurs à la moyenne de l'Union européenne. Cette réforme, en discussion depuis des années, provoque des réactions mitigées, les industries très consommatrices, certains grands producteurs d'électricité et les membres de la coalition au pouvoir à Bonn la soutiennent, tandis que les producteurs de gaz, les communes et les écologistes s'y opposent.

Le projet devrait cependant être ratifié par le gouvernement le 2 juillet avant d'être voté par les parlementaires, avant la fin de l'année. Le gouvernement estime pour l'instant que le Bundesrat, la deuxième chambre dominée par l'opposition, ne devrait pas faire obstacle à un texte destiné à mettre fin aux derniers monopoles du pays. La loi entrera en vigueur en 1997 quel que soit le résultat des négociations européennes, espère Günter Rexrodt. Un accord européen conforterait le ministre dans sa tâche si la directive correspondait aux exigences allemandes. Les négociateurs envoyés par Bonn seront toutefois d'autant plus vigilants que, réformant leur marché, ils attendent une réciprocité difficile à atteindre.

Philippe Ricard

Les principaux syndicats d'EDF-GDF appellent à la grève

LES TROIS principaux syndicats d'EDF-GDF – la CGT, la CFDT et Force ouvrière – ont lancé un appel à la grève lundi 6 mai pour protester contre le projet de directive européenne et pour faire pression sur la direction, une semaine avant la reprise de négociations sur l'emploi le 13 mai.

L'UNCM-CGC, seule organisation à avoir signé l'accord salarial en 1996, ne s'associe pas au mouvement, pas plus que la CFTC, qui, au contraire, soutient le projet de directive. Par rapport à l'imposante journée de grève du 30 mai 1995 – 73,6 % de grévistes et 50 000 manifestants dans les rues de Paris contre le projet de directive –, cette journée d'action n'a pas réuni l'ensemble des syndicats. Six rassemblements étaient prévus le 6 mai : à Paris mais aussi à Toulouse, Marseille, Lyon, Strasbourg et Angers, à proximité de la petite commune dont Edmond Alphandéry, président d'EDF, est l'élu.

RADICALISATION

Le défilé parisien n'aura pas l'ampleur de celui de mai 1995. La direction et le gouvernement auraient pourtant tort de le prendre à la légère. Initiée par la CFDT, cette journée d'action a été relayée par la CGT, mais ce syndicat n'entend apparemment pas jeter toutes ses forces dans cette bataille, gardant ses munitions pour la discussion parlementaire qui suivra l'adoption de la directive. Autre signe inquiétant : la radicalisation de la CFDT. Pour la première fois depuis 1987, celle-ci appelle, comme la CGT, à des baisses de charge. Même si celles-ci ne devraient pas forcément se traduire par des coupures de courant, le tournant pris par ce syndicat est net. Deux raisons l'expliquent : les bons résultats électoraux de la CGT, qui incitent les autres organisations à durcir leurs positions, et la crainte de voir SUD faire une percée dans une des rares entreprises publiques où il n'est pas encore parvenu à s'implanter.

Frédéric Lemaître

suivez 32 devises en temps réel

Les cours de change :

36.70.30.40

SICAV

INDICIA

• Orientation : actions françaises , indicielle ; éligible au PEA

• Durée de placement : plus de 5 ans

• Valeur liquidative au 26.04.1996 : 1 248,92 F

Le Conseil d'Administration de la Sicav Indicia a décidé qu'à compter du 10 mai 1996 le montant minimum nécessaire à la premiere souscription dans la Sicav serait supprime.

A la même date, la commission de rachat maximale passe de 0,75 % à 0,50 %.

Chaque jour le cours d' INDICIA sur
■ SICAVÉCOUTE Tél. : 36.68.56.55 ■ Code : 23 (3 unités par mn)



Le siège du Crédit lyonnais a été ravagé par un incendie

Toute la journée du dimanche 5 mai, l'immeuble classé de la grande banque publique, boulevard des Italiens à Paris, a été la proie des flammes. La police judiciaire a été chargée de l'enquête visant à déterminer les causes du sinistre

Un violent **incendie a ravagé, dimanche 5 mai, le siège du Crédit lyonnais, à Paris. Plus de deux cent soixante pompiers se sont relayés pendant près de douze heures pour venir à bout du sinistre qui avait débuté dans la salle des marchés. La police judiciaire a été chargée de déterminer les causes de cet incendie, qui a fait cinquante-cinq blessés, dont cinquante et un pompiers. Aucun chantage à l'incendie ne pesait apparemment sur la banque, indique-t-on de source proche de l'enquête. La direction de la banque a décidé de mobiliser, dès lundi 6 mai, de nouveaux bureaux pour les quelque 2 500 personnes qui travaillaient dans son siège. Selon Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais, l'incendie ne devrait pas *« peser sur les comptes »*. La banque publique se trouve dans une situation financière difficile et a bénéficié, en 1994 et en 1995, de deux plans de sauvetage. M. Peyrelevade a précisé que l'immeuble avait une valeur *« voisine de 1,5 milliard de francs »* et qu'il était parfaitement assuré.**

UN QUARTIER de l'Opéra bouclé par la police. D'interminables tuyaux *déroulés sur la chaussée*. Un poste médical d'urgence installé à l'intérieur de la brasserie La Taverne : les Parisiens et les touristes de passage se souviendront longtemps de ce dimanche ensoleillé qui vit flamber le siège du Crédit lyonnais, un superbe immeuble en *pierre de taille*, classé monument historique, dont la façade donnant sur le boulevard des Italiens est, par miracle, restée intacte. *« L'incendie est maîtrisé »*, déclarait en fin d'après-midi le capitaine des pompiers, Jean-Luc Chivot, l'air fatigué mais soulagé. *« Nous avons encore du mal à éteindre les foyers secondaires à cause des difficultés à pénétrer sur place. »*

Quelque deux cent soixante hommes se relayaient pour venir à bout des flammes, qui offraient une résistance inattendue. Et pour cause. Signalé par une alarme vers 8 h 30, l'incendie s'est déclaré dans la salle des marchés, un espace très vaste dépourvu de toute cloison susceptible de ralentir la progression du fléau. En temps normal, il s'agit d'un lieu où chacun doit pouvoir communiquer instantanément afin de sentir le pouls des échanges et intervenir au plus vite. Quant aux bureaux situés au deuxième et au troisième niveau de l'immeuble, et surplombant la salle de marchés, ils n'ont pas tardé à être, à leur tour, la proie des flammes, une fois dévorés les planchers et éclatées – par la chaleur intense – les baies vitrées. L'ensemble s'est ainsi effondré, rendant le *foyer principal* presque inaccessible.

« T'as vu le morceau ? », demande un pompier à l'un de ses collègues revenant du feu. *« Pas longtemps »*, répond l'homme exténué, le visage noirci, avant d'aller s'allonger un instant sur une civière.

Au total, il aura fallu plus de dix heures aux équipes de pompiers, venues de trente casernes, pour circonscrire l'incendie puis le maîtriser réellement. A la fin de la journée, pendant qu'une épaisse fumée noire continuait de s'échapper par bouffées de l'immeuble de l'avenue du 4-Septembre, trente-neuf « soldats du feu » étaient soignés pour des brûlures au premier et au deuxième degré. Un autre était plus gravement atteint. Les trois vigiles du Crédit lyonnais, présents sur les lieux le matin, ont eu plus de peur que de mal, ayant seulement inhalé quelques vapeurs toxiques. *« Les deux tiers de l'îlot n'ont pas été touchés*, précise le capitaine Chivot. *On ne peut rien dire quant à l'origine du sinistre avant de connaître les résultats des analyses confiées au laboratoire central de la préfecture de police. »* D'après les pompiers, il pourrait s'agir d'un court-circuit survenu au cœur du système informatique. Mais aucune autre hypothèse n'est écartée.

Sur la chaussée déserte, des sifflements d'air comprimé troublaient le silence du périmètre protégé. Tels des plongeurs en eaux profondes, les pompiers partaient à l'assaut des flammes après s'être accroché sur le dos des bouteilles d'oxygène. D'autres, avec des figures de ramoneurs, récupèrent à même le trottoir. Le foyer s'est propagé dans les cinq étages de l'immeuble avant de gagner les combles et d'atteindre enfin la toiture. *« Dès lors, le foyer était moins intense et plus accessible »*, explique encore le capitaine Chivot.

La dessin représente la façade du siège du Crédit Lyonnais en 1883 au 19 boulevard des Italiens situé dans le 2e arrondissement de Paris. Cet immeuble haussmannien classé monument historique a été construit en 1878 par Henri Germain, le fondateur de la banque.

COMME LE PRINTEMPS EN 1921

Les cameramen de télévision sollicitaient l'autorisation de tourner quelques images. *« Un par un*, temporisait le capitaine. *Tous les dangers ne sont pas écartés. »* Sur le trottoir, les badauds essayaient de se souvenir des derniers grands incendies du quartier. L'un d'eux désigne une façade voisine où se trouvait une salle de cinéma, près des anciens locaux du *Monde*. Non loin d'ici, en 1921, un terrible incendie avait embrasé – pour la deuxième fois – les magasins du Printemps, situés entre le boulevard Haussmann et la rue de Provence. Les pompiers de la capitale, *dirigés par un certain colonel Hivert*, avaient eu raison des flammes grâce à une centaine de lances à eau. *« Hivert à sauvé le Printemps »*, s'exclamait-on dans Paris.

Dimanche soir, une odeur de brûlé se propageait même dans les couloirs de la station de métro Opéra. Vers minuit, dans la nuit de dimanche à lundi, on apprenait que la salle des coffres, située au premier sous-sol, avait été touchée par le feu et que *« certains coffres » avaient été endommagés.*

Eric Fottorino

La PJ va rechercher les causes du désastre

Le parquet de Paris a confié à la direction régionale de la police judiciaire, lundi 6 mai au matin, l'enquête visant à déterminer les causes du sinistre. C'est le deuxième cabinet de délégations judiciaires, spécialisé dans les affaires d'incendie par imprudence, de catastrophe, de chantage et de menace, qui devait en être chargé. Aucun chantage à l'incendie ne pesait apparemment sur le Crédit Lyonnais, indiquait-on toutefois de source proche de l'enquête. Rendue délicate par les ravages des flammes et les dégâts des eaux liés à l'intervention des pompiers, l'enquête devra déterminer la nature, accidentelle ou criminelle, du sinistre, ainsi que l'endroit précis où le feu s'est déclaré. L'alerte avait été donnée, dimanche matin entre 8 heures et 8 h 30, quand les premiers signes de l'incendie avaient été détectés par les vigiles du service de sécurité interne au siège du Crédit lyonnais. Cinquante-cinq personnes ont été légèrement blessées, dont cinquante et un pompiers, trois vigiles intoxiqués par les fumées et une passante. Des spécialistes du laboratoire central de la préfecture de police de Paris, accompagnés des enquêteurs de la PJ et des techniciens de l'identité judiciaire, devaient visiter le site, lundi en fin de matinée.

Un grand moment de l'architecture métallique

DERRIÈRE les façades de pierre qui restent encore debout, c'est un pan de l'histoire de l'architecture métallique qui vient de disparaître. La construction du Crédit lyonnais *est contemporaine de celle des* grands magasins qui s'élevèrent à Paris dans le dernier quart du XIXe siècle. A la même époque, notent Paul Chemetov et Bernard Marrey dans leur *Architecture à Paris (1848-1914)* (éditions Dunod), *« les grandes banques donnent une représentation de leur richesse prodigieuse dans un incroyable luxe de fer, verre, ferronnerie, verrières à petite et grande portée, escaliers monumentaux de marbre, sculptures, bronze doré ou non, façades de pierre monumentales »*. Le Crédit lyonnais d'Henri Germain ne manque pas à la règle.

Le banquier achète en 1875, au 19, *boulevard des Italiens*, un passage couvert métallique – le passage Boufflers – et le fait démolir tout en conservant la structure. Les bureaux furent répartis sur trois niveaux le long d'une grande halle de fer. L'architecte néerlandais William Van der Boijen, qui avait *élevé des hôtels particuliers* pour quelques puissants capitalistes, dissimula cette audacieuse carcasse métallique derrière une lourde façade de pierre, inspirée des pavillons imaginés par Lefuel pour le Louvre de Napoléon III. L'énorme escalier, imité sur celui de Chambord, *fut apprécié* en son temps, ainsi que la coupole de cristal, exécutée en 1882 par les établissements Eiffel.

A la mort de Van der Boijen, en 1907, André Narjoux et Victor Laloux (auteur de la gare d'Orsay) achevèrent l'extension de la banque. *Elle allait*, en 1914, occuper l'ensemble de l'îlot délimité par le boulevard, la rue du Quatre-Septembre et la rue de Gramont, avec un nouveau hall métallique abrité par une coupole due à Armand Moisant, autre spécialiste de la charpente métallique. Les principales structures demeuraient jusqu'à l'incendie.

Emmanuel de Roux

L'état-major organise la sauvegarde des activités et tente de rassurer les clients

LES DIRIGEANTS du Crédit lyonnais n'ont pas ménagé leurs efforts dimanche 6 mai pour lancer des appels au calme. La disparition quasi-totale du centre nerveux de l'une des plus grandes banques françaises a de quoi jeter le trouble. Présent sur les lieux en fin d'après-midi, le président du Lyonnais, Jean Peyrelevade, s'est voulu rassurant. Il n'y aura *« pas de perturbation »* pour la clientèle, a-t-il affirmé devant les caméras de télévision déployées en masse boulevard des Italiens pour filmer la catastrophe. *« Les clients qui dépendaient du siège devront s'adresser aux autres agences. »*

En dépit de la destruction totale de la salle des marchés, qui compte 200 postes, les activités de marché doivent également fonctionner normalement. La banque va mettre en place une *« salle des marchés-bis »*, boulevard des Capucines. Les deux agences, l'agence centrale et l'agence internationale, qui étaient situées au siège de Paris, vont être délocalisées. L'agence centrale sera délocalisée dans l'agence de la Bourse et l'agence internationale dans l'agence de l'Opéra.

En fin de soirée, la salle des coffres située dans les sous-sols de la banque semblait avoir été épargnée. Jean Peyrelevade déclarait lundi matin avoir *« l'impression »* qu'elle avait résisté et que les 7 000 coffres qu'elle contient n'étaient pas endommagés. Une bonne nouvelle, puisque 10 000 toiles de maîtres y seraient entreposées. Une antenne d'information a été ouverte devant le siège.

Tout au long de la journée de dimanche et au cours de la nuit, la direction de la banque a fait preuve d'une capacité d'organisation remarquable. Les 2 500 personnes du siège devraient, au fil des jours, être installées dans des immeubles mobilisés à cet effet. Antoine *Jeancourt-Galignani, patron des AGF*, et principal assureur de la banque a, de son côté, lancé un appel à la solidarité de place.

Quant aux conséquences financières, elles sont difficiles à évaluer aujourd'hui. Pour M. Peyrelevade, l'immeuble avait une valeur *« voisine d'1 milliard et demi de francs »*. La banque est notamment assurée contre l'incendie et la perte d'exploitation. *« Il est encore trop tôt pour savoir si nous déciderons de le reconstruire à l'identique »*, a-t-il expliqué. Aux AGF, dont la privatisation était lancée lundi 6 mai, Antoine Jeancourt Galignani indiquait encore que le sinistre du Crédit lyonnais ne devrait pas peser pour plus de 50 mil*lions de francs dans ses comptes, puisque* la compagnie est couverte par un contrat de réassurance.

Babette Stern

Une succession presque ininterrompue de cinq années de sinistres

LE CRÉDIT LYONNAIS est-il maudit ? La question mérite d'être posée à voir la succession de catastrophes *qui se sont abattues* sur la banque publique au cours des dernières années. Au point de marquer durablement son image, de coûter des dizaines de milliards *de francs* au contribuable et de désespérer le personnel.

L'incendie qui a détruit la quasi-totalité du siège de la banque, au 19 boulevard des Italiens à Paris, au-delà de ses conséquences économiques et humaines, en prend une dimension symbolique. *L'émotion des employés venus di*manche 5 mai constater l'ampleur du sinistre suffit à le démontrer. Ce siège, le plus grand bâtiment civil de Paris, construit en 1878, a été l'image de la réussite de la banque devenue, en 1914, la première du monde. Elle est d'ailleurs *restée, sans interruption ou* presque, le numéro un en France jusqu'à la création, à la fin des années 60, de sa grande rivale, la BNP, installée... juste en face.

Jean-Yves Haberer, président du Lyonnais de 1988 à 1993, qui, pour le malheur de la banque, a eu l'*ambition de lui redonner la* première place dans le monde, vantait souvent l'architecture d'un bâtiment où *« on aurait pu loger le ministère des finances »*. A l'époque de la folie des grandeurs, il avait réaménagé totalement la direction générale devenue un « club » aux moquettes épaisses et aux boiseries d'acajou, pour recevoir les grands clients. Il avait même fait poser une dalle flottante sous son bureau pour ne pas ressentir les vibrations liées au passage du métro. Dans un mauvais roman, l'incendie serait la touche finale d'une aventure à oublier, une succession presque ininterrompue de cinq longues années de sinistres.

> Paradoxalement, l'incendie pourrait inciter le personnel à se serrer les coudes et créer un courant de sympathie

On peut en dater le point de départ au mois *de juillet 1991 et à la* révélation des errements du Lyonnais dans le financement du cinéma américain. Dans des conditions encore aujourd'hui opaques, la filiale néerlandaise (CLBN) prête près de 1 milliard de dollars aux aventuriers italiens Giancarlo Parretti et *Florio Fiorini* pour reprendre à Hollywood la MGM (Metro-Goldwyn-Mayer). Le studio se retrouve rapidement en faillite et la banque en devient propriétaire. L'affaire Parretti va entraîner la faillite de la Sasea de M. Fiorini, la plus grande banqueroute de l'histoire financière suisse. La banque publique y laissera sa réputation. D'autant plus qu'elle va se retrouver impliquée, au fil des mois, dans une succession d'autres faillites (Maxwell, Pelège, Tapie...).

Dès lors va apparaître, par touches successives, le prix de la folle expansion entamée, à partir de 1986, sous la présidence de Jean-Maxime Lévêque et, plus encore, poursuivie par Jean-Yves Haberer à partir de 1988. En 1992, la banque est obligée d'afficher des pertes de 1,8 milliard de francs, qui vont atteindre près de 7 milliards en 1993 puis 12,1 milliards en 1994. Les dossiers douteux, risqués et mal ficelés apparaissent toujours *plus nombreux, surtout dans les* filiales françaises ou étrangères, mal ou non contrôlées. Mais il faudra des années pour appréhender l'ampleur exacte du désastre.

En novembre 1993, le gouvernement Balladur se sépare enfin de Jean-Yves d'Haberer, remplacé par *Jean Peyrelevade, débarqué de la* présidence de l'UAP. Un plan de sauvetage de la banque publique est mis en place au début de 1994. Une structure *ad hoc*, contrôlée par l'Etat, récupère 43 milliards de francs de créances immobilières douteuses. Le Lyonnais bénéficie également d'une recapitalisation de 4,9 milliards. Les dirigeants sont confiants. Mais M. Peyrelevade doit batailler ferme pour obtenir ce plan. Le Trésor, responsable pour une bonne part de la gestion aventureuse, a du mal à en admettre les conséquences.

Une commission d'enquête parlementaire est créée en mars 1994 pour faire la lumière sur les dérives de la banque. Elle est dirigée par Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, et rend ses conclusions à la veille du 14 juillet, dix semaines à peine après sa création. En dehors de quelques réquisitoires sur la gestion des dossiers à risques dans certaines filiales, la commission porte un jugement *modéré* sur la *stratégie* et les hommes.

Le Lyonnais ne quitte pas pour autant le devant de la scène. Un conflit entre Bernard Tapie et la banque qui, *via* sa filiale la SDBO, l'a toujours financé, éclate en mai 1994. La banque reproche à *M. Tapie de lui devoir 1 milliard* de francs. Les épisodes judiciaires se succèdent tout au long de l'été, y compris la saisie, sous l'œil des caméras de télévision, des meubles du député des Bouches-du-Rhône, qui finit par être mis en liquidation judiciaire. L'affaire est loin d'être *terminée. Les liquidateurs et* M. Tapie réclament au Lyonnais des milliards de francs et lui reprochent d'avoir été *« gestionnaire de fait »* des sociétés du groupe.

En 1995, la réalité des pertes prend une tout autre dimension. Un deuxième plan de sauvetage se révèle nécessaire. A nouveau, les dirigeants de la banque et le ministère de l'économie se livrent à une partie de bras de fer. L'Etat prend finalement à sa charge 135 milliards de francs d'actifs *plus* ou moins douteux sortis du bilan du Crédit lyonnais et récupère ses filiales bancaires. Une autre bataille s'engage à Bruxelles pour obtenir le feu vert à l'arraché de la Commission européenne en juillet 1995. Bruxelles n'accepte les aides publiques françaises, estimées alors à 45 milliards de francs, qu'en contrepartie d'une réduction d'au moins 35 % de la présence commerciale à l'étranger du Lyonnais. Le feuilleton n'est toujours pas terminé. Le plan se révèle *aujourd'hui* très *mal* conçu. Pour garantir le redressement de la banque, il faut le modifier, mais le gouvernement ne veut pas en entendre parler. D'autant plus qu'il est contesté par les banques concurrentes. La Société générale a même porté plainte auprès de la Cour européenne de justice.

Afin d'exorciser les craintes de la clientèle liées aux 21 milliards de pertes accumulées entre 1992 et 1994 et de redonner le moral au personnel, la banque a affiché en 1995 un bénéfice net symbolique de 13 millions de francs. Mais Jean Peyrelevade ne dissimule pas l'ampleur des difficultés à venir. Paradoxalement, l'incendie, qui complique pourtant encore le fonctionnement de la banque, *pourrait lui servir. En incitant* le personnel à se serrer les coudes, en créant un courant de sympathie dans l'opinion et en permettant de faire enfin table rase du passé. Une page de l'histoire de la banque vient d'être tournée. A plusieurs reprises, Jean Peyrelevade a reconnu que l'un de ses problèmes était la référence permanente à un passé douloureux. Celui-ci vient peut-être de partir en fumée.

Eric Leser

France Télécom pourra continuer à recruter des fonctionnaires jusqu'au 1er janvier 2002

L'exploitant doit être transformé, au 31 décembre 1996, en société anonyme contrôlée directement et majoritairement par l'Etat

Le gouvernement a rédigé un avant-projet de loi visant à transformer le statut de France Télécom. Ses dix articles formalisent les engagements pris ces dernières semaines. Le gouvernement laisse à France Télécom la possibilité de continuer à recruter des fonctionnaires jusqu'au 1er janvier 2002. Il demande à son président, Michel Bon, de s'entendre avec les syndicats sur les modalités de ce recrutement dans un accord général sur l'emploi à conclure avant fin 1996.

LUNDI 6 MAI, à la veille de la présentation, devant l'Assemblée nationale, de son projet de loi sur les nouvelles règles du *jeu* qui s'appliqueront dans les télécommunications début 1998 avec l'ouverture à la concurrence, le gouvernement français devait officialiser un avant-projet de loi sur le changement du statut de France Télécom.

Transformant l'exploitant téléphonique, à compter du 31 décembre 1996, en société anonyme, dont l'Etat détiendra directement plus de la moitié du capital social (soit 51 % au minimum), et pour laquelle il conservera la liberté de nommer le président, cet avant-projet de loi, *composé de dix articles, formalise les* engagements pris par les pouvoirs publics au cours des dernières semaines.

Il traduit noir sur blanc l'ouverture faite le 23 avril par le premier ministre, Alain Juppé, lors de son entretien avec Marc Blondel, le secrétaire général de Force ouvrière, sur la possibilité pour France Télécom de continuer à recruter du personnel avec le statut de fonctionnaire : comme l'indique François Fillon, le *ministre délégué à la poste*, aux télécommunications et à l'espace *(lire p. 17)*, il s'agit de laisser à l'opérateur cette possibilité jusqu'au 1er janvier 2002, *« après quoi s'instaurera la situation normale des entreprises du secteur concurrentiel »*. Dès le début de 1997, France Télécom pourra embaucher autant de personnel de droit privé qu'il l'entendra.

L'avant-projet du gouvernement invite Michel Bon, le président de France Télécom, à négocier avant le *31 décembre 1996 avec les organisations* syndicales un accord sur l'emploi dans lequel *devront figurer* les conditions du recrutement de personnels fonctionnaires jusqu'à la fin 2001. Cet accord devra aussi porter sur les départs anticipés de personnels en fin de carrière (probablement à compter de cinquante-cinq ans) ainsi que sur le temps de travail, l'emploi des jeunes, l'évolution des *métiers et la gestion des carrières*. Le texte du gouvernement confirme que les agents de France Télécom qui sont fonctionnaires le resteront et qu'ils seront rattachés à la nouvelle société et gérés directement par son président. Il ouvre parallèlement à *tous les personnels de l'exploitant* téléphonique, y compris les fonctionnaires, la possibilité de devenir actionnaires de leur entreprise : 10 % du capital (hors des 51 % détenus par l'Etat) leur seront réservés.

Un article est consacré à la modification du système de financement des retraites. Comme les autres entreprises, à partir de son changement de statut, France Télécom sera soumis à une cotisation patronale qui se substituera aux remboursements *faits chaque année à l'Etat : retenue* sur le traitement des fonctionnaires *et contribution complémentaire*, soit 8 milliards de francs actuellement, mais probablement 17 à 20 milliards de francs d'ici à dix ans, compte tenu de l'évolution prévisible du niveau de l'emploi et de la pyramide des âges dans l'entreprise.

L'Etat devant toutefois continuer à verser les pensions des anciens *agents de France Télécom* à la retraite, l'opérateur devra compenser cette charge en s'acquittant d'une contribution exceptionnelle et unique. Ce montant sera fixé cette année dans le projet de budget pour 1997. Il devrait osciller entre 40 et *50 milliards de francs. Le projet de loi* stipule enfin que l'ensemble des biens, droits et obligations de France Télécom – à l'exception des missions de service public d'enseignement supérieur dans les télécommunications, reprises par l'Etat – seront transférés à la nouvelle entité. L'Etat se réserve cependant le droit de s'opposer à toute cession, notamment de réseaux téléphoniques, qui mettrait en cause la continuité du service public.

L'avant-projet de loi gouverne*mental devait être adressé*, lundi 6 mai, aux organisations syndicales *de France Télécom ainsi qu'aux* différentes instances de concertation (comité technique et paritaire de France Télécom, commission supérieure du service public des postes et télécommunications, etc.). Après avoir recueilli leurs avis, le gouvernement procédera, s'il le faut, à des modifications avant d'adresser son texte au Conseil d'Etat. *L'objectif* affiché par Alain Juppé est de faire adopter ce projet par le Parlement d'ici à fin juin.

Ph. L. C.

COMMENTAIRE

PAIX SOCIALE

En incluant dans son avant-projet de loi sur France Télécom une phrase stipulant que l'exploitant pourra continuer à recruter des fonctionnaires jusqu'au 1er janvier 2002, le gouvernement *donne l'impression* de tout faire pour acheter la paix sociale. Cet article, ainsi que ceux relatifs au maintien d'un contrôle direct et majoritaire de l'Etat et du statut de fonctionnaire pour les agents en poste, *sont autant d'éléments* visant à désamorcer les craintes – *quand il ne s'agit pas d'hostilité* – des personnels de l'opérateur vis-à-vis du changement de statut et de la privatisation partielle. Si les salariés de France Télécom n'ont accordé jusqu'à présent qu'un faible crédit à ces divers *engagements*, leur inscription dans un texte de loi *pourrait être de nature à les rassurer.*

Mais rien n'est moins sûr. Echaudés par le précédent qu'a constitué la réforme de 1990, les personnels de France Télécom sont largement persuadés que ce qu'un texte de *loi* institue, un autre peut le défaire plus tard. Ils déclarent surtout ne pas voir par quelle logique une *société* à statut privé se contraindrait à recruter des fonctionnaires. Michel Bon, le président de France Télécom, *ne dit pas autre chose*, jugeant qu'il n'est *« pas raisonnable de continuer à recruter des fonctionnaires »* et qu'il faut *« avoir le courage de tourner la page »*. Les plus hostiles à la réforme auront tôt fait de noter que l'avant-projet de loi n'impose pas, mais laisse la possibilité, *de poursuivre ces recrutements.*

L'article qui demande à M. Bon de conclure avant fin 1996 un accord sur l'emploi – dont l'un des éléments devra porter sur les conditions de la poursuite de l'embauche de fonctionnaires – constitue néan*moins un autre signe de la volonté* gouvernementale de trouver *un terrain d'entente sociale.* En tout état de cause, les syndicats réformistes ne *devraient* pas y être insensibles.

Philippe Le Cœur

La survie du grand patronat allemand

UN JEUNE HISTORIEN né en 1966 nous offre une belle anatomie du grand patronat d'outre-Rhin. Hervé Joly décrit les carrières de 538 dirigeants des quinze plus grands groupes industriels de l'Allemagne occidentale de l'après-guerre (Daimler-Benz, Bosch, etc.). L'enquête, conduite avec un grand sérieux, est d'une facture universitaire. L'auteur a dépouillé, depuis 1933, les archives d'entreprises conservées à l'Institut économique de Hambourg et lu de près les sagas patronales, contées par des magazines de qualité comme *Der Spiegel*, *Capital* ou *Manager Magazin*.

BIBLIOGRAPHIE

Cette familiarité permet de décrire la montée, l'établissement et le succès d'une élite originale, le grand patronat industriel. Une question constitue l'intrigue principale de l'ouvrage : comment cette oligarchie a-t-elle su traverser les multiples défis politiques et économiques auxquels elle a été confrontée depuis 1933 ?

Premier test : le régime de la barbarie nazie. Hervé Joly profite de sa jeunesse pour se démarquer des combats idéologiques de l'après-guerre en vue d'établir un constat serein. Le diagnostic, nuancé, est néanmoins tout à fait clair. L'élite industrielle a mené *« une collaboration active »* avec le régime nazi en échange de l'*« autonomie de gestion des entreprises »*, sans oublier le souci de préserver des positions personnelles. Le *« professionnalisme »* des grands patrons l'emporte pratiquement toujours sur les *« convictions idéologiques »*.

Seconde épreuve : l'ambition des Alliés de s'en prendre à la grande industrie. Une fois de plus, l'élite patronale a su préserver son existence et ses intérêts. *« La plupart des dirigeants qui avaient réussi sous le nazisme ont finalement conservé leur position dans l'élite industrielle, ceux qui ont émergé dans l'après-1945 le devaient largement aux ressources accumulées antérieurement. »*

De fait, *« l'élite industrielle et économique en général a été beaucoup moins affectée par des mesures d'épuration que l'élite politique, et, à un degré moindre, administrative. La légitimité professionnelle qu'elle avait su préserver sous le nazisme lui a permis de faire valoir qu'elle n'avait fait que son « métier » en apportant sa contribution « technique » à la barbarie nazie. L'esprit de corps du milieu lui a permis de rejeter toute critique extérieure immédiatement associée à une position hostile à l'économie de marché »*.

Le secret de l'élite industrielle allemande n'est en rien mystérieux. Au fil du temps, cette oligarchie impose un modèle de gouvernance des entreprises : le professionnalisme autonome et cooptatif. Ce professionnalisme, construit grâce à des règles de sélection ou de promotion interne originale et à des performances qui valident aux yeux de tous son efficacité, permet à l'élite industrielle de se protéger des volontés de puissance extérieure – les pouvoirs politiques, les propriétaires, les banques, les syndicats. En échange, le système oligarchique allemand invite au compromis pour le meilleur (avec les syndicats) ou pour le pire...

« Les mêmes hommes ont pu passer d'un régime à l'autre sans difficulté, écrit Hervé Joly. *Dans toutes les situations politiques, ils font leur « métier » d'industriels avec des logiques qui se veulent spécifiques. »* Rien n'assure que cet aspect du « modèle rhénan » ne soit encore adapté aux défis de l'économie mondiale et que son système oligarchique ne survive en l'état.

Jean-Gustave Padioleau

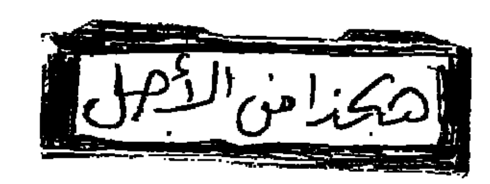
★ *Patrons d'Allemagne, Sociologie d'une élite industrielle, 1933-1989*, d'Hervé Joly, éd. Paris Presse de Sciences Po, 360 p., 168 F.

■ **APPLE : le constructeur américain d'ordinateurs personnels** *devait annoncer, lundi 6 mai*, un accord avec IBM. Ce dernier devrait proposer le *logiciel* d'exploitation d'Apple à ses clients qui achètent des microprocesseurs PowerPC (développés avec Apple et Motorola).

■ **BULL : le constructeur informatique français** a annoncé, lundi 6 mai, avoir réalisé un chiffre d'affaires de 5,2 milliards de francs au premier trimestre 1996, en hausse de 4 % par rapport à la *même période de 1995*. L'année 1995 avait été marquée par une *baisse de 3 % sur l'ensemble* de l'exercice.

■ ***ESPACE* : la *Société* européenne de satellites et Arianespace** ont annoncé, lundi 6 mai, la signature d'un engagement pour le lancement, entre 1997 et 2000, de six satellites de télévision directe Astra par des fusées Ariane 4 et 5. Après les accords intervenus la semaine dernière avec Echostar communications et Space systems-Loral, le carnet de commande d'Arianespace se *monte désormais* à 47 satellites à lancer.

■ ***EUROTUNNEL* : Patrick Ponsolle, coprésident d'Eurotunnel,** est furieux que les banques aient diffusé leur plan de restructuration d'Eurotunnel dans la presse (*Le Monde* des 5-6 mai) sans l'en informer préalablement. *« Je laisse aux banques la responsabilité du mode de communication que constituent des fuites organisées dans la presse »*, déclare M. Ponsolle, ajoutant que sa *« détermination »* ne sera pas entamée par une *« communication de la canonnière »*.



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 6 MAI

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 3,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS
−0,79 %
CAC 40 : 2098,63

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7710	7725	+ 0,19	+ 1,91
B.N.P. (T.P)	920	910	− 1,08	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	839	811	− 3,33	− 1,69
Renault (T.P.)	1823	1818	− 0,27	− 4,86
Rhone Poulenc(T.P)	1950	2000	+ 2,56	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1260	1250	− 0,79	+ 10,19
Thomson S.A (T.P)	1090	1085	− 0,45	+ 0,46
Accor	715	705	− 1,39	+ 11,19
Air Liquide	916	901	− 1,63	+ 11,89
Alcatel Alsthom	488,30	483,50	− 0,98	+ 18,51
Alcatel Cable	482	476	− 1,24	+ 34,46
Alspi	474	473	− 0,21	+ 43,26
AGF-Ass.Gen.France	137	136,80	− 0,14	− 16,58
Axa	302,50	300,30	− 0,72	[illegible]
Axime	688	669	− 2,76	+ 17,49
Bail Investis	855	857	+ 0,23	+ 3
Bancaire (Cie)	561	561	—	+ 2,37
Bazar Hot. Ville	481	496	+ 3,11	+ 32,97
Bertrand Faure	171,50	174	+ 1,45	+ 30,20
BIC	576	579	+ 0,52	+ 16,26
BIS	604	585	− 3,14	+ 61,15
B.N.P.	208,70	205	− 1,77	− 7,19
Bollore Techno.	556	555	− 0,17	+ 38,28
Bongrain	2861	2861	—	+ 3,65
Bouygues	524	529	+ 0,95	+ 7,23
Canal +	1235	1231	− 0,32	+ 34,09
Cap Gemini Sogeti	186,90	185	− 1,01	+ 34,05
Carbone Lorraine	721	721	—	+ 71,66
Carrefour	2680	2707	+ 1	+ 36,68
Casino Guichard	196,90	195,80	− 0,55	+ 32,21
Casino Guich.ADP	142	141,20	− 0,56	+ 27,20
Castorama Dl (Li)	984	978	− 0,60	+ 21,94
C.C.F.	255	249,90	− 2	—
CCMX(ex.CCMC) Ly	*58,10*	58,40	*+ 0,51*	+ 26,95
Cegid (Ly)	478	481	+ 0,62	+ 30
CEP Communication	458,80	452	− 1,48	+ 11,38
Cerus Europ.Reun	99,45	98,40	− 1,05	+ 62,64
Cetelem	1097	1096	− 0,09	+ 19,26
CGIP	1145	1151	+ 0,52	+ 18,90
Chargeurs	1390	1383	− 0,50	+ 40,83
Christian Dior	690	700	+ 1,44	+ 32,57
Ciments Fr.Priv.B	248	250	+ 0,80	+ 38,20
Clarins	706	699	− 0,99	[illegible]
Club Mediterranee	499	495	− 0,80	+ 26,59
Coflexip	195	198	+ 1,53	+ 8,49
Colas	902	905	+ 0,33	+ 10,36
Comptoir Entrep.1	17,30	17,10	− 1,15	+ 37,30
Comptoir Moder.	2034	2005	− 1,42	+ 26,18
CPR	419	424	+ 1,19	+ 6,07
Cred.Fon.France	62,95	—	—	− 11,08
Credit Local Fce	400	396,10	− 0,97	+ 1,04
Credit Lyonnais CI	172,20	171	− 0,69	+ 27,23
Credit National	400	405	+ 1,25	+ 12,50
CS Signaux(CSEE)	263,90	263,10	− 0,30	+ 31,55
Damart	3980	3951	− 0,72	+ 1,46
Danone	801	793	− 0,99	+ 1,85
Dassault-Aviation	509	503	− 1,17	+ 57,68
Dassault Electro	323	323	—	+ 10,30
De Dietrich	264	269	+ 1,89	+ 25,31
Degremont	483	477	− 1,24	+ 13,49
Dev.R.N-P.Cal #Li	54,75	53,05	− 3,10	− 5,60
DMC (Dollfus Mi)	270	270,50	+ 0,18	+ 35,31
Docks France	1015	1060	+ 4,43	+ 42,47
Dynaction	140	143,60	+ 2,57	+ 57,80
Eaux (Gle des)	557	549	− 1,43	+ 12,29
Ecco	1150	1158	+ 0,69	+ 56,27
Eiffage	800	800	—	+ 9,58
Elf Aquitaine	387	386,60	− 0,10	+ 7,39
Eramet	395	403	+ 2,02	+ 25,93
Eridania Beghin	838	833	− 0,59	− 0,83
Essilor Intl	1300	1305	+ 0,38	+ 39,42
Essilor Intl ADP	981	985	+ 0,40	+ 44
Esso	618	623	+ 0,80	+ 27,14
Eurafrance	2050	2030	− 0,97	+ 29,62
Euro Disney	14,80	15,10	+ 2,02	+ 55,42
Europe 1	1199	1175	− 2	+ 18,68
Eurotunnel	5,70	5,90	+ 3,50	− 11,27
Filipacchi Medias	970	950	− 2,06	+ 21,17
Finextel	77,50	77,50	—	+ 9
Fives-Lille	546	545	− 0,18	+ 48,09
Fromageries Bel	5010	4950	− 1,19	+ 6,49
Galeries Lafayette	1610	1630	+ 1,24	+ 36,51
GAN	156,80	154	− 1,78	− 13,96
Gascogne (B)	514	511	− 0,58	+ 23,22
Gaz et Eaux	2180	2190	+ 0,45	+ 26,82
Geophysique	349	352	+ 0,85	+ 118,63
G.F.C.	425	420	− 1,17	+ 14,13
Groupe Andre S.A.	496	493,90	− 0,42	+ 98,92
Gr.Zannier #(Ly)	122,10	120	− 1,71	+ 105,38
GTM-Entrepose	320	322,10	+ 0,65	− 0,22
Guilbert	830	835	+ 0,60	+ 45,21
Guyenne Gascogne	1732	1726	− 0,34	+ 29,28
Havas	425,60	420,70	− 1,15	+ 8,28
Havas Ad.Euro RSCG	589	585	− 0,67	+ 46,25
Imetal	792	790	− 0,25	+ 35,04
Immeubl.France	357,10	360,90	+ 1,06	+ 23,59
Ingenico	67	66	− 1,49	+ 88,84
Interbail	257	256	− 0,38	− 3,03
Intertechnique 1	570	570	—	+ 33,17
Jean Lefebvre	319,10	320	+ 0,28	+ 13,47
Klepierre	605	602	− 0,49	+ 4,88
Labinal	723	722	− 0,13	+ 32,96
Lafarge	317,10	318,30	+ 0,37	+ 0,88
Lagardere (MMB)	135,30	134,10	− 0,88	+ 49
Lapeyre	279	283	+ 1,43	+ 15,98
Lebon	225	226	+ 0,44	+ 28,50
Legrand	968	936	− 3,30	+ 23,80
Legrand ADP	650	644	− 0,92	+ 31,42
Legris indust.	255	256	+ 0,39	+ 60,60
Locindus	883	884	+ 0,11	+ 6,50
L'Oreal	1565	1552	− 0,83	+ 18,38
LVMH Moet Vuitton	1289	1259	− 2,32	+ 29,43
Lyonnaise Eaux	526	525	− 0,19	+ 11,34
Marine Wendel	428,50	422	− 1,51	+ 17,07
Matra-Hachette	132,40	128,80	− 2,71	+ 43,11
Metaleurop	60,70	60,35	− 0,57	+ 32,92
Metrologie Inter.	19,25	19,50	+ 1,29	+ 45,52
Michelin	250	248	− 0,80	+ 26,98
Moulinex	87	82,30	− 5,40	+ 22,83
Nord-Est	138	141	+ 2,17	+ 24,39
Nordon (Ny)	425	[illegible]	—	+ 55,35
NRJ #	640	640	—	+ 29,55
OLIPAR	136,20	135,90	− 0,22	[illegible]
Paribas	309,10	306,20	− 0,93	+ 14,04
Pechiney	240	238	− 0,83	+ 40,16
Pechiney CIP	260	253	− 2,69	+ 36,75
Pechiney Intl	119	116,20	− 2,35	+ 32,71
Pernod-Ricard	331	328,90	− 0,63	+ 18,28
Peugeot	729	721	− 1,09	+ 17,60
Pinault-Prin.Red.	1518	1510	− 0,52	+ 54,55
Plastic-Omn.(Ly)	462	458	− 0,86	+ 36,30
Poliet	528	526	− 0,37	+ 32,22
Primagaz	529	527	− 0,37	+ 39,47
Promodes	1455	1428	− 1,85	+ 24,36
Publicis	394	398	+ 1,01	+ 37,71
Remy Cointreau	145,50	151	+ 3,78	− 3,20
Renault	154,50	152,10	− 1,55	+ 7,92
Rexel	1253	1211	− 3,35	+ 46,48
Rhone Poulenc A	122,30	121,80	− 0,40	+ 16,11
Rochette (La)	32,50	32,40	− 0,30	− 1,66
Roussel Uclaf	1223	1220	− 0,24	+ 46,98
Rue Imperiale(Ly)	4250	4265	+ 0,35	+ 20,28
Sade (Ny)	202	201	− 0,49	+ 15,45
Sagem SA	3240	3230	− 0,30	+ 17,75
Saint-Gobain	610	611	+ 0,16	+ 34,46
Saint-Louis	1487	1490	+ 0,20	+ 14,61
Salomon (Ly)	3679	3649	− 0,81	+ 28,89
Salvepar (Ny)	445	441,10	− 0,87	+ 48,48
Sanofi	408	403,80	− 1,02	[illegible]
Sat	2130	2070	− 2,81	+ 38,69
Saupiquet (Ns)	1550	1530	− 1,29	+ 24,39
Schneider SA	235	233,90	− 0,46	+ 39,22
SCOR SA	190	190	—	+ 28,38
S.E.B.	872	850	− 2,52	+ 42,85
Sefimeg	374	373	− 0,26	+ 14,26
SEITA	195,80	194,50	− 0,66	+ 9,37
Selectibanque	104	103,60	− 0,38	+ 3,49
SFIM	1101	1100	− 0,09	+ 29,41
SGE	115	114,50	− 0,43	+ 16,51
Sidel	1150	1149	− 0,08	+ 24,70
Simco	495,50	494	− 0,30	+ 6,23
S.I.T.A	1105	1105	—	+ 28,65
Skis Rossignol	1780	1789	+ 0,50	+ 58,80
Sligos	490	494,90	+ 1	+ 22,50
Societe Gale A	588	579	− 1,53	− 4,29
Sodexho	1958	1944	− 0,71	+ 35
Sommer-Allibert	1489	1479	− 0,67	+ 13,85
Sophia	229,90	227,80	− 0,91	+ 10,09
Spir Communication	575	575	—	+ 28,06
Strafor Facom	368	366,50	− 0,40	+ 40,42
Suez	206	203,80	− 1,06	+ 8,89
Synthelabo	398	396,20	− 0,45	+ 29,13
Technip	468	460	− 1,70	+ 36,40
Thomson-CSF	132,50	133,80	+ 0,98	+ 22,63
Total	350	348,60	− 0,40	+ 6,47
UAP	108,90	108,70	− 0,18	− 15,01
UFB Locabail	490	490	—	+ 22,50
UGC DA (M)	285	285,10	+ 0,03	+ 29,41
UIC	82	81,15	− 1,03	+ 37,27
UIF	447,90	450	+ 0,46	+ 6,13
UIS	177	179	+ 1,12	+ 37,69
Uniball	505	505	—	+ 0,19
Union Assur.Fdal	612	612	—	+ 4,61
Usinor Sacilor	79,50	80,30	+ 1	+ 34,01
Valeo	287,20	290	+ 0,97	+ 27,90
Vallourec	251	254	+ 1,19	+ 45,97
Via Banque	202	196	− 2,97	+ 31,54
Worms & Cie	275,80	272,50	− 1,19	+ 17,71
Zodiac ex.dt divid	1295	1297	+ 0,15	+ 68,75
Elf Gabon	1066	1081	+ 1,40	+ 25,04

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.# ■	266,50	[illegible]	+ 1,31	+ 22,17
Adidas AG #	405,80	408,80	+ 0,74	+ 58,90
American Express	245	241,90	− 1,26	+ 19,16
Anglo American #	341,90	[illegible]	− 3,18	+ 19,66
Amgold #	518	[illegible]	—	+ 38,81
Arjo Wiggins App.	14,35	[illegible]	—	+ 9,06
A.T.T. #	309	306,40	− 0,84	− 3,54
Banco Santander #	242	245	+ 1,23	+ 3,15
Barrick Gold #	157,20	154,30	− 1,84	+ 21,20
B.A.S.F. #	1409	[illegible]	− 0,07	[illegible]
Bayer #	1650	[illegible]	+ 0,48	+ 37,04
Blenheim Group	25,70	[illegible]	− 0,77	+ 35,68
Cordiant PLC	10,40	[illegible]	+ 0,48	+ 53,47
Crown Cork ord.	236	[illegible]	− 2,07	[illegible]
Crown Cork PF CV	232	232	—	[illegible]
Daimler Benz #	2787	[illegible]	− 0,75	[illegible]
De Beers #	165	[illegible]	− 2,42	[illegible]
Deutsche Bank #	244	[illegible]	+ 0,40	+ 2,70
Dresdner Bank #	129,50	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Driefontein #	81	[illegible]	− 1,85	[illegible]
Du Pont Nemours #	400,10	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Eastman Kodak #	391	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
East Rand #	3,48	[illegible]	− 0,57	[illegible]
Echo Bay Mines #	66,20	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Electrolux #	257	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Ericsson #	108	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Exxon Corp. #	425,40	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Ford Motor #	187	[illegible]	− 1,71	[illegible]
Freegold #	58,40	[illegible]	− 4,10	[illegible]
Gencor Limited #	*20,40*	[illegible]	− 4,41	[illegible]
General Elect. #	400,60	[illegible]	− 0,87	[illegible]
General Motors #	281,50	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Gle Belgique #	400	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Grd Metropolitan	33,05	[illegible]	+ 1,51	[illegible]
Guinness Plc #	37,20	[illegible]	+ 3,49	[illegible]
Hanson Plc	15,15	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Harmony Gold #	60,40	[illegible]	− 2,31	[illegible]
Hitachi #	54,50	[illegible]	− 1,74	+ 7,10
Hoechst #	1642	1638	− 0,24	+ 23,34
I.B.M #	561	559	− 0,35	+ 27,62
I.C.I #	68,15	69	+ 1,24	+ 22,12
Ito Yokado #	304	303	− 0,32	− 0,32
Matsushita #	89,40	89,15	− 0,27	+ 12,99
Mc Donald's #	247	240,80	− 2,51	+ 9,85
Merck and Co #	306	300,30	− 1,86	− 7,17
Mitsubishi Corp. #	74	74	—	+ 23,33
Mobil Corporat. #	565	—	—	+ 5,40
Morgan J.P. #	430	428,90	− 0,25	+ 11,69
Nestle SA Nom. #	5850	5860	+ 0,17	+ 7,72
Nipp. MeatPacker #	81	—	—	+ 18,20
Nokia A	190	194	+ 2,10	+ 2,10
Norsk Hydro #	230,20	228,50	− 0,73	+ 11,95
Petrofina #	1500	1500	—	− 1,31
Philip Morris #	468	456,60	− 2,43	+ 4,29
Philips N.V #	183,70	185,20	+ 0,81	+ 3,46
Placer Dome Inc #	143,90	142,10	− 1,25	+ 22,18
Procter Gamble #	432,20	428,90	− 0,76	+ 4,60
Quilmes	251,20	257	+ 2,30	+ 19,53
Randfontein #	39	38	− 2,56	+ 15,50
Rhone Poul.Rorer #	314,90	311	− 1,23	+ 21,38
Royal Dutch #	725	726	+ 0,13	+ 5,98
R T Z #	81,60	81,80	+ 0,24	+ 18,65
Sega Enterprises	258	256	− 0,77	− 1,53
Saint-Helena #	33,65	33,50	− 0,44	+ 28,93
Schlumberger #	448,40	440	− 1,87	+ 28,70
SGS Thomson Micro.	239,70	236	− 1,54	+ 25,86
Shell Transport #	67,20	67,25	+ 0,07	+ 16,29
Siemens #	279,90	278,10	− 0,64	[illegible]
Sony Corp. #	333	330	− 0,90	+ 12,24
Sumitomo Bank #	106,50	106,50	—	[illegible]
T.D.K #	292	293	+ 0,34	[illegible]
Telefonica #	90,15	91,40	+ 1,38	[illegible]
Toshiba #	40	40	—	+ 2,56
Unilever #	699	703	+ 0,57	[illegible]
United Technol. #	558	550	− 1,43	[illegible]
Vaal Reefs #	514	515	+ 0,19	[illegible]
Volkswagen A.G #	1736	1739	+ 0,17	[illegible]
Volvo (act.B) #	121,80	122	+ 0,16	[illegible]
Western Deep #	258	256,50	− 0,58	[illegible]
Yamanouchi #	121	121	—	[illegible]
Zambia Copper	3,44	3,26	− 5,23	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection · Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 6 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,20	4,623 d
CEPME 8,5% 88-97CA	104,10	2,292 d
CEPME 9% 89-99 CA#	111,03	6,516 ↑
CEPME 9% 92-06 TSR	—	7,918
CFD 9,7% 90-03 CB	118,22	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	113,22	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	109,75	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	105,30	5,070
CFF 10,25%90-01CB#	114,64	1,573 o
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,72	8,462 d
CLF 9%88-93/98 CA#	107,09	2,434
CNA 9% 4/92-07 ■	117,10	0,148
CRH 8,6% 92/94-03	111,10	7,425 ↓
CRH 8,5% 10/87-88#	109	1,537
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,40	1,997
EDF 8,6% 92-04 #	113,12	0,730
Emp.Etat 6%93-97 #	102,03	4,302 ↓
Finansder 9%91-06#	116,21	4,982 d
Finansd.8,6%92-02#	112,51	2,444
Floral9,75% 90-99#	112,81	7,752 d
OAT 8,5% 87-97CA#	104,63	7,432 d
OAT 9,90%85-97 CA#	108,34	4,038
OAT 88-98 TME CA	102,46	7,692 d
OAT 9/85-98 TRA	101,48	4,016
OAT 9,50%88-98 CA#	109,67	8,306 ↑
OAT TMB 87/99 CA	99,77	1,242 d
OAT 8,125% 89-99 #	108,75	7,792 d
OAT 8,50%90/00 CA#	110,86	1,001
OAT 85/00 TRA CA	—	4,914
OAT 10%5/85-00 CA#	116,37	9,836 ↑
OAT 89-01 TME CA	103,30	1,602 d
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,98	3,878
OAT 8,50% 89-19 #	114,30	6,508
OAT.8,50%92-23 CA#	114,82	8,349
SNCF 8,8% 87-94CA	108,60	2,356 ↑
Lyon.Eaux 6,5%90CV	905	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	230	235
Bains C.Monaco	618	615
B.N.P.Intercont.	350	342
Bidermann Intl ◆	110	118
B T P (la cie) ◆	7,60	7,80
Centenaire Blanzy	410	410
Ceragen Holding ◆	20,25	20,25
Champex (Ny) ◆	22	22
CIC Un.Euro.CIP	361,90	365
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2500	2756 d
Cpt Lyon Alem.	381,60	385
Concorde-Ass.Risq	845	860
Gpe Valfond ex.CMP ◆	12,20	12,20
Credit Gen.Ind. ◆	27,10	27,30
Darblay ◆	460	460
Didot Bottin	759	758
Eaux Bassin Vichy	4750	4760
Ecia	770	760
Ent.Mag. Paris ◆	1545	1595 o
Eridania Beghin CI	855	855
Fidei	49	47,50
Finalens	380	382
F.I.P.P. ◆	105,50	105,50
Fonciere (Cie)	544	541
Fonciere Euris	224,10	230
Foncina #	431,50	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A.	1453	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	420,80	[illegible]
Genefim	151	151
Gevelot	1800	[illegible]
G.T.I (Transport)	317	[illegible]
Immobail	128	129
Immobanque	720	[illegible]
Lucia	51,70	[illegible]
Monoprix ◆	160	[illegible]
Metal Deploye	435	[illegible]
Mors #	19	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	62,75	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	275	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1300	[illegible]
Parfinance	213,10	[illegible]
Paris Orleans	277	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1447	[illegible]
Promodes (CI) ◆	900	900
PSB Industries Ly	345	344,30
Rougier #	508	[illegible]
Saga	160,10	160
Salins du Midi	455,20	[illegible]
Silic	740	740
S.I.P.H. ◆	216,30	216,30
Sofal ◆	89	89
Soffo ◆	261,30	[illegible]
Sofragi	3840	[illegible]
Soudure Autogene	990	[illegible]
Sovabail	335	[illegible]
Taittinger	1830	[illegible]
Tour Eiffel ◆	284	[illegible]
Vicat	475	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	146,30	146,30
Commerzbank AG	1056	1056
Fiat Ord.	*21,90*	21,90
Gevaert	315,10	[illegible]
Gold Fields South	160,50	[illegible]
Kubota Corp.	28,40	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	54	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	286,90	[illegible]
Robeco	380	[illegible]
Rodamco N.V.	145	[illegible]
Rolinco	416,40	[illegible]
Solvay SA	3000	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection · Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 6 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	58,85	[illegible]
AFE #	482	478
Aigle #	205	198
Albert S.A (Ns) ◆	130	130
Altran Techno. #	1469	1452
Montaignes P.Gest.	700	700
Assystem #	625	595
Bque Picardie (Li)	620	610
Bque Sofirec (M) ◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	249,10	250
Bque Vernes	510	489,95
Beneteau #	700	680
B I M P	73	73,10
Boiron (Ly) #	649	632
Boisset (Ly)#	212,10	212,10
But S.A.	357	359
Cardif SA	929	905
C.E.E #	288,50	288
CEGEP #	152	152
Cermex # (Ly)	360	360
CFPI #	258	240
Change Bourse (M)	315	320
Christ.Dalloz #	1500	1500
Cipe France Ly #	479	479
CNIM CA#	209,90	207,90
Codetour	335	335
Comp.Euro.Tele-CET	330	330
Conflandey S.A.	309	310
C.A. de la Brie	336,70	336,70
C.A.Gironde (B)	445	445
C.A.Haute Normand	335	335
C.A.Ile & Vilaine	335	335
C.A. Paris IDF	836	815
C.A.de l'Isere Ly# ◆	388	388
C.A.Loire Atl.Ns #	292,30	284,80
C.A.Loire/H.Loire#	222,50	224
C.A.Morbihan (Ns) ■	326,40	326,40
C.A.du Nord (Li)	495	498
C.A. Oise CCI ◆	264	264
C.A.Pas de Calais	422	425
C.A. Somme CCI	243	243
C.A.Toulouse (B)	411	415
Creeks	58	60
Devanlay	531	536
Deveaux (Ly)	560	555
Ducros Serv.Rapide	77	75
Ecco Trav.Tempo Ly	435	438
Emin-Leydier# (Ly)	439	437,50
Europ.Extinc.(Ly)	255	255
Europ Propulsion	640	639
Expand s.a ◆	249	249
Factorem	665	675
Faiveley #	316	317
Finacor	123,50	121,50
Fininfo	540	545
Fructivie	700	700
Gautier France #	290	284
Gel 2000	82	83
GFI Industries # ◆	739	739
Girodet # (Ly)	43,05	43,30
GLM S.A. ◆	330	330
Grandoptic.Photo #	648	635
Gpe Guillin # Ly	220	216,60
Kindy #	180	180
Guerbet	371	371,10
Hermes internat.1#	1331	1321
Hurel Dubois	530	539
ICBT Groupe #	240	240
L.C.C.	175	174
Idianova	67,90	67
Int. Computer # ◆	98,60	98,60
IPBM ◆	65,50	65,50
M6-Metropole TV	502	501
Manitou #	584	584
Manutan	910	918
Marie Brizard	1319	1257
Maxi-Livres/Profr.	223	217
Mecelec (Ly)	94	94
MGI Coutier	275	279,90
Michel Thierry#	711	715
Monneret Jouet Ly#	76,10	79
Naf-Naf #	73	76,20
Norbert Dentres.#	790	785
N.S.C Schlum. Ny	730	734
OGF Omn Gest.Fin. ◆	900	900
Onet #	1100	[illegible]
Paul Predault #	199	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	111	[illegible]
Pochet	900	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	255	[illegible]
Radiall #	607	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	219	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	882	[illegible]
Robertet #	1400	1400
Rouleau-Guichard	450	[illegible]
Securidev #	78	[illegible]
Smoby (Ly)#	638	[illegible]
Sofco (Ly)	118,90	[illegible]
Sofibus ◆	365	365
Sogepag # ◆	137	137
Sogeparc (Fin)	698	692
Sopra	340	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	96	98
Sylea	460	[illegible]
Teisseire-France	200,40	205
TF1-1	549	546
Thermador Hold(Ly)	389,50	388
Trouvay Cauvin #	83,60	[illegible]
Unilog	550	[illegible]
Union Fin.France	526	530
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,60
Viel et Cie #	143	143
Vilmorin et Cie #	478,50	479,50
Virbac	710	713

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 6 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
High Co.	284	[illegible]
Infonie	510	[illegible]
Joliez-Regal	101	101,20
Proxidis	85	85

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 6 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,06	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	179,90	[illegible]
Nobel ◆	181	[illegible]
Mumm ◆	1550	[illegible]
Générale Occidentale ◆	45,75	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 3 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa) ◆	122,42	116,59
BANQUE POPULAIRE		
Valorg ◆	2401,75	2366,26
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme ◇	9409,45	9409,45
Arbitr. Première	8981,79	8892,86
Arbitr. Sécurité ◇	17236,52	17190,77
BNP		
Antigone Trésorerie	851872	851872
Natio Court Terme	13686	13686
Natio Court Terme2	371774	371774
Natio Epargne	2154,17	2132,84
Natio Ep. Capital C/D	15418,87	15266,21
Natio Ep. Croissance	2332,43	2286,78
Natio Ep. Obligations	211,43	207,28
Natio Epargne Retraite	141,18	138,41
Natio Epargne Trésor	10547,62	10526,57
Natio Epargne Valeur	549,25	538,48
Natio France Index	1125,34	1103,27
Natio Immobilier	1230,07	1205,95
Natio Inter	1849,49	1813,23
Natio Monétaire C/D	5324,62	5324,62
Natio Opportunités	165,47	162,23
Natio Patrimoine	1528,98	1499
Natio Perspectives	1251,69	1227,15
Natio Placements C/D	76240,48	76240,48
Natio Revenus	1093,10	1082,26
Natio Sécurité	11542,24	11542,24
Natio Valeurs	1042,88	1022,43
BRED INTERÉPARGNE		
Moneden	89043,94	89043,94
Oblig. ttes caté.	233,59	230,14
CDC GESTION		
Nord Sud Dévelop. ◇	2152,80	2148,50
Livret Portefeuil. ◇	868,25	842,96
Patrimoine Retraite ◇	297,61	291,77
Sicav Associations ◇	2355,98	2355,98
Valreal ◇	34392,83	34375,64
CDC TRÉSOR GROUPE CDC		
Comptavalor ◇	2275,65	2272,24
Fonsicav ◇	18968,27	18938,40
France Obligations ◇	461,77	457,20
HLM Monétaire ◇	18184,11	18184,11
Oblisécurité Sicav ◇	5620,48	5620,48
Mutualité dépôts ◇	18211,36	18175,01
Première Oblig. C ◇	12985,84	12985,84
Première Oblig. D ◇	10579,75	10574,46
Sensivalor ◇	35284,93	35284,93
Trésor Plus ◇	1769,26	1751,74
Trésor Trimestriel ◇	1019,47	1009,38
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions futur ◇	214,25	208,01
Ecur. Distrimonétaire ◇	10256,95	10256,95
Ecur. Expansion ◇	79724,83	79407,20
Ecur. Géovaleurs ◇	2973,57	2886,96
Ecur. Investissement ◇	175,11	170,01
Epargnt-Sicav ◇	191,39	190,91
Livret Bourse Inv. ◇	639,14	630,52
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ◇	115533,15	115533,15
Atout Amérique	142,10	138,63
Atout Asie	108,94	106,28
Atout Futur C	609,09	594,23
Atout Futur D	581,02	566,85
Coeds	1806,36	1772,68
Dieze	1860,72	1826,03
Elicash ◇	916184,84	916184,84
Epargne-Unie	167,51	163,42
Eurodyn	1753,20	1710,44
Indicia ◆	1256,88	1236
Moné.JC ◇	11553,97	11553,97
Moné.JD ◇	11553,97	11553,97
Oblifutur	3922,01	3848,85
Oraction	1826,53	1781,98
Proficius	1016,78	997,82
Revenu-Vert	1191,09	1168,88
Sévéa ◆	107,30	104,68
Synthésis	15831,77	15521,34
Uni Foncier	1275,53	1244,42
Uni France	668,44	652,14
Uni Garantie C	1691,87	1660,32
Uni Garantie D	1375,60	1349,95
Uni-Régions	1633,15	1593,32
Univar C ◇	299,47	299,42
Univar D ◇	299,47	299,42
Univers Actions	189,75	185,72
Univers-Obligations	2181,80	2147,12
CIC BANQUES		
Francic	571,33	554,69
Francic Pierre	121,08	117,55
Francic Régions	1682,36	1633,36
CIC PARIS		
Cicamonde	1317,26	1278,89
Converticic	358,89	352,59
Ecocic	1409,44	1368,39
Oblicic Mondial	3328,30	3279,11
Oblicic Régions	1179,49	1162,06
Rentacic	164,84	162,40
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1297,92	1285,07
Lion 20000	16663,23	16663,23
Lion Association	11111,89	11111,89
Lion Plus	1395,77	1368,40
Lion Trésor	2312,10	2289,21
Oblilion	1800,11	1782,29
Sicav 5000	570,37	559,19
Slivafrance	948,80	930,20
Slivam	477,32	467,96
Slivarente	236,92	232,27
Slivinter	605,05	593,19
Trilion	5256,19	5188,74
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2040,32	2000,31
Crédit Mutuel Capital	1703,73	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T	861,85	861,85
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	103,50	100,78
Créd.Mut.Ep.J	22289,31	22289,31
Créd.Mut.Ep.long.T	229,48	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1243,28	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1104,06	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	756,05	[illegible]
Saint-Honoré Capital	17733,87	17716,55
St-Honoré March. Emer.	638,21	[illegible]
St-Honoré Pacifique	822,21	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1783,05	[illegible]
Stratégie Actions	967,66	[illegible]
Stratégie Rendement	1769,81	[illegible]
LA POSTE		
Amplitude Monde D. ◇	796,81	[illegible]
Elanciel D ◇	193,51	[illegible]
Emergence Poste D. ◇	111,11	[illegible]
Géobilys C ◇	609,81	[illegible]
Géobilys D ◇	594,62	[illegible]
Intensys D ◇	108,45	[illegible]
Latitude C/D ◇	144,13	[illegible]
Oblitys D ◇	575,40	[illegible]
Plénitude D ◇	159,29	[illegible]
Poste Gestion C ◇	43024,75	[illegible]
Solstice D ◇	2349,52	[illegible]
Thésora C ◇	912,60	[illegible]
Thésora D ◇	830,67	[illegible]
Revenus Trimestr. ◇	5359,11	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Cadence 1	1069,22	[illegible]
Cadence 2	1071,16	[illegible]
Cadence 3	1060,47	[illegible]
Capioblig	8443,60	[illegible]
Interoblig	6394,07	[illegible]
Intersélection Fce	588,36	[illegible]
S.G. France opport. C	1707,96	[illegible]
S.G. France opport. D	1647,05	[illegible]
S.G. Monde opport. C	1314,29	[illegible]
S.G. Monde opport. D	1314,29	[illegible]
Sogenfrance C	1502,14	[illegible]
Sogenfrance D	1386,30	[illegible]
Sogépargne	312,67	[illegible]
Sogevar	1264,95	[illegible]
Soginter	1784,64	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

FOOTBALL **Auxerre a battu *Nîmes (2-1)*, samedi 4 mai au Parc des Princes, lors de la finale de la Coupe de France. Les Gardois avaient ouvert le score par Omar Belbey (25ᵉ) avant que les Icaunais ne fassent la différence en seconde mi-temps (Laurent Blanc, 51ᵉ ; Lilian Laslandes, 89ᵉ). ● NÎMES, qui se bat en National 1 contre la relégation, a fait longtemps jeu égal avec Auxerre, leader du championnat de France de division 1. Nîmes peut se retrouver qualifié pour la Coupe des coupes si Auxerre devient champion de France. ● AUXERRE espère réaliser un doublé historique. Ce serait là une consécration pour Guy Roux, qui est l'entraîneur du club depuis *trente-cinq ans. Le succès de l'équipe* au plus haut niveau s'est bâti lentement. Le petit club de campagne est ainsi devenu pour le football français un exemple sportif en même *temps qu'un modèle de gestion.***

Auxerre récolte le succès en cultivant la modestie

Le club bourguignon, qui a gagné sa deuxième Coupe de France (2-1) face à Nîmes, et qui vise maintenant le titre en championnat, a pris tout son temps pour fonder sa richesse

LE FOOTBALL français est en train de s'inventer une capitale dont la population tient entièrement dans le Parc des Princes. A la manière de potentats africains, le ballon rond s'est choisi un improbable endroit pour planter son siège. Il s'est *mis au vert*. Il a tiré de l'anonymat la cent soixante-huitième ville française par le nombre de ses habitants et en a fait sa vitrine. Pour savoir ce que devient la France balle au pied, il faut aller sur les bords de l'Yonne, à Auxerre.

COUPE

Le club bourguignon a remporté la Coupe de France, samedi 4 mai, et convoite maintenant le titre de champion de division 1 (l'équipe a trois points d'avance au classement sur Metz, et quatre sur le Paris-SG, à deux journées de la fin). Il est en passe de réaliser un doublé historique et de rejoindre ainsi une haute caste dont on le croyait jusque-là indigne. Après Reims la pétillante, Saint-Etienne l'ouvrière, Bordeaux *l'aristocratique*, Marseille *la flamboyante*, voilà Auxerre et son football campagnard qui postulent au titre d'ambassadeurs d'une génération.

Au milieu du XIXᵉ siècle, les bourgeois du chef-lieu de l'Yonne avaient refusé aux ingénieurs du rail le droit de faire passer la ligne Paris-Lyon-Marseille par leur ville. Ils voyaient d'un mauvais œil ce vecteur du développement industriel. Ils redoutaient les wagons d'ouvriers qui auraient pu débarquer et rompre leur tranquillité. La gare, en conséquence, fut installée plus loin, à Laroche-Migennes, endroit inconnu avant l'indicateur des chemins de fer. La belle auxerroise venait de reprendre pour un siècle de sommeil. Jusqu'à ce qu'un certain Guy Roux, successeur en ligne directe du seul héros local, Cadet Rousselle décide de mener sa ville au premier plan et d'inscrire son nom sur un autre *guide*, celui du football européen.

Il aura fallu à l'entraîneur de l'AJ Auxerre, *promu à ce poste* en 1961, une longue patience pour arriver à ses fins. Il a bâti son entreprise sur cette vertu cardinale. Le club est passé de la division d'honneur à l'élite, mais cette marche en avant n'eut rien d'une triomphante cavalcade. Elle fut lente et régulière, obstinée, presque inexorable.

PATRIMOINE FONCIER

Jamais le club n'a mis moins de quatre ans pour passer dans la catégorie supérieure. Jamais non plus il n'est redescendu dans une division inférieure. Arrivée en division 1 en 1981, l'équipe prendra encore trois ans pour se stabiliser en haut du classement et n'en bougera pratiquement plus. *« Combien de clubs français peuvent se vanter de s'être qualifiés à une coupe européenne dix fois en treize ans ? »*, interroge Guy Roux. Combien d'entraîneurs également se seront vu accorder trente-cinq ans pour espérer décrocher un premier titre de champion de France ?

Pendant toutes ces années, cette équipe issue de la roture a accumulé le plus beau patrimoine foncier du championnat. Auxerre est ainsi le seul club de division 1 à posséder son stade. L'ancien patronage a également économisé sou par sou un bas de laine conséquent, correspondant pratiquement au budget de fonctionnement d'une saison. L'AJA pourrait donc conserver son train de vie une année sans la moindre rentrée d'argent. Qui peut en dire autant ? *« Auxerre est le club le plus riche de France »*, ose affirmer, mi-provocateur, mi-jaloux, Michel Denisot, le président délégué du Paris-SG.

Auxerre fut révélé au grand public en 1979, en disputant une finale de Coupe de France alors que l'équipe était encore en division 2. De cette histoire de Cendrillon, Guy Roux en a tiré une autre, plus édifiante encore : il aime raconter que l'argent récolté dans la compétition servit à payer l'édification du centre de formation. La principale fierté du club mérite bien cette légende fondatrice (la politique de dépistage national de jeunes talents avait en fait débuté quelques années auparavant).

Le centre de formation fut longtemps la seule source de régénérescence du club. Guy Roux des champs a depuis diversifié ses cultures. Il écume également la division 2, à la recherche de novices déjà dégrossis, comme Sabri Lamouchi, Corentin Martins, Philippe Violeau ou Lilian Laslandes. Ce glissement se retrouve également dans le discours du madré entraîneur, qui ne se vante plus du nombre de joueurs *« formés au club »* mais plutôt du quota de rejetons *« qui ont fait leur premier match de division 1 à Auxerre »*. Calculette en main, un espoir, *transféré d'une division inférieure* et immédiatement utilisable au meilleur niveau, ne coûte pas plus cher qu'un apprenti à qui il faut tout apprendre, compte tenu de la durée de l'instruction et de son taux d'échecs.

Ainsi s'est fait l'AJ Auxerre, entre grandes vertus et petites mesquineries. En ces temps où sont prônés la mesure et le bon sens à tous les étages du football français, le club *bourguignon fait figure de parangon*. Alors que la Ligue nationale de football (LNF) claironne que les clubs professionnels ont enfin compris la sagesse, il devient symbolique que se retrouve dans la lumière une équipe de campagne qui la vénère depuis toujours.

Benoît Hopquin

Manchester United champion d'Angleterre

Manchester United a remporté le championnat d'Angleterre pour la troisième fois en quatre ans (1993, 1994 et 1996) en s'imposant à *Middlesbrough (3-0), dimanche 5 mai, lors de la 38ᵉ et dernière journée*. « MU », qui a compté jusqu'à 12 points de retard en janvier sur son rival, a finalement devancé de quatre points Newcastle, tenu en échec par Tottenham (1-1). Eric Cantona fut l'un des principaux artisans de ce retour en force du club après sa suspension de sept mois. Pour le Français, c'est le quatrième titre en cinq saisons anglaises, le premier ayant été obtenu avec Leeds United en 1992.

Eric Cantona et ses camarades tenteront de réaliser le doublé samedi 11 mai en finale de la Coupe contre Liverpool. Liverpool, Aston Villa *et Arsenal sont qualifiés* avec Newcastle pour la Coupe de l'UEFA. Si, dimanche soir, une partie de Manchester a célébré le nouveau sacre de « United », l'autre moitié de la ville était plongé dans le désespoir. Ce sont en effet, les bleus de « City », tenus en échec par Liverpool (2-2), qui vont accompagner Bolton, et les Queen's Park Rangers en deuxième division.

■ **CHAMPIONNAT DE FRANCE : Bordeaux n'a toujours pas assuré son maintien en division 1.** Dimanche 5 mai, en match en retard de la 33ᵉ journée, les Girondins ont concédé le nul, sur leur terrain, face à Martigues, dernier du classement (1-1). Pour rester dans l'élite, Bordeaux doit encore marquer un point lors des deux dernières journées. Les Girondins reçoivent le PSG le 11 mai et se déplacent à Lille le 18.

■ **TOURNOI OLYMPIQUE : l'Espagne, tenante du titre, et la France** ont été placées dans le même groupe lors du tirage au sort du tournoi *olympique de football, effectué dimanche* 5 mai *à Atlanta. Dans le* groupe B, les Espoirs français rencontreront également l'Arabie saoudite et le vainqueur de la rencontre opposant le finaliste du tournoi Concacaf d'Edmonton (du 10 au 19 mai) à l'Australie. Les trois matches de l'équipe de France auront lieu à Orlando et à Miami. – (*AFP.*)

Le mélancolique retour dans l'ombre de Nîmes Olympique

IL N'ÉTAIT plus très loin de minuit, samedi 4 mai, quand Omar Belbey est entré timidement dans le vestiaire des Auxerrois. Le buteur nîmois cherchait, un peu tardivement, à échanger son maillot. Il avait voulu le garder sur les épaules en quittant la pelouse *du Parc des Princes. Lui et les siens* n'avaient pas failli. Ils avaient mérité de faire un tour d'honneur avec leurs couleurs. L'équipe de National 1 avait fait douter celle qui est en tête de la division 1 pendant une bonne mi-temps dans un match qui, selon Guy Roux, recela *« plus de suspense que de technique »*.

L'entraîneur bourguignon avait adressé *des remarques goguenardes* à ceux qui avaient pronostiqué une large victoire auxerroise. *« Quand vous avez de bons joueurs, une bonne organisation et une bonne unité morale, on ne peut pas prendre un carton. »* Nîmes avait tout cela, samedi soir, comme lors des tours précédents de la Coupe de France où l'équipe avait éliminé trois clubs de division 1. L'équipe s'est comportée longtemps en *alter ego* d'Auxerre, avant de capituler physiquement au bout *d'une heure de jeu. Au moins avaient-ils en*tretenu l'intrigue jusque-là.

REMONTRANCE

Les Nîmois avaient ouvert le score, à la 25ᵉ minute, à l'issue d'une combinaison limpide. Omar Belbey en était à la conclusion et avait trompé Lionel Charbonnier d'un tir croisé. Ces instants-là, l'ancien Rouennais *n'est pas près de les oublier*. Lui et ses équipiers traînaient encore, l'œil vague, dans les couloirs du Parc des Princes, longtemps après le coup de sifflet final, peu pressés de retourner vers le train-train d'un championnat peu glorieux. Les stakhanovistes auxerrois étaient déjà partis, avec en tête un autre match capital. Pour le titre de champion de France celui-là, samedi 11 mai, à Guingamp.

Il ne restait plus guère que Guy Roux dans le vestiaire des vainqueurs, qui inspectait *que rien n'avait été oublié. L'entraîneur pro*mit à Omar qu'il lui enverrait un maillot dès son retour à Auxerre, puis s'emporta : *« Quand on nous marque des buts comme ça, on n'a pas le droit de se traîner à la fin de son championnat. Qu'est-ce qui se passe chez vous ? »* Cela ressemblait fort au célèbre *« faut pas gâcher »* de la marionnette des Guignols. Un véritable cri du cœur devant *autant de talents dévoyés dans une division* indigne. Omar est reparti avec cette remontrance. Il attend maintenant le maillot.

B. H.

Montferrand échoue contre Narbonne en huitième de finale en faisant une contre-publicité au rugby

VALENCE
de notre envoyé spécial

Pour une fois Philippe Saint-André, *qui a d'ordinaire* le verbe si facile, peine à trouver ses mots. Le regard dans le vide, l'ailier gauche de Montferrand et de l'équipe de France se cale dans un coin du vestiaire du stade Georges-Pompidou, à Valence. Il ose à peine briser le lourd silence. Finaliste du championnat de France il y a deux ans, l'A.S. montferrandaise *vient d'être* éliminée en huitième de finale du championnat de France, dimanche 5 mai, battue 23-20 par Narbonne, après prolongation.

« C'est désolant, souffle Saint-André. *Mais finalement je ne sais pas ce qui me déçoit le plus : le fait d'avoir perdu, ou de ne pas avoir tenté de faire du jeu. »* Malgré la pelouse parfaite, un stade baigné de soleil et une température estivale, le spectacle auquel les 9 000 spectateurs venaient d'assister n'avait guère de quoi réchauffer le cœur. Un rugby stérile et soporifique, une rencontre sans éclat où pendant cent minutes les deux paquets d'avants se sont affrontés dans un combat âpre, mais souvent mal inspiré.

Le jeu a sombré sous le poids de l'enjeu et les fautes répétées d'anti-jeu : *une contre-publicité* pour le rugby qui ajoute à la frustration de Saint-André. *« Si nous sommes fautifs, c'est tout simplement de ne pas avoir joué*, lâche-t-il. *Il y a eu des situations de quatre contre deux et nous avons joué au pied ! Au lieu de se faire des passes, nous ne pensons qu'à nous débarrasser du ballon. Nous sommes trop limitatifs, et ce n'est certainement pas avec ça que le rugby français va remplir les stades. »*

MANQUE DE VIGILANCE

Pourtant cette lutte entre deux équipes semblables n'a pas été entièrement dénuée de tension, notamment dans les dernières minutes du temps réglementaire. Après avoir été mené 12-8 à la mi-temps (trois pénalités de Gratien et un drop de Marfaing contre un essai de Merle et une pénalité de Pradier), Montferrand avait pris le jeu à son compte en deuxième période et, grâce au pied de Pradier (encore trois pénalités et un drop), a dépassé Narbonne au score. Ainsi Montferrand menait 20-15. *On jouait* les arrêts de jeu lorsque Narbonne a tenté un dernier raid dans les vingt-deux mètres du camp adverse. Une mêlée, un cafouillage, une ébauche de percée du demi d'ouverture Rouch, puis une passe en cloche de Darricarrère qui a dû faire frémir de honte les anciennes gloires narbonnaises comme Didier Codorniou, assis impuissant dans les tribunes.

Il n'empêche, la balle rebondit au sol avant d'être reprise par l'ailier gauche de Narbonne, Michel Marfaing. Celui-ci, qui a dû toucher à peine quatre ballons dans le match, ne laisse pas passer sa chance. Avec une accélération et un cadrage-débordement d'un pur *classicisme, il plonge dans l'en-but* pour marquer l'essai de l'égalisation (20-20). Ayant sauvé la mise, c'est encore Marfaing qui porte le coup pour Montferrand, en passant un drop à la septième minute de la prolongation (23-20).

Pour Jean-Marc Lhermet, capitaine de l'ASM, cette fin de match résume toute la saison des Montferrandais. *« Nous avions la meilleure défense du championnat, et je pensais qu'à la 80ᵉ minute nous avions la situation en main*, dit-il. *Il a suffi d'un manque de concentration et de vigilance pendant une seconde pour prendre un essai facile. Nous avons un gros potentiel, mais nous n'avons jamais pu l'exploiter parce qu'il y a toujours quelques grains de sable dans les rouages. »*

Ian Borthwick

Les phases finales

Quarts 11-12 mai — Demi 18-19 mai — Finale 1ᵉʳ juin — Demi 18-19 mai — Quarts 11-12 mai

Agen – Brive ; Bourgoin – Pau ; Toulouse – Narbonne ; Dax – Toulon

Les huitièmes de finale du championnat de France de rugby ont respecté la logique, à l'exception de l'exploit de Pau ([illegible]) face à Castres, finaliste l'an dernier et champion en 1993, et de la large victoire de Dax sur Grenoble (28-14).

L'équipe de France de canoë-kayak rame vers Atlanta

Trois bateaux sont déjà sélectionnés pour les Jeux olympiques

POUR RÊVER, il leur reste Séville. Sur le plan d'eau de l'île de la Cartuja, sept bateaux – canoës ou kayaks – brigueront, les 11 et 12 mai, les sélections olympiques. Ce sera la dernière chance avant l'Amérique. La première était venue aux championnats du monde, à Duisbourg, en août 1995 : trois équipages avaient réussi les minimums olympiques, le C 1 500 mètres, le K 2 1000 mètres et le K 2 dames. Les sélectionneurs français ayant renoncé à envoyer le K 4, il reste donc sept catégories à pourvoir. Les présélections olympiques, disputées samedi 4 et dimanche 5 mai à Vaires-sur-Marne, ont donc été difficiles, parfois douloureuses : seul le premier de chaque course concernée avait le droit d'aller s'aligner à Séville. En K 1 1000 mètres, Vincent Olla s'est qualifié à la rage contre un prétendant plus logique, Eric Préaux : *« Je savais que tout allait se jouer au moral »*, a-t-il dit.

« Nous pouvons accrocher des cinquièmes ou des sixièmes places, disent-ils quasiment tous. *Ces places-là ne sont pas loin des podiums... »* Si la France devrait briller sur le podiums en slalom, ils le reconnaissent, en course en ligne, elle fait partie des pays outsiders. Il y a les *« monstres »*, la Hongrie, l'Allemagne, et puis les Républiques de l'ex-URSS, le Khazakstan, l'Ukraine ; il y a encore la Moldavie, et tous les autres des anciens pays de l'Est.

Considérée comme parmi les pays de pointe en 1992, la France a cédé le pas, faisant aujourd'hui tout juste partie des dix meilleures nations du monde. *« Après les Jeux olympiques de Barcelone, en 1992, certaines vedettes sont parties*, explique Jacques Roisin, directeur des équipes de France de course en ligne. *Elles étaient des locomotives. En leur absence, il y a eu un creux de vague. Il a fallu régénérer. Pendant les deux premières années de l'olympiade, nous avons mis l'accent sur les jeunes. Après, nous avons privilégié tout le groupe et le meilleur niveau. »*

Les jeunes sont venus, formés par les plus expérimentés. Olivier Boivin, qui, à Barcelone, a conquis une médaille de bronze en C 2 1 000 m avec Didier Hoyer, reste, mais sans ce dernier qui raccroche. *Sylvain Hoyer*, son frère, lui succède aujourd'hui. Le tandem ne s'est pas formé sans mal. Mis en déroute aux championnats du monde 1995, Olivier et Sylvain ont inversé les postes sur le canoë. Sélectionnés, samedi, avant même Séville, ils font partie des chances françaises de médaille de la course en ligne aux Jeux.

En quatre ans, les troupes ont changé. Elle apparaissent, aujourd'hui, comme plus individualistes que naguère : *« Dans le canoë, il y avait un esprit de confrontation permanente, nous étions très soudés*, dit Olivier Boivin. *L'équipe de France est plus individualiste, mais pleine de potentiel. »*

« Ce sont des rudes, dit Jacques Roisin. *Pour supporter un 1 000 m, il faut supporter la douleur, il ne faut pas s'aimer. Or, aux Jeux olympiques, nous devrons utiliser l'aspect extra-sportif. Il faudra que l'on joue avec l'aspect relationnel, trouver un catalyseur. Ça, la Hongrie et l'Allemagne n'ont pas à s'en préoccuper parce qu'ils le font déjà et parce qu'ils sont les meilleurs. »*

A Séville, les représentants de ces deux pays seront peu présents, car déjà qualifiés pour les Jeux olympiques. Mais la France aura affaire à forte concurrence. Pour se qualifier, les sept équipages en lice devront terminer parmi les deux ou trois premiers des finales selon les courses. Sur les sept, Jacques Roisin espère en emmener trois ou quatre supplémentaires à Atlanta.

Bénédicte Mathieu

Onze épreuves

La course en ligne rassemble deux formes d'effort : le kayak – ou K – rassemble des embarcations de une, deux ou quatre places où les concurrents sont munis d'une double pagaie. Aux Jeux olympiques, les hommes disputent le 500 m et le 1 000 m, quand les femmes ne s'alignent que sur le 500 m. La France a renoncé à envoyer un K 4 à Atlanta, jugeant le niveau de l'équipe encore instable. Le kayak se dispute également en eaux vives, dans le slalom, où les chances françaises sont solides.

Réservé aux hommes, *le canoë* – ou C – *est une épreuve de force et* d'équilibre. Agenouillé dans son embarcation, le canoéiste pagaie d'un seul côté. Dans le C 2, il y aura donc un gaucher et un droitier. Les courses olympiques se disputent sur 500 m et 1 000 m. Le C 4 n'est pas discipline olympique.

Sur le circuit d'Imola, Damon Hill souligne les progrès tactiques de Williams-Renault

Au Grand Prix de Saint-Marin, le pilote anglais signe son quatrième succès de la saison

Damon Hill a gagné le Grand Prix de Saint-Marin sur sa Williams-Renault. Le pilote britannique a devancé le champion du monde allemand Michael Schumacher sur Ferrari et l'Autrichien Gerhard Berger sur Benetton-Renault. Hill signe à Imola sa quatrième victoire sur cinq courses dans la saison 1996, et conforte son avance au championnat sur son coéquipier Jacques Villeneuve (2e) et Michael Schumacher (3e).

IMOLA
de notre envoyé spécial

FORMULE 1

Il avait franchi la ligne le premier. Et c'était pourtant l'autre que l'on acclamait. Pour lui, ils ont envahi la piste, ils ont déployé les banderoles bardées de slogans à la gloire de ce double champion du monde venu d'Allemagne leur redonner l'espoir d'un titre.

Les milliers de tifosi n'avaient de voix que pour Michael Schumacher. Victime d'une panne quelques mètres après l'arrivée, il était entouré, encerclé, congratulé. C'était donc vrai. *Il avait bel et bien l'air du sauveur annoncé*, avec ce sourire déployé d'un bout à l'autre du visage.

Damon Hill devait se contenter d'être le vainqueur. A Imola, l'enthousiasme est forcément rouge. Ainsi va Ferrari. Depuis que l'équipe s'est appropriée la couleur écarlate, les supporteurs italiens lui réservent tous les hommages. Au bout d'un long dimanche de Grand Prix, ils n'ont sans doute plus de force pour n'importe qui d'autre. Dix-sept ans d'une course vaine après la couronne de champion du monde ont fait de la Scuderia une passion fatigante. Ils n'avaient donc plus à offrir à Damon Hill que leur indifférence.

Au fond de lui-même, il n'avait cure de ce bruyant folklore, dédié tout entier à un autre, dont il avait si bien su écarter la menace. Il avait gagné. Pour la quatrième fois en cinq courses. Contre celui qui est parfois son ennemi, toujours son rival. C'était en Italie. Qu'importe. Il n'y a plus de pays qui lui font peur.

Au terme de ce bilan quasi parfait, le pilote britannique confesse son épanouissement. Il se sent mieux. De mieux en mieux. 1995 fut un lent cheminement vers la défaite, ponctuée de douloureuses embardées à plus de 200 kilomètres à l'heure. Cette année, il revit. Il se dit plus calme, *s'applique à prendre les choses une par une*, sans stress inutile. Il est *« à l'aise avec l'équipe, heureux dans son métier »*. Oublié le visage si souvent défait qui hantait les dimanches de l'automne, le garçon trop pressé de bien faire au point de ne plus savoir s'y prendre avec une *formule* 1.

Dans les courbes et les lignes droites d'Imola, Damon Hill a longtemps vu le reflet de la Ferrari accroché à son rétroviseur. Michael Schumacher espérait encore en sa fragilité. Il ne s'est *pas démonté*. Il a su garder la route, comme si, de toute évidence, il n'y avait rien à craindre. Il était assez fort pour afficher une tranquille assurance à l'aube de leur nouvel affrontement.

« UNE SUPERBE ÉQUIPE »

Et pourtant. Ce n'est pas lui qui devait se presser sur ses roues arrière. Damon Hill, pas plus que Frank Williams, n'attendaient Michael Schumacher et Ferrari. Leur temps viendrait bien assez tôt. Au début de saison, il était même de bon ton de croire que le Britannique tirait sa force des difficultés de *l'équipe italienne et de son champion.*

Michael n'est plus le cauchemar de Damon. *Pour l'instant*. Car, avec Hill, il y a Williams et Renault, *« une superbe équipe »*, comme le vainqueur d'Imola ne manque jamais de le rappeler. Et cette équipe, elle paraît *toucher à un point de* perfection, qui lui a permis de s'adjuger les cinq premières épreuves de la saison. Renault s'éblouit de son propre palmarès. Le motoriste a remporté les seize derniers grand prix, l'équivalent *d'une année entière de compétition.* Le meilleur châssis, le meilleur moteur, la cohérence de l'ensemble, l'écurie de Frank Williams écoeurent encore les adversaires. D'autant qu'elle vient de lever le dernier point d'interrogation accolé à son agaçante supériorité. Dans le stand anglo-français, on sait désormais gérer la course des pilotes.

En ce dimanche 5 mai, sur le circuit d'Imola, Damon Hill n'a eu qu'un bref instant de doute, provoqué par le tonitruant départ de David Coulthard et sa McLaren-Mercedes. Cela pouvait remettre en cause la stratégie élaborée dans *l'ombre du stand. Sa Williams-Renault* allait-elle pâtir de ces premiers mètres manqués, de ce raté d'un instant ?

Hill n'a eu besoin que de quelques tours pour se rassurer. L'année dernière, élève tout juste passable, voici Williams devenu premier de la classe *tactique de course.*

Pour Benetton, la comparaison pouvait même être cruelle. Avec le départ de Michael Schumacher, l'écurie semble avoir égaré le brio stratégique maintes fois victorieux l'an dernier. A Imola, Damon Hill a perdu dans cet exercice deux fois moins de temps que Jean Alesi. Gerhard Berger s'en est à peine mieux tiré que son coéquipier.

Pour Williams, les insuffisances tactiques tournaient au handicap majeur. Ce fut l'une des principales préoccupations de l'hiver. Les responsables ont analysé chaque détail, stimulés par la volonté de ne plus rien abandonner au hasard.

Bernard Dudot, le directeur technique de Renault, raconte que Jacques Villeneuve a tenu un rôle essentiel dans ces séances de réflexion. Il a apporté à sa nouvelle équipe l'expérience de la formule Indy, où la stratégie tient une place essentielle. Pendant la course, Damon Hill s'est *constamment entretenu par radio* avec son ingénieur. Grâce à un arrêt tardif pour changer les pneumatiques et remettre de l'essence, ils ont dicté le rythme aux adversaires. Michael Schumacher n'a eu d'autre choix que de rester à distance. Williams-Renault court toujours en tête. Damon Hill accroît son avance au championnat du monde. Malgré « Schumi ». Malgré les tifosi.

Pascal Ceaux

Excès de vitesse dans les stands

Jean Alesi s'est vu infliger une pénalité de dix secondes pour vitesse excessive dans les stands. A Imola, elle est limitée à 80 km/h, pour des raisons de sécurité. Les formule 1 sont toutes dotées de « limiteurs » de vitesse que les pilotes actionnent dès qu'ils entrent dans la zone des stands. C'est en redémarrant après son premier arrêt que Jean Alesi a enfreint la vitesse autorisée. Les mécaniciens de Benetton, qui avaient changé son volant, ont oublié de réenclencher le système. Mika Hakkinen a lui aussi été pénalisé une fois, contre deux sur le circuit du Nürburgring, dimanche 28 avril. Sur les voitures, le limiteur de vitesse n'entre en action qu'à une condition : il faut que le pilote soit de lui-même revenu en deçà de la vitesse limite à l'entrée dans les stands. Ce n'est qu'alors que le limiteur peut entrer en action et empêcher la voiture de franchir cette vitesse, même en cas de réaccélération.

Neuf titres pour les karatékas français aux championnats d'Europe

LES KARATÉKAS FRANÇAIS ont établi un nouveau record de médailles *à l'occasion des championnats d'Europe*, qui ont eu lieu du 3 au 5 mai à Paris. Ils ont remporté 9 titres, dont ceux de Damien Dovy en super-légers, Alex Biamonti en légers, Gilles Cherdieu en mi-lourds et Christophe Pinna dans l'épreuve toutes catégories, ainsi que six troisièmes places.

En dépit de ce succès, les karatékas ont fait entendre à cette occasion de vives critiques contre leur fédération (FFKAMA). En accord avec leur camarades, Alain Le Hetet et Christophe Pinna, les karatékas les plus titrés de l'équipe de France, ont dénoncé *« l'absence de véritable politique sportive »* de leur fédération. *« Nous consacrons 30 % de notre budget au haut niveau*, a déclaré Jacques Delcourt, président de la FFKAMA depuis trente-cinq ans. *C'est le maximum que nous pouvons faire. C'est la première fois que je suis confronté à ces plaintes de sportifs. »* A la suite *d'une inspection générale de ses services*, le ministère de la jeunesse et des sports vient de mettre fin aux fonctions de trois cadres techniques, dont Guy Sauvin, directeur technique national depuis 1978.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : les Chicago Bulls ont remporté (91-84) le premier** match de la demi-finale de la Conférence est du championnat professionnel nord-américain (NBA) contre l'équipe des New York Knicks, *dimanche 5 mai*, à *Chicago. Michael Jordan a marqué 44* points pour les Bulls. – *(AFP.)*

■ **HOCKEY SUR GLACE : la République tchèque est devenue championne du monde**, dimanche 5 mai, à Vienne, en battant le Canada (4-2). C'est le premier succès de ce pays onze ans après le dernier titre de la Tchécoslovaquie. Invaincus lors de ces championnats du monde (sept victoires, un nul), les Tchèques ont fait jeu égal avec les Canadiens avant de faire la différence dans la dernière minute du match. Vainqueurs de la Russie après prolongation (4-3), *les Etats-Unis sont* troisièmes. Au classement général final, la France est onzième. Rétrogradée dans le groupe B, l'Autriche sera remplacée par la Lettonie. – *(AFP.)*

■ **TENNIS : Karim Alami a remporté le tournoi d'Atlanta**, dimanche 5 mai, *donnant au Maroc sa première victoire* dans une épreuve du circuit ATP. Vainqueur, en demi-finale, de l'Américain Michael Chang, tête de série nº 1, le Marocain (nº 6) a battu le Suédois Nicklas Kulti, grâce à un service régulier et rapide (au cours du tournoi, il a été chronométré à 209 km/h). Agé de vingt-deux ans, Karim Alami est 78e joueur mondial. Il avait réalisé sa meilleure performance en se hissant en finale à Casablanca, en 1994. – *(Reuter.)*

■ **L'Espagnol Carlos Moya, 40e joueur mondial, a mis fin à la série** de trente-huit victoires d'affilée sur terre battue de Thomas Muster en battant l'Autrichien 6-3, 6-3, en demi-finale du tournoi de Munich. Vainqueur de l'Allemand Boris Becker, le Tchèque Slava Dosedel s'est ensuite imposé en finale contre Moya (6-4, 4-6, 6-3). – *(AFP.)*

■ **L'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario a retrouvé sa place de numéro deux mondiale**, *dimanche 5 mai, en battant sa compatriote* Conchita Martinez au tournoi de Hambourg. Celle-ci, qui était tenante du titre, rétrograde à la troisième place. En demi-finales, Conchita Martinez et Arantxa Sanchez-Vicario avaient balayé les Françaises Mary Pierce et Julie Halard en les battant respectivement 6-1, 6-1 et 6-2, 6-0. – *(AFP.)*

■ **SKI NAUTIQUE : le Français Patrice Martin a égalé**, avec 11 420 points, dimanche 5 mai, à Mulberry (Floride), le record du monde des figures que détenait seul, depuis deux ans, l'Américain Cory Pickos. C'est la première fois que les deux skieurs, qui sont adversaires depuis 1977 et qui sont aujourd'hui âgés tous les deux de trente-deux ans, sont à égalité, après avoir détenu plusieurs fois alternativement le record du monde. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

GRAND PRIX DE SAINT-MARIN

1 D. Hill (G-B, Williams-Renault), les 308,196 km en 1h 35 min 26 s 153 ; 2. M. Schumacher (All., Ferrari), à 16 s 460 ; 3. G. Berger (Aut., Benetton-Renault), à 46 s 891 ; 4. E. Irvine (Irl., Ferrari), à 1 min 1 s 583 ; 5 R Barrichello (Bré., Jordan-Peugeot), à 1 min 18 s 490 ; 6. J. Alesi (Fra., Benetton-Renault), à 1 tour.

Classement du championnat du monde des pilotes : 1 D. Hill (G-B), 43 pts ; 2 J. Villeneuve (Can.), 22 ; 3. M. Schumacher (All.), 16 ; 4. J. Alesi (Fra.), 11 ; 5. E Irvine (Irl.), 9 ; 6. R. Barrichello (Bré.) et G. Berger (Aut.), 7.

Classement du championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault, 65 pts ; 2. Ferrari, 25 ; 3. Benetton-Renault, 18 ; 4. McLaren-Mercedes, 9 ; 5. Jordan-Peugeot, 8 ; 6. Tyrrell-Yamaha, 3.

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE
Finale
Auxerre (D1)-Nîmes (N1) 2-1

CHAMPIONNAT DE FRANCE
33e journée, match en retard
Bordeaux-Martigues 1-1

Classement, 1. Auxerre, 68 pts ; 2. Metz, 65 ; 3. Paris-SG, 64 ; (...) ; 16. Bordeaux, 38 ; 17 Lille, 36 ; 18. Saint-Etienne, 33 ; 19. Gueugnon, 32 ; 20. Martigues, 30.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE
Trente-deuxième journée

Fribourg-Kaiserslautern	0-0
Borussia Dortmund-Uerdingen	5-0
Bayern Munich-Cologne	3-2
Hansa Rostock-Werder Brême	2-1
Bayer Leverkusen-Munich 1860	2-1
Bor. Moenchengladbach-Karlsruhe	1-2
Stuttgart-Fortuna Dusseldorf	2-3
Eintracht Francfort-Schalke 04	0-3
Sankt Pauli-Hambourg	1-1

Classement : 1. Borussia Dortmund, 61 pts ; 2. Bayern Munich, 61 ; 3. Borussia Moenchengladbach, 50 ; 4. Hansa Rostock, 49 ; 5 Karlsruhe, 47 ; 6. Schalke 04, 47 ; 7. Hambourg, 44 ; 8. Munich 1860, 40 ; 9. Stuttgart, 40 ; 10. Fribourg, 39 ; 11. Werder Brême, 38 ; 12. Fortuna Dusseldorf, 38 ; 13 Bayer Leverkusen, 37 ; 14. Cologne, 37 ; 15. St. Pauli, 37 ; 16. Kaiserslautern, 31 ; 17. Eintracht Francfort, 31 ; 18. Uerdingen, 23

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
Trente-huitième et dernière journée

Arsenal-Bolton	2-1
Chelsea-Blackburn	2-3
Coventry-Leeds	0-0
Everton-Aston Villa	1-0
Manchester City-Liverpool	2-2
Middlesbrough-Manchester United	0-3
Newcastle-Tottenham	1-1
Nottingham Forest-QPR	3-0
Southampton-Wimbledon	0-0
West Ham-Sheffield Wednesday	1-1

Classement final : 1. Manchester United, 82 pts ; 2. Newcastle, 78 ; 3. Liverpool, 71 ; 4. Aston Villa, 63 ; 5. Arsenal, 63 ; 6. Everton, 61 ; 7. Blackburn, 61 ; 8. Tottenham, 61 ; 9. Nottingham, Forest, 58 ; 10. West Ham, 51 ; 11. Chelsea, 50 ; 12. Middlesbrough, 43 ; 13. Leeds, 43 ; 14. Wimbledon, 41 ; 15. Sheffield Wednesday, 40 ; 16. Coventry, 38 ; 17. Southampton, 38 ; 18. Manchester City, 38 ; 19. Queen's Park Rangers, 33 ; 20. Bolton, 29.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
Trente-neuvième journée

Compostelle-Atletico Madrid	1-3
Valence-Sporting Gijon	1-0
Rayo Vallecano-Valladolid	0-2
Athletic Bilbao-Albacete	2-2
Salamanque-Racing Santander	5-0
FC Barcelone-Séville	1-1
Betis Séville-Espanol Barcelone	2-3
Oviedo-Celta Vigo	1-1
Saragosse-Merida	3-1
Real Madrid-Deportivo La Corogne	1-0
Ténériffe-Real Sociedad	1-0

Classement : 1. Atletico Madrid, 80 pts ; 2. Valence, 76 ; 3. FC Barcelone, 75 ; 4. Espanol Barcelone, 69 ; 5. Ténériffe, 65 ; 6. Real Madrid, 61 ; 7. Deportivo La Corogne, 60 ; 8 Betis Seville, 59 ; 9. Compostelle, 57 ; 10. Real Sociedad, 56 ; 11. Celta Vigo, 48 ; 12. Racing Santander, 46 ; 13. Saragosse, 45 ; 14. Oviedo, 45 ; 15. Athletic Bilbao, 44 ; 16. Seville, 44 ; 17. Sporting Gijon, 43 ; 18. Valladolid, 41 ; 19. Albacete, 41 ; 20. Merida, 39 ; 21. Rayo Vallecano, 38 ; 22. Salamanque, 30.

CHAMPIONNAT D'ITALIE
Trente-troisième journée

Sampdoria Gênes-Milan AC	3-0
Juventus Turin-Atalanta Bergame	1-0
Parme-Torino	1-0
Cremonese-Vicence	1-1
Fiorentina-AS Rome	1-4
Inter Milan-Bari	3-0
Lazio-Naples	1-0
Padoue-Cagliari	2-1
Udinese-Plaisance	0-0

Classement : 1. Milan AC, 70 pts ; 2. Juventus Turin, 64 ; 3. Parme, 58 ; 4. Lazio Rome et Fiorentina, 56 ; 6 AS Rome, 55 ; 7. Inter Milan, 54 ; 8. Sampdoria Gênes, 51 ; 9. Vicence, 48 ; 10. Udinese, 41 ; 11. Naples et Cagliari, 38 ; 13. Plaisance, 37 ; 14. Atalanta Bergame, 36 ; 15. Bari, 31 ; 16. Torino, 29 ; 17. Cremonese, 27 ; 18. Padoue, 24.

HOCKEY SUR GLACE

MONDIAL A
Finale
République tchèque-Canada 4-2
Match pour la 3e place
Etats-Unis-Russie 4-3

KARATÉ

CHAMPIONNATS D'EUROPE À PARIS
Deuxième et troisième journée
Messieurs

60 kg : 1. D. Dovy (Fra.) ; 2. V. Bugur (All.) ; 3. T. Busk (Dan.) et J. Barst (Fra.)
65 kg : 1. A. Biamonti (Fra.) ; 2. B. Kandaz (Tur.) ; 3. V. Longagna (Sui.) et S. Cunningham (Eco.).
70 kg : 1. A. Boelbaal (P-B) ; 2. C. Della Roca (Ita.) ; 3. H. Alagas (Tur) et O. Vazquez (Esp.).
75 kg : 1. W. Otto (G-B) ; 2. G. Talarico (Ita.) ; 3. K. Sriyannis (All.) et W. Thomas (G-B).
Moins de 80 kg : 1. G. Cherdieu (Fra.) ; 2. D. Benetello (Ita.) ; 3. T. Herrero (Esp.) et R. Stojadinov (You.).
Plus de 80 kg : 1. J. Sorken (Nor.) ; 2. H. Roovers (P-B) ; 3. R. Kern (Sui.) et S. Tomao (Fra.).
Toutes catégories : 1. C. Pinna (Fra.) ; 2. S. Petrillo (Sui.) ; 3. L. Aydemir (Tur.) et T. Daly (G-B).
Par équipes : 1. France ; 2. Angleterre ; 3. Pays-Bas et Allemagne.
Kata : 1. M. Millon (Fra.), 43,3 pts ; 2. L. Maurino (Ita.), 42,3 ; 3. L. Sanz (Esp.), 42,1.
Kata par équipes : 1. France ; 2. Italie ; 3. Espagne.

Dames
53 kg : 1. S. Laine (Fin.) ; 2. R. Sodero (Ita.) ; 3. N. Mecheri (Fra.) et M. Hoz (Esp.).
60 kg : 1. M. Amghar (Fra.) ; 2. S. Gomez (Esp.) ; 3. S. Pallin (Fra.) et J. Toney (G-B).
Plus de 60 kg : 1. J. Francis (G-B) ; 2. A. Christl (All.) ; 3. N. Firat (Tur.) et R. Minet (Ita.).
Toutes catégories : 1. C. Garcia (Esp.) ; 2. S. Laine (Fin.) ; 3. Y. Aras (Tur.) et R. Minet (Ita.).
Kata : 1. M. Ramlasova (Ita.), 42,5 pts ; 2. G. Mendez (Esp.), 41,6 ; 3. C. Bernard (Fra.), 41,4.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Groupe A
Huitièmes de finale

Toulouse-Argeles	27-16
Agen-Bègles-Bordeaux	25-18
Pau-Castres	14-6
Bourgoin-Périgueux	26-12
Dax-Grenoble	28-14
Brive-Colomiers	24-18
Narbonne-Montferrand	23-20 a.p.
Toulon-Perpignan	16-15

RUGBY À XIII

SUPER LIGUE

Wigan-Paris SG	76-8
Bradford-Warrington	36-14
Leeds-Londres	20-27
Saint Helens-Oldham	36-18

TENNIS

TOURNOI DE HAMBOURG
Simple dames
Demi-finales : C. Martinez (Esp., nº 2) b. M. Pierce (Fra., nº 4) 6-1, 6-1 ; A. Sanchez-Vicario (Esp., nº 1) b. J. Halard (Fra., nº 6) 6-2, 6-0.
Finale : A. Sanchez b. C. Martinez 4-6, 7-6, 6-0.

TOURNOI DE MUNICH
Simple messieurs
Finale : S. Dosedel (Tch.) b. C. Moya (Esp.) 6-4, 4-6, 6-3.

TOURNOI D'ATLANTA
Simple messieurs
Demi-finales : K. Alami (Mar., nº 6) b. M. Chang (EU, nº 1) 6-4, 6-4 ; N. Kulti (Sué.) b. R. Reneberg (EU, nº 2) 6-7, 7-6, 6-2.
Finale : K. Alami b. N. Kulti 6-3, 6-4.





Coiffeurs et esthéticiennes sous surveillance

Pour garantir des prestations de qualité et la sécurité des clients, le gouvernement s'efforce d'améliorer la formation des professionnels



DESSIN FRANÇOISE ROUSSET

BIEN LOIN des records établis par les garagistes et les réparateurs à domicile, coiffeurs et esthéticiennes n'apparaissent que rarement dans le courrier des associations de consommateurs. « *Dans le domaine de l'esthétique, comme dans celui de la voyance, les plaintes sont rares, car les consommateurs savent qu'ils achètent une part de rêve*, note astucieusement une représentante de l'Union fédérale des consommateurs (UFC). *Même s'ils ne sont pas satisfaits, ils veulent continuer d'y croire, se préserver la possibilité de rêver une autre fois...* »

Pourtant, la qualité des prestations offertes dans les salons de coiffure et les instituts de beauté est bien souvent décevante par rapport au prix payé. Qui, au sortir de chez le coiffeur, ne s'est jamais précipité vers un lavabo pour se passer la tête sous l'eau ? Un coiffeur qui souvent n'écoute pas les desiderata de sa cliente, lui impose mèches, coloration ou décollement de racines parce que ses « *cheveux sont vraiment ternes et plats* », n'hésite pas à glisser la mousse ou le shampooing spécial susceptible de gonfler la note autant que le cheveu, et surveille de loin le brushing confié à l'apprenti...

« *Nous trouvons même dans certains salons des produits qui ne devraient pas être commercialisés en France, car ils provoquent des allergies* », souligne Laurent Moquin, chargé des prestations de service à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Il poursuit : « *Dans les instituts de beauté, les règles d'emploi de produits, qui exigent qu'un test de rejet soit réalisé sur la peau vingt-quatre à quarante-huit heures avant l'application, ne sont pas toujours respectées.* » Sans compter que la propreté des bacs à cire dépilatoire et des bancs de bronzage laisse parfois à désirer.

Pour « *garantir la santé ou la sécurité des personnes* », « *assurer au consommateur la compétence de l'entreprise* » et « *contribuer à la valorisation de l'image de la qualité artisanale* », un projet de loi a donc été présenté au conseil des ministres lundi 29 avril, qui envisage de rendre obligatoire la qualification professionnelle des esthéticiennes et réactualise celle des coiffeurs.

Jusqu'à présent, aucun diplôme n'était exigé pour ouvrir un institut de beauté. « *85 % des esthéticiennes ont un diplôme, mais il y a aussi des moutons noirs*, reconnaît Christophe Gregorio, président du conseil patronal des métiers de beauté-parfumerie. *Ce texte, que nous demandions depuis dix ans, va nous permettre de faire le ménage. Il faudra au minimum un CAP pour exercer...* »

UN SECTEUR EN EXPANSION

De 2 300 en 1971, les instituts de beauté et points de vente en soins esthétiques (salons de coiffure, parfumeurs...) sont passés à 13 000. « *C'est l'un des rares secteurs qui gagnent encore de l'argent, car les femmes qui travaillent font attention à elles et ont besoin de s'abandonner après d'exténuantes doubles journées. D'où l'attraction exercée par ce métier, qui, de plus, semble facile et agréable. Mais l'on oublie que l'esthéticienne est avant tout une technicienne* », insiste M. Gregorio.

Il explique la complexité des nouveaux appareils électro-esthétiques pour l'amincissement ; des techniques de réhydratation de la peau grâce à des masques chauffants qui ne doivent pas être laissés trop longtemps ; des produits cosmétiques, plus concentrés et donc plus délicats à manier ; des lampes à bronzer, qui gagnent sans cesse en puissance. La Commission de sécurité des consommateurs, qui avait appelé en février 1995 à ce que se développe « *la formation des personnels intervenant dans l'activité du bronzage UVA* », se réjouit de ce projet de loi.

« *Comme il suffisait jusqu'à présent d'acheter un cabinet d'esthétique et des appareils UVA pour s'installer comme esthéticienne et "vendre" du bronzage, l'information de la clientèle sur les produits photosensibilisants, sur le port obligatoire de lunettes, sur la durée et le nombre de séances possibles en fonction du type de peau, était souvent insuffisante*, assurent les membres de la commission. *Certains instituts de beauté sont équipés de lampes dont se débarrassent les Etats-Unis parce qu'elles ne sont plus conformes à leur réglementation, des problèmes d'hygiène se posent, et surtout d'entretien.* » Pour les coiffeurs, le projet de loi sur le commerce et l'artisanat réaffirme la présence obligatoire d'une personne qualifiée par salon, détentrice d'un brevet professionnel, d'un brevet des chambres de métiers ou pouvant justifier de six années d'expérience.

« LOCATION » DE BREVETS

Car la loi de 1946, qui contrôlait déjà la qualification professionnelle des propriétaires de salons de coiffure ainsi que de leurs gérants techniques, n'était « *pas adaptée à certaines conditions d'exercice du métier qui se sont développées : la coiffure au domicile du client et les entreprises à salons multiples* », rappelle le ministère des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat.

Lorsqu'une seule personne qualifiée possède cinq salons de coiffure, il n'est pas rare que dans quatre de ces cinq établissements aucun détenteur de brevet professionnel n'encadre les apprentis préparant leur CAP. « *Des pratiques de "location" des brevets se sont même développées pour échapper aux contrôles, certains patrons louant les services d'un coiffeur breveté qui ne passe que quelques heures par mois dans le salon mais qui fait censément partie du personnel* », explique un professionnel. « *Or le niveau CAP est un peu juste pour des prestations de qualité*, estime Elizabeth Hausser, de l'association Intercoiffure, qui regroupe les coiffeurs de prestige. *A dix-huit ans, on est jeune pour maîtriser la chimie de la permanente ou de la teinture.* »

Les coiffeurs à domicile, auxquels aucune formation n'était imposée jusqu'à présent, devront passer un CAP ou justifier d'une expérience professionnelle de cinq années.

« *Cette activité s'est développée, auprès des personnes âgées, dans les maisons de retraite et les hôpitaux* », poursuit Mme Hausser. Pour les coiffeurs comme pour les esthéticiennes, élever le niveau de compétence doit permettre de brider une nouvelle concurrence (coiffeurs à domicile, mais aussi parfumeries et chaînes de parapharmacies) particulièrement active. Mais les consommateurs devraient en profiter.

Pascale Krémer

Un guide pour enfants malades

« ***PARCE QUE** c'est pas de jeu être malade* », un petit guide à l'attention des enfants qui vont se faire opérer vient d'être édité par l'association Sparadrap. Intitulé *Je vais me faire opérer, alors on va t'endormir*, il expose, avec des dessins, les étapes auxquelles seront soumis les opérés, depuis l'annonce de l'opération jusqu'au retour en salle de réveil. Les médecins, avec leur blouse blanche, y sont représentés, mais aussi les enfants et leurs parents.

Chaque année, près d'un million d'enfants subissent une opération. La plus courante des interventions nécessitant une anesthésie locale, régionale ou générale est l'appendicectomie, qui représente un cinquième des actes effectués chez les enfants. L'objectif du livre est de les informer, ainsi que leurs parents, une partie des structures de soins ne disposant d'aucun document. Lorsque, par hasard, elles en disposent, ils n'accordent qu'une place réduite à l'anesthésie, alors que cette étape inquiète parfois davantage que l'opération elle-même.

Le petit guide vert est à lire avec « *son enfant sur les genoux* », comme le conseille joliment l'association. Si les dessins s'adressent aux plus jeunes, les textes sont accessibles dès sept ans.

L'association Sparadrap existe depuis 1993 et réunit des médecins, des anesthésistes, des psychologues, des parents. Son but est d'améliorer l'accueil et la prise en charge des enfants malades. Elle s'était déjà distinguée en créant le « *certificat de bravoure* », diplôme illustré remis à l'enfant après un soin ou une hospitalisation.

M. A.

★ **Livret disponible contre l'envoi de trois timbres à 3 francs à Sparadrap, 92, boulevard Diderot, 75012 Paris.**

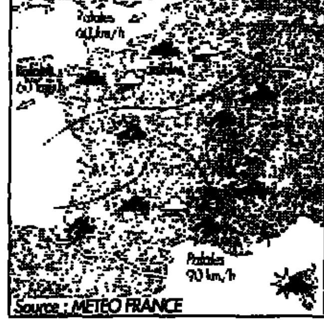
Nuages et averses

UNE DÉPRESSION centrée sur le Portugal dirige de l'air plus doux, humide et instable sur notre pays ; en conséquence, la plupart des régions seront touchées par les *nuages, avec des pluies, régulières* au nord-ouest, éparses et irrégulières ailleurs.

Mardi, en Bretagne, en Normandie, dans le Nord-Pas-de-Calais et en Picardie, les éclaircies du début de matinée ne dureront pas : nuages et petites pluies s'installeront rapidement pour la journée. Le vent de nord-est soufflera assez fort, atteignant 70 à 80 km/h en rafales sur les côtes de la Manche, autour de 60 km/h dans l'intérieur. *Dans les pays de Loire, le Centre,* l'Ile-de-France, la Champagne et les Ardennes, le ciel restera couvert la journée durant, avec par moments un peu de pluie. Le vent de nord-est sera assez sensible, avec des pointes atteignant jusqu'à 50 km/h, parfois 60 km/h. Dans le Sud-Ouest, jusqu'aux Charentes et au Poitou, ainsi que dans *le Massif Central, les nuages, déjà* abondants au lever du jour, s'épaissiront encore au fil des heures, pour donner par endroits une ondée, qui tournera parfois à l'orage. Dans le Languedoc, les Causses et les Cévennes, un vent de sud-est assez fort (rafales jusqu'à 60 km/h sur la côte, 70 à 80 km/h sur les hauteurs) ramènera beaucoup de nuages et de la pluie, faible en plaine, modérée sur le relief. Dans toute la partie est *de notre pays, depuis le Nord-*Est jusqu'à la Corse, en passant par les Alpes et la vallée du Rhône, les nuages laisseront par moments passer le soleil, tandis qu'à d'autres, ils se montreront suffisamment épais et menaçants pour donner une ondée, parfois accompagnée d'un coup de tonnerre.

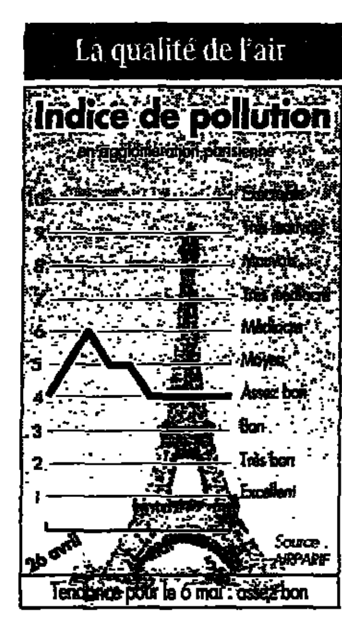
Les températures seront en légère hausse, retrouvant des valeurs conformes aux normales saisonnières : les minimales seront comprises entre 5 et 8 degrés sur l'ensemble de la moitié nord, entre 10 et 13 *sur la moitié sud* ; *quant* aux maximales, elles seront de 12 ou 13 degrés le long de la Manche, comprises entre 15 et 17 de la Bretagne au Bassin parisien et aux Ardennes, entre 17 et 19 des côtes atlantiques à la Lorraine, entre 19 et 22 degrés au sud, parfois jusqu'à 24 degrés dans le Sud-Ouest.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

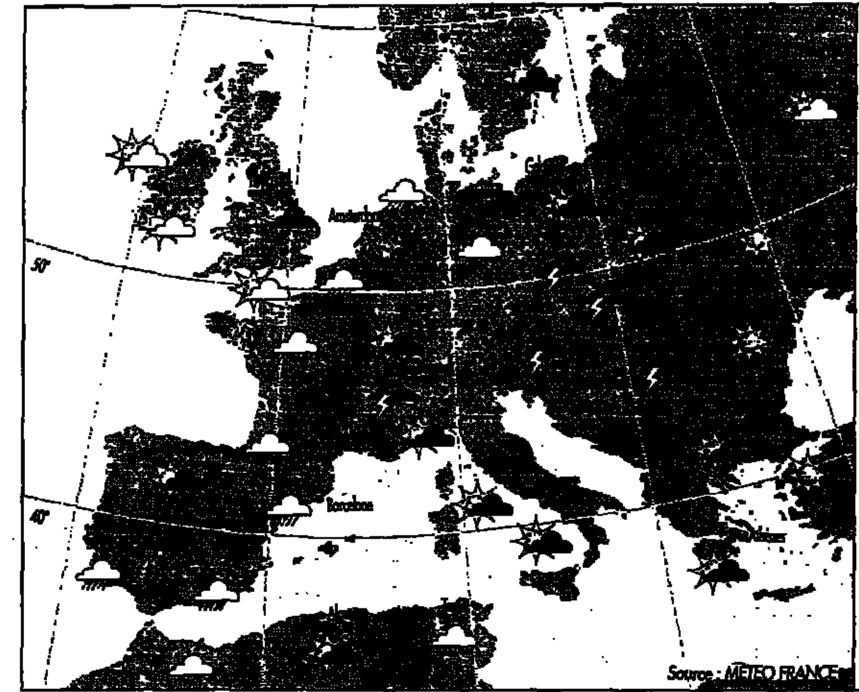


Prévisions pour le 7 mai vers 12h00

La qualité de l'air



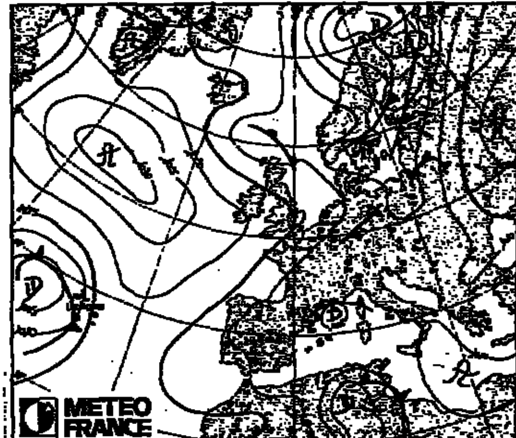
Tendance pour le 6 mai : assez bon





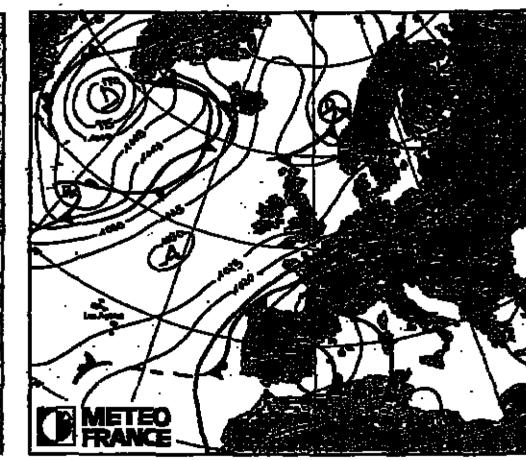
TEMPÉRATURES du 5 mai maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	19/11
BIARRITZ	25/16
BORDEAUX	25/13
BOURGES	18/7
BREST	12/7
CAEN	12/7
CHERBOURG	11/7
CLERMONT-F.	21/6
DIJON	17/7
FORT-DE-FR.	29/24
GRENOBLE	24/8
LILLE	11/5
LIMOGES	23/7
LYON	21/8
MARSEILLE	21/11
NANCY	16/3
NANTES	18/7
NICE	19/13
PARIS	25/11
PAU	16/6
PERPIGNAN	19/11
POINTE-À-PIT.	31/22
RENNES	17/9
ST-DENIS-RÉUNION	26/20
ST-ÉTIENNE	21/6
STRASBOURG	17/5
TOULOUSE	22/13
TOURS	17/5
ÉTRANGER	
ALGER	21/12
AMSTERDAM	11/-1
ATHÈNES	27/17
BANGKOK	37/28
BARCELONE	18/11
BELGRADE	24/14
BERLIN	10/2
BOMBAY	33/26
BRASILIA	25/17
BRUXELLES	11/2
BUCAREST	25/12
BUDAPEST	21/12
BUENOS AIRES	26/16
CARACAS	-/-
CHICAGO	13/6
COPENHAGUE	8/4
DAKAR	32/22
DUBAI	40/25
DUBLIN	14/2
FRANCFORT	13/5
GENÈVE	18/6
HANOÏ	31/25
HELSINKI	15/4
HONGKONG	27/20
ISTANBUL	24/19
JAKARTA	33/23
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	16/5
KINSHASA	32/23
LE CAIRE	31/17
LIMA	22/17
LISBONNE	20/13
LONDRES	12/3
LOS ANGELES	23/15
LUXEMBOURG	13/3
MADRID	21/13
MARRAKECH	29/15
MEXICO	27/14
MILAN	21/9
MONTRÉAL	17/4
MOSCOU	24/11
MUNICH	15/3
NAIROBI	24/15
NEW DELHI	41/25
NEW YORK	13/12
PALMA DE M.	21/9
PÉKIN	14/12
PRAGUE	13/4
PRETORIA	24/16
RABAT	24/18
RIO DE JAN.	24/19
ROME	21/9
SAN FRANC.	18/9
SANTIAGO	18/5
SÉVILLE	23/16
ST-PÉTERS.	20/7
STOCKHOLM	5/2
SYDNEY	22/17
TENERIFE	25/19
TOKYO	18/12
TUNIS	23/15
VARSOVIE	12/1
VENISE	20/11
VIENNE	17/9





Situation le 6 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 8 mai, à 0 heure, temps universel

Il y a 50 ans dans Le Monde

Réflexe défensif de la démocratie

LA MAJORITÉ du corps électoral, mécontente de l'œuvre accomplie au Palais-Bourbon, veut qu'une nouvelle Assemblée constituante prépare des institutions mieux adaptées à l'idéal démocratique tel que la France le conçoit. Voilà bien la signification essentielle du vote d'hier : 53 % des suffrages exprimés ont repoussé le projet de Constitution. Et ce vote a prouvé que notre peuple, rebelle aux propagandes, ne *veut* consulter que sa conscience et son bon sens. Le corps électoral n'a pas écouté ceux qui lui présentaient le prolongement du provisoire comme un danger ; il a senti que le povisoire vaut mieux qu'un mauvais définitif ; d'autant plus que le mauvais définitif nuirait aux intérêts de la France en période de négociations internationales.

*Il lui reste à persévérer dans sa lo*gique. Ayant tracé, hier, la tâche de la seconde Constituante, les adversaires du régime d'Assemblée devront désigner, aux élections générales, des hommes qui partagent le même avis. C'est donc sur le problème constitutionnel que la campagne électorale devra, cette fois, porter. De toute manière, nulle équivoque ne saurait subsister : quelle que soit sa composition, l'Assemblée de demain a reçu d'avance le mandat impératif de préparer une Constitution qui réponde non plus aux voeux de la minorité, mais *à ceux du plus grand nombre, sans* pour cela étouffer les libertés de la minorité.

Le résultat du second référendum apparaît comme un réflexe défensif de la démocratie à la française, et il est d'autant plus frappant que le peuple français vient de repousser pour la première fois dans son histoire une Constitution soumise à son jugement. Les élus ne pourront pas l'oublier.

Raymond Millet
(7 mai 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6815

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III						■		■	
IV		■							
V			■		■				
VI									■
VII			■						
VIII							■		
IX		■				■			
X							■		
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Hommes qui gardent les boucs. – II. Une femme au pouvoir. – III. Peut devenir mère quand elle est veuve. – IV. Reçoit la visite des amateurs de préhistoire. – V. Un peu de tabac. Poisson dont on *peut penser qu'il pourrait se mettre en quatre. – VI. Qui ont bien* bu. – VII. Métal alcalin. Donc très ronds. – VIII. Descendit dans la fosse. Qui est resté sans relations. – IX. Une abréviation pour ceux qui ne veulent pas s'étendre. Traité de pourri s'il est trop frais. – X. L'Ancien vivait sur une colonne. Dans le groupe des lanthanides. – XI. Roi d'Israël. Ancien nom d'une ville de Serbie.

VERTICALEMENT

1. Femme qui nous nourrit de salades. – 2. Une balle intouchable. Peut-être demandé comme une grâce. Pronom. – 3. Héroïque, au-delà de Mayence. Fit la planche. – 4. Si on le prononce, c'est avant l'entrée. – 5. Elément d'un ensemble. Il y a des avantages quand on y voit du monde. – 6. En France. Bouffe s'il n'est pas sérieux. Quartier de Tunis. – 7. S'exprimer d'une façon très chouette. – *8. Traditions. Réclamées par des mamans. – 9. Qui* ne fera pas de folies. Deviendra très coulant.

SOLUTION DU N° 6814

HORIZONTALEMENT

I. Pedigree. Brèves. – II. Inaudibles. – III. Leeds. Lac. – IV. Is. ETC. EE. Indre. – V. Nay. Réactif. IAS (Saï). – VI. Dû. Fo. Rat. Signe. – VII. Conscrit. Sein. – VIII. Ophiolâtrie. – IX. Moi. Mine. Notice. – X. Erésipèle. Leçon. – XI. Ente. Serre. Ost. – XII. Ego. In. – XIII. Orateurs. Manet. – XIV. Nunu. EA. Rein. In. – XV. Destitution. Are.

VERTICALEMENT

1. Palindrome. Rond. – 2. Esaü. Pore. Rue. – 3. Die. Chien. Ans. – 4. Inde. Foi. Statut. – 5. Gastronomie. – 6. Ru. Ce. Slip. Muet. – *7. Ede. Arcanes.* R.A.U. – 8. El. *Ecartelées.* – 9. *Blettir. Erg.* Ri. – 10. Bla. Tin. Roméo. – 11. Récifs. Eole. Ain. – 12. Es. Is. Té. Inn. – 13. Adige. Icône. – 14. Et. Rani. Cos. Tir. – 15. Mésentente. Ne.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mercredi 8 mai

■ **LES CATACOMBES** et exposition photographique (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **DES HAUTEURS DE PASSY** au quartier du Trocadéro (50 F), 14 h 30, sortie du métro Passy (*Paris pittoresque et insolite*).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du *métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).*

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** et l'île Saint-Louis (50 F), 14 h 30, Pont-Neuf, devant la statue d'Henri IV (Connaissance de Paris).

■ **LE JARDIN DES PLANTES** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée, côté place Valhubert (Institut culturel de Paris).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Soulages (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE VIEUX BELLEVILLE** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Pyrénées devant Twenty (Christine Merle).

■ **MARAIS** : le quartier juif (37 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : la partie nord (37 F), 15 heures, sortie du métro Chemin-Vert (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (*Résurrection du passé*).

■ **MONTMARTRE** : les cabarets, du Chat Noir au Moulin-Rouge (50 F), 15 heures, sortie du métro Anvers (Paris passé, présent).

■ **LE NOUVEAU BERCY** et son parc (37 F), 15 heures, sortie du métro Bercy, côté POPB (Monuments historiques).

■ **SENTIER** : cours des miracles et passages (40 F), 15 heures, sortie du métro Sentier (Approche de l'art).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** Touché par les mesures d'austérité budgétaire du gouvernement allemand, le *Goethe Institut* s'apprête à fermer cinq de ses établissements à l'étranger, ceux de Belo Horizonte (Brésil), Bergen (Norvège), Hyderabad (Inde), Surabaya (Indonésie) et Turku (Finlande). – *(AFP.)*

■ **DANEMARK.** La compagnie maritime danoise privée Mercandia Linierne assurera début juin la liaison Helsingoer (Danemark)-Halsingborg (Suède), dans le détroit de l'Oeresund, qui était jusque-là exploitée en quasi-monopole par Scandlines. Mercandia propose d'effectuer le transport à un prix inférieur d'un tiers à celui pratiqué par Scandlines. – *(AFP.)*

■ **VIETNAM.** Le nombre de passagers étrangers ayant emprunté les quelque 35 000 vols nationaux et internationaux de la compagnie Vietnam Airlines s'est élevé à 300 000 au cours du premier trimestre, une augmentation de 13,8 % par rapport aux trois premiers mois de 1995. – *(AFP.)*

8 MAI

Services ouverts ou fermés

■ **Presse** : les quotidiens paraîtront normalement mercredi 8 mai.

■ **Bureaux de poste** : ils seront fermés. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile.

■ **Banques** : elles seront fermées.

■ **Grands magasins** : ils seront ouverts.

■ **Assurance-maladie, assurance-vieillesse, allocations familiales** : les centres d'accueil seront fermés au public du mardi après-midi 7 mai au jeudi 9 mai, à 8 h 30.

■ ***Archives nationales*** : *Le Caran et* le Musée de l'Histoire de France seront fermés.

■ **Bibliothèque nationale** : les salles de lecture seront fermées. Le Musée des médailles et l'exposition « Corot, le génie du trait » seront ouverts.

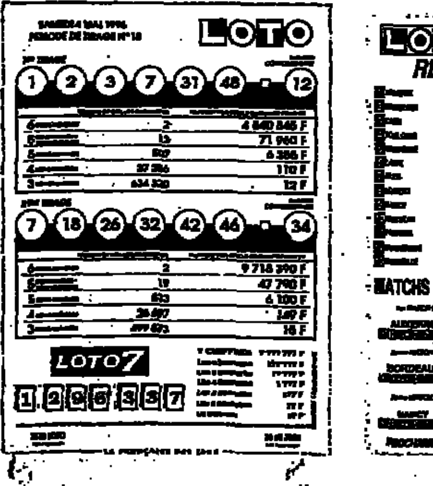
■ **Hôtel national des Invalides** : les musées de l'Hôtel national des Invalides : armée, dôme royal (tombeau de l'Empereur), plans-reliefs et l'église Saint-Louis seront ouverts.

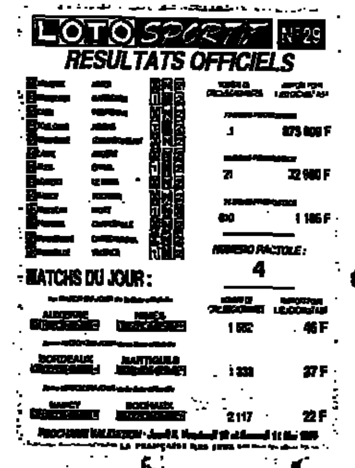
■ **Institut de France** : l'Institut sera fermé. *Le château de Chantilly*, le domaine de Chaalis (en face de la Mer de sable), le château de Langeais (Indre-*et-Loire) et le château de Kerylos* (à Beaulieu-sur-Mer) seront ouverts.

■ **Musées** : tous les musées nationaux seront ouverts, à l'exception, à Paris, du Musée des arts asiatiques-Guimet.

■ **Le Centre Georges-Pompidou, la Cité des sciences et le Palais de la découverte** seront ouverts.

JEUX





LES SERVICES DU Monde

Le Monde	*42-17-20-00*
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : *Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr*	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

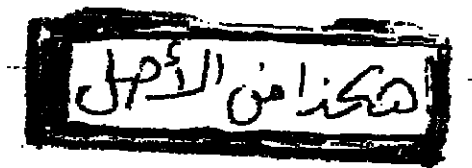
Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30





MUSIQUE **Voilà vingt ans déjà, quelques copains d'un lycée d'une paisible banlieue londonienne, influencés par la musique de Jimi Hendrix et de David Bowie, décidaient de former un groupe. Premiers pas de The Cure, qui s'appelait alors Malice, mais personne ne s'en souvient. ● ROBERT SMITH est le leader, l'inspirateur du groupe. Il se nourrit de ses lectures de Camus et de Salinger. Son spleen existentiel de l'adolescence, sa mélancolie, mêlés à la « punkitude » originelle du groupe, ont fait l'originalité de Cure et la base de sa consécration mondiale. ● DEPUIS QUATRE ANS, The Cure était resté silencieux. Il sort aujourd'hui un nouvel album, *Wild Mood Swings*, qui reste fidèle à sa sombre vision du monde, mais débarrassé des pesanteurs baroques qui pesaient sur sa production. Peut-être le disque le plus varié de Cure depuis onze ans.**

The Cure et Robert Smith émergent de quatre ans de solitude

Le dixième album du groupe anglais ex-punk paraît après un long silence. « Wild Mood Swings » perpétue les angoisses existentielles de son leader aux lèvres peintes. Mais avec une légèreté qui fait plaisir à entendre

LA CHEVELURE ébouriffée de Robert Smith, ses yeux charbonneux, son sourire boudeur souvent souligné d'un trait baveux de rouge à lèvres ont inspiré d'innombrables clones. Icône rock consacrée dans les années 80, le leader de Cure est à l'image de sa musique, fruit d'un univers reconnaissable entre tous, synonyme d'éternel cafard juvénile, de guitares tournoyantes, de gémissements enfantins et funèbres. En presque vingt ans d'existence, son groupe aurait dû mille fois se pétrifier dans la caricature, mais malgré un immuable décorum et quelques clichés, The Cure continue de produire des disques agités de troublantes étincelles.

Bien sûr, les Anglais n'ont plus la spontanéité de leurs débuts. Avec la force d'inertie inhérente à une lourde machinerie, quatre années ont été nécessaires à la confection de *Wild Mood Swings* (Sauvages sautes d'humeur), leur nouvel opus. Le temps pour Robert Smith de remanier ses troupes, de subir les attaques judiciaires et de triompher d'un de ses anciens collègues, d'imaginer des projets solos non aboutis, avant de louer à l'année un manoir du XVI[e] siècle (propriété de l'actrice Jane Seymour, transformée en local de répétition) et de donner finalement un successeur plutôt frétillant au décevant *Wish* de 1992. Ce dixième album (on ne compte ni les *live* ni les compilations) confirme la pérennité d'un des derniers représentants de ce que fut la new wave britannique.



DÉSENCHANTEMENT

En janvier 1976, Robert Smith, Laurence Tolhurst et quelques autres lycéens de Crawley, une banlieue paisible de Londres, forment Malice, un groupe qui reprend Jimi Hendrix, les Troggs et David Bowie. Chaque soir, Robert écoute religieusement John Peel, légendaire disc-jockey de la BBC, découvreur de nouveaux talents, qui l'initie aux premiers soubresauts punk des *Buzzcocks* et autres *Stranglers*. La légende veut qu'en entendant le *White Riot* de Clash, le jeune guitariste décide de se couper les cheveux. En 1977, le groupe adopte le patronyme de « Easy Cure ». Un concours organisé par Hansa, une maison de disques allemande, leur permet de signer un premier contrat qui ne sera pas honoré. En 1978, Easy Cure se produit en trio et devient The Cure. Chris Parry, de la multinationale du disque Polydor, les repère et les « signe » sur son propre label, Fiction Records, qui est encore le leur aujourd'hui. En décembre de la même année, le groupe publie un premier 45-tours, *Killing An Arab / 10 : 15 Saturday Night*. Cinq mois plus tard, il sort son premier album, *Three Imaginary Boys*. A l'époque, le mouvement punk a muté en new wave. L'énergie brute de la révolte s'est agrémentée d'ambitions plus musicales. Cette nouvelle vague privilégie la concision, les ambiances fortes et d'excitantes trouvailles formelles. Le nihilisme *(no future)* prend la teinte romantique d'un spleen nimbé de froidures. A l'instar de groupes comme Joy Division ou Magazine, The Cure personnifie ce désenchantement. Robert Smith a lu Camus et Salinger. Il s'est identifié au héros de *L'Etranger* au point de consacrer *Killing An Arab* au personnage de Meursault.

Durant cette première période, le minimalisme du trio accouche de morceaux dénudés jusqu'à l'os. Cette sobriété sèche, cette tension sans fard, héritage des années punk, font résonner mystérieusement des mélodies mélancoliques. En 1979, sort le single *Boys Don't Cry*, qui restera un de leurs hymnes. Les garçons ne sont pas censés pleurer. Robert Smith se fera pourtant le chantre de ces chagrins inavouables et de ces « petits tas de secrets ». Le machisme naturel du rock avait rarement osé de telles confidences. Seul, peut-être, Nick Drake, le troubadour neurasthénique souvent cité en référence par le chanteur, avait mis à ce point son vague à l'âme en avant. Jusqu'en 1982, Cure travaillera cette morosité dans le sens de la noirceur. Ami d'enfance de Robert, Simon Gallup remplace Michael Dempsey à la basse. Une brume légère se pose d'abord sur *Seventeen Seconds*, le deuxième album ; elle se transforme en brouillard gris dans *Faith*, disque aux climats funèbres, avant que l'extrémisme orageux de *Pornography* fracasse les chansons au profit d'électrochocs jusqu'au-boutistes provoqués par les tensions du groupe (Simon quittera alors ses « camarades » jusqu'en 1984).

FRUSTRATIONS

Ce radicalisme suscitera un culte. L'époque est aux références gothiques, au romantisme ténébreux. En concert, les fans portent le deuil et le visage blafard. Robert Smith refusera alors de s'aventurer plus près du gouffre. Sans doute parce que cette noirceur absolue ne correspond pas tout à fait à un personnage qui ne dédaigne pas un bon match de foot et une biture entre copains. Ses chansons sont l'expression de sa douleur et son échappatoire (littéralement son remède), mais, contrairement à la tristesse de Nick Drake, celle-ci n'a rien de suicidaire. Le spleen de Robert Smith est plutôt un compagnon familier qui le dorlote plus qu'il ne le torture. Le chanteur chérit le confort du repli sur soi.

L'ambition du groupe le pousse aussi à fuir cet enfermement dans une image lugubre. Cure n'a alors pas encore percé au-delà du circuit underground. Et Robert Smith avoue ses frustrations. Autant pour casser ses allures de « corbeau » que pour flirter enfin avec le succès populaire, il signera entre 1982 et 1983 une triplette de singles – *Let's Go To Bed*, *The Walk*, *The Lovecats* – d'une légèreté pop totalement inattendue. Cure désarçonne d'abord ses fans, sans convaincre tout à fait un grand public trop marqué par la réputation du groupe. Il faudra attendre deux ans, le retour de Simon Gallup et la sortie de l'album *The Head On The Door*, pour atteindre la consécration. Un habile dosage entre lyrisme grave, clins d'œil espiègles et mélodies irrésistibles (les tubes *In Between Days*, *Close To Me*) fera de ce disque un succès planétaire et assoira les bases de la suite de leur carrière. Les malicieux clips vidéo de Tim Pope, diffusés en boucle sur MTV, transforment en fétiches la chevelure en pétard, les baskets molles et le rouge à lèvres de Robert Smith. La mélancolie de Cure semble la chose au monde la mieux partagée. La petite bande de Crawley, de plus en plus dominée et refaçonnée par un leader devenu rondouillard, s'attachera dorénavant à suivre cette ligne de conduite, façonnant un univers noir et majestueux aux ambiances sculptées – et parfois alourdies – par les pédales d'effets, parsemant aussi chacun de ses nouveaux disques de singles sautillants et rêveurs souvent illustrés de vidéos colorées.

En 1989, l'album *Disintegration* en fait des stars aux Etats-Unis. Cure propose dans les stades ses spectacles psychédéliques. Les admirateurs de la première heure ne se reconnaîtront pas dans ce succès populaire. Ont-ils vieilli plus vite que Robert Smith ? Epouvantail au maniérisme pompier pour certains, il reste pour beaucoup un grand frère idéal, capable de décrypter des émotions intimes et de les chanter en bouquets flamboyants.

Stéphane Davet

★ Le 10 octobre à Strasbourg, le 15 à Paris (Bercy), le 26 à Lyon, le 27 à Marseille, le 8 novembre à Metz, le 10 à Lille.

Au rendez-vous des « curistes »

Le fan-club français de The Cure est tout sauf un fan-club. Pas de tee-shirts, de photos dédicacées ou de soirées-hommages, mais un fanzine, créé il y a dix ans, *Three Imaginary Boys*, dont le premier album de The Cure est éponyme. *TIB* est un trimestriel d'une cinquantaine de pages qui raconte Cure en long et en large : son influence sur la musique actuelle, les grands événements qui ont marqué son histoire, des analyses de chansons, des interviews, des critiques et des photos. La matière, Marie Digeoix et Jean Tran, responsables du fanzine, la puisent notamment dans les concerts (en 1992, ils en ont suivi plus d'une centaine, en Europe, aux Etats-Unis et même... en Australie) et la distillent ensuite – uniquement par abonnement – à plus de mille mordus du groupe, les « curistes », à travers le monde. En 1991, c'est la reconnaissance suprême : Robert Smith *himself* leur demande d'écrire le livret d'un coffret de douze disques compacts que sort Polydor France. Livret signé *TIB*.

★ *TIB*, Jean Tran, BP 10, 75860 Paris Cedex 18 (100 F, 4 numéros).

Une complainte mélancolique teintée d'espièglerie

POUR SALUER notre entrée dans le dixième album de The Cure, des guitares carillonnent comme des cloches sonnant une oraison dans le lointain. *Want*, long titre d'introduction de *Wild Mood Swings* pose un décor familier. Devant l'imposante demeure – peut-être St. Catherine Court, ce manoir hanté du XVI[e] qui sert aujourd'hui de quartier général au groupe –, on s'attend à retrouver les mêmes fleurs rouges sang, les mêmes ors ternis agrémentés des mêmes toiles d'araignée. Et, vautré sur son lit à baldaquin, Robert Smith, remâchant ses tristesses existentielles d'une voix adolescente.

A-t-on vraiment envie de cette énième *complainte* ? En avançant, on s'aperçoit toutefois que, si l'architecture est intacte, les pièces ont été aérées et repeintes. Avec le temps, Robert Smith avait fini par empeser ses chansons d'une gamme sonore qui les étouffait. Son *Cure* à nouveau remanié – à l'éternel compagnon bassiste Simon Gallup se sont joints Roger O'Donnell (clavier), Perry Bamonte (guitare) et Jason Cooper (batterie) – a affiné sa ligne, pour produire sans doute son disque le plus varié et le plus attrayant depuis *The Head on the Door*, il y a déjà onze ans.

INTROSPECTION

Toujours fidèle à sa vision qui fait de *The Cure* un groupe à part, le chanteur travaille les ressources de l'introspection. Elle le conduit bien sûr vers la mélancolie. Mais cette impuissance à agir sur le monde peut aussi engendrer une irrésistible légèreté. Comme souvent chez ces Anglais moroses, le spleen se mêle à l'espièglerie. Smith le visionnaire peut être un artisan surdoué de la pop. A quelques faiblesses près – le banal *Strange Attraction* ou *Mint Car*, inutile redite de *In Between Days* –, chaque titre se distingue par la précision de la mélodie et l'élégance de son habillage. A chaque humeur sa couleur. A chaque refrain son épice. La mélancolie de *This is a Lie* se pare d'un carrousel de violons, *Jupiter Crash* est une valse désolée mais *13 th* détourne la sensualité poivrée de sons latinos. *Round, Round, Round* s'envole en un tournoiement enjoué. Des cuivres *up tempo* transforment la déprime de *Return* en vitamine. Le psychédélisme indien des guitares de *Club Américain* accompagne Robert Smith dans un rôle inattendu de crooner salace. On n'attendait pas ces dinosaures de la new wave à une fête aussi foisonnante. Même si un sursaut final de lucidité pessimiste achève ce carnaval coloré par *Bare*, longue ballade enneigée et dépressive dédiée aux affres de la séparation.

S. D.

★ *Wild Mood Swings*. Polydor

Le Festival Heineken Green Energy, « un pont entre l'Irlande et l'Europe »

DUBLIN
de notre envoyé spécial

Situé au centre de Dublin, dans un périmètre qui longe sur environ 500 mètres la rive gauche de la rivière Liffey, le quartier de Temple Bar s'affiche comme le symbole de l'effervescence de la capitale irlandaise. Il y a quatre ans, la ville a entrepris de rénover ce rendez-vous traditionnel de la bohème locale, accentuant sa spécificité de havre culturel, développant les capacités touristiques de ce qui doit devenir, à deux pas de Trinity College, une vitrine présentée à l'Europe entière. Ce haut lieu de l'Irlande « branchée » a préservé la bonhomie naturelle de la verte Erin. On trouve, côte à côte, un cybercafé et un magasin de pêche, une galerie d'art multimédia et un pub centenaire, le plus vieux coutelier de la ville et un fournisseur de musique techno. Le soir, la jeunesse de Dublin envahit bruyamment les rues du quartier.

Misant sur cette excitation nouvelle et sur l'allant créatif de la scène musicale irlandaise, le Festival Heineken Green Energy a tenu, du 3 au 5 mai, sa première édition. Pendant trois jours, il a rassemblé plusieurs dizaines de milliers de spectateurs et programmé plus de cent soixante-dix groupes et chanteurs dans seize des principaux clubs et salles de concerts de la ville. Aucune des trois stars actuelles du rock national – U2, les Cranberries, Sinead O'Connor – n'était présente. Les organisateurs avaient tout de même réuni quelques vedettes internationales (Lou Reed, Goldie, Orbital), des grandes voix gaéliques (Mary Coughlan, Mary Black, Andy White, Aslan), une douzaine de groupes européens (dont les Français de Marousse, qui se sont taillé un beau petit succès) et surtout une pléiade de jeunes talents reflétant l'éclectisme des tendances de la scène irlandaise.

En toute logique, le festival a installé son quartier général au Music Centre, bâtiment futuriste en plein cœur de Temple Bar. Inauguré quelques jours avant le début de l'événement, ce lieu a peu d'équivalent en Europe. Il regroupe en son sein un centre d'information sur l'industrie musicale (Music Base), une salle de concerts de 600 places, plusieurs luxueux locaux de répétitions, un studio d'enregistrement, un studio de production vidéo, le tout équipé d'un outillage dernier cri.

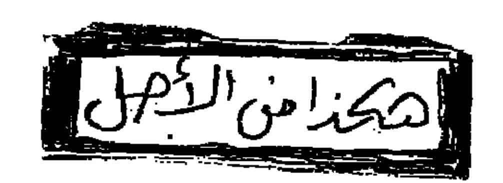
Coresponsable du festival, directeur du Music Centre et du Ormond Multimedia Centre, initiateur d'une chaîne de télévision, Celtic Vision, bientôt diffusée aux Etats-Unis, Paddy Dunning, trente ans à peine, est un des entrepreneurs les plus en vue du milieu musical de l'île. Il énonce les motivations du Green Energy : « *Notre patrimoine musical traditionnel est énorme, mais depuis le succès de U2, au début des années 80, les groupes de rock se sont multipliés. On en compterait plus de mille rien qu'à Dublin. Il n'existait pas jusque-là d'équivalent à ce festival. Il y a ici suffisamment d'infrastructures et de jeunes publics pour en faire un événement international. Notre but est de construire un pont entre l'Irlande et l'Europe. Jusqu'à présent, le réflexe de nos artistes était de se tourner vers les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Il faut qu'ils comprennent le potentiel du marché continental. En retour, ce festival, qui attire déjà beaucoup de directeurs artistiques britanniques, peut être une façon pour des groupes européens de pénétrer le marché anglo-saxon.* »

« J'ADORE JOYCE ET BECKETT »

Fidèle au principe qui veut que les musiciens irlandais se partagent entre les faux frères britanniques et les cousins d'Amérique, Rollerskate Skinny a fait beaucoup d'allers et retours entre New York et Londres pour promouvoir son deuxième album, le récent *Horsedrawn Wishes*. En concert au Music Centre, ce groupe maison a impressionné par ses superpositions de guitares abrasives, d'électronique déglinguée et de mélodies lumineuses plongées dans la poésie surréaliste et noire de Ken Griffin, chanteur introverti qui déclarait après le concert : « *Quand on aime les mots, on s'intéresse forcément à la littérature irlandaise. J'adore Joyce et Beckett.* »

Aussi expansif que Ken Griffin est renfermé, Ferghal McKee nourrit Whipping Boy de la fureur de ses passions. Considéré comme un des futurs grands groupes de la scène insulaire, ce quintette au lyrisme orageux a confirmé sur scène le souffle de son album *Heartworm*. A Dublin, comme dans plusieurs villes d'Europe, ils ont joué en première partie de Lou Reed, un de leurs pères spirituels. Myles le bassiste se déclarait enchanté de l'expérience partagée avec le misanthrope américain : « *Il est adorable avec nous. Nous sommes tous excités de partir bientôt en tournée aux Etats-Unis.* »

S. D



La succession de Stéphane Lissner à l'Orchestre de Paris se décide sur fond de crise

Les tutelles se réuniront mardi 7 mai pour un dernier examen des candidatures

Le président du conseil d'administration de l'Orchestre de Paris, le ministère de la culture et la direction des affaires culturelles de la Ville de Paris doivent se réunir mardi 7 mai pour examiner les dossiers de candidature des prétendants à la succession de Stéphane Lissner au poste de directeur général de l'Orchestre de Paris. L'impétrant sera ensuite confirmé par le CA de l'institution, où dominent les représentants des tutelles.

STÉPHANE LISSNER a décidé de jeter l'éponge lorsqu'il s'est aperçu que le plan qu'il avait mis au point pour relancer l'Orchestre de Paris, accepté par le ministère de la culture, était ignoré par la Mairie de Paris. Ce faisant, il acceptait la direction de l'Opéra royal de Madrid. Son plan prévoyait la nomination de Christoph von Dohnanyi et de Frans Brüggen comme premiers chefs. Le premier, par sa seule présence, avait l'avantage de replacer la formation internationalement ; le second d'être en mesure d'apprendre aux musiciens le style classique.

Depuis plusieurs semaines, les prétendants à la succession de Stéphane Lissner sont reçus par une commission constituée de Michel Prada, président du conseil d'administration de l'Orchestre de Paris (et patron de la COB, la Commission des opérations boursières), et des représentants du ministère de la culture et de la Mairie de Paris, tutelles de l'institution. Elle doit se réunir encore une fois (théoriquement la dernière) mardi 7 mai. Un nom doit en sortir, qui sera ensuite proposé dabord à Semyon Bychkov, directeur musical de l'OP, qui, statutairement, doit donner son accord, puis au conseil d'administration de l'orchestre, au sein duquel siègent une majorité de membres désignés par les tutelles. Lors de la nomination de Stéphane Lissner, il ne s'était trouvé qu'un opposant déclaré au sein du CA : Jacques Lonchampt, ancien critique musical au *Monde*.

La nomination du successeur de Lissner revêt une importance cruciale. Elle précédera la nomination du directeur musical appelé à remplacer Semyon Bychkov, en 1998, et arrive à un moment où l'institution du concert et les orchestres symphoniques tremblent sur leurs fondations. Le répertoire symphonique des grands orchestres s'est peu ou prou réduit à un répertoire qui va de Beethoven à Messiaen. Les ensembles d'instruments d'époque ont déjà pris le répertoire qui va de Haendel et Bach à Mozart... Pour Schubert, Beethoven et Brahms, ce n'est qu'une question d'années. Quant à la création qui a accompagné la naissance de l'orchestre symphonique, elle est pratiquement devenue le fait d'ensembles spécialisés.

Chaises musicales

La nomination du successeur de Claude Samuel à la direction de la musique de Radio-France est imminente : il doit quitter son poste fin juin. Celle de Jean-Pierre Brossman au Châtelet a entraîné l'annonce du départ du chef d'orchestre Kent Nagano et donc la nécessité de trouver un administrateur général et un directeur musical pour l'Opéra national de Lyon. Si Jan Latham Koenig a été nommé directeur musical de l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, Laurent Spielmann, directeur de l'Opéra du Rhin, a annoncé qu'il ne renouvellerait pas son contrat, comme Jean-Albert Cartier, directeur de l'opéra de Nice. L'Orchestre de Bordeaux cherche un chef pour remplacer Alain Lombard, comme l'Ensemble orchestral de Paris pour remplacer Jean-Jacques Kantorow. Chaque nomination peut en entraîner une autre, puisque la pratique des chaises musicales est de règle.

Cet état de fait indéniable a été provoqué par le refus des musiciens « modernes » de se remettre en cause, par l'arrogance de chefs d'orchestre se considérant plus importants que la musique elle-même, par leur manque de curiosité. Les attaques proférées par Daniel Barenboïm ou Georg Solti à l'encontre des musiciens baroques traduisent bien le danger que ces derniers représentent pour leur statut. Un mélomane cultivé de cette fin de siècle connaît beaucoup plus d'œuvres que bien des grands noms de la direction d'orchestre. Certes, pas techniquement, mais sa curiosité le pousse à écouter tout ce que le disque a exhumé de l'histoire de la musique quand les chefs modernes servent une centaine de pièces faisant l'ordinaire des grandes formations. Avant l'invention du disque, la connaissance était dans le clan des compositeurs et des musiciens.

VIEUX DÉMONS

L'irruption dans la vie musicale des baroqueux, musiciens beaucoup plus cultivés musicalement que leurs homologues modernes (William Christie, Frans Brüggen, Roger Norrington, John Eliot Gardiner, Philippe Herreweghe connaissent le répertoire pratiqué par les chefs traditionnels, plus la musique qui va des trouvères et des troubadours au style classique et bien souvent les contemporains), a également entraîné une remise en cause du fonctionnement même de l'orchestre. Ils ne le considèrent plus comme une équipe constituée de salariés à plein temps, mais comme un groupe de musiciens se réunissant autour d'un noyau de base pour réaliser des projets définis intellectuellement, artistiquement et matériellement. Certains « modernes » réactionnaires en ont profité pour ressortir leurs vieux démons : les musiciens d'orchestre français seraient mauvais parce qu'ils sont fonctionnaires, précarisons leur emploi et ils deviendront meilleurs et les syndicats disparaîtront. Quand la qualité très relative des grands orchestres parisiens doit plutôt être recherchée dans l'absence criante de vrais managers et l'impéritie des tutelles incapables de nommer les bonnes personnes aux bonnes places et d'assumer leurs responsabilités. Pierre Vozlinsky fut un de ces grands administrateurs, le seul sans aucun doute dont la culture, l'intelligence et la formation de musicien l'autorisaient à parler d'égal à égal avec les chefs d'orchestre qui venaient diriger l'Orchestre national ou l'Orchestre de Paris.

Le problème qui se pose aujourd'hui est de savoir si ceux qui vont désigner le successeur de Stéphane Lissner à la direction générale de l'Orchestre de Paris savent quelle est la raison d'être d'une institution symphonique, d'où elle vient, quels lendemains elle doit connaître. En égard aux décisions que les tutelles prennent depuis longtemps, il est à craindre qu'une fois encore le poste n'échoie à l'une de ces personnalités qui, quelle qu'ait été leur action à la tête des institutions qu'elles ont dirigées, sont de celles auxquelles il serait inconcevable de ne pas donner une institution à diriger. Le candidat le plus en vue actuellement, ce qu'Anne Chiffert, directrice de la musique, et Michel Prada n'ont pas démenti, est Georges-François Hirsch. Ancien patron du Théâtre des Champs-Elysées, de l'Opéra national de Paris, Hirsch a été nommé au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) quelques semaines après sa mise à l'écart de l'Opéra-Bastille. Socialiste, il a un atout que d'autres n'ont pas : Landowski parle de lui comme d'un *« vieux copain »*.

Alain Lompech

DANS LES SALLES DE CONCERT

MESSE UN JOUR ORDINAIRE

De Bernard Cavanna.

Isa Lagarde, Peggy Bouveret (sopranos), Terence Robertson (ténor), Ensemble vocal de l'Abbaye-aux-Dames, Ensemble Ars Nova, Philippe Nahon (direction). La Rochelle, la Coursive, le 22 avril. Reprise le 9 juin à Mauléon (église de la Trinité), le 20 juin à Niort (Le Moulin du Roc).

■ Bernard Cavanna n'était pas satisfait de la première version de cette *Messe un jour ordinaire*, créée en 1994 au Festival Musica. Son projet est ambitieux : sa pièce se propose rien moins que de mêler l'ordinaire de la liturgie catholique *(Kyrie, Gloria, Credo...)* et les paroles d'une jeune SDF et toxicomane tirées d'un documentaire de Jean-Michel Carré, *Galère de femmes*. Le compositeur a-t-il lieu d'être satisfait ? La partition a été revue, allégée, dans un souci louable de clarté et d'efficacité. L'écriture vocale reste pourtant encore trop « typée » et il n'est pas sûr que la partie chorale ait gagné à être abandonnée aux voix précaires de l'Ensemble de l'Abbaye-aux-Dames. Surtout, l'impression sonore ne dissipe pas totalement ce que le projet peut avoir d'un peu livresque. Il reste néanmoins que Cavanna est un musicien doué, éloquent, dont la force d'écriture agit malgré tout et balaye peu à peu les réserves de départ. La *Messe* se déploie dans un climat de féroce expressivité, enchâssant le tragique et le grotesque dans un style qui n'est pas sans rappeler, parfois, la *Jeanne au bûcher* d'Honegger (les imprécations du ténor évoquent assez l'évêque Cauchon). Les combinaisons de timbre sont d'une puissance indéniable : Cavanna sait jouer d'une palette riche, quasiment grandiloquente, sans jamais lasser (son usage des cuivres est particulièrement remarquable). Peu de répit dans cette œuvre dense, concise, si ce n'est le solo de violon extatique qui s'élève au cœur du *Gloria*, comme pour rappeler que cette *Messe* est, comme le concerto de Berg, dédiée à la mémoire d'un ange : Nathalie Méfano, la fille du compositeur Paul Méfano, disparue précocement. *J.-E. F.*

PIANO AU THÉÂTRE DES CHAMPS ÉLYSÉES

Par Richard Goode.

Beethoven : Sonate nº 16 en sol majeur. Schubert : Sonate nº 23 en si bémol majeur D. 960. Théâtre des Champs-Elysées, le 28 avril.

■ Le stand de disques est pris d'assaut à l'issue du récital parisien de Richard Goode : bien des spectateurs ne voudraient pas repartir sans emporter chez eux un témoignage de ce pianiste qu'ils ne connaissaient pas une heure avant, hors ceux qui l'avaient entendu jouer, quelques jours plus tôt, le *Concerto* de Schumann avec l'Orchestre de Paris. Goode est un pianiste discret, qui n'a pas joué à Paris depuis une quinzaine d'années et dont la dernière invitation française remonte à 1992, à La Roque-d'Anthéron. Cet élève de Serkin est un artiste en pleine possession de ses moyens, beethovénien de race et grand schubertien (comme en témoignent les quelques disques que son éditeur Nonesuch vient de remettre sur le marché – notamment une belle *Sonate D. 845* : 1 CD 7559-79271-2). Sur scène, Goode paraît parfois un peu bridé, et on regrettera, dans la grande sonate de Schubert, qu'il ne renouvelle pas davantage ses phrasés et ses tempos. Mais sa sonate de Beethoven révèle un toucher d'une souplesse et d'une poésie qu'on ne recontre pas si souvent. Cette suprême maîtrise pianistique expliquant, sans doute, ce que son jeu peut avoir parfois d'un peu statique. *J.-E. F.*

Nouveau ministre de la culture d'Haïti, le cinéaste Raoul Peck se confronte à la réalité de son pays

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Cinéaste internationalement reconnu, Raoul Peck a délaissé la caméra pour occuper les fonctions de ministre de la culture du gouvernement haïtien. Tâche délicate dans un pays où la grande masse de la population ne mange pas à sa faim, où tout est à reconstruire après quarante ans de dictature et de coups d'Etat. Aujourd'hui, invité par Philippe Douste-Blazy au Festival de Cannes, le nouveau ministre est en France. Il en profitera pour avoir des entretiens avec ses collègues français de la culture et de la coopération. Après une enfance au Congo, où son père avait fui la dictature duvaliériste, et une adolescence française, Raoul Peck a étudié à l'académie du film de Berlin. Dès son premier film, *Haitian Corner* (1983), histoire d'un exilé qui croit reconnaître son ancien tortionnaire, il accumule les prix. En 1993, *L'Homme sur les quais* est récompensé à Cannes. *« Après une telle consécration, j'étais devenu, d'une certaine manière, intouchable, un peu comme Ronald Agénor, le champion de tennis. Mais dès qu'on s'aventure sur des territoires qui sont déjà occupés, les choses changent et il faut se battre. »*

Avant de se lancer dans l'aventure ministérielle, Raoul Peck avait expérimenté les blocages de la société haïtienne. Peu après le retour d'exil du président Jean-Bertrand Aristide, il a voulu présenter cinq de ses films qui n'avaient jamais été projetés en Haïti. A la veille du festival, le propriétaire des salles, qui détient le monopole de la distribution, a voulu retirer de l'affiche le documentaire *Haïti, le silence des chiens*, qui montrait l'affrontement entre le président Aristide et son premier ministre Robert Malval. Peck n'a pas cédé, et le film a été diffusé, précédé d'une annonce avertissant que le propriétaire n'était pas responsable de son contenu. Puis ce dernier refusait d'en poursuivre l'exploitation.

UNE FONDATION

Avec quelques amis, dont le comédien et metteur en scène Hervé Denis et le dramaturge Syto Cavé, Raoul Peck décide alors de passer à l'action : il crée une fondation et rachète une salle abandonnée. Le projet, dont le ministre a temporairement abandonné la présidence, est ambitieux : salle de cinéma et de théâtre, centre de formation aux métiers de l'audiovisuel, cinémathèque, lieu de débat ouvert aux cinéastes d'Afrique, d'Amérique latine et de la Caraïbe. Mais le nouveau ministre a d'autres combats à livrer. Et malgré les difficultés de tous ordres qui assaillent le pays, il se bat pour *« faire admettre qu'il n'y a pas de véritable politique de développement sans politique culturelle. Sans la culture, on ne peut réussir une campagne d'alphabétisation ou de vaccination. De même qu'il a soif de justice, le peuple a soif de culture »*. Raoul Peck a « bombardé » le conseil des ministres de notes pour expliquer que *« la culture est un élément clé du développement global du pays. »* Avec des moyens pratiquement inexistants, le ministre-cinéaste se considère d'abord comme un pompier. Sa priorité ? La protection du patrimoine national, menacé par des décennies d'abandon et de déprédations. *« Mais ici la politique monopolise les esprits, les débats et les énergies*, déplore-t-il. *La situation est très dure et il n'y a pas de miracle possible. Pourtant il y a beaucoup de cuillers dans la soupe, dont les propriétaires se livrent un combat d'intérêts parfois très égoïstes. »*

Raoul Peck n'en a pas pour autant abandonné ses projets cinématographiques. Il a cependant dû retarder le tournage d'un téléfilm qu'il réalise pour Arte et engager un coréalisateur. La fiction sur Patrice Lumumba qu'il prévoyait de tourner en 1996 a été reportée. *« Mais il est hors de question que je laisse tomber. »* Pour Peck, le leader assassiné de l'ex-Congo-Kinshasa est un personnage clé. Son deuxième film, *Lumumba, la mort du prophète* (1991), lui était déjà consacré. Le portrait du héros congolais était devenu une réflexion personnelle. Raoul Peck a aussi acquis les droits de *Continental Drift*, un roman de l'écrivain américain Russel Banks. *« Si le réalisateur turc Yilmaz Güney a pu faire un film du fond de sa prison, je ne vois pas pourquoi mes fonctions de ministre arrêteraient mes projets. »*

Jean-Michel Caroit

Rendez-vous à Cergy-Pontoise

Comme beaucoup d'intellectuels haïtiens, Raoul Peck regrette *« l'effacement relatif de la France »* en Haïti, où les Etats-Unis ont joué un rôle déterminant dans l'opération militaire qui a permis le retour à l'ordre constitutionnel. *« Il faut que la France retrouve le rôle qu'elle jouait il y a quelques années, sur le plan de la coopération en général et, bien sûr, de la culture »*, souligne le ministre haïtien de la culture. Grâce à Vincent Colin, le directeur du Théâtre des arts de Cergy-Pontoise, le festival Fenêtre au Sud sera cette année consacré à Haïti et à la République dominicaine voisine. Théâtre, cinéma, musique, les spectateurs français pourront découvrir quelques-uns des meilleurs créateurs de l'île d'Hispaniola.

هكذا من الأصل

William Forsythe au Châtelet



L'Américain est de retour à Paris avec une reprise géniale et une création



LA DANSE de Forsythe se voit, se revoit, se goûte : à chaque fois, le point de vue change. Ses chorégraphies sont évolutives, énigmatiques. C'est pourquoi on se réjouit de revoir *Limb's Theorem I, II, III*, créée en 1990, l'une de ses pièces les plus réussies. Les danseurs y bougent à la vitesse de la lumière. La lumière, elle-même, est source de toutes les hallucinations. Les matières se métamorphosent. La structure de la pièce englobe le spectateur, qui court après son propre regard. C'est magnifique. La danse complexe, risquée, file, se décompose, élucubre des situations impensables. On s'amuse. On admire. *Six Counter Points*, ballet élaboré de 1995 à 1996, donné dans sa totalité à Francfort en janvier 1996, est une badinerie aigre-douce dans laquelle le chorégraphe américain navigue entre tous les écueils qu'il a su éviter en bâtissant son œuvre. Notamment n'être qu'un émule de Balanchine, quand il voulait, lui aussi, être un inventeur de style. Ce qu'il a réussi : il y a indéniablement « un style Forsythe ».

★ Théâtre du Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. *Limb's Theorem*, 20 h 30, du 6 au 11 mai. *Six Counter Points*, 20 h 30, du 14 au 18 mai. Tél. : 40-28-28-40. De 55 F à 190 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

L'ACID
Après trois ans d'existence, l'Agence du cinéma indépendant pour sa diffusion est menacée de disparaître. Pour la faire mieux connaître et qu'il y ait une chance qu'elle continue de vivre, le Cinéma République organise une rencontre avec ses représentants. Une projection de « Jeunes Lumières » complète la soirée, soit 60 films-minute proposés parmi les 350 tournés en 1995 par des jeunes de dix à dix-huit ans, dans le cadre du « Cinéma, cent ans de jeunesse ».
Cinéma République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. 20 h 30, le 6. Tél. : 48-05-51-33. 30 F.

Perfumes de Tango
Le meilleur du meilleur du tango. Un spectacle qui tangue à travers la tradition, les styles, et l'évolution d'une danse que chacun d'entre nous rêve d'exécuter aussi bien que Milena Plebs et Miguel Angel Zotto. Ensemble, déjà, ils avaient chorégraphié *Tango argentino*, une merveille. Ils récidivent avec Perfumes, et les meilleurs interprètes de la spécialité.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. les 6 et 7 mai, 21 heures. De 140 F à 260 F.

Renée Claude chante Ferré
Renée Claude est québécoise, elle chante Léo Ferré avec un solide appétit de vie, musclant en douceur la taciturne mélancolie du poète. Le spectacle *On a marché sur l'amour*, créé en 1993 au Café de la Place à Québec, et enregistré sur un bel album du même nom (Transit/Interdisc), aborde enfin les rivages parisiens.
Le Loup du Faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille. 20 h 30, les 6 et 7. Tél. : 48-06-24-21. 70 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'ÂGE DES POSSIBLES (à partir du 4 mai)
Film français de Pascale Ferran, avec le Théâtre national de Strasbourg (1 h 45).
Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

LES AMANTS DU NOUVEAU MONDE
Film américain de Roland Joffé, avec Demi Moore, Gary Oldman, Robert Duvall, Lisa Jolliff-Andoh, Edward Hardwicke, Brobert Prosky (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; George-V, dolby, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LES BIDOCHON
Film français de Serge Korber, avec Anémone, Jean-François Stévenin, Annie Girardot, Daniel Gélin, Catherine Lachens, Jean-Pierre Cassel (1 h 30).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

CORPS ET ÂMES
Film suisse d'Aude Vermeil, avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil (1 h 25).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Le République, 11e (48-05-51-33).

DERNIÈRES HEURES À DENVER (**)
Film américain de Gary Fleder, avec Andy Garcia, Gabrielle Anwar, Christopher Walken, Treat Williams (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

PASOLINI, MORT D'UN POÈTE
Film italien de Marco Tullio Giordana, avec Carlo De Filippi, Nicoletta Braschi, Toni Bertorelli, Andrea Occhipinti (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

ROSSINI ! ROSSINI !
Film italien de Mario Monicelli, avec Philippe Noiret, Jacqueline Bisset, Sergio Castellito, Sabine Azéma, Assumpta Serna, Giorgio Gaber (2 h 14).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

THE BIRDCAGE
Film américain de Mike Nichols, avec Robin Williams, Gene Hackman, Nathan Lane, Dianne Wiest, Hank Azaria, Christine Baranski (1 h 58).
VO ; UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

THE GLASS SHIELD
Film américain de Charles Burnett, avec Michael Boatman, Lori Petty, Ice Cube, Richard Anderson, Elliott Gould, Michael Ironside (1 h 49).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

ULTIME DÉCISION
Film américain de Stuart Baird, avec Kurt Russell, Steven Seagal, Halle Berry, John Leguizamo, Oliver Platt, Joe Morton (2 h 16).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 6 MAI

Manon Lescaut
de Puccini. Miriam Gauci (Manon Lescaut), Fabio Armiliato (des Grieux), Jean-Luc Chaignaud (Lescaut), Enrico Fissore (Géronte de Ravoir), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Sebastian Lang-Lessing (direction), Robert Carsen (mise en scène), Jean Guizerix (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 6, 10 et 16 ; 15 heures, le 19, jusqu'au 25. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

Ensemble Musique oblique
Brahms : *Lieder.* Greif : *Hymnes spéculatifs, création.* Schumann : *Märchenerzählungen.* Hanna Schaer (mezzo-soprano).
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mº Châtelet-les Halles. 20 h 30, le 6. Tél. : 42-36-13-90. De 60 F à 100 F.

Victoria de Los Angeles (soprano), Albert Guinovart (piano).
Œuvres de Schumann, Brahms et Falla.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 6. Tél. : 49-53-05-07. De 85 F à 450 F.

Lynne Dawson, Eirian James, James Bowman
Haendel : *Jules César, Airs, duos et ensembles.* La Grande Ecurie et la Chambre du roy, Jean-Claude Malgoire (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 6. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 330 F.

MARDI 7 MAI

Orchestre national d'Ile-de-France
Mozart : *Symphonie nº 34.* Weber : *Concerto pour clarinette et orchestre nº 1.* Schubert : *Symphonie nº 5.* Jean-Claude Falietti (clarinette), Claude Bardon (direction).
Maisons-Alfort (94). Théâtre Claude-Debussy, 116, avenue du Général-de-Gaulle. 20 h 45, le 7. Tél. : 43-96-77-67. Location FNAC. 120 F.
Et le 9 mai à 20 h 30, au Palais des arts et des fêtes de Nogent-sur-Marne, tél. : 48-72-94-94 ; le 10 mai à 21 heures, à l'Espace Villiers de Draveil, tél. : 69-40-95-00 ; le 11 mai à 20 h 45, au Moustier à Thorigny-sur Marne, tél. : 64-30-90-67.

MERCREDI 8 MAI

Ludmila Berlinskaïa (piano), Pavel Vernikov (violon), Youri Bashmet (alto), Valentin Berlinsky (violoncelle), Grigory Kovalevsky (contrebasse).
Prokofiev : *Cendrillon, suite.* Brahms : *Trio pour piano, alto et violoncelle op. 114.* Schubert : *Quintette pour piano et cordes « la Truite ».*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 8. Tél. : 49-53-05-07. De 120 F à 270 F.

JEUDI 9 MAI

Ensemble Court-Circuit
Lenners : *Alba.* Carter : *Esprit rude-esprit doux.* Stravinsky : *L'Histoire du soldat, suite.* Jarrell : *Résurgences.* Claude Delangle (saxophone), Pierre-André Valade (direction).
Auditorium Colbert (Bibliothèque nationale), 2, rue Vivienne, Paris 2e. Mº Bourse, Palais-Royal. 18 h 30, le 9. Tél. : 46-44-55-42. 70 F.

L'Elisir d'amore
de Donizetti. Youngok Shin (Adina), Martine Masquelin (Giannetta), Raul Gimenez (Nemorino), Peter Savidge (Belcore), Alfredo Mariotti (Dulcamara), Orchestre Colonne, Antonello Allemandi (direction), Stefano Vizioli (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 9, 11, 13, 15, 17, 21, 23, 25 et 27 ; 16 heures, le 19, jusqu'au 31. Tél. : 42-44-45-46. De 50 F à 490 F.

Orchestre philharmonique de Vienne
Mozart : *Symphonie nº 34.* Bruckner : *Symphonie nº 7.* Riccardo Mutti (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 9. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 750 F.

Catherine Marchese (basson), Emile Naoumoff (piano).
Schumann : *Fantasiestücke op. 73.* Satie : *Gnossiennes, Gymnopédies.* Naoumoff : *Valse pour Nadia, Las Brisas, Prière, Dans la foule, Tristesse, création, Cantilène, création, Minéraux, Lamentations.* Fauré : *Elégie, Après un rêve.* Saint-Saëns : *Sonate pour basson et piano.* Françaix : *Andante, création.* Petit : *Guilledoux.* L. Boulanger : *D'un soir triste, Nocturne.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 9. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 230 F.

Ensemble vocal Saint-Pétersbourg
Chants orthodoxes et traditionnels russes.
Eglise Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris 17e. Mº Wagram. 20 h 30, le 9. Tél. : 42-74-04-91. Location FNAC, Virgin. De 80 F à 100 F.
Et le 10 mai à 20 h 30, en l'église Saint-Etienne-du-Mont.

VENDREDI 10 MAI

Nouvel Ensemble instrumental du Conservatoire
Beethoven : *Fidelio, ouverture.* Brahms : *Symphonie nº 4.* Etudiants de la classe de Jean-Sébastien Béreau (direction).
Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 12 h 30, le 10. Tél. : 40-40-46-46. Entrée libre.

Solistes de l'Orchestre national de France
Hindemith : *Kleine Kammermusik.* Escaich : *Trois instants fugitifs, création.* Poulenc : *Trio pour piano, hautbois et basson.* Janacek : *Mladi.* Angeline Pondepeyre (piano).
Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 19 heures, le 10. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Dusapin : *Extenso.* Stravinsky : *Capriccio.* Webern : *Pièces pour orchestre.* Mahler : *Symphonie nº 10, adagio.* Dezsö Ranki (piano), Ingo Metzmacher (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, le 10. Tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

SAMEDI 11 MAI

Alexeï Lubimov (piano)
Schubert : *Impromptus D 899 et D 935, Mélodie hongroise D 817, Valses nobles, Danses allemandes.*
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 11 ; 15 heures, le 12. Tél. : 44-84-44-84.

Quatuor Takacs
Haydn : *Quatuor à cordes op. 74 nº 2.* Schubert : *Quatuor à cordes D 887.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 18 heures, le 11. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Ensemble la Fenice, les Pages de la chapelle
Charpentier : *Judith.* Carissimi : *Jephté.* Olivier Schneebeli (direction).
Versailles (78). Chapelle royale du château. 17 h 30, le 11. Tél. : 39-20-78-00. De 70 F à 130 F.

DIMANCHE 12 MAI

Quatuor Alban Berg
Mozart : *Quatuors à cordes KV 428 et 465 « Dissonances ».*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 12. Tél. : 49-52-50-50. 100 F.

Ensemble orchestral de Paris
Prokofiev : *Symphonie nº 1, Concerto pour piano et orchestre nº 4, Pierre et le Loup.* Michel Galabru (récitant), Dimitri Alexeïev (piano), Jean-Jacques Kantorow (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 16 heures, le 12. Tél. : 45-61-53-00. De 60 F à 190 F.

Chorale Per Cantum
Bach : *Messe en si.* Monique Zanetti (soprano), Pascal Bertin (alto), Hervé Lamy (ténor), Jean-Louis Serre (basse), Denise Fauvarque (direction).
Temple du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 16 h 45, le 12 ; 20 h 30, le 13. Tél. : 42-85-42-92. Location FNAC, Virgin. 130 F.

Les Demoiselles de Saint-Cyr
Charpentier : *Musique religieuse.* Emmanuel Mandrin (direction).
Evry (91). Cathédrale de la Résurrection, place Monseigneur-Romero. 15 h 30, le 12. Tél. : 60-77-30-45. Entrée libre.

JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Billy Harper Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 6 et 7. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Georges Arvanitas Trio
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 6, 7 et 8. Tél. : 45-48-81-84. 120 F.

Serge Forté
Centre Amarante, 7, rue Crébillon, Paris 6e. Mº Odéon. 20 h 30, le 10. Tél. : 44-07-18-01. 80 F.

Mal Waldron Trio
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 10 et 11. Tél. : 42-61-53-53. De 110 F à 140 F.

Carlos Maza y su grupo
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 11. Tél. : 42-00-14-14. De 50 F à 120 F.

Michel Camilo Trio
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 11. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Philippe Rondeau Quintet
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 12 et 19, jusqu'au 26. Tél. : 42-33-37-71. Entrée libre.

Herbie Hancock Trio
Athis-Mons (91). Salle Ventura, rue Samuel-Desbordes. 21 heures, le 6. Tél. : 60-48-46-18. 160 F.

Orchestre national de jazz
Boulogne-Billancourt (92). TBB, 60, rue de la Belle-Feuille. Mº Marcel-Sembat. 20 h 30, le 7. Tél. : 46-03-60-44. 140 F.

Barney Wilen Quartet, Johnny Griffin Quartet
Boulogne-Billancourt (92). TBB, 60, rue de la Belle-Feuille. Mº Marcel-Sembat. 20 h 30, le 8. Tél. : 46-03-60-44. 140 F.

Lester Bowie's Brass Fantasy
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 7. Tél. : 47-81-69-02. 120 F.

Marcus Miller
Elancourt (78). Le Prisme, Centre des Sept-Mares. 20 h 30, le 11. Tél. : 30-51-46-06. 90 F.

Françoise Toullec Sextet
Epinay-sur-Seine (93). Maison d'Orgemont, 1, rue de la Tête-Saint-Médard. 20 h 30, le 10. Tél. : 48-41-41-40. 50 F.

Machination (le 7)
Quoi de neuf docteur ? (le 8)
Acoustic Quartet (le 9)
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 7, 8 et 9. Tél. : 42-87-25-91.

Et au Ciel de Paris, tour Montparnasse, Paris 14e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. 22 heures, le 9. Tél. : 45-38-52-35. 90 F.

Diana Krall
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mº Porte-Maillot. 22 h 30, les 6, 7, 8, 9, 10 et 11. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.

Silvain Marc Sextet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 7. Tél. : 40-26-46-60. De 50 F à 70 F.

Faton Cahen
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 7. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Jean-Benoît Culot, Gael Horellou, Emmanuel Duprey
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 7 et 8. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Palatino Quartet
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes. 16 heures, le 8. Tél. : 43-43-92-95.

Vincent Herring Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 8, 9, 10, 11, 13 et 14. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Gérard Marais, Renaud Garcia Fons, Jacques Thollot
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 9. Tél. : 42-30-15-16. 30 F.

Steve Grossman
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 9. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Rosa King & Upside Down
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 9, 10 et 11. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

André Persiani Trio
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, le 9. Tél. : 42-61-53-53. De 110 F à 140 F.

ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

La Grande Sophie
L'Archipel, 50, rue Basfroi, Paris 11e. Mº Voltaire. 18 heures, les 6, 13 et 20. 30 F.

Jonathan Richman
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 6. Tél. : 47-00-02-71. De 115 F à 130 F.

The Smashing Pumpkins
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mº Porte-de-Bercy. 20 heures, le 6. Tél. : 44-68-44-68.

Ultra Orange
Cithéa, 112, rue Oberkampf, Paris 11e. Mº Parmentier, Ménilmontant. 22 heures, le 6. Tél. : 40-21-70-95.

Jonatha Brooke
Le Réservoir, 16, rue de la Forge-Royale, Paris 11e. Mº Ledru-Rollin. 22 h 30, les 6, 7, 8, 9, 10 et 11. Tél. : 43-56-39-60. Entrée libre.

Tony Allen
L'Archipel, 50, rue Basfroi, Paris 11e. Mº Voltaire. 18 heures, les 7, 14 et 21, jusqu'au 28. 30 F.

And Also the Trees
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 19 h 30, le 8. Tél. : 44-92-77-66. 110 F.

The High Llamas
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 heures, le 8. Tél. : 45-23-51-41. De 115 F à 130 F.

Lloyd Cole
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 19 heures, le 9. Tél. : 47-00-55-22. De 135 F à 150 F.

Wayne Kramer
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 9. Tél. : 53-79-00-11. De 110 F à 120 F.

Rage Against the Machine
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 9. Tél. : 42-08-60-00.

Les Innocents
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 heures, les 9, 10 et 11. Tél. : 42-23-15-15. 159 F.

Eddy Clearwater
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 9. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Dubstar
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 h 30, le 9. Tél. : 44-92-77-66.

Gary Clail & the Full Nine Yards
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 heures, le 10. Tél. : 44-92-45-45.

Bernard Allison
Massy (91). Centre culturel Paul-Bailliart, 6, allée du Québec. 21 heures, le 10. Tél. : 69-20-57-04. 90 F.

High Llamas
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 heures, le 7. Tél. : 69-43-03-03. De 60 F à 90 F.

Detrimental
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 heures, le 8. Tél. : 69-43-03-03. 80 F.

Paradise Lost
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 heures, le 9. Tél. : 69-43-03-03. De 60 F à 90 F.

The Specials
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 heures, le 11. Tél. : 69-43-03-03. De 60 F à 90 F.

Mad in Paris
Sannois (95). Espace Michel-Berger, 2, rue Georges-Pompidou. 20 h 30, le 11. Tél. : 39-80-01-39. 50 F.

CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Les Désaxés
Nouveau Théâtre Mouffetard, 73, rue Mouffetard, Paris 5e. Mº Monge. 20 h 45, le 7, jusqu'au 26. Tél. : 43-31-11-99.

Stephend
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 h 30, les 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24 et 25. Tél. : 47-00-02-71.

Paris Combo
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 22 h 30, les 8, 9, 10 et 11. Tél. : 42-36-37-27.

La Môme néant
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, les 9 et 16, jusqu'au 30. Tél. : 44-59-82-82.

Mej Trio
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 21 heures, le 9. Tél. : 47-42-25-49. 150 F.

Tri Yann
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 10. Tél. : 47-42-25-49. 140 F.

Edith Lefel
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 11. Tél. : 47-42-25-49. 130 F.

Le Bal des familles
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 16 heures, le 12. Tél. : 47-46-05-27. 80 F.

MUSIQUE DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Bévinda
Gymnase Marie-Bell, 38, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris 10e. Mº Bonne-Nouvelle, Strasbourg-Saint-Denis. 20 h 30, le 7.

Jovenes Clasicos del son
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mº République. 23 heures, le 7. Tél. : 42-02-20-52. De 80 F à 100 F.

Paris Africans
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 21 h 30, le 8. Tél. : 40-26-46-60. 50 F.

Sierra Maestra
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mº République. 23 heures, le 9. Tél. : 42-02-20-52. De 80 F à 100 F.

Mario Cannonge Group
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 10 et 11. Tél. : 40-26-46-60. De 60 F à 80 F.

Reinette l'Oranaise (le 9)
Lili Boniche (le 10)
Line Monty (le 11)
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 9, 10 et 11. Tél. : 40-51-38-37. De 120 F à 150 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Daniel Larrieu
Mobile ou le Miroir du château.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 8, 9, 10 et 11. Tél. : 42-74-22-77. 140 F.

Monica Valenciano, Catherine Ba, Felix Ruckert
Recien Peina, Peso Gallo. Ohne Titel. Hafenlos.
Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11e. Mº Parmentier. 20 h 30, le 9. Tél. : 43-38-33-44.

Pedro Bacan et le clan gitan des Pinini
Flamenco jondo.
Bobigny (93). Maison de la culture, 1, boulevard Lénine. 20 h 30, les 9, 10 et 11 ; 15 h 30, le 12. Tél. : 41-60-72-72. 140 F.

Compagnie Leine & Roebana, Paul Selwyn Norton
Glottisdans. Sub Rosa.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, le 10 ; 18 h 30, le 11. Tél. : 44-78-13-15. 65 F.

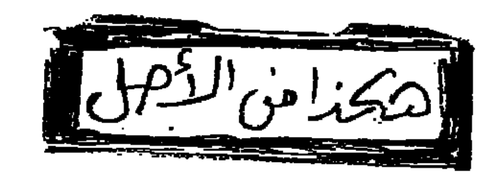
Elsa Wolliaston
Une longue route, Espoir 95.
Ivry-sur-Seine (94). Théâtre, 1, rue Simon-Dereure. Mº Mairie-d'Ivry. 20 h 30, le 10. Tél. : 46-70-21-55. 110 F.

Compagnie VTM
Chrystine Van Maerrem. Flavio Tortoli : *Périmètre vivant.*
Vitry (94). Théâtre Jean-Vilar, avenue Y.-Gagarine. 21 heures, les 10 et 11 ; 17 heures, le 12. Tél. : 46-82-83-88. 85 F.

Compagnie José Montalva-Dominique Hervieu
Double trouble.
Antony (92). Théâtre Firmin-Gémier, place Firmin-Gémier. 21 heures, le 11. Tél. : 46-66-02-74. 110 F.

Compagnie Christine Bastin
La Polka du roi.
Choisy-le Roi (94). Théâtre Paul-Eluard, 4, avenue de Villeneuve-Saint-Georges. 20 h 30, le 11. Tél. : 48-90-89-79. 90 F.

Compagnie Dominique Bagouet
Assaï.
Noisiel (77). La Ferme du buisson, allée de la Ferme. 21 heures, le 11. Tél. : 64-62-77-77. De 75 F à 120 F.



■ **PRESSE : Eugenio Scalfari** a publié dans *La Repubblica* du dimanche 5 mai son dernier éditorial en tant que directeur du quotidien qu'il a fondé en 1976 (*Le Monde* daté 21-22 avril). « *Nous n'avons pas été et nous ne sommes pas seulement un instrument d'information*, écrit M. Scalfari, *mais aussi un point de référence constant pour un vaste secteur de l'opinion démocratique italienne et européenne. Nous avons été parfois, sans même le vouloir, un drapeau, un refuge contre la dégradation de la vie publique, une tribune de dénonciation contre le mauvais gouvernement et de proposition pour la rénovation des institutions : des témoins oui, mais actifs et engagés. Voilà ce qu'a été et ce que continuera à être* La Repubblica. ». Lundi 6 mai, le *nouveau responsable*, Ezio Mauro, ancien directeur de *La Stampa*, a publié son premier éditorial : « Changer en restant nous-mêmes ».

■ **TÉLÉVISION : le réseau britannique BskyB** et le groupe Virgin étudient la possibilité de créer une chaîne de télévision par câble et satellite, a révélé, dimanche 5 mai le *Sunday Telegraph*. Le groupe BskyB, contrôlé par le magnat australo-américain Rupert Murdoch, poursuit ses recherches pour s'implanter malgré ses échecs en 1995 dans la course à l'obtention de la licence pour la 5e chaîne hertzienne.

■ **LE SATEV** (Syndicat des agences de presse télévisée), le SPFA (Syndicat de producteurs de films d'animation) et l'USPA (Union syndicale de la production audiovisuelle) viennent de constituer l'Union des syndicats de producteurs de télévision (USPTV), *présidée par* Jacques Peskine. Pour l'USPTV, le renouvellement des autorisations de TF 1 et M 6 doit être la première occasion d'exprimer ses souhaits, dont « *l'assainissement des rapports commerciaux et la clarification des relations contractuelles entre producteurs et diffuseurs* ».

M. Douste-Blazy souhaite une tutelle renforcée sur France Télévision

La mission d'audit confiée à l'Inspection des Finances doit se pencher plus particulièrement sur la politique de contrats des chaînes publiques

PHILIPPE DOUSTE-BLAZY, ministre de la culture, s'est déclaré favorable à une tutelle renforcée sur France Télévision. Dans un entretien publié, lundi 6 mai, par *Les Echos*. M. Douste-Blazy indique que malgré le caractère très général de la mission confiée au début de l'année à l'inspection des Finances celle-ci se penchera plus particulièrement sur la politique de contrats passée avec des stars de l'audiovisuel.

« *L'examen des contrats conclus entre France Télévision et ses producteurs-animateurs fait effectivement partie de l'audit que le gouvernement a lancé au début de cette année. Les conclusions de cet audit seront rendues, comme prévu, à la fin du mois de mai, et nous en tirerons toutes les conséquences. Aucune des instances de tutelle et de controle de l'Etat, pas davantage que les conseils d'administration des sociétés, n'ont été informés préalablement de la consistance de ces contrats, qui pour les principaux ont tous été conclus avant l'été 1994* », indique le ministre.

Bien que Jean-Pierre Elkabbach ait le droit de signer des contrats sans en référer au contrôleur d'Etat, M. Douste-Blazy, estime « *indispensable de revoir les procédures permettant de conclure de tels contrats, en prévoyant notamment une information du conseil d'administration et une saisine du contrôleur d'Etat, avant que le contrat soit signé* ».

Selon des informations publiées par *Le Point* dans son numéro daté du samedi 4 mai et *Le Journal du Dimanche* du 5 mai, Jean-Pierre Elkabbach a négocié seul ces contrats. L'hebdomadaire précise que cette négociation s'est faite alors qu'il était « *entouré de sa garde rapprochée sans informer ses services juridiques, financiers ou même de production* ». Les contrats auraient d'ailleurs été « *rédigés* sur *de simples feuillets blancs sans en-tête* » note *Le Point*.

REPERCUSSIONS JUDICIAIRES

Bien que l'animateur-producteur Jean-Luc Delarue ne soit prestataire de service que pour France 2, il apparait que France 3 est également impliquée. Le directeur général de la troisième chaîne, Xavier Gouyou-Beauchamps a eu la surprise d'apprendre qu'il était invité à comparaître pour rupture de clause d'exclusivité, lorsque France 2 a rompu unilatéralement le contrat d'exclusivité et de prestations techniques qui liait la chaîne à l'animateur (12, 14 et 16 millions de francs sur trois ans pour l'animateur).

La question de savoir si France 3 a eu à effectuer des paiments en *faveur de Jean-Luc Delarue pour* des services qui n'ont été fournis qu'à France 2 est susceptible d'avoir des répercussions judiciaires. Etant donné que chacune des sociétés de France Télévision est indépendante et doit présenter des comptes séparés, un paiement de France 3 rétribuant des services non fournis peut être assimilé à de l'abus de bien social.

Philippe Douste-Blazy estime en outre dans l'entretien aux *Echos* que des procédures de contrôle doivent exister « *pour voir si le coût des émissions est en relation avec le prix payé par les chaînes pour ces émissions* ». Les contrats signés par Jean-Pierre Elkabbach n'obligent *nullement les animateurs à un* quelconque résultat d'audience (obligation de résultat). Aucune clause de sortie ne permet non plus de séparation à l'amiable, ce qui permet aux animateurs de réclamer le paiement de la totalité du contrat en cas de rupture avec le diffuseur. L'ultime question à laquelle l'inspection des finances devra tenté d'apporter des réponses est la suivante : le surfinancement de certaines émissions de variétés a-t-il donné lieu à des ristournes occultes ?

Philippe Douste-Blazy a lui-même évoqué la question à l'antenne de France Inter mardi 30 avril. « *Il est important de savoir ce qu'on fait avec l'argent de la redevance*, a-t-il déclaré, avant d'ajouter : *il faut savoir s'il y a eu malversation ou pas. Si la réponse est oui, il faudra sanctionner.* »

Yves Mamou

Le groupe publicitaire français BDDP est convoité par un britannique

WIRE AND PLASTIC PRODUCT (WWP), le géant britannique de publicité et des relations publiques, négocierait le rachat éventuel du groupe Boulet-Dru-Dupuy-Petit (BDDP), numéro trois de la publicité française après Havas Advertising (ex-Euro RSCG) et Publicis.

Selon *The Sunday Telegraph* du dimanche 5 mai, le groupe britannique serait actuellement en pourparlers avec BDDP, dont la valeur est fixée à environ 800 millions de francs. Le magazine américain spécialisé *Advertising Age* avait déjà évoqué l'intérêt de WWP pour le groupe français, mais aussi celui de trois autres groupes, américains cette fois-ci, comme Omnicom, True North (ex-associé américain de Publicis) ou Bozell, Jakobs, Kenyon and Eckhardt (BJK and E).

Walter Butler, président du fonds European Strategic Investment (ESI) et président du conseil de surveillance de BDDP depuis qu'ESI a participé en 1994 au « sauvetage » financier de l'agence (*Le Monde* du 27 mai 1994), a déclaré, fin avril, ne pas « *avoir l'intention de céder notre participation majoritaire* » (plus de 50 %), mais n'a pas écarté l'idée d'« *étudier diverses possibilités comme une augmentation de capital ou l'association avec un partenaire minoritaire* ». Selon diverses sources, M. Butler aurait d'ailleurs pris pour conseillère la filiale britannqiue de la banque américaine Goldman Sachs, avec la charge de trouver un repreneur de tout ou partie du capital de BDDP.

Sortie de ses tracas financiers avec l'appui d'ESI et de ses partenaires (Financière Saint-Dominique et filiales du GAN et de la Caisse des dépôts) ainsi que celui de différentes banques (BNP, Crédit lyonnais, Crédit agricole, etc.), BDDP a réussi à réduire son endettement (100 millions de francs environ en 1995, contre plus de 700 millions en 1994). Le groupe a également enregistré, l'an dernier, une marge brute de 659 millions de francs, contre 621 en 1994, et a gagné plusieurs importants budgets. C'est son implantation en France et à l'international, notamment en Extrême-Orient, qui intéresse WPP et son dirigeant Martin Sorrell.

En revanche, l'activité américaine du troisième groupe français réalisée *via* l'agence Wells Rich Greene BDDP n'intéresse pas le publicitaire britannique, qui contrôle déjà les agences Ogilvy Mather et J. Walther Thomson. Or, cette activité américaine représente quelque 40 % des revenus de BDDP. Il reste à savoir quelle sera la hauteur de l'offre de WPP, en sachant qu'une prise de contrôle de BDDP serait pour son président, Martin Sorrell, sa première acquisition d'importance depuis qu'il a sauvé WPP il y a quatre ans.

Y.-M. L.

LUNDI 6 MAI

TF 1

12.15 Le Juste Prix. Jeu.
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. Embrouilles. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Un jeu dangereux. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. L'homme sur le banc. Série.
18.00 Sydney Police. Y a plus d'enfant. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

TÉMOIN Nº 1
Magazine présenté par Patrick Meney et Jacques Pradel.
Crime au village ; Tueur en série ; Affaire résolue ; L'appel du fils ; Erreur médicale (125 min). 44215728

22.55

COMME UN LUNDI
Magazine présenté par Christophe Dechavanne.
Homme, femme : sommes-nous vraiment faits pour vivre ensemble ? (90 min). 100544
0.25 F 1 Magazine. Grand prix de Saint-Marin. Résumé du cinquième grand prix de la saison.
1.05 Journal, Météo.

1.15 7 sur 7 (rediff.) Magazine. Invités : *Eric Raoult, Régine.* 2.00 et 2.35, 3.10, 4.15, 4.50 TF 1 nuit. 3.20 et 5.10 Histoires naturelles. 5.00 Musique.

France 2

12.20 et 3.35 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 INC. Magazine.
13.50 Derrick. Série.
14.50 Le Renard. Série. Le gigolo.
15.50 et 5.25 La Chance aux chansons. La musique des militaires.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Docteur Doogie. Série. Une nuit au téléphone.
17.25 C'est cool. Série. Du cœur à l'étude.
18.00 et 2.50 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Les petits karatékas.
19.20 et 1.05 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo.

20.55

DIXIÈME NUIT DES MOLIÈRES
Présentée par Jean-Claude Brialy et Michel Drucker, présidée par Ludmila Mikaël en direct du Théâtre Marigny. Molière exceptionnel du 10e anniversaire remis à François Périer par Pierre Arditi. Molière d'honneur attribué aux Frères Jacques remis par Raymond Devos. Hommages aux grands disparus de l'année théâtrale et à Marguerite Duras (155 min). 10727761
23.30 Journal, Bourse, Météo.
23.50 Le Cercle de minuit. L'homosexualité. Avec F. Martel ; A. Marty Lavauzelle, de l'association Aides ; E. Flutelot et P. Mangeot, de l'association Act Up ; B. Bousset, SNEG ; M.-J. Bonnet ; B. Duteurtre ; *J. Chartier, maire de* Domont ; J.-P. Michel, député-maire d'Héricourt ; D. Fernandez. Musique : Palatino (75 min). 9756761

1.35 Hartley cœurs à vif. 2.20 D'un soleil à l'autre (rediff.). 3.25 24 heures d'infos. 4.35 Fleuves d'Afrique. 5.55 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Arnold et Willy. Série.
13.40 Beau Fixe.
14.30 Fame. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Bande dessinée. Série.
16.10 Je passe à la télé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. Faire la pluie et le beau temps.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Giotto, de Francesca Flores d'Arcais.*
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

UN SILENCIEUX AU BOUT DU CANON ■
Film américain de John Sturges (1974, 110 min). 577186
A Seattle, un policier intègre démissionne pour mener sa propre enquête sur l'assassinat de l'un de ses collègues.
22.40 Journal, Météo.

23.15

LA GUEULE DU LOUP ■
Film français de Michel Leviant avec Miou Miou, Anémone (1981, 90 min). 7287896
Une jeune infirmière qui se croit responsable de la mort d'un blessé à l'hôpital traîne sa dérive dans la « zone » de Nantes.

0.50 Libre court. Folle de ce mec, de Philippe Barassat avec Morgan Maugran, Pascale Marani. 1.05 Les Incorruptibles. Mon froussard favori. Série. 1.55 Musique Graffiti. Jazz : *Slow Drain* et *Hey Joe*, par Willy Deville (15 min).

La Cinquième

13.25 La Grammaire impertinente. 13.30 Attention santé. 13.35 ▶ Déclics magazine. Emploi : les solutions de nos voisins, l'aménagement du temps de travail.
14.00 La Ciocara ■ ■ Film italo-français de Vittorio De Sica (1960, 100 min). 4906525
15.40 Fenêtre sur court. 16.30 Le Réseau des métiers. 17.00 Alf. 17.30 Aventuriers et écrivains. 17.45 L'Œuf de Colomb. 18.00 Cités et merveilles. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [32/51]. Silence mortel, de Robert Florey *(30 min).* 3893
19.30 7 1/2. Le Maroc et l'Union économique européenne (30 min). 2964
20.00 La Légende du sport. Documentaire. Ruud Gullit (30 min). 9877
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

JÉSUS DE MONTRÉAL ■ ■
Film canadien de Denys Arcand avec Lothaire Bluteau (1989, 118 min). 273148
Un jeune comédien de théâtre, chargé par le curé de l'Oratoire, à Montréal, de mettre en scène une passion du Christ « rajeunie », réunit une troupe, assure le rôle de Jésus, et le devient peu à peu dans sa vie, dans ses actes. Interprétation remarquable.

22.40

▶ LES BIENHEUREUX
Téléfilm d'Ingmar Bergman, d'après le roman d'Ulla Isaksson, avec Harriet Andersson, Per Myrberg (1985, v.o., *80 min).* 3183631
Un homme et une femme mariés depuis sept ans en quête de l'amour absolu vivent dans un quasi-enfermement. Bergman, cinéaste du couple en crise, filme la lente descente aux enfers de la paranoïa.
0.00 Court-circuit. Le Bus. Court métrage de Jean-Luc Gaget (1994, 18 min).
0.25 Le Maître et Marguerite ■ Film italo-yougoslave d'Aleksandar Petrovic (1973, v.f., 93 min). 3397051 *Rediff. du dimanche 5 mai.*

2.00 Court-circuit. Une visite. Court métrage de Philippe Harel avec Karin Viard (1995, rediff., 25 min).

M 6

13.25 Le Matin des adieux Téléfilm de Marc Evans, avec Maggie O'Neill (119 min). 82094964
15.35 Deux flics à Miami. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Filles à papas. Série.
17.30 Studio Sud. Requiem pour un dragueur. Série.
18.00 Cadillac Blues. Les lunettes. Série.
19.00 Code Quantum. Série. La vie ne tient qu'à une chaise.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. L'ange gardien. Série.
20.35 Ciné 6. Magazine.

20.45

DRACULA ■ ■
Film de Francis Ford Coppola avec Gary Oldman (1992, 122 min). 806525
Cette nouvelle adaptation du roman de Bram Stoker se distingue par un romantisme forcené avec un processus d'amour fou, de sexualité débridée.

23.05

LA FIANCÉE DU VAMPIRE
Téléfilm de Malcolm Marmorstein, avec Adam Ant, Kimberly Foster (93 min). 2974148
De nos jours à New York, un vampire endormi depuis plus d'un siècle se réveille et sympathise avec une ravissante mortelle. Pour elle, il va tenter de tirer un trait sur ses pratiques nocturnes...
0.50 Culture pub. Magazine. (30 min). 2477902
1.20 Jazz 6. Magazine. Ben Webster et Coleman Hawkins (55 min). 9089188

2.15 Best of Tina Turner. 3.40 Fréquenstar. Magazine. 4.35 Turbo.

Canal +

▶ *En clair jusqu'à 13.45*
12.30 La Grande Famille.
13.45 Sale temps pour les pauvres. Téléfilm de Paul Unwin (51 min). 6567728
14.35 Télés dimanche.
15.30 Aux bons soins du docteur Kellogg Film d'Alan Parker (1994, 115 min). 1882070
17.25 Les Allumés... Les jumeaux de la mer (31 min). 854032
18.00 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LA FAMILLE PIERRAFEU
Film américain de Brian Levant avec John Goodman, Rick Moranis (1994, 87 min). 983099
22.00 Flash d'information.
22.05 Comme les autres. Court métrage de Didier Bivel (29 min). 163761

22.35

HAUT, BAS, FRAGILE ■ ■
Film français de Jacques Rivette avec Marianne Denicourt, Nathalie Richard (1995, 163 min). 82578273
Un été, à Paris. Les allées et venues de trois jeunes femmes, une arnaqueuse, une fille de la grande bourgeoisie qui sort d'un coma, une employée de bibliothèque. Trois portraits entrelacés dans une comédie où les personnages dansent leur vie.
1.25 Une femme française ■ Film français de Régis Wargnier avec Emmanuelle Béart, Daniel Auteuil (1994, ◆, 94 min). 80870822

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Les porteurs de tradition : l'Ecosse (1).
20.30 L'Histoire en direct. *1945-1989 : Berlin. 1. 1945-1961 :* Berlin, capitale de la guerre froide.
21.30 Fiction. Pique-nique en campagne, de Fernando Arrabal ; 22.00, Le Tombeau d'Achille, d'André Roussin.
22.40 Accès direct. Maud Mannoni (Devenir psychanalyste).

0.05 Du jour au lendemain. François Roustang (Comment faire rire un paranoïaque ?). 0.50 Coda. Chansons à *la cité de la musique* (1). *1.00* Les Nuits de France-Culture (rediff.). Charles Dullin et les témoins de son temps ; 3.46, Les coulisses du théâtre de France ; 4.03, Pierre MacOrlan et la Bretagne ; 4.59, La Mémoire de l'instant ; 6.45, Les couleurs de la nuit.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 29 avril à Montréal, diffusé en simultané sur les *Radios publiques de langue* française, par le Quatuor Morency : Quatuor à cordes no 1, de Morel ; Quatuor à cordes no 7, de Schubert ; Œuvres de Darbellay, Saint-Saëns.
22.00 Soliste. Stéphane Grappelli.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Schwehr, Höller, Laurent.
23.07 Ainsi la nuit. *Œuvres de Mendelssohn.*

0.00 La Rose des vents. Festival d'art sacré. Concert donné le 29 mars, en l'église Saint-Germain de Charonne : Chants du temps de Carême, polyphonies corses, par la Voce di Corsica. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. L'école de Mannheim. Symphonie, de Stamitz, par The Academy of Ancient Music, dir. Hogwood ; Concerto, de Richter, par le Tafelmusik, dir. Lamon, Kuijken, flûte ; Quintette nº 2 Les Adieux, de Bach ; Armida Abbandonata, extraits, de Jommelli, par les Talens Lyriques, dir. Rousset ; Arrangement d'Orphée, de Cannabich, par Les Adieux, Staier, pianoforte ; Œuvres de Stamitz, *Beethoven.*

22.35 ▶ Les Soirées... (suite). Concert enregistré le 19 février, au Centre Georges-Pompidou, par les Ensembles A Sei Voci et Itinéraire : Œuvres de Sandrin, Webern, Decoust. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Thalassa. (Rediff. de France 3 du 3/5/96)
21.00 Enjeux-Le Point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.25 Grand Jeu TV5 : la météo.
22.30 Les Molières. (Rediff. de France 2 du 6/5/96) (195 min).
23.30 Les Animaux de la Méditerranée. [16/27] Le retour du cerf.
0.05 L'Univers du Smithsonian. [5/12] *Artistes contemporains du Nigeria.*
1.10 Lonely Planet. [2/13] Viêt-nam (45 min).

Planète

20.35 Plus légers que l'air. [2/6] La montée du Zeppelin.
21.25 Sérieux comme le plaisir.
22.05 Tout Spirou.
22.30 Holi, un festival de couleurs.

Paris Première

20.00 20h Paris Première. Invité : Henri Leconte.
21.00 Jean Galmot, aventurier ■ Film d'Alain Maline (1990, 135 min) 28593344
23.15 Velvet Jungle Sessions.
0.00 Paris dernière.
0.55 Concert : The Brand New Heavies. Enregistré en 1994 (25 min). 14031755

France Supervision

20.30 Présumé innocent Film d'Alan J. Pakula (1990, 110 min) 39512273
22.20 Jet Star.
23.30 Les Barrières de la solitude. *De Patricio Guzman.*
0.25 Cap'tain Café. Invité : Ménélik.
1.25 Cybervision (60 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Chiqué Film de Pierre Colombier (1930, N., 30 min) 5375099
21.00 L'Etrange Incident ■ ■ Film de William A. Wellman (1943, N., v.o., 75 min) 15591419
22.15 La Lettre ■ ■ Film de William Wyler (1940, N., 95 min) 4352273
23.50 Capitaines courageux ■ ■ Film de Victor Fleming (1937, N., v.o., 110 min) *27028070*

Ciné Cinémas

20.30 Le Coup de sirocco ■ Film d'Alexandre Arcady (1978, 100 min) 2016728
22.10 What Price Glory ? ■ ■ Film de John Ford (1952, v.o., 110 min) 67601051
0.00 Embrasse-la pour moi ■ ■ Film de Stanley Donen (1957, 100 min) 24794378

Série Club

20.45 (et 23.45) La Loi selon Mc Clain. La vérité sort de la bouche des enfants.
21.35 (et 1.00) Jim Bergerac.
22.20 Le Club.
22.30 Sueurs froides. Mise à l'index. (30 min).

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invitée : Carol Burnett.
20.25 La Semaine sur Jimmy.
20.35 Studio 102.
21.20 New York Police Blues. Episode nº 47.
22.10 Chronique de la combine.
22.15 Le Lauréat ■ Film de Mike Nichols (1968, 105 min) 38384525
0.00 Concert : B.B. King live at the Apollo. Enregistré le 10 novembre 1990 (65 min). 41293113

Eurosport

20.00 Speedworld.
22.00 Tennis.
23.00 Eurogoals.
0.00 Eurogolf.
1.00 *Offroad (30 min).*

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.20 L'Enfer. Film de Claude Chabrol (1994, 105 min). Avec Emmanuelle Béart. *Drame.*

RTL 9

20.30 La Cage aux folles III. Film de Georges Lautner (1985, 95 min). Avec Michel Serrault. *Comédie.*
22.10 Les Poulets. Film de Richard A. Colla (1972, 95 min). Avec Burt Reynolds. *Policier.*
0.00 Les Bidasses en vadrouille. Film de Christian Caza (1978, 95 min). Avec les Martin Circus. *Comédie.*

TMC

20.35 Stand by Me : Compte sur moi. Film de Rob Reiner (1986, 85 min). Avec Wil Wheaton. *Comédie dramatique.*
22.00 Les maraudeurs attaquent. Film de Samuel Fuller (1962, 100 min). Avec Jeff Chandler. *Aventures.*

TSR

20.05 Le Client. Film de Joël Schumacher (1994, 125 min). Avec Susan Sarandon. *Policier.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des *symboles* :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Stefan Zweig, suicide d'un esprit européen

Arte diffuse deux documentaires allemands et « Le Joueur d'échecs », adapté par Gerd Oswald, en hommage à cet intellectuel humaniste anéanti par l'apocalypse nazie

PARCE QU'IL était Autrichien, juif, écrivain, humaniste et pacifiste, Stefan Zweig, né à Vienne le 28 novembre 1881, s'est trouvé au cœur des *« ébranlements volcaniques »* de l'Europe. *« Contre ma volonté*, consignera-t-il dans *Le Monde d'hier* (Belfond) – l'autobiographie qu'il rédigea au Brésil peu de temps avant son suicide, le 22 février 1942 –, *j'ai été le témoin de la plus effroyable défaite de la raison et du plus sauvage triomphe de la brutalité qu'atteste la chronique des temps. »*

A travers deux documentaires retraçant l'itinéraire intellectuel et les derniers mois de Stefan Zweig, Arte rend hommage à cet ami de Freud, de Valéry et de Romain Rolland qui se vivait *« citoyen du monde »*. Jusqu'à ce qu'il assiste, en observateur impuissant, à l'extinction de cet esprit européen que traverse toute son œuvre : *« Tous les chevaux livides de l'Apocalypse se sont rués à travers mon existence : révolution et famine, dévalorisation de la monnaie et terreur, épidémies et émigration ; j'ai vu croître et se répandre sous mes yeux les grandes idéologies de masse, fascisme en Italie, national-socialisme en Allemagne, bolchevisme en Russie, et avant tout cette plaie des plaies, le nationalisme, qui a empoisonné la fleur de notre culture européenne. »*

Toujours dans *Le Monde d'hier*, ce livre-testament lucide et désespérant, il raconte par le menu l'extension de la peste nazie, dont Zweig ni aucun Viennois, au début des années 30, ne se pensait menacé. Dans l'ancien fleuron de l'empire austro-hongrois, *« vivre et laisser vivre »* était encore le mot d'ordre. Pourtant, le 10 mai 1933, à Berlin comme dans toutes les grandes villes universitaires d'Allemagne, des autodafés destinés aux ouvrages jugés indignes et étrangers à l'esprit allemand avaient été dressés. Quand on commence à brûler des livres… On doit lire ou relire d'urgence ces pages évoquant la savante tactique mise en place par les adeptes du parti d'Hitler : *« Ils appliquaient leurs méthodes avec prudence : on procédait par doses successives, et on ménageait une petite pause après chaque dose. On n'administrait jamais qu'une pilule à la fois, puis on attendait un moment pour voir si elle n'avait pas été trop forte, si la conscience universelle supportait encore cette dose. »*



« JAMAIS PLUS »

Le 10 février 1934, Zweig subit une perquisition dans sa maison de Salzbourg. L'écrivain décide alors de quitter ce berceau de l'insouciance qu'il reverra une dernière fois en novembre 1937, avec le sentiment aigu du *« jamais plus »*. L'exil prend le visage d'une Angleterre encore incrédule de l'imminence du danger. Il y séjournera par intervalle six ans durant. Entre-temps, il effectue une tournée de conférences aux Etats-Unis, puis en Amérique du Sud où il se rend à l'invitation du Pen-Club international. *Le Brésil, qu'il choisira comme* dernier refuge en août 1941, lui semble alors cette *« Terre d'avenir »* où l'homme n'est pas séparé de son semblable *« par les absurdes théories du sang, de la souche, de l'origine »*. C'est là qu'il écrit ses Mémoires, son dernier roman, *Le Joueur d'échecs*, magistrale allégorie de l'écrasement, ainsi qu'une biographie de Montaigne.

Le 16 février 1942, avec Lotte, sa deuxième femme, et des amis Berlinois, il descend des hauteurs de Pétropolis dans les faubourgs de Rio pour se mêler au carnaval. Moment de liesse balayé à l'aube du jour suivant, avec l'annonce de la chute de Singapour. Zweig et sa femme ont pris leur décision. Dernières lettres, dernière partie d'échecs avec l'ami Feder. Le 21 février, ils se suicident tous deux au véronal. Ultime message : *« Je juge préférable de mettre fin, à temps et à tête haute, à une vie pour laquelle le travail intellectuel a toujours représenté la joie la plus pure et la liberté individuelle le bien suprême sur cette Terre. Je salue tous mes amis ! Puissent-ils voir encore les lueurs de l'aube après la longue nuit ! Moi, je suis trop impatient, je les précède. »*

Valérie Cadet

★ **« Thema » : Stefan Zweig, un grand Européen, Arte, mardi 7 mai, de 21 h 45 à 0 h 45.**

Le rire du lapin

par Agathe Logeart

C'EST DONC une de ces choses qui surgissent un beau matin, tel le lapin du chapeau au bout des *doigts de l'illusionniste. Il n'était* pas là il y a un instant, et voilà qu'il nous saute sur les genoux, avec *ses grandes dents, son tout petit* nez humide qui remue tout le temps et ses oreilles soyeuses. Le lapin nous suit partout, désormais. Il est posé sur le lavabo quand on se brosse les dents. Il est dans le métro quand on va au boulot. Il s'est assis sur le zinc près du café crème. On le retrouve dans l'ascenseur, et encore blotti sur la balance du marchand de primeurs. Il a toutes les formes, toutes les courbes qu'il faut pour séduire et habiter, inépuisable source, les conversations de tout un chacun.

Ainsi donc, cela n'a pu échapper à personne, il y a comme du tirage entre le PDG de France Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, et son désormais fils-ennemi, l'animateur-producteur-homme d'affaires Jean-Luc Delarue. Peu éclairé par la lecture d'une succession de communiqués alambiqués au journal de 20 heures de France 2, le téléspectateur aura dû attendre *« Télés dimanche », sur Canal* Plus, pour avoir une vision à peu près claire et télévisée de la déflagration qui secoue depuis une semaine le monde de l'audiovisuel. Jubilatoirement assassine, la semaine des « Guignols » qui suivit nous servit la fable de *« l'accro aux patates »*, le pauvre Jean-Luc dévoyé par son pourvoyeur de paradis sonnants et trébuchants, le dealer JPE. Dans toute famille, une crise de ce genre verrait bien vite *chacun partir de son côté*, remâchant sa rancœur et ses arguments. Mais, décidément, la télé*vision a des rites de rupture* bien à elle. Car, un peu plus tard, on retrouva le jeune homme sur France 2, la *maison qui* le paie si cher pour qu'il l'honore de sa présence, jouant son rôle comme d'habitude pour ses deux dominicales prestations aux titres d'une inventivité sans pareille : « Déjà dimanche » et « Déjà le retour ».

Il était égal à lui-même. Agaçant pour ceux qu'il agace, charmant pour ceux à qui il a su plaire. Il avait cette bonne humeur lisse et malicieuse dont on sait désormais qu'elle se cultive à coup de gros millions. Il faisait son travail, comme d'autres pointent à l'usine, sans rien laisser paraître du conflit avec le contremaître. C'était un peu plus riant, voilà tout. On guettait l'allusion à l'« affaire », pourtant. On y eut droit, par le biais de la revue de presse, qui fonctionne comme un hit-parade des personnes les plus citées dans la semaine qui a précédé. Oseraient-ils ? Ils ont osé : Jean-Luc Delarue arrivait évidemment, après tout ce tintouin, à la première place. On ne nous dit pas en quel honneur, contrairement aux autres lauréats, gageant que les raisons de cette subite renommée devaient être connues de tous. C'était un pied de nez, une blague de potache, comme accrocher un poisson d'avril en mai sur la belle écharpe du PDG de France Télévision après lui avoir fait les poches. Dans un coin du téléviseur, un petit lapin rigolait sous cape.

MARDI 7 MAI

TF 1

12.15 Le Juste Prix. Jeu.
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. Un deuil dans la famille. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Fausse manœuvre. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. L'héritage. Série.
18.00 Sydney Police. L'ascenseur de l'angoisse. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

CROCODILE DUNDEE ■
Film australien de Peter Faiman avec Paul Hogan, Linda Kozlowski (1986, 95 min). 880858
Un homme des bois d'Australie est confronté à la jungle des grandes villes.

22.25

LE DROIT DE SAVOIR
Magazine présenté par Charles Villeneuve. Les injustices de la justice, de Charles Villeneuve, Geneviève Renbaux et Sébastien Renouil ; Les mères enfants ; Rwanda : quelques assassins bien tranquilles (85 min). 6814810
23.50 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain.
0.10 Paire d'as. Série.
1.05 Journal, Météo.
1.15 Reportages (rediff.). 1.45 et 2.20, 2.55, 3.55, 4.35 TF 1 nuit. 2.30 et 4.05 Mésaventures. 3.05 et 5.10 Histoires naturelles. 4.45 Musique.

France 2

12.15 et 4.55 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Série. Renata.
14.50 Le Renard. Série. L'éternel perdant.
15.45 et 5.25 La Chance aux chansons. La musique des militaires.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Docteur Doogie. Série. Un malheur n'arrive jamais seul.
17.25 C'est cool. Série. Al et Ax.
18.00 et 4.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Toujours beaux 1
19.20 et 2.20 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo.

20.50

LA P'TITE ARNAQUEUSE
Film américain de John Hughes avec James Belushi, Kelly Lynch (1991, 102 min). 122620
Une orpheline et un SDF séduisent une riche avocate et squattent son appartement. Comédie sirupeuse et insupportable.

22.45

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Comment compenser l'absence d'un sens ? (120 min). 2984874
0.45 Journal, Bourse, Météo.
1.05 Le Cercle de minuit. A chacun sa vie. Biographies. Avec Pierre Assouline (*Hergé*) ; Ilan Greilsammer (*Blum*) ; Olivier Todd (*Albert Camus, une vie*) ; Françoise Giroud (*Chienne de vie, Journal d'une Parisienne 2*). Musique : Lio (75 min). 9556858
2.55 Taratata (rediff.). 4.40 24 heures d'infos. 5.35 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Arnold et Willy. Série.
13.40 Beau Fixe.
14.30 Félix le chat.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Je passe à la télé.
16.40 *Les Minikeums.*
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Les Lettres de Capri*, de Mario Soldati.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

VINGTIÈME FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE DE MONTE-CARLO
Cirque. Commentaire de Sergio (95 min). 782028
22.25 Journal, Météo.

23.00

COULEUR PAYS
Magazine. Programme des treize télévisions régionales (90 min). 61194
Au sommaire d'Aléas, le magazine de l'imprévisible diffusé dans la plupart des régions, Mitraillette, marin d'eau douce, *un documentaire de Roland Michon sur un homme qui, dès sa naissance était destiné à devenir un marin d'eau douce.*
0.30 Sagachés (rediff.). 0.55 Sidamag (rediff.). 1.10 Les Incorruptibles. L'histoire de Franck Nitty. Série. 2.00 Musique Graffiti. *Concerto pour alto et orchestre*, de Telemann, par les solistes de Moscou, avec Youri Bashmet, alto (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. **12.30** Evasion. **13.00** A vous de voir. **13.25** La Grammaire impertinente. **13.30** Attention santé. **13.35▶** Déclics magazine. Emploi : les solutions de nos voisins, les mesures incitatives. **14.00** Sous une lune croissante. **15.00** Arrêt sur images. **16.00** Le Palais des Doges. **16.30** Le Réseau des métiers. **17.00** Alf. **17.30** Cigito. **17.45** Cinq sur cinq. **18.00** La Magie du climat. Les tornades [1/13]. **18.30** Le Monde des animaux.

Arte

19.00 *Collection Hollywood 1950.* Série [33/51]. En garde, d'Anthony Jowitt, avec Peter Lawford (30 min). 1910
19.30 7 1/2. Un an de Chirac : qu'en pense l'opinion internationale ? (30 min). 7151
20.00 Archimède. A tout vent ; bulles de savon ; la connaissance par les bulles ; effet de serre ; à bout de souffle ; bibliographie (30 min). 7194
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : *LES NOYÉS DE LA TAMISE*
Documentaire de Simon Everson (60 min). 5347484
Peter Clements, officier de police à Londres, est chargé de l'identification des corps retirés de la Tamise, environ 60 par an. Comment enquêter lorsque les seuls indices récupérés sur la victime sont une paire de lunettes et deux peignes en plastique…

21.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : STEFAN ZWEIG, UN GRAND EUROPÉEN
proposée par Ute Charissé et Olaf Grunert.
● Lire ci-dessus.
21.46 Le Joueur d'échecs ■ Film de Gerd Oswald (1960, v. o., 100 min). 108358705
Métaphore de l'humanisme occidental en lutte contre le pouvoir totalitaire. Inédit en France.
23.25 Stefan Zweig. Documentaire. Biographe de l'Europe, de S. Aust (30 min). 2395823
23.55 « Ton champ est ravagé… » Documentaire. Les derniers mois de Stefan Zweig (45 min). 9454787
0.40 Bibliographie.
0.50 L'Agent double ■ Film de Tom Clegg (1985, v. o., 85 min). 4770543 *Rediff. du mercredi 1er mai.*

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. L'enfant sauvage. Série [1/2].
13.25 Cote d'alerte. Téléfilm de David Lister, avec David Dukes (85 min). 5818810
15.00 Deux flics à Miami. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Filles à papas. Patrilick. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Cadillac Blues. Ça se complique. Série.
19.00 Code Quantum. Série. Lune sanglante.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Jolies filles. Série.
20.35 *E = M 6 junior.* Le rôle de la forêt.

20.50

LOÏS ET CLARK, LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN
Série. Avec Dean Cain, Teri Hatcher. Contact (65 min). 599858
Le masque des anciens (60 min). 2127281

22.55

ACCUSÉE DU PIRE
Téléfilm de Noël Nosseck, avec Lisa Hartman, Christopher Meloni (90 min). 461281
Adapté d'un fait divers, ce téléfilm retrace la descente aux enfers d'une jeune mère accusée d'avoir empoisonné son enfant.
0.40 Zone interdite. Magazine de Patrick de Carolis (rediff., 110 min). 5493823
2.30 Best of 100% français. Musique.
4.00 Hot Forme. Magazine. 4.30 Culture pub. Magazine (30 min).

Canal +

11.05 Un bon flic. *Téléfilm de Peter Werner, avec Ron Silver (84 min).* 1860842
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Dis-moi oui. Film d'Alexandre Arcady (1994, 103 min). 8333213
15.30 L'Œil du cyclone.
15.55 Une femme française ■ *Film de Régis Wargnier* (1994, 94 min). 1594736
17.30 Ces femmes en Harley. Documentaire d'Alice Stone (25 min). 6113
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

FARINELLI ■ ■
Film français de Gérard Corbiau avec Stefano Dionisi. (1994, 106 min). 924194
Un Napolitain pauvre, castré dans son enfance, devient, grâce à sa voix pure, l'illustre Farinelli. Biographie romancée.
22.20 Flash d'information.

22.25

LA VIE SOUS SILENCE ■
Film américain de Martha Coolidge (1994, v.o., 110 min). 8435282
Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, deux enfants juifs sont confiés à leur grand-mère, une femme dure et intransigeante.
0.20 Partir avec National Geographic. Cyclone, de Richard J. Wells (51 min). 8086868
1.10 Le Journal du hard.
1.15 Le Jardin de Vénus. Film classé X d'Ian Nicols (1995, 94 min). 6864216
2.45 Surprises (15 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Les porteurs de tradition : l'Écosse (2).
20.30 Archipel science. (Rediff.). La Baignoire d'Archimède.
21.32 Grand Angle. (Rediff.). Les grands brûlés ou la cicatrice *intérieure.*
22.40 ▶ Nuits magnétiques. L'Internationale situationniste (1).
0.05 Du jour au lendemain. Paul-Laurent Assoun (Freud et Wittgenstein). 0.50 Coda. Chansons à la Cité de la musique (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Le Maçon poète, de Jacques Fayet ; 1.22, Le Philosophe sans le savoir, de Michel-Jean Sedaine ; 2.44, Entretien avec Pierre Mac Orlan ; 2.58, Mardis du théâtre : Mégaphonie ; 4.27 Les couleurs de la nuit ; 4.37, Entretien avec Leonardo Cremonini ; 4.57, Polynésie : deux ou trois choses que je *sais d'îles (1) ; 6.15, Jean Senac, le* braconnier des vertiges.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 20 avril à la Chapelle royale du Château de Versailles, par l'Ensemble de solistes du Studio baroque de Versailles : Œuvres de Marchand : Pièces pour orgue ; Cantiques spirituels sur des textes de Jean Racine, Michel Chapuis, orgue.
22.00 Soliste. Stéphane Grappelli.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Pablo, Poetas, Juan Larrea, Letort.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Scriabine, Fauré.
0.00 La Guitare dans tous ses états. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 22 décembre 1995, à la salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Wolfgang Sawallisch, Radu Lupu, piano : Œuvres de Beethoven : La consécration de la maison ; Concerto pour piano nº 4 ; *Symphonie nº 5.*
22.30 Les Soirées… (suite). Quatuor à cordes op. 25, de Schulhoff, par le Quatuor Petersen ; Octuor pour cordes et vents D 803, de Schubert, par le Wiener Kammerensemble. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Envoyé spécial. (Rediff. de France 2 du 2/5/96)
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Bas les masques. (Rediff. de France 2 du 1/5/96)
23.50 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Capitales en guerre. [3/4] Londres l'irréductible.
21.30 Portrait de Bruno Bettelheim. [4/4] L'homme et son métier.
22.35 Pêche au gros. [11/12] Venezuela. La Guaira.
23.25 Plus légers que l'air. [2/6] La montée du Zeppelin.

Paris Première

21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Premières loges.
22.25 La Vengeance d'une femme ■ ■ ■ *Film de Jacques Doillon* (1989, 130 min). 75136002

France Supervision

20.00 L'Été des grands créateurs.
20.30 Don Camillo Monseigneur. Film de Carmine Gallone (1961, N., 110 min) 39580045
22.20 CinéActu.
22.30 Concert : Festival Blues Sessions. Enregistré à l'Arthur's Club de Genève (85 min). 25512113
23.55 Cap'tain Café. Invité : *Ménélik.*
1.55 Les Cahiers retrouvés de Nina Vyroubova. De Dominique Delouche (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Boléro ■ Film de Jean Boyer (1941, N., 90 min) 4375620
22.00 Calabuig ■ Film de Luis Garcia Berlanga (1956, N., v.o., 95 min) 2987282
23.35 Après l'amour ■ Film de Léonce Perret (1931, N., 100 min) 38078823
1.15 Charlie Chan à Reno ■ Film de Norman Foster (1939, N., v.o., 65 min) 22448243

Ciné Cinémas

20.30 Intervista ■ ■ Film de Federico Fellini (1986, 105 min) 2084129
22.15 Adieu ma concubine ■ ■ ■ Film de Chen Kaige (1992, v.o., 165 min) 43858891
1.00 La Blessure ■ ■ Film d'Ivan Passer (1980, 110 min) 88313175

Série Club

20.45 (et 23.45) Jake Cutter.
21.30 Le Club.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac.
22.30 Sueurs froides.
23.00 Mission impossible, vingt ans après.

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui avec Georges.
21.25 Jeep.
22.15 Chronique bakélite.
22.20 Earth Two.
23.05 Angela, quinze ans.
23.55 Absolutely Fabulous.
0.25 *Country Box.*
0.55 The Muppet Show. Invitée : Carol Burnett.
1.20 Le Temps des as (25 min).

Eurosport

18.00 *(et 23.00) En route pour l'Euro 96.*
19.00 Motocyclisme.
19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A, quart de finale, match aller (125 min). 8881736
22.00 Tennis.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Pollyanna. Film de David Swift (1960, 140 min). Avec Hayley Mills. *Comédie dramatique.*
22.35 Raiders. Film de Colin Bucksey (1989, 95 min). Avec Rebecca DeMornay. *Comédie dramatique.*
0.45 Coplan FX 18 casse tout. Film de Riccardo Freda (1965, 95 min). Avec Richard Wyler. *Suspense.*

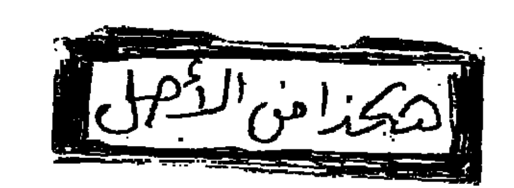
TMC

20.35 Les Contrebandiers de Moonfleet. Film de Fritz Lang (1955, 85 min). Avec Stewart Granger. *Aventures.*

TSR

20.35 Casque bleu. Film de Gérard Jugnot (1994, 105 min). Avec Victoria Abril. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision *et une sélection du câble* sont publiés chaque semaine dans *notre supplément daté* dimanche-lundi.
Signification *des symboles :*
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classique.*
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
MARDI 7 MAI 1996

Incendies

par Pierre Georges

AINSI donc le Crédit lyonnais a brûlé. Du sol au grenier. Un énorme sinistre, de ceux qui font date dans la mémoire commune et les archives des pompiers. L'incendie en somme du Grand Bazar bancaire de la Charité, les morts en moins heureusement.

Le Crédit lyonnais n'en finit pas de brûler. A peine remise de multiples sinistres financiers, voici que la vieille banque subit le dernier outrage : son siège social, ce mythique immeuble classé, part en fumée, tous les sapeurs-pompiers de la capitale n'y pouvant mais. Cet ultime avatar n'est guère comique qui accable davantage encore une institution en péril. Quand bien même, on vous expliquera à force arguments qu'une banque moderne n'est jamais où elle semble être, disséminée dans le temps et le cyberespace. Et que le Crédit lyonnais eut heureusement l'élémentaire prudence de ne pas mettre tous ses comptes dans le même ordinateur.

Il n'empêche. Le Crédit lyonnais a brûlé. Et devant l'ampleur des dégâts, son patron, Jean Peyrelevade, ne pouvait dimanche soir qu'inciter ses troupes à la lecture, ou relecture, de Marc-Aurèle. C'est à dire au stoïcisme dans l'épreuve nouvelle. A force, dit-il en substance, peut-être finira-t-on par nous aider, voire nous aimer, devant tant de malheurs accumulés et tant de courage dans l'adversité.

Marc-Aurèle n'avait pas explicitement envisagé le cas du Crédit lyonnais. Pas plus qu'Epictète, autre philosophe stoïcien, et qui donnait son sentiment en ces termes : *« Il y a de la fumée ici ; tu n'as qu'à sortir. »* Il voulait sans doute dire par ces mots que le suicide, fort prisé par cette école de pensée, n'était jamais la seule issue.

Il y eut en effet de la fumée. Beaucoup de fumée. Et il faudra s'en sortir. Ici et là. Notamment à France Télévision où depuis quelques jours couve un drôle d'incendie. Avec au moins autant de pyromanes que de pompiers. C'est peu dire, en effet, que les nouvelles qui arrivent depuis peu de cette belle entreprise publique et communicatrice ressemblent fort à une alerte au feu.

On fait référence là aux démêlés juridico-culturo-financiers qui opposent Jean-Pierre Elkabbach, patron de France Télévision, au jeune et gourmand Jean-Luc Delarue. L'un et l'autre font leurs comptes et les règlent sur la place publique. L'un et l'autre se jettent à la face des chiffres insensés au commun des téléspectateurs.

Aimable farce ! Comme si ces chiffres et ces contrats étaient chose nouvelle ou de nature exceptionnelle. Il y a beau temps déjà, et bien au-delà du seul cas Delarue, que des jeunes gens, ou de moins jeunes, se sont taillé de jolis empires de production sur la bête. France 2 mais aussi France 3, embarquées dans cette galère, n'ont cessé depuis la privatisation de TF1 de tenir un double langage. Comme d'autres une double comptabilité. Au nom du service public, on a célébré la vertu. Au nom de la concurrence et de l'audience, on a pratiqué la surenchère.

La vraie question n'est donc pas de savoir si des contrats de type léonin furent consentis à des Rastignac du PAF. Ils le furent, d'évidence. Mais pourquoi, aujourd'hui, sont-ils si férocement et si publiquement dénoncés ? Y compris par l'autorité parlementaire. C'est simple, comme un incendie. Pas de fumée sans feu. Pas de fumet de scandale, sans, derrière, l'idée têtue d'une privatisation de France 2.

Le PS attribue au chef de l'Etat la « grande désillusion des Français »

Les socialistes estiment que « l'image de la France à l'étranger s'est brouillée »

DANIEL VAILLANT, secrétaire national du Parti socialiste chargé de la coordination et des élections, a présenté, lundi 6 mai, lors d'une conférence de presse, un bilan d'un an de présidence de Jacques Chirac. Intitulé *« la grande désillusion des Français »* et rédigé par l'ensemble du secrétariat national, ce texte souligne, dans son introduction, que *« Jacques Chirac réussit le tour de force de mettre en œuvre la politique la plus libérale de la Ve République avec les mots des radicaux de la IIIe »*.

Tout en qualifiant d'*« utile et juste »* l'attitude de M. Chirac en Bosnie, le PS souligne que *« l'image de la France à l'étranger s'est brouillée »*.

● **Bilan économique et social :** *« Le gouvernement mène la même politique économique que son prédécesseur, injuste et erronée (...) Une politique qui, par son tour libéral en matière économique et conservateur en matière sociale, tend en réalité à rapprocher notre pays d'un modèle anglo-saxon fondé sur le laisser-faire et l'inégalité, en dépit de la référence incantatoire à une « troisième voie » au contenu mystérieux. »* Si l'*« on ne doit probablement pas redouter une vraie récession pour l'instant »*, *« il n'y a pas non plus de moteur permettant d'espérer une franche reprise comme l'escompte le gouvernement. Un scénario de croissance faible, voire très faible, reste le plus probable à l'heure actuelle »*. *« Malgré les mesures prises depuis six mois – et aussi de leur fait –, la France ne pourra sans aucun doute pas tendanciellement réduire ses déficits publics à 3 % du PIB en 1997*, ajoute le PS. *C'est sans doute pourquoi le président de la République et le gouvernement Juppé annoncent des réductions « draconiennes » de dépenses publiques, de 60 milliards de francs au moins en 1997 par rapport à 1996. L'aveu est consommé : la politique désormais suivie est à l'exact opposé de celle promise aux Français. »*

Le PS critique une *« politique de l'emploi inefficace »*, en incriminant un *« partage de la valeur ajoutée désormais défavorable à l'emploi »*. *« Plus rien ne justifie ce discours dit de rigueur, qui au nom de la création d'emploi veut imposer une véritable régression sociale (déconnecter les salaires de la productivité, généraliser la précarité). »*

● **Politique européenne :** Selon le PS, *« la politique européenne de Jacques Chirac se caractérise par un certain dynamisme, pour ne pas dire un certain activisme fébrile, mais aussi par l'improvisation* [lors de la reprise des essais nucléaires], *l'ambiguïté* [à l'égard de l'OTAN, par exemple], *les contradictions* [sur la Conférence intergouvernementale, notamment], *et l'arrogance* [en matière de politique au Proche-Orient] ». *« Ce dosage de coups de menton inopportuns et de profil bas jette le trouble aussi bien chez nous qu'à l'étranger »*. Bref, *« le président tend à confondre indépendance et condescendance »*.

● **Immigration et droits de l'homme :** Le PS *« s'inquiète de voir la droite se glisser dans l'habit de l'extrême-droite et de la xénophobie, avec le développement de l'arsenal législatif et judiciaire mis en place sur les thèmes de l'immigration, au point de porter l'amalgame à son comble entre logique de l'hospitalité ou de l'assistance et une quelconque complicité criminelle »*.

● **Education :** le PS juge que *« la France n'a plus de politique – dans le sens d'une anticipation constructive, cohérente et volontaire – de l'Education nationale »*. Il s'inquiète, en revanche, de l'incertitude née de l'*« opposition »* entre le président de la République et le ministre de l'éducation nationale.

> « Le président tend à confondre indépendance et condescendance »

● **Service public :** un an après l'élection de M. Chirac, *« les menaces contre le service public ne se sont jamais faites aussi lourdes et aussi précises »* assure le PS, en évoquant l'*« abandon du principe de service public »*, les *« privatisations et réorganisations »* et les *« hausses tarifaires »*.

● **Mouvement social :** *« La première année de présidence Chirac et de gouvernement Juppé fut marquée par l'incapacité du nouveau pouvoir à nouer un quelconque dialogue social dans le pays. L'exécutif aura montré son incompréhension profonde du corps social, son refus d'entendre ses demandes et un mépris à peine dissimulé pour les organisations syndicales. »*

Lionel Jospin : « Une politique de droite banale »

« UNE POLITIQUE de droite banale. » Lionel Jospin se livre à un véritable réquisitoire contre Jacques Chirac, en dressant dans *Libération* du lundi 6 mai un bilan de la première année de mandat du président de la République. Critiqué par certains de ses amis pour sa trop grande discrétion ou pour l'expression d'une certaine réserve vis-à-vis du chef de l'Etat, comme s'il voulait à l'avance se préparer à une éventuelle cohabitation en 1998, le premier secrétaire du Parti socialiste ne ménage pas M. Chirac. Moins sévère sur la politique étrangère que sur la politique intérieure, M. Jospin n'en prend pas moins ses distances : *« Qu'est-ce qui a été l'élément marquant de la politique étrangère de de Gaulle, sinon la rupture avec l'OTAN ?*, déclare-t-il à *Libération*. *Or que fait le président de la République, sinon réintégrer l'OTAN ? Autrement dit, Jacques Chirac, qui se veut l'héritier du général, tourne le dos à ce qui était l'élément-clé, l'originalité de la politique étrangère de de Gaulle. »*

M. Jospin reconnaît aussi que M. Chirac *« a sans doute plus de simplicité que son prédécesseur dans ses dernières années »* mais il refuse de voir dans son style la marque de cette présidence *« citoyenne »* que le candidat socialiste mettait en avant durant la campagne présidentielle. *« Une présidence citoyenne suppose des changements dans l'équilibre des pouvoirs, qui ne sont nullement mis en œuvre aujourd'hui. »* Le premier secrétaire du PS cible sa critique sur la politique économique et sociale de M. Chirac. *« A partir du moment où l'on compte 150 000 chômeurs de plus depuis mai 1995*, affirme-t-il dans *Libération*, *où vous avez des gens – retraités, chômeurs – qui subissent des prélèvements supplémentaires, où les quelques mesures fiscales qui ont été prises l'ont été en faveur des hauts revenus, et quand vous regardez la situation plus difficile des banlieues ou encore le puissant mouvement social de novembre et décembre derniers, vous avez la réponse : ladite fracture sociale, cette année, s'est accrue. On ne peut bâtir une politique contre le chômage à partir du seul CIE* (Contrat initiative emploi) *et de la baisse des charges pour les entreprises, à propos de laquelle le patronat lui-même s'interroge. C'est comme vouloir vider un bassin avec une cuillère. »* Dans un autre entretien, à *La Dépêche du Midi* du 6 mai, M. Jospin reproche au gouvernement de rester *« obstinément figé sur sa ligne Maginot »* en se refusant à toute relance. *« Les déficits publics ne sont pas la cause mais la conséquence du ralentissement de la croissance »*, ajoute-t-il.

« VIEUX DÉMONS »

« La droite revient à ses vieux démons », note encore M. Jospin dans *Libération*, en incriminant des interventions *« de plus en plus fortes »* dans les médias audiovisuels et *« un réel interventionnisme judiciaire »*. *« La politique conduite n'a rien à voir avec le discours tenu pendant la campagne, qui se voulait, lui, fondateur de quelque chose d'autre, notamment d'un dépassement du clivage droite-gauche. En réalité, Jacques Chirac a renoué avec ce que lui dictent son histoire et son milieu, une politique de droite banale. »*

D'autres dirigeants socialistes ont également attaqué le bilan de M. Chirac. Dimanche 5 mai sur *France 3*, Laurent Fabius a jugé celui-ci *« médiocre »*, car, a poursuivi le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, *« il y a un chiffre record d'impôts et de charges sociales et une accumulation des déficits »*. Au grand jury RTL-*Le Monde*, dimanche 5 mai, Elisabeth Guigou a affirmé que le premier ministre et le chef de l'Etat sont *« dans une impasse »*. *« Pendant la campagne présidentielle, M. Chirac a vendu des illusions, et maintenant, c'est le brutal retour sur le plancher des vaches*, a déclaré la secrétaire nationale chargée des questions sociales. *(...) M. Chirac a voulu que l'on diminue les déficits en augmentant les impôts. (...) Comme on comprend maintenant que les augmentations d'impôts ne sont plus possibles, on propose, pour réduire les déficits – qui continuent à s'accroître –, de sabrer dans les dépenses. »*

Interrogé dans *Libération* sur les élections législatives de 1998, M. Jospin affiche une grande prudence : *« Je ne sais pas si, dans deux ans, nous gagnerons. Mais si nous gagnons, nous serons prêts à gouverner. »* A propos des critiques sur sa façon d'exercer son rôle d'opposant, le premier secrétaire du PS affirme que *« le problème n'est pas simplement de crier, il faut aussi avoir de la voix et des choses à dire. (...) Notre ton, dans l'année qui vient, sera forcément différent, plus fort sans doute et certainement plus profond »*.

Nouvelle baisse à la Bourse de Paris

La Bourse de Paris était nettement orientée à la baisse lundi 6 mai, les prises de bénéfice et les tensions sur les marchés de taux continuant de peser sur les valeurs françaises. En repli de 0,63 % au début des échanges, l'indice CAC 40 abandonnait 0,81 % à 2 098,34 points vers 12 h 30.

Sur le marché obligataire, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, était stable après avoir ouvert en baisse. A la mi-journée, l'échéance juin cédait deux centièmes pour s'inscrire à 122,60 points. Le marché obligataire français était pénalisé par le repli des emprunts d'Etat américains, vendredi 3 mai, en fin de séance. Le rendement de l'obligation à long terme qui sert de référence aux Etats-Unis était monté jusqu'à 7,11 %, son plus haut niveau depuis près d'un an, les investisseurs craignant l'apparition de tensions inflationnistes.

Sur le marché des changes, le dollar était orienté à la baisse. Il s'échangeait à 1,5245 mark, 5,15 francs et 104,85 yens. Le franc était stable face à la monnaie allemande et cotait 3,3810 francs pour un mark.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	06/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton	81428	109685761
Carrefour	27252	73749870
Elf Aquitaine	136824	52827580,50
Docks France	37817	39652928
Alcatel Alsthom	71014	34433111,50
L'Oreal	18693	29126758
Air Liquide	32262	29120107
Eaux (Gle des)	48429	26768600
Accor	36828	26189087
Total	75361	26122851,10

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 6 mai, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	+9,03
Honk Kong index	10734,20	−1,79	+7,36

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 03/05	Var. en % 02/05	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2115,38	−1	+13
Londres FT 100	3740,50	−0,95	+1,38
Zurich	—	—	+14,86
Milan MIB 30	—	—	+21,26
Francfort Dax 30	2461,19	−1,64	+9,19
Bruxelles	1715,19	−0,95	+9,97
Suisse SBS	—	—	−0,33
Madrid Ibex 35	—	—	+11,97
Amsterdam CBS	—	—	+15,17

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 03/05	% 02/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,3200	+0,19	326	350
Écu	6,3500	−0,06	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,1685	−0,47	4,8500	5,4500
Belgique (100 F)	16,4550	+0,19	15,8500	16,9500
Pays-Bas (100 fl)	302,8900	+0,37	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3050	[illegible]	3,0400	3,5400
Danemark (100 krd)	87,7900	[illegible]	83	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,0465	−0,13	7,6700	8,4200
Gde-Bretagne (1 L)	7,7705	[illegible]	7,3600	8,2100
Grèce (100 drach.)	2,1225	−0,09	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	75,5300	−0,07	70	80
Suisse (100 F)	416,1500	+0,50	402	426
Norvège (100 k)	78,7000	+0,11	73,5000	82,5000
Autriche (100 sch)	48,0790	+0,17	46,7000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0540	−0,20	3,7800	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2850	−0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7901	[illegible]	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	4,9450	[illegible]	4,7000	[illegible]

PARITES DU DOLLAR 06/05

FRANCFORT : USD/DM	1,5285
TOKYO : USD/Yens	105,8280

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 03/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,75	6,45
Allemagne	3,25	6,47
Grande-Bretagne	5,94	8,14
Italie	8,93	9,93
Japon	0,44	3,42
Etats-Unis	5,19	6,86

MATIF

Echéances 03/05	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Juin 96	209649	122,94
Sept. 96	1060	121,48
Déc. 96	2	120,34
Mars 97	—	[illegible]

Tirage du *Monde* daté dimanche 5-lundi 6 mai 1996 : 533 529 exemplaires 3

■ **ALLEMAGNE :** le nombre de chômeurs en Allemagne est retombé sous la barre des 4 millions en avril pour la première fois depuis début 1996, selon des chiffres en données brutes publiés, lundi 6 mai, par l'office fédéral du travail de Nuremberg. Le nombre des demandeurs d'emploi a été évalué à 3,967 millions en avril contre 4,141 en mars, faisant baisser le taux de chômage 10,8 % à 10,4 %. – *(AFP.)*

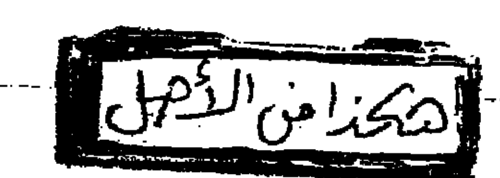
■ **ALGÉRIE :** quatre islamistes et au moins un membre des forces de sécurité ont été tués, dimanche 5 mai, à Alger, lors d'un assaut donné à un groupe armé, retranché dans un immeuble avec des otages civils, rapportent lundi 6 mai plusieurs journaux d'Alger. – *(AFP.)*

■ **VACHE FOLLE :** le ministre allemand de l'agriculture, Jochen Borchert, a exclu, lundi 6 mai, l'hypothèse d'une levée de l'embargo sur les gélatines bovines fabriquées en Grande-Bretagne. Le comité vétérinaire permanent de l'Union européenne doit examiner cette possibilité, mercredi 8 mai à Bruxelles. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE :** l'inflation a atteint, en avril, son plus bas niveau depuis le lancement des réformes. La hausse des prix a été de 2,2 %, a indiqué lundi 6 mai le comité d'Etat aux statistiques. En février et en mars, le taux d'inflation en rythme mensuel avait été de 2,8 %. Si ce rythme se maintient jusqu'à la fin de l'année, l'inflation s'établira autour de 35 %, relève le comité d'Etat. – *(AFP.)*

« Initiatives »

Le cahier consacré à Jacques Chirac nous contraint à reporter « Initiatives-Métiers » à notre numéro daté mercredi 8 mai. Il n'y aura pas d'« Initiatives-Emploi » cette semaine.



Le Monde



Jacques Chirac dans son bureau de l'Elysée (Jacques Langevin/Sygma).

Le président à la rencontre des Français

CE jour-là, les Français découvraient l'homme qui venait d'être élu président de la République, traversant à vive allure, dans une Citroën de luxe fatiguée, un Paris aux avenues rendues désertes du fait de l'attraction exercée par les postes de télévision. Lui dans sa voiture, eux devant leur écran. Seules la place de la Concorde et l'avenue d'Iéna étaient peuplées, de manière aussi inhabituelle, par une troisième catégorie de personnes : les partisans de Jacques Chirac, joyeux et bruyants comme les supporteurs d'une équipe de football victorieuse. C'était le 7 mai 1995.

Depuis un an, Jacques Chirac fait son métier de président. Ou plutôt, après d'autres et comme eux, il le découvre et l'invente à la fois. Ceux qui attendaient de lui de grands changements en sont pour leurs frais. Certes, la Sécurité sociale, au nom de laquelle des centaines de milliers de personnes sont descendus dans les rues six mois après l'élection, est l'objet d'une vigoureuse remise en ordre. Certes encore, la professionnalisation de l'armée et la redéfinition de la défense ébranlent tout un secteur de la société et de l'industrie.

Jacques Chirac avait fait espérer, cependant, de nouvelles règles du jeu : baisse des impôts, augmentation des salaires, politique globale de lutte contre le chômage et contre l'exclusion, modernisation en profondeur de l'éducation nationale. Les priorités ont été inversées depuis que, le 26 octobre, Jacques Chirac a décrété que rien n'était plus urgent que de réduire les déficits de l'Etat et de la protection sociale. La dynamique de la campagne présidentielle, celle du premier tour du moins, n'a ainsi débouché sur aucune innovation susceptible de faire bouger la société, qui, pour elle ou contre elle, mobilise les esprits.

L'action internationale de la France, en revanche, a trouvé un nouveau souffle. Nul ne doute, à le voir courir ainsi, de G 7 en sommet européen, des Etats-Unis à l'Extrême-Orient, de l'Afrique au Liban et en Russie, à juger de son intervention en Bosnie ou au Proche-Orient, que Jacques Chirac soit entré avec ardeur dans le cercle des dirigeants de grands Etats. Décidé à y faire sa place, il joue son pays gagnant dans le jeu de la mondialisation. Nul ne doute, non plus, qu'il ait trouvé l'axe de sa politique extérieure dans l'engagement européen de la France et dans l'entente franco-allemande, suivant ses prédécesseurs, mais avec la force d'une conviction qui a poussé lentement au fil des années et comme mûri en quelques mois.

La France a un président. Les Français ne sont pas encore tout à fait sûrs d'en avoir un. Ce n'est pas faute, pour lui, de surveiller et contrôler autant qu'il décide dans tous les domaines de l'action publique. La communication occupe tous ses soins, et ceux de ses collaborateurs et conseillers. Rarement chef de l'Etat aura été aussi attentif, lui qui assure mépriser les sondages d'opinion, à la perception de son action et aux gestes capables de convaincre les citoyens que leurs préoccupations sont entendues, sinon leurs voeux exaucés. Ceux parmi lesquels Jacques Chirac bénéficie de longue date d'une audience bienveillante – agriculteurs, commerçants, artisans, patrons de petites et moyennes entreprises – sont traités avec égards.

Le résultat est pourtant là : Jacques Chirac préside, et l'opinion approuve majoritairement la façon dont il le fait, mais, pas davantage que la « fracture sociale », il n'a réduit la faille entre les dirigeants politiques et les citoyens.

Patrick Jarreau

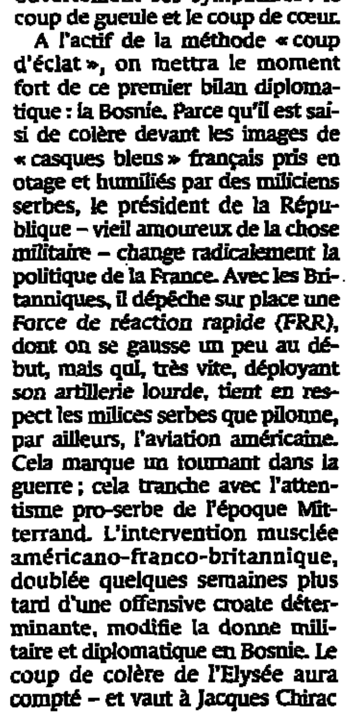


Les coups d'éclat d'une politique étrangère très active

Sans bouleverser les grands axes de la diplomatie française, le président n'hésite pas à bousculer les convenances. Tantôt il tape du poing sur la table, tantôt il affiche ouvertement ses sympathies

EN UN AN, on a beaucoup vu Jacques Chirac à l'étranger : le président aime voyager. On l'a senti d'emblée très à l'aise, occupant toute sa place, au sommet du G7 à Halifax, premier contact avec la classe des Grands. On l'a entendu sentencieux, presque donneur de leçons, dénonçant les risques d'isolationnisme américain depuis la tribune du Congrès des Etats-Unis. On l'a surpris écoutant attentivement des professeurs et des élèves d'une école de la banlieue de Chicago. On l'a observé *jovial* et familier avec le président Eltsine, auquel, en pleins massacres de *Tchétchénie, il donne du « Boris Nikolaïevitch »*. On l'a dit cassant avec quelques-uns de ses collègues *européens*, mais de plus en plus à l'aise avec Helmut Kohl. On l'a connu visiblement heureux de boire un verre avec des soldats français servant dans l'une des forces de l'ONU au Liban. On l'a *suivi* très « gaullien » en Egypte, relançant *« la politique arabe de la France »*. On l'a trouvé très « professeur d'avenir » pour dire, à Bangkok, toute l'importance de l'Asie.

Le président a, sans conteste, affirmé une présence. Il n'a pas sensiblement bouleversé les grands axes de la diplomatie française : attachement proclamé à l'Europe ; partenariat privilégié avec l'Allemagne ; discours chaleureux – mais ambiguïtés traditionnelles – à l'égard de l'Afrique ; rhétorique généreuse – mais budgets serrés – sur l'aide au développement, etc. Le style du premier porte-parole de la diplomatie française est, cependant, très différent de celui de son prédécesseur à l'Elysée. Et prend toute son importance, précisément, parce que le fond a peu changé. La volonté de séduire à tout prix est moins évidente, même si l'attachement à défendre les intérêts de la France est le même. L'attitude est plus simple, plus familière, même si le désir de marquer une différence française dans le camp occidental est tout aussi fort. Mais on est loin de la manière feutrée d'un François Mitterrand, tour à tour méprisant et séduisant, péremptoire et enjôleur. A l'étranger comme à Paris, Jacques Chirac n'est pas beau parleur, il est direct. Tantôt il tape du poing sur la table, tantôt il affiche ouvertement ses sympathies : le coup de gueule et le coup de cœur.



A l'actif de la méthode « coup d'éclat », on mettra le moment fort de ce premier bilan diplomatique : la Bosnie. Parce qu'il est saisi de colère devant les images de « casques bleus » français pris en otage et humiliés par des miliciens serbes, le président de la République – vieil amoureux de la chose militaire – change radicalement la politique de la France. Avec les Britanniques, il dépêche sur place une *Force de réaction rapide (FRR)*, dont on se gausse un peu au début, mais qui, très vite, déployant son artillerie lourde, tient en respect les milices serbes que pilonne, par ailleurs, l'aviation américaine. Cela marque un tournant dans la guerre ; cela tranche avec l'attentisme pro-serbe de l'époque Mitterrand. L'intervention musclée américano-franco-britannique, doublée quelques semaines plus tard d'une offensive croate déterminante, modifie la donne militaire et diplomatique en Bosnie. Le coup de colère de l'Elysée aura compté – et vaut à Jacques Chirac un coup de chapeau de la presse américaine.



1

Moins flamboyants ont été quelques accès de mauvaise humeur pris à l'encontre de nos voisins belges – soupçonnés de laxisme policier – ou néerlandais – accusés de dangereuse tolérance en matière de drogue. Les uns et les autres ont semblé servir d'alibi aux réticences françaises dans l'application des accords de Schengen sur la libre circulation des personnes au sein de l'Union européenne. Au passage, autres amis, autres alliés et autres membres de l'Union européenne, les Italiens se seront vu vertement reprocher des pratiques de concurrence illégitime par voie de lire sous-évaluée. Fondées ou non, ces interventions sans détour du chef de l'Etat ont été jugées fort peu « européennes » dans le ton et la manière : ce n'est pas ainsi que l'on se parle entre membres d'une même communauté, a-t-on dit à Bruxelles, La Haye et Rome.

Les admonestations venues de Paris ont conforté les doutes que l'on pouvait avoir dans ces capitales sur la fibre communautaire du président. La rhétorique européenne de l'Elysée s'est trouvée prise en défaut, d'autant que la France de Jacques Chirac a volontiers fait cavalier seul sur des dossiers importants : reprise des essais nucléaires, initiative au Proche-Orient, entre autres. De ce décalage entre, d'un côté, des gestes relevant plus du volontarisme unilatéral – une manière très gaullienne, en somme – que d'une volonté de concertation systématique et, de l'autre, un discours très « européen », est née la perception d'une éternelle arrogance française.

> **Le chef de l'Etat estime que l'Occident n'a pas à être impérialiste en matière de droits de l'homme, imposant, ici ou là, ses valeurs à des peuples qui en ont d'autres**

Avec Bonn, en revanche, les doutes ont été peu à peu dissipés. Après avoir initialement manifesté quelque compréhension pour les thèses « souverainistes » des Britanniques, Jacques Chirac s'est coulé dans le moule façonné par ses prédécesseurs : il a, à son tour, développé une relation étroite avec Helmut Kohl, même si elle est encore loin d'avoir la qualité de celle qui unissait François Mitterrand à ce dernier. Chacun a fait du chemin vers l'autre. L'Allemagne a mis du bromure dans ses thèses fédéralistes, la France dans son approche plus « interétatique » de l'Europe. Motion de synthèse : le chef de l'Etat parle d'*« une Europe qui soit une construction originale, ni fondée sur le modèle fédéral ni limitée à une simple zone de libre-échange »*.

L'important pour l'Union est que le président français, maastrichtien des moins enthousiastes, se soit rallié, sans plus de réserve, à la monnaie unique européenne et ait, sans plus d'ambiguïté, fait le choix de l'austérité budgétaire pour être au rendez-vous de l'euro. L'hebdomadaire britannique *The Economist* commentait, en avril : *« Jacques Chirac se comporte aujourd'hui en européen aussi convaincu que le chancelier. »*

Moins spectaculaire est une autre évolution, celle-là en forme de coup d'éclat discret, que, sans doute, seul un gaulliste pouvait amorcer : un début de retour au sein de l'OTAN. C'est un virage contrôlé : la France dit ne revenir dans certaines instances de l'organisation transatlantique que pour la faire évoluer de l'intérieur et y développer un pilier européen. L'héritage gaulliste n'est pas trahi, il est adapté à l'époque : c'est au travers d'une Europe de la défense que la France pourra encore, au XXI[e] siècle, projeter quelque puissance.

L'héritage gaulliste n'est pas trahi non plus dans la débordante russophilie manifestée par Jacques Chirac. Tant pis pour les quarante mille morts, essentiellement civils, provoqués par l'intervention de Moscou en Tchétchénie, tant pis pour les tortures, massacres et autres ignominies perpétrés par la soldatesque russe : *« Il ne faut pas humilier la Russie »*, s'en va répétant le chef de l'Etat. Il renoue avec une phraséologie très gaullienne, là encore, sur *« la Grande Russie »*. Il aime ce pays et tape sur l'épaule de « Boris » – il prononce, à la russe, *« Bariss »* –, son premier président élu. Il multiplie à son égard des *manifestations d'effusion* auxquelles se refusent ses pairs occidentaux, qui pensent aussi qu'« il ne faut pas *humilier* la Russie », mais n'en entendent pas moins marquer quelques distances à l'endroit de l'or*donnateur* de la sinistre campagne de Tchétchénie.

Même cordialité à l'égard du Tunisien Ben Ali, de l'ancien chef de l'Etat singapourien Lee Kwan Yew et de quelques autres « hommes forts » d'Afrique et du monde arabe. Fascination pour un certain modèle autoritaire dans le tiers-monde ? Contrairement à François Mitterrand, Jacques Chirac ne fait pas – au moins publiquement – de la défense des droits de l'homme une référence obligée de son discours sur la scène internationale : c'est un euphémisme.

Explication de ses proches : le président n'entend pas mener une diplomatie « donneuse de leçons » ; il pense que le développement économique fait intégralement partie des droits de l'homme. Familier de quelques lointaines cultures – asiatiques, notamment –, le chef de l'Etat estime que l'Occident n'a pas à être impérialiste en la matière, imposant, ici ou là, ses valeurs à des peuples qui en ont d'autres. Recevable en bien des domaines, ce relativisme culturel appliqué aux droits de l'homme peut se révéler plus dangereux. Mais Jacques Chirac est en phase avec l'air du temps : à Washington comme en Europe, le discours sur les droits de l'homme, apparu au début des années 70, est, en ce siècle finissant, singulièrement sur le recul.

Alain Frachon

1. MM. Chirac, Clinton et Kohl, lors de la signature de l'accord de paix en Bosnie, 14 décembre 1995 (Chesnot/Villard/Witt/Sipa Press).
2. Visite officielle au Liban, accueilli par Elias Hraoui, 4 avril 1996 (Witt/Sipa Press).
3. M. Chirac accueille le premier ministre chinois, Li Peng, à l'Elysée, le 11 avril 1996 (Chesnot/Sipa Press).



2



3

Vingt-deux voyages hors de l'Hexagone

1995

- **14-15 juin** : étape aux Etats-Unis, à Washington, sur la route de *Halifax*, au *Canada*, pour le sommet du G 7 (groupe des sept pays les plus industrialisés).
- ***5 juillet** : Genève, ONU.*
- **19 au 23 juillet** : Maroc, puis Côte-d'Ivoire, Gabon et Sénégal.
- ***26 septembre** : ONU, New York.*
- **5-6 octobre** : Tunisie.
- **9-10 octobre** : Espagne, sommet *franco-espagnol*.
- **22-23 octobre** : New York, cinquantième anniversaire de l'ONU (annulation de la rencontre avec le président algérien Liamine Zéroual).
- ***25 octobre** : Allemagne, sommet* franco-allemand à Bonn.
- **29-30 octobre** : *Grande-Bretagne, sommet* franco-britannique de Londres.
- **6 novembre** : Israël, obsèques d'*Itzhak Rabin*.
- **17 novembre** : annulation d'une visite à Naples dans le cadre d'un *sommet franco-italien*.
- **27-28 novembre** : Espagne, rencontre euro-méditerranéenne *de Barcelone*.
- **1[er]-4 décembre** : Bénin, sommet francophone de Cotonou.
- ***7 décembre** : Allemagne,* sommet franco-allemand à Baden.

1996

- **20 janvier** : Vatican.
- **1[er]-2 février** : Etats-Unis, visite *d'Etat, étapes* à Washington, New York et Chicago.
- **28-29 février** : Singapour.
- **1[er]-2 mars** : Thaïlande, sommet euro-asiatique de Bangkok.
- **13 mars** : Egypte, Charm el-Cheikh, sommet « antiterroriste ».
- **29 mars** : Italie, ouverture de la conférence intergouvernementale (CIG) de *l'Union* européenne à Turin.
- **4-6 avril** : Liban.
- ***6-8 avril** : Egypte.*
- **19-20 avril** : Russie, Moscou, sommet nucléaire.

Le VRP des entreprises françaises à la conquête de nouveaux marchés

DES AIRBUS ou les droits de l'homme ? En recevant le premier ministre chinois, Li Peng, à Paris, à la mi-avril, la France savait qu'elle ne pourrait pas échapper à cette problématique. Mais, en réalité, l'Elysée avait tranché par avance, au profit des réalités économiques. Le 29 février, lorsque Jacques Chirac avait rencontré le même Li Peng dans un grand hôtel de Bangkok, en marge du sommet euro-asiatique, il avait simplement évoqué les deux conventions sur le respect des droits de l'homme que Pékin n'a toujours pas signées. Dans ces circonstances, il ne fallait pas s'étonner d'entendre M. Li Peng, à sa sortie de Matignon, quelques semaines plus tard, se *« féliciter »* de la position *« très claire »* de la France... sur Taïwan. En rangeant le stylo avec lequel il venait de signer 12 milliards de francs de contrats avec des entreprises françaises. Ou européennes dans le cas de l'Airbus.

M. Chirac ne se contente pas d'appliquer ce principe de « realpolitik » fait de diplomatie du négoce à l'occasion de la visite de tel chef d'Etat ou de gouvernement. Il entend bien l'exporter sur les marchés étrangers où, à son sens, la France est trop peu présente – elle réalise seulement 0,5 % du PNB américain et 2 % de parts de marché en Asie – au regard de la position qu'occupe la quatrième puissance exportatrice mondiale.

VOLONTARISME ET SUIVI

C'est dans ce sens qu'il faut interpréter le discours volontariste prononcé par le président de la République tant à Chicago, début février, devant un parterre de cinq cents hommes d'affaires américains, que, trois semaines plus tard, à Singapour. A la grande satisfaction des milieux d'affaires, qui voient dans ces initiatives destinées à mieux « vendre » les entreprises et les produits français – et auxquelles participe également le ministre des affaires étrangères – un tournant par rapport à la politique pratiquée sous les précédents septennats, laquelle consistait à déléguer cette mission aux ministères techniques de l'industrie ou du commerce extérieur.

L'autre nouveauté par rapport aux pratiques antérieures est que ces actions s'accompagnent, en principe, d'un suivi qui jusqu'ici faisait défaut après des effets d'annonce fortement médiatisés mais sans lendemain, et d'une promotion du « made in France » par le président lui-même. *« Jacques Chirac a très vite compris les enjeux. Et l'intérêt qu'il pourrait en tirer*, explique-t-on dans son entourage. *A la différence de ses prédécesseurs, ce n'est pas une corvée pour lui de téléphoner ou d'écrire à tel ou tel haut responsable politique, voire à un chef d'Etat ou de gouvernement, pour l'inciter à acheter français. »* Un spécialiste des relations commerciales internationales tempère cependant cet enthousiasme : *« Nous en sommes encore aux balbutiements pour ce qui est de concurrencer efficacement l'action des grandes puissances économiques et industrielles qui, depuis fort longtemps, ont su marier diplomatie et course aux contrats. »*

Certes, Jacques Chirac n'a hésité ni à ferrailler avec le président du Conseil italien au sujet de la dévaluation compétitive de la lire, ni à s'en prendre aux banquiers installés en Asie, accusés de ne pas soutenir assez l'implantation locale de firmes françaises. Mais la « force de frappe » de l'administration parisienne est loin d'avoir l'efficacité qu'on reconnaît à la diplomatie commerciale telle qu'on la pratique à Washington ou à Bonn.

Aux Etats-Unis, Bill Clinton, à peine installé à la Maison Blanche, a affirmé ses priorités économiques en créant un conseil de sécurité économique calqué sur le modèle du conseil de sécurité nationale, à vocation militaire et stratégique. Il s'est souvent transformé en VRP pour vendre « ses » Boeing. Quand il n'adressait pas une lettre personnelle au roi Fahd d'Arabie saoudite pour l'inciter vivement à acheter des centraux téléphoniques ATT. La Maison Blanche dispose d'ailleurs d'une « *war room* », sorte de quartier général chargé de définir et de défendre la politique commerciale des Etats-Unis dans laquelle sont représentées toutes les administrations participant à ce que les Américains reconnaissent être une « guerre économique ».

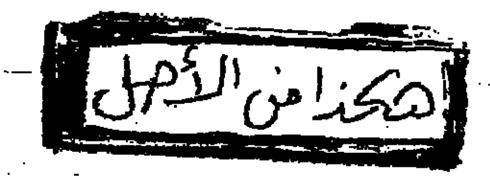
DÉCALAGE CULTUREL

L'organisation de la diplomatie commerciale allemande, relayée par des organismes directement rattachés au ministère des affaires étrangères, n'est pas moins efficace. D'autant que le chancelier n'hésite pas à se lancer, lui aussi, dans la bataille. Avec succès, ainsi qu'il l'a démontré, par exemple, en rentrant de Pékin avec un aréopage de représentants de grands groupes industriels et, en poche, des milliards de marks de grands contrats qui ont notamment permis à l'automobile allemande de prendre fermement pied sur le sol chinois.

La France souffre encore de deux handicaps : un décalage culturel qui la rend timorée par rapport à ses partenaires commerciaux et la rivalité que se livrent administrations et ministères. *« Il est impensable d'avoir une "* war room *" à l'Elysée ; nous ne sommes pas équipés pour cela »*, concède un conseiller. Alors, à Matignon ? *« Nous n'avons pas les moyens de suivre tous les contrats et leurs dimensions techniques et financières »*, observe-t-on dans l'entourage du premier ministre.

Reste la direction des relations économiques extérieures (DREE), rattachée au ministère de l'économie et des finances et qui gère un réseau de postes d'expansion économique (PEE) dont la qualité est désormais reconnue. *« Mais ce serait avaliser, en termes de contrats, une seule logique financière, celle de Bercy et du Trésor, alors que le Quai d'Orsay, qui dispose d'une direction des affaires économiques, tient à donner une dimension politique à ces actions économiques à l'étranger »*, fait valoir un spécialiste du commerce extérieur. Pendant ce temps, nos concurrents *marquent* des points.

Serge Marti



Un style « naturel », soigneusement travaillé, s'esquisse à petites touches

Allègement du protocole, recherche de la simplicité, plongées en province...
Ses conseillers en communication ont su s'appuyer sur le tempérament de Jacques Chirac pour lui forger une image adaptée à l'air du temps

LE 9 MAI 1995, au lendemain de l'élection présidentielle, Jean-Pierre Elkabbach reçoit un coup de téléphone enthousiaste de Jacques Chirac. *« On me dit que ce que vous avez fait hier soir à l'antenne était formidable ! »* Le président de France Télévision accueille avec plaisir le compliment. Il ne regrette pas d'avoir donné aux reportages la priorité sur le sempiternel débat de soirée d'élection. Depuis la veille, les télévisions du monde entier se bousculent pour en racheter les images. L'objet des enchères ? Une longue course à moto dans les rues de Paris derrière la voiture du nouveau président et un stupéfiant travelling sur un Chirac radieux et naturel, *téléphonant, puis adressant* du siège arrière du véhicule des sourires et signes amicaux aux Parisiens et à la caméra.

Une voiture qui s'arrête aux feux rouges, un président qui lance des baisers... *« C'était à la fois juste et prémonitoire »*, confie un proche de Jacques Chirac : ce président serait modeste et sans protocole, gourmand de contacts et de bains de foule, et ne se ferait pas prendre au piège de l'enfermement dans la tour d'ivoire. *« Sans avoir été ni travaillée ni même prévue, cette image du premier soir annonçait le septennat. »*

Le premier conseil des ministres ne la contredit pas : allègement du protocole, *suppression des avions* du GLAM, diminution du système de sécurité. Le premier déplacement s'inscrit dans cette tonalité : la Corrèze, bien sûr, pour un baptême de promotion d'une école que Jacques Chirac honore depuis de nombreuses années. Le président sera fidèle à ses amis de province, qu'on se le dise ! Et même, à l'occasion, c'est eux qu'il honorera et fera profiter des ors et largesses de la République ; par exemple, la garden-party du 14 juillet, trop parisienne et mondaine à son goût, qu'il ouvre, de façon spectaculaire, à *« quatre mille jeunes »* venus de tout le pays.

Le premier voyage à l'étranger (Halifax) se fait en avion de ligne et Jacques Chirac réduit des trois quarts la liste des invités qui lui est soumise. La solution est cependant jugée peu commode et le voyage à New York, pour le *cinquantième anniversaire de l'ONU*, au mois d'octobre, se fera à bord d'un Falcon 900, plus souple que la ligne régulière, mais nettement moins coûteux que les déplacements en Concorde (1,5 million de francs d'économies, calculera l'émission de M 6, « Capital »).

TUTOIEMENT

Les échos sur la nouvelle organisation de l'Elysée font en même temps état d'un allègement considérable du nombre de conseillers et d'une transformation – symbolique – de l'ancien bureau de Jacques Attali, adjacent à celui du chef de l'Etat, en une salle de réunions. *Le président, précise-t-on,* les aime nombreuses, directes, animées. Le Paris de la politique et des médias ne bruisse d'ailleurs plus que de rumeurs sur l'*« authentique simplicité »* du nouvel hôte de l'Elysée, qui *« n'a pas changé d'un pouce »*, dissuade ses amis de passer au vouvoiement, téléphone tous azimuts à ses ministres, collaborateurs et vieilles relations, et refuse de visiter la grotte de Vallon-Pont-d'Arc – le nouveau Lascaux – au prétexte qu'elle va être définitivement fermée au public et qu'il n'a donc aucune raison de s'octroyer ce « privilège ».

Une image, à petites touches, s'esquisse, ou plutôt un style, direct, décontracté, chaleureux. *« La vérité d'un homme, antitechnocrate, antipoliticard, antisalonard, mais bâtisseur et profondément soucieux des gens »*, commente l'écrivain Denis Tillinac, qui se méfie des *« pubards »* et *« charlatans »* de la communication. *« Chirac n'est jamais meilleur,* dit-il, *que lorsqu'il est lui-même. »* C'est d'ailleurs le conseil qu'a également adressé au président son ami Michel Péricard. Mais qui suggérerait le contraire ? *« Chirac n'est pas un bon comédien,* sourit Catherine Colonna, porte-parole. *Personne ne songerait à lui proposer une opération de communication qui ne corresponde à sa nature profonde. »* Sûrement pas Claude, sa fille, qui dirige astucieusement sa communication et n'aurait plus l'idée, comme en 1987, d'affubler son père de baskets et d'un baladeur pour le rapprocher des jeunes.

L'image déborde le style, inclut des faits, des actes, des décisions. *« Un an après l'élection,* note Laurence Parisot, PDG de l'IFOP, *la décision du président de poursuivre les essais nucléaires conditionne encore le jugement que porte sur lui la population. »* Une décision mal expliquée et mal comprise sur le moment, mais que Jacques Pilhan considère comme un investissement, *« un acte fondateur »* qui ne trouvera sa cohérence qu'avec l'annonce du « plan Défense », en *mars suivant, contribuant* à forger l'image d'un président résolu et insensible aux pressions. La plupart des interventions de politique étrangère ont d'ailleurs cette vertu : Jacques Chirac apparaît combatif, audacieux, décidé à porter haut la voix de la France et pleinement légitime dans la fonction de chef d'Etat.

L'image, donc, se dessine, indépendamment d'une popularité en chute libre, sanction de décisions économiques imprégnées de la « rigueur » et peut-être d'un sentiment de trop grande distance entre le président et son gouvernement, voire les Français. La mort de François Mitterrand puis les voyages en province scellent la réconciliation. Le ton, les mots, la sincérité de Jacques Chirac, dans l'hommage télévisé à son vieil adversaire défunt – ciselé sur ses indications par sa collaboratrice Christine Albanel, relu par une équipe restreinte – témoignent d'une unité nationale et l'intronisent solennellement dans la fonction présidentielle. La cérémonie de Notre-Dame est ensuite l'occasion inespérée d'afficher avec grandeur au monde entier qu'une page de l'histoire française est tournée. *Du panache, de la magnanimité, et du fair-play* : les professionnels de la communication saluent l'artiste, les Français applaudissent et savent gré.

Les voyages en province alors viennent à point. Ils vont confirmer un style – l'homme est simple –, conforter une image – il est proche des gens et les écoute, – impulser un message – les idées, le salut viendront de la base et non des soi-disant experts parisiens. *« C'est le geste gaullien qui conduit le leader à aller vers le peuple,* explique le politologue Jacques Gerstlé, *la simplicité chiraquienne – ni cortège officiel ni discours – collant parfaitement à l'époque. »*

Niort, Besançon, Amiens. Le président salue, étreint, interroge et écoute, le visage concentré, le menton dans la main. Parfois il exige le huis clos et les télévisions sont frustrées : sans images, pas d'antenne. Et alors ? dit une accompagnatrice, *ce n'est pas une* opération de communication ! Mais la presse régionale prend le relais. Le 27 avril, *Le Courrier picard* conclura la visite à Amiens par le titre « Le président nous a compris ».

Jacques Chirac, à l'évidence, marque des points. Question d'équation personnelle. *« Et de conjoncture »*, note Jean-Marc Lech en observant que les Français, désabusés, n'attendent pas grand-chose de la politique. *« Aujourd'hui, proximité vaut compétence. Cela pourrait bien valoir à Chirac, un an et demi après son élection, l'état de grâce dont il avait été spolié après son élection. »*

Annick Cojean

L'indispensable Claude

JACQUES CHIRAC se réjouit chaque jour, dit-on, d'avoir sa fille Claude à ses côtés. Quand, lors d'une conférence de presse, d'un déplacement en province, ou d'une émission de télévision – fût-ce dans les studios new-yorkais de CNN – il perd de vue quelques instants celle qui s'occupe officiellement de la communication à l'Elysée, il s'inquiète et demande : *« Mais où est Claude ? »* Elle n'est jamais très loin, téléphone à l'oreille et crayon à la main. Depuis la formation du tandem, il y a près de dix ans, père et fille, ont noué une intense complicité. Elle le « vend » et le protège, le rassure, le galvanise, le conseille ; le *corrige, parfois, rigoureuse et sévère* ; le défend, le décode, gère son temps, ses photos et ses interventions à la télévision, discrète mais énergique, exigeante et perfectionniste.

Il fut un temps où ce nom de Chirac lui semblait écrasant, asphyxiant. On la vit même, en décembre 1992, sur le plateau de Mireille Dumas, confesser avec de jolis mots le trouble, la douleur parfois, d'être étiquetée « fille de » : *« Vous êtes comme un écran entre les autres et votre père. Les gens vous parlent comme si vous n'existiez pas. »* L'époque est révolue. La jeune femme de trente-trois ans ne connaît visiblement plus de problèmes de reconnaissance ou d'identité. Du rôle d'« écran » elle a fait un métier, appris de A à Z en arpentant la France, organisant, dès 1990, les fameux déplacements en région du candidat Chirac, préparant plus de mille réunions, soignant la presse locale, apprenant le marketing, les *relations publiques, l'image*. Et la stratégie, aux côtés de Jean-Michel Goudard puis de Jacques Pilhan. On la dit excellente, rigoureuse, moderne et sans apprêt. *« Une Chirac »*, remarque sa mère. Son père, lui, sait tout ce qu'il lui doit.

A. Co.

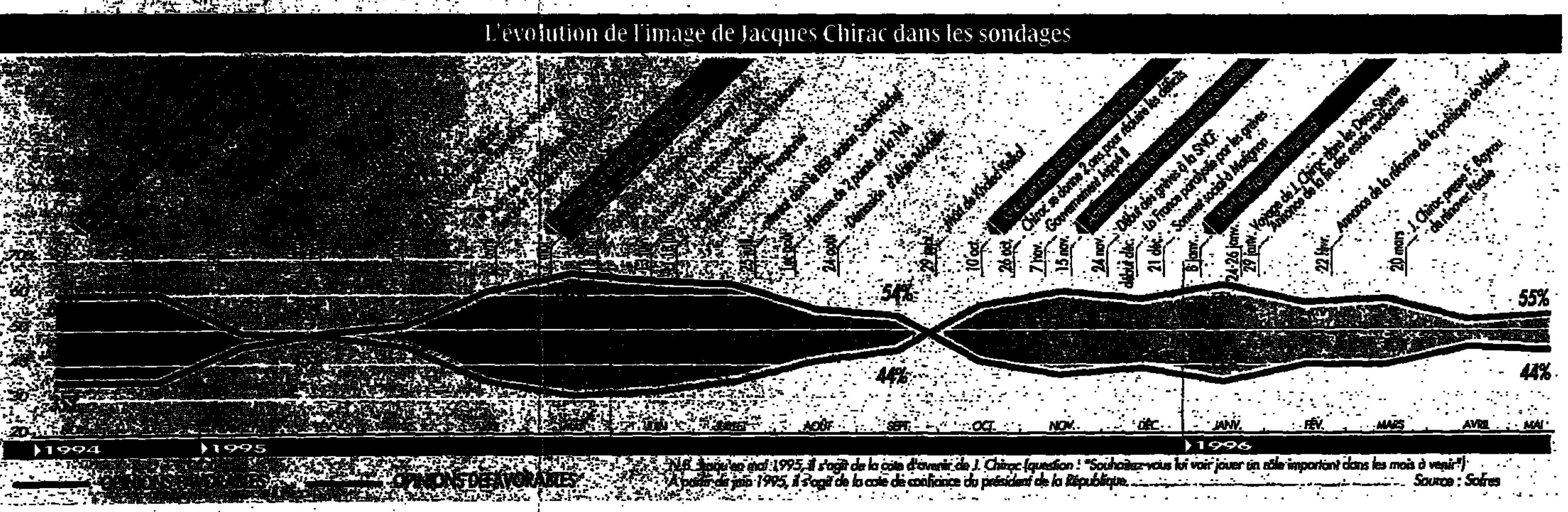
Jacques Pilhan, le metteur en scène

ON NE L'AIME guère en chiraquie. On y supporte mal l'idée que, pendant onze années, il fut *« dans l'autre camp »*, artisan inventif de la stratégie médiatique du président Mitterrand. On raille ses formules de *« gourou »*, on ironise sur *« la cartomancienne »*, pour reprendre l'expression peu aimable de Philippe Séguin, lequel serait si *mauvais à l'image*, rétorque Jacques Pilhan, qu'*« il fait peur aux petits enfants »*... Les sarcasmes l'agacent mais ne l'émeuvent pas. Il a gagné la confiance, l'amitié, l'estime du président. Et les avis que lui demande Jacques Chirac dépassent les frontières traditionnelles de la « communication ».

L'homme n'avance pas, il est vrai, sans munitions. Sa force réside dans sa capacité à ausculter le corps social, disséquer des dizaines de sondages, auxquels il préfère pourtant les entretiens non directifs sur les thèmes les plus variés : école, banlieues, médias, Europe, Internet. Il croise les disciplines : psychologie, sociologie, linguistique ; fait son miel de toute information, attentif à ce qui émane de la rue, d'un collaborateur-miroir, ou d'un de ces éditorialistes ou patrons de média avec lesquels il a su nouer de subtiles complicités. Il veut savoir anticiper, porter le diagnostic exact, cibler *« juste »*.

Il ne néglige pas pour autant les techniques de mise en scène, que ce soit pour l'arrivée à Villacoublay des deux pilotes français de Bosnie, une intervention télévisée depuis la salle des fêtes de l'Elysée, une interview d'Alain Juppé que Jacques Chirac lui a demandé de *« réchauffer »*. Il dit travailler sur le *long terme*, jouant les mystérieux, les inspirés, les faux modestes. Ses amis assurent que le petit homme suave et un peu chauve, autodidacte passé chez Séguéla, est un oenologue averti et, en privé, un joyeux compagnon.

A. Co.



Champion de la poignée de main, Jacques Chirac n'a jamais été la coqueluche des sondages. Son score, aujourd'hui, paraît donc conforme à la règle : l'IFOP le crédite en avril d'un taux de satisfaction de 37 %, Ipsos de 42 %, la Sofres et CSA de 45 %. Seul BVA lui accorde une cote positive avec 48 % de bonnes opinions contre 46 % de mauvaises. Il s'agit, pour un président de la République en exercice depuis moins d'un an, d'une situation sans précédent. Jacques Chirac est entré à l'Elysée avec un capital de confiance de l'ordre de 60 %. Six mois plus tard la moitié de ce capital aura été dilapidée. Dès l'été, le reflux est à la mesure de la déception d'une partie de l'opinion. C'est particulièrement net chez les jeunes de dix-huit à trente-quatre ans, chez les employés et les ouvriers, chez les sympathisants des écologistes ou du Front national. Ces derniers mois, le chef de l'Etat a regagné un peu du crédit perdu. Dix points entre novembre et avril pour l'IFOP, dix points également entre janvier et avril pour la Sofres. Regain durable ou embellie passagère ?

En 1982, un an après la victoire de François Mitterrand...

*« **VOUS AURIEZ TORT** de vous inquiéter. L'évolution de la situation économique et politique en France fait que l'expérience socialiste ne durera pas deux ans. »* C'est Jacques Chirac qui parle, le 1er septembre 1982 à Nouméa. Un an après la victoire historique de la gauche à l'élection présidentielle, la France politique de 1982 est à des années-lumière de celle de 1996, où Jacques Chirac salue d'un hommage ému la disparition du socialiste François Mitterrand, son prédécesseur à l'Elysée. Quant aux critiques qu'émettra le PS par la voix de Pierre Guidoni, le 22 avril, pour le premier anniversaire de l'élection de M. Chirac, elles paraissent bien anodines – *« Les enquêtes d'opinion (...) semblent montrer que le bilan fait par les Français n'est pas particulièrement favorable »* – face aux outrances de 1982.

HARCÈLEMENT

A l'époque, les forces au pouvoir pendant vingt-trois ans, jusqu'à ce fatidique 10 mai 1981, sont toujours sous le choc. Rarement aura-t-on vu aussi mauvais perdant : radicalisés par la défaite, ceux qui refusaient jusqu'à l'étiquette de « droite » avant 1981 mènent désormais une guérilla permanente pour contrer les projets de l'exécutif, ce qui est leur droit le plus strict, mais aussi pour saper sa légitimité.

Or, face à ce harcèlement, les socialistes donnent l'impression d'avoir honte d'être ce qu'ils sont ou fournissent les verges pour se faire battre en avançant des projets mal ficelés, qui nourrissent l'accusation naissante de gauche *« liberticide »*.

Ainsi se définit une curieuse répartition des rôles : à la moindre initiative des *« socialo-communistes »*, l'opposition se déchaîne. Les membres de la majorité, eux, bredouillent de vagues justifications, comme s'ils avaient du mal à assumer leurs nouvelles responsabilités : déjà se profile le déchirement entre *« culture d'opposition »* et *« culture de gouvernement »* qui nourrira, plus tard, d'interminables débats socialo-socialistes.

Pour autant, malgré la mise en garde de Jacques Delors, qui, dès novembre 1981, a réclamé une *« pause »*, la saison des réformes n'est pas terminée : en quelques mois, *début 1982, entrent en vigueur* la semaine de trente-neuf heures et la cinquième semaine de congés payés, la retraite à soixante ans, les nationalisations mais aussi... le resserrement du contrôle des changes.

CHANGEMENT DE CAP

Les indices d'un changement de cap économique sont déjà perceptibles. Il faudra néanmoins attendre un peu pour qu'après la deuxième dévaluation du franc, le 12 juin, les *« mesures d'accompagnement »* – notamment le blocage temporaire des prix et des salaires – ouvrent la voie à la politique de rigueur, sanction de la réalisation d'une partie des promesses dont débordait la hotte de François Mitterrand.

Malgré tout, comme aujourd'hui pour Jacques Chirac et Lionel Jospin, un an après, les électeurs, à en croire les sondages, confirment leur vote : fin avril 1982, *L'Express* publie un sondage effectué par Publimétrie-actualités, du 13 au 19 avril, qui indique que François Mitterrand obtiendrait 51 % des voix contre 49 % à Valéry Giscard d'Estaing. L'érosion de la popularité de François Mitterrand – qui campe encore sur ses positions de défenseur en chef des ouvriers – est très faible : un an auparavant, les scores respectifs des deux hommes étaient de 51,75 % et 48,24 %. En revanche, la gauche *commence à avoir quelques problèmes* aux élections partielles. Au surplus, les socialistes ont la malchance de faire face très vite à des échéances importantes : les 14 et 21 mars 1982, la droite remporte les élections cantonales. Elle gérera 64 conseils généraux (+ 8) contre 36 (– 8) pour la gauche. Défaite d'autant plus amère pour cette dernière que la décentralisation, qu'elle a imposée à l'opposition, commence à entrer dans les faits : c'est ainsi que les nouveaux présidents de droite reçoivent des préfets, dans les départements, le pouvoir exécutif que leur a donné la gauche...

Jean-Louis Andreani

هكذا من الأهل

A l'Elysée, une structure hiérarchisée et des contacts personnels

Le chef de l'Etat se nourrit de notes, mais affirme son raisonnement au cours de libres discussions avec ses conseillers officiels et officieux. Le secrétaire général, Dominique de Villepin, impose une discipline décontractée à la « maison du président »

DIX FOIS, vingt fois la même scène se reproduit : Jacques Chirac sort de son bureau ; passe la tête dans celui de sa secrétaire particulière, Marianne Hibon, et retourne s'enfermer avec un de ses conseillers, qui savait avoir ainsi accès facilement au président de la République. Dix fois, vingt fois, le chef de l'Etat entre dans le bureau du secrétaire général de la présidence, s'assied dans un grand fauteuil de cuir marron, discute avec le visiteur de Dominique de Villepin. Puis il entraîne celui-ci et quelques autres de ses collaborateurs autour de la grande table recouverte de feutre vert de la salle qui sépare leurs pièces de travail respectives.

Quatre salons où bat le pouvoir. Quatre lieux dont l'organisation symbolise la rupture avec les pratiques précédentes. L'Elysée de Jacques Chirac veut travailler dans la transparence, dans la collégialité, sans rivalités d'équipes ; pour former son jugement, le président de la République a autant besoin des notes individuelles de l'un ou l'autre de ses proches que d'une discussion libre et approfondie avec un petit groupe de conseillers. Pour ce passionné du contact humain, l'écrit ne saurait remplacer l'oral.

Pas de désordre, pour autant, dans le fonctionnement de la « maison Elysée ». Jacques Chirac a voulu une structure solidement hiérarchisée sous les ordres du secrétaire général, Dominique de Villepin, un diplomate. De lui dépendent directement cinq satellites. D'abord celui de Jean-Pierre Denis, un inspecteur des finances, secrétaire général adjoint de la présidence. A lui, le secteur économique et financier, la surveillance de tout ce qui nécessite une signature du chef de l'Etat. A lui, aussi et surtout, d'assurer les contacts avec le monde de l'entreprise.

Ensuite, le cabinet du chef de l'Etat. Son directeur, Bertrand Landrieu, un préfet, contrôle d'une main ferme le fonctionnement administratif et financier du Palais et assure les liaisons avec les ministères de l'intérieur, de l'outre-mer et de l'aménagement du territoire. Son chef, Annie Lhéritier, une fidèle de la Corrèze et de la Mairie de Paris, gère l'agenda du président et ses déplacements tout en continuant à garder un oeil précautionneux sur le département cher au coeur du patron.

Les affaires régaliennes bénéficient d'un traitement particulier. Il en va ainsi de la justice, même si elle relève de Jean-Pierre Denis, lorsque le président use de son droit de grâce, autorise des mariages consanguins ou post-mortem, ou préside le Conseil supérieur de la magistrature. C'est surtout le lot de la défense nationale et de la diplomatie. Le président dispose d'un état-major particulier, dont le chef, l'amiral Delaunay, a droit à un entretien quotidien et matinal avec Jacques Chirac. Il peut même l'appeler directement au téléphone sans passer par le secrétariat particulier en cas d'extrême urgence ; il a déjà dû s'y résoudre trois ou quatre fois. L'autorisation de l'emploi des armes relevant du seul président de la République, lorsqu'une crise survient, comme à Bangui, il se retrouve immédiatement dans le bureau présidentiel avec Dominique de Villepin et Michel Dupuch, le responsable de la cellule Afrique.

Maurice Ulrich, le sage à qui chacun vient demander avis et conseils

Selon une tradition aussi vieille que la Vᵉ République, la diplomatie est éclatée en deux équipes. L'Afrique, donc, d'un côté. Le reste du monde de l'autre, sous la responsabilité de Jean-David Levitte, qui fait aussi office de « sherpa » pour préparer les grands sommets internationaux. Son équipe, comme toutes les autres, est fort réduite, mais, malgré les propos officiels, le Quai d'Orsay a été transféré dans un de ces hôtels Napoléon III qui bordent le parc présidentiel. Lorsqu'au moment du drame de Cana la France doit réagir, le chef de l'Etat fait de sa main la synthèse des projets de communiqué rédigés par ses proches. Et pour joindre Shimon Pérès il n'hésite pas à empoigner lui-même le téléphone, composant numéro sur numéro jusqu'à ce qu'il trouve le premier ministre israélien. Mais le haut-parleur est branché, pour que ses conseillers entendent leurs échanges et dressent un « procès-verbal » qui sera transmis au ministère des affaires étrangères et aux ambassades de la région. Toujours ce souci de la transparence pour éviter toute diplomatie parallèle.

Un autre satellite suit sa propre logique, tout en contraignant les autres à tenir compte de son orbite : la communication.

Cette structure hiérarchisée n'empêche pas l'existence de conseillers, officiels ou officieux. Avec l'âge, Jacques Chirac a appris à pianoter sur un clavier d'opinions diverses. Auprès de lui, il y a d'abord et avant tout Maurice Ulrich, un fidèle qui le suit depuis plus de quinze ans. Le « sage » de l'Elysée, celui à qui chacun vient demander un avis, celui qui fait profiter tout le monde de son expérience, de son calme. Un des seuls, avec Dominique de Villepin, à pouvoir entrer, presque sans frapper, dans le bureau du président. Il y a aussi René Lenoir, celui qui, dès 1974, avait dénoncé le phénomène de l'exclusion, et qui consacre la moitié de son temps à l'Elysée, où ses conseils sont loin de se limiter à ses domaines de prédilection ; il n'hésite pas à descendre quatre à quatre les escaliers pour alerter le président sur une mutation dans la haute fonction publique qui lui paraît particulièrement scandaleuse.

Le chef de l'Etat a aussi fait appel à Alain Devaquet, un « scientifique », qui réfléchit à ce que doivent être les grandes orientations de la recherche dans dix ou quinze ans et qui a l'art de rendre claires aux non-spécialistes les notions techniques les plus complexes. Ou encore à Fernand Wibaux, le fils spirituel de Jacques Foccart, qui peut mener des missions discrètes et non officielles en Afrique. Il a aussi fait venir près de lui deux anciens ministres du premier gouvernement d'Alain Juppé, François Baroin et Elisabeth Hubert, pour renforcer les contacts avec les milieux politiques.

Ce panel n'est pas encore assez large aux yeux d'un homme qui veut entendre ceux qui n'ont pas vocation à faire partie des entourages officiels. Quarante ans de vie politique ont rempli son carnet d'adresses et il continue de le nourrir au cours de ses voyages en province. Certes, la magistrature et les légistes ne sont pas des milieux qui lui sont familiers. Il connaît peu de scientifiques, mais il a plaisir à s'entretenir avec eux. En revanche, sa vie publique et privée lui a fait rencontrer de nombreux médecins. Surtout, plusieurs de ses amis fidèles sont devenus de puissants chefs d'entreprise.

Le couple Friedmann est, depuis Sciences-Po, au nombre des intimes. L'actuel président de l'UAP rend compte régulièrement au chef de l'Etat de ses nombreux voyages à l'étranger ; il a même été chargé de mission exploratoire en Chine. Jérôme Monod, patron de la Lyonnaise, est toujours le bienvenu dans le cercle chiraquien. François Pinault, s'il est un ami de plus fraîche date, fait partie de ces patrons qui se sont faits eux-mêmes, qu'apprécie tant Jacques Chirac. Mais, quels que soient ses liens avec eux, leurs suggestions sont toujours soumises au filtre des conseillers techniques. Pour peaufiner l'analyse, il lui est même arrivé de recevoir discrètement des hauts fonctionnaires.

La Corrèze reste une source inépuisable de contacts informels. L'air enjoué, le chef de l'Etat reconnaît qu'il y a bien quatre ou cinq maires qu'il peut appeler pour savoir ce que l'on pense dans cette province profonde où sont ses racines. Enfin, et surtout, il y a la famille. La fille, bien sûr, mais aussi l'épouse, à l'influence aussi discrète qu'efficace.

Ce mélange aurait pu être détonant. Le tout petit groupe qui avait tenu bon pendant les pires heures de la traversée du désert aurait pu refuser de se retrouver à égalité avec les ralliés des lendemains de la victoire. Ces tentations, un temps, ont existé. Dans l'épreuve du feu, lors de la crise de l'automne dernier, l'équipe a forgé sa solidarité.

La main de fer, que camoufle mal une allure brouillonne, de Dominique de Villepin fait régner une discipline décontractée. Il délègue d'autant plus facilement aux chefs de file que la réunion, tous les matins, dans son bureau, de l'ensemble des collaborateurs de la présidence, permet à chacun, et donc à lui, d'être au courant de tout. Il ne garde en gestion directe que les « affaires » et le « renseignement », et surtout les rapports avec la machine gouvernementale. Il anime, il impulse, il interdit la routine, il tranche : « On entre dans son bureau avec un problème. On en sort avec une solution », assurent ses collaborateurs.

Aujourd'hui son autorité est incontestée. Même les conseillers personnels lui font parvenir la copie de leurs notes au président. Ces notes, quel qu'en soit l'auteur, irriguent tout le Palais. Elles reviennent dans les vingt-quatre heures annotées au feutre rouge d'une écriture de bénédictin et paraphées d'un « C » qui se termine en un long trait horizontal. Attention au point d'exclamation, il peut signifier un doute, une interrogation, une incompréhension du président. Si elle est forte, il décroche le téléphone : « Venez m'en parler. »

Toujours ce besoin de frotter son raisonnement à la discussion, comme si, comme un galet, il avait besoin du sac et du ressac de la mer pour effacer toute aspérité. Les discours et les articles de presse sont l'objet de soins attentifs. Au cours de longues réunions, ils sont épluchés, en un débat très libre, mot à mot, phrase à phrase, jusqu'à ce que Jacques Chirac les fasse entièrement siens. C'est en général le travail du dimanche. Les conseillers y sacrifient leur repos familial. C'est le prix à payer pour être au coeur du pouvoir.

Thierry Bréhier

Réunions d'état-major

Jacques Chirac commence la semaine en réunissant autour de lui Dominique de Villepin, Claude Chirac, Jacques Pilhan et Maurice Ulrich. Le secrétaire général tient, quant à lui, un point quotidien avec Claude Chirac, Catherine Colonna, la porte-parole de l'Elysée, et Manuela Isnard, l'attaché de presse. Le président reçoit aussi, le lundi, Charles Millon, ministre de la défense, et, le mardi, Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères. Le mercredi, avant le conseil des ministres, il s'entretient avec Alain Juppé, qu'il revoit en général le week-end et à qui il téléphone au moins une fois par jour. S'il s'interdit d'avoir des contacts réguliers avec d'autres ministres, il déjeune une fois par semaine avec Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, et fréquemment avec René Monory, président du Sénat.

Dominique de Villepin reçoit, au petit-déjeuner, tous les vendredis, Maurice Gourdault-Montagne, directeur du cabinet de Matignon, Jean de Courcel et Patrick Stefanini, ses deux adjoints, Jean-Pierre Denis, secrétaire général adjoint de la présidence et Bertrand Landrieu, directeur de cabinet du chef de l'Etat.

Bernadette Chirac, militante et maîtresse de maison

LA FEMME du président de la République n'existe pas. Ainsi le veut la loi. Bernadette Chirac, pourtant, n'a pas l'intention de se contenter de faire de la figuration protocolaire. Si elle est à l'Elysée, ce n'est pas seulement pour accompagner son mari. Forte de ses années de militantisme à ses côtés, en souvenir de leur conquête commune de la Corrèze, lorsqu'ils arrivaient à Brive par le train de la petite aube avec leurs deux filles sous le bras, elle se dit que l'épouse a autant que le mari gagné le droit de s'installer dans ce palais.

Son ironie est mordante quand elle se gausse de celles, ou de ceux, qui ont attendu les prémices de la victoire pour se rallier et qui pensent aujourd'hui avoir droit à des titres de reconnaissance. Elle peut même devenir acerbe lorsqu'elle évoque les trahisons. Gare à ceux qui voudraient faire fi de sa présence ou la contenir dans un rôle de sage maîtresse de maison ! Cette mission, elle entend bien, certes, la remplir, mais sans rester enfermée dans les appartements privés. Elle entend régner sur tout le fonctionnement du palais.

Pas question, pour autant, d'ennuyer son mari avec des soucis domestiques. Elle a toujours fait le nécessaire pour l'en protéger. Mais quand elle n'est pas d'accord sur des points qu'elle juge importants, elle le lui dit.

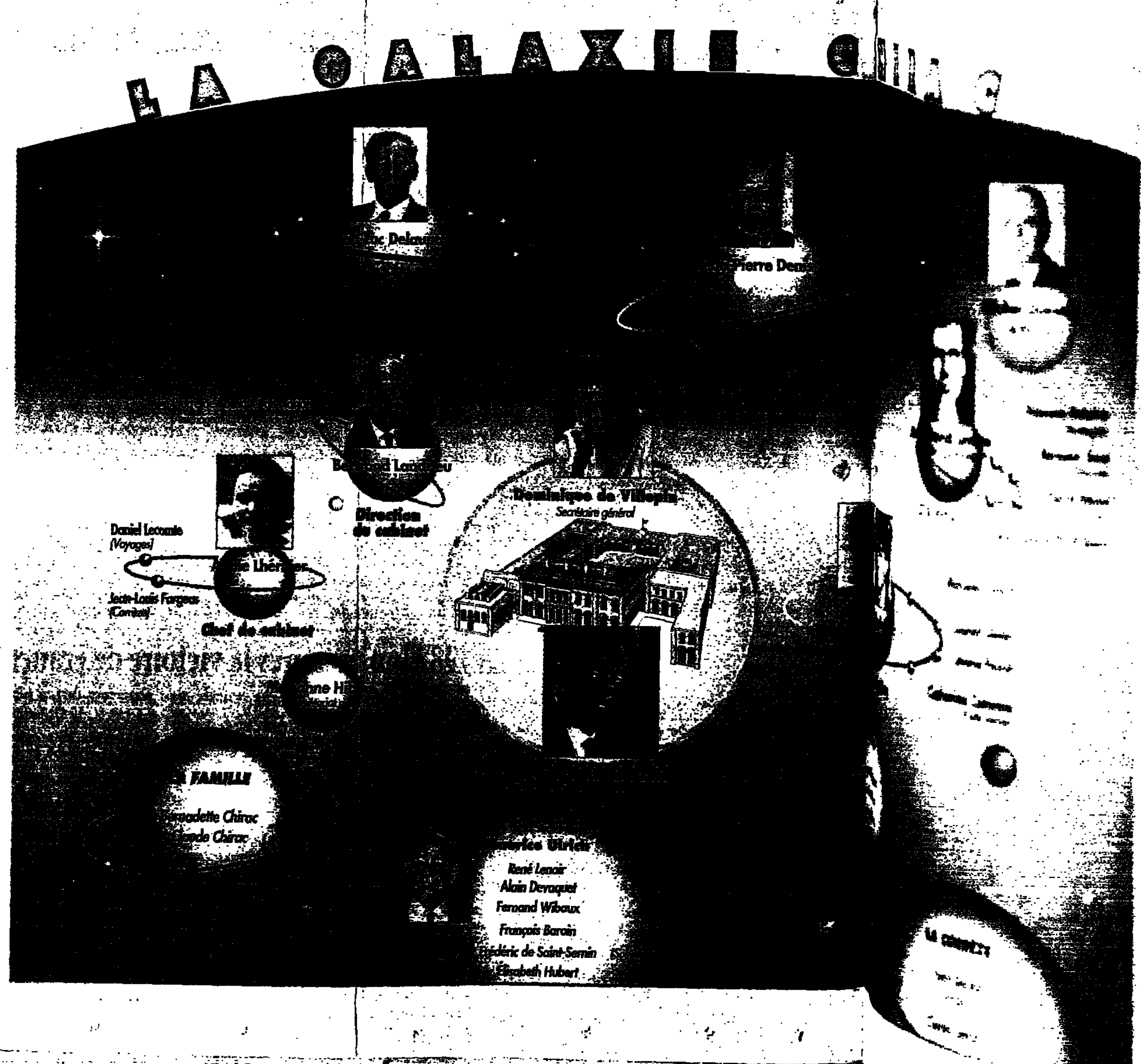
Pas le soir, lorsqu'il regarde la télévision ; à la fin d'une longue journée, elle sait qu'il n'est pas réceptif. Elle attend le matin pour glisser ses remarques entre deux flashes à la radio, que Jacques Chirac écoute goulûment en sautant d'une station à l'autre. Elle tente de lui faire comprendre que les Français ne souhaitent pas un « président-citoyen » et qu'ils veulent être représentés par un couple présidentiel, où la femme n'est pas toujours confinée quelques pas derrière son mari. Son admiration pour Hillary Clinton lui fournit un modèle.

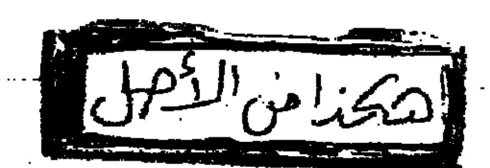
S'ÉCHAPPER DE L'ÉLYSÉE

C'est pourquoi elle tient à conserver son mandat de conseiller général en Corrèze, la présidence de l'association Le Pont Neuf, qui lui permet de faire venir des jeunes de l'Europe de l'Est parlant le français, la responsabilité du Festival international de danse de Paris et de celui d'art sacré. Elle voudrait que son mari s'échappe de temps en temps de l'Elysée, où pourtant il est si heureux le dimanche, pour, en tenue décontractée, recevoir longuement quelques proches sans la pression du quotidien.

Elle a donc conservé la maison de Grosrouvre, louée en bordure de la forêt de Rambouillet. Elle fait aussi aménager un casernement de gendarmerie à Bitty, pour qu'ils puissent retourner dans ce château où Jacques Chirac n'a pas remis les pieds depuis dix ans. Femme et militante, Bernadette Chirac ne veut pas que le président de la République perde ses racines.

Th. B.





ts personnels

Alain Juppé, rescapé de l'Hôtel Matignon

Malgré la tourmente sociale, l'attelage entre le chef de l'Etat et son premier ministre est resté intact

L'HISTOIRE est racontée par Charles Pasqua. Il est donc préférable, pour la narrer, de prendre une grosse voix et de la mâtiner d'un accent méditerranéen, avant de partir dans un éclat de rire tonitruant : *« Heureusement, Edouard Balladur n'a pas été élu ! »*, lâche l'ancien ministre de l'intérieur en revisitant l'élection présidentielle de 1995. Devant l'incrédulité de son interlocuteur, il ajoute : *« Cela aurait été pire... Il aurait pris Alain Juppé comme premier ministre. »* Il y a quelques mois à peine, cette historiette n'aurait pas réussi à dérider un chef de gouvernement enfermé dans la rigidité de ses certitudes et peu enclin à accepter la plaisanterie. Voire la critique. Les choses auraient-elles changé ? On assure, dans son entourage, que la fable Pasqua lui a été racontée récemment et que M. Juppé s'en est fort amusé.

Côté image, le premier ministre a indéniablement redressé, sous l'influence de conseillers en communication dépêchés par l'Elysée, une situation qui était bien précaire à la fin de l'année 1995. Au-delà de son image, sa gestion était en cause. Dans la majorité, et singulièrement au RPR, on s'interrogeait sur la *« lisibilité »* de la politique suivie. Des « visiteurs du soir » se succédaient dans le bureau du président de la République pour lui expliquer qu'il devait se défaire, au plus vite, de ce chef de gouvernement qui confondait autorité et autoritarisme et dont quelques collaborateurs préféraient l'opacité à l'explication. Pour ce qui est de la perception qu'a de lui l'opinion, M. Juppé apparaît maintenant courageux, opiniâtre, plus ouvert et moins sec ; mais le socle politique est jugé toujours aussi sévèrement.

L'acharnement de ces visiteurs, patrons proches de M. Chirac, à obtenir un changement du cours économique n'est pas resté vain. Ainsi *« l'inversion des priorités »* promise pendant la campagne électorale n'est-elle plus à l'ordre du jour. La lutte contre les déficits a pris le pas sur la réduction du chômage et, pour tout dire, M. Juppé se reconnaît mieux dans cette politique traditionnelle que dans « l'autre ».

Un rétablissement d'image spectaculaire en quelques mois

Cinq mois après la crise sociale de novembre et décembre, l'observation faite par Claude Bartolone paraît incongrue. *« M. Juppé est en train de défendre une ligne politique et économique qui a failli et je suis persuadé qu'à court ou moyen terme il sera obligé de partir »*, déclarait, le 12 décembre, ce député socialiste de Seine-Saint-Denis. A sa décharge, il faut reconnaître qu'il n'était pas le seul à prévoir, à terme rapproché, le remplacement du premier ministre. Quelques prétendants fourbissaient déjà leurs armes. C'est une anecdote du chancelier allemand, Helmut Kohl, qui finalement réconfortera M. Juppé. *« Quand ils sont plusieurs sur la liste à vouloir le poste, il n'y a rien à craindre. Quand il n'y en plus qu'un, c'est là qu'il faut se faire du souci »*, dira-t-il à son homologue français.

A cette époque, le couple de l'exécutif est au plus bas dans les sondages. La position de M. Juppé est même inédite depuis les débuts de la Vᵉ République : jamais la cote de popularité d'un chef de gouvernement inaugurant un nouveau septennat ne s'est effondrée aussi rapidement, laissant apparaître un indice de satisfaction négatif (différence entre les satisfaits et les mécontents) qui perdure depuis septembre 1995. Il n'en demeure pas moins que le tandem composé de MM. Chirac et Juppé a résisté aux vents et aux marées.

Après avoir été en sursis, M. Juppé serait-il donc un rescapé de Matignon ? Poser la question, c'est imaginer que le président de la République a pensé se séparer, au plus fort de la crise, de son premier ministre. Même si certains secteurs du pouvoir ont laissé accréditer cette hypothèse, rien ne permet de l'affirmer. Rien ne permet, non plus, de soutenir la thèse inverse car M. Juppé, dans cette période noire, est apparu très abattu à certains de ses interlocuteurs qui ont alors douté de sa volonté de s'accrocher. Ils se sont trompés.

L'attelage est resté intact. L'explication officielle est que la qualité de la relation du premier ministre avec M. Chirac, tant personnelle *qu'institutionnelle*, n'a pas d'équivalent depuis 1958. M. Juppé doit l'essentiel, sinon la totalité, de sa carrière politique au locataire de l'Elysée, dont il a été, aussi bien au RPR qu'à la mairie de Paris, un fidèle second, considéré comme un exécutant hors pair, à l'intelligence exceptionnelle. De son côté, M. Chirac, selon un de ses proches, *« connaît parfaitement »* M. Juppé et il sait ne rien avoir à craindre de lui sur le plan politique. Ministre des affaires étrangères entre 1993 et 1995, ce dernier ne se plaisait-il pas à répéter qu'il était *« loyal »* envers M. Balladur... et *« fidèle »* à son mentor ? A son poste actuel, du reste, il se félicite de ne pas avoir à promouvoir son propre projet car ce n'est pas, selon lui, le rôle d'un chef de gouvernement.

Dégagé de l'hypothèque de « l'autre politique » ainsi que de quelques symboles grandiloquents qui y sont attachés, M. Juppé sait parfaitement qu'il conduit une politique impopulaire mais il est tout aussi persuadé que l'opinion, plus tard, saura lui rendre grâce d'avoir engagé, à la demande du président de la République, des réformes de fond. Parmi celles-ci figure la méthode d'élaboration de l'épure budgétaire, un domaine où il excelle. C'est évidemment assez éloigné de la gestuelle chiraquienne sur la réduction de la *« fracture sociale »*. En moins d'un an, la boucle a été bouclée. Et la conclusion renvoie à la petite histoire que raconte M. Pasqua.

Olivier Biffaud

Les limites de l'« Etat impartial »

S'il n'y a pas eu de chasse aux sorcières dans la haute administration, des proches du pouvoir ont été placés à des postes importants

JACQUES CHIRAC pourra-t-il se débarrasser de l'étiquette d'artisan de l'« Etat-RPR » qui lui colle à la peau depuis la première cohabitation ? Tout au long de sa campagne présidentielle, et le jour même de sa prise de fonctions à l'Elysée, il s'est fait le héraut d'un *« Etat impartial »*. Un an après, force est de constater qu'il n'y a pas eu de chasse aux sorcières dans la haute administration et les entreprises publiques.

Pourtant, l'Elysée veille. Les personnalités les plus compromises avec le régime précédent ont été, peu à peu, écartées de leurs fonctions. Dans la préfectorale, trois préfets marqués à gauche ont ainsi été placés hors cadre : Jean-François Gueullette (Ariège), ancien secrétaire du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Philippe Martin (Landes), ancien chef de cabinet de Michel Charasse au ministère du budget, et Colette Horel (Nièvre), ancienne conseillère sociale à la *présidence de la République*. Le jour où Mᵐᵉ Horel était évincée, le conseil des ministres nommait, habilement, au poste de préfet de la Basse-Normandie, Rémy Pautrat, secrétaire général adjoint de la défense nationale, ayant occupé des postes importants, directeur de la DST, notamment, sous la gauche, et, à ce titre, peu facilement « placardisable ». Isabelle Bouillot, directrice du budget, ancienne conseillère économique de l'Elysée sous François Mitterrand, a dû céder sa place à Christophe Blanchard-Dignac, un Bordelais proche d'Alain Juppé.

L'accession au pouvoir de Jacques Chirac n'a pas donné lieu à une valse des ambassadeurs, des recteurs ou des préfets. Mais, aux postes-clés, des amis politiques ont été nommés. Dans le secteur diplomatique, le poste prestigieux d'ambassadeur aux Etats-Unis a été confié à François Bujon de l'Estang, conseiller diplomatique de Jacques Chirac pendant la première cohabitation. M. Bujon de l'Estang avait, alors, contesté la prééminence du chef de l'Etat sur la politique étrangère de la France.

Plusieurs préfectures importantes ont échu à des proches de la majorité tels que Bernard Monginet, directeur de la campagne présidentielle de Jacques Chirac en 1988 (Languedoc-Roussillon), Philippe Marland, ancien conseiller d'Edouard Balladur (Alpes-Maritimes), Jean-Charles Marchiani, ancien conseiller de Charles Pasqua (Var), ou Charles-Noël Hardy, proche de Valéry Giscard d'Estaing (Pays de la Loire). La présidence de la République est intervenue dans la nomination du directeur des personnels de l'enseignement supérieur. Sollicitée par des enseignants faisant partie des réseaux de Jacques Foccart, conseiller aux affaires africaines, elle a obtenu que la candidature de Marie-France Moraux, retenue par François Bayrou et soutenue par Matignon, soit écartée au profit d'une personnalité plus conforme à ses voeux.

On ne peut pas véritablement parler d'un « réseau Chirac » dans la haute administration, bien que plusieurs anciens cadres de la mairie de Paris occupent aujourd'hui des fonctions importantes, comme Jean-Jacques Aillagon, ancien directeur des affaires culturelles, nommé président du Centre Georges-Pompidou, ou Patrick Hermange, ancien administrateur à la ville, devenu directeur de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés.

Dans les entreprises publiques, les changements de président ont été peu nombreux (huit à peine). A la différence du gouvernement d'Edouard Balladur, qui avait nommé ses fidèles avant de privatiser des groupes publics, celui d'Alain Juppé a maintenu les présidents des entreprises privatisées. Francis Mer a conservé la direction d'Usinor Sacilor, Jean-Rodier, celle de Pechiney, Louis Schweitzer a été confirmé à la tête de Renault.

A l'exception du parachutage d'Edmond Alphandéry (UDF) à la présidence d'EDF, pour remplacer le socialiste Gilles Ménage, les nominations ont été dictées par la pression des faits. La quasi-faillite du Crédit foncier imposait le départ de Jean-Claude Colli, remplacé par le banquier Jérôme Meyssonnier. La longue grève de la SNCF a coûté sa place à Jean Bergougnoux. Le gouvernement a confié la présidence à un patron considéré comme de gauche, Loïk Le Floch-Prigent, démarche qui rappelle la nomination de Christian Blanc à Air France.

Les bévues, cependant, n'ont pas manqué. Pour affirmer son autorité sur le dossier France Télécom, François Fillon, ministre des postes et des télécommunications, a poussé Marcel Roulet à la démission, en arguant d'un désaccord sur la ligne à suivre. Après le passage éclair de François Henrot, c'est Michel Bon qui a pris la présidence, pour finalement mettre en oeuvre la politique préconisée par Marcel Roulet. A la demande de l'Elysée, ce dernier a été chargé de la privatisation de Thomson, après le renvoi d'Alain Gomez, dont le gouvernement redoutait l'obstruction alors que le dossier de l'industrie de la défense est rouvert.

La seule tentative de nomination politique a été le projet de parachutage de Pierre-Mathieu Duhamel, directeur adjoint du cabinet d'Alain Juppé, à la tête du CIC, en remplacement de Jean-Pierre Aubert, proche des socialistes. L'affaire, révélée par la presse, a contraint le premier ministre à faire machine arrière.

Pendant la campagne présidentielle, Jacques Chirac avait dit que, s'il était élu, l'un de ses *« premiers gestes »* serait d'abroger le décret d'août 1985 qui avait porté de 35 à 143 le nombre des dirigeants d'entreprise publique nommés par le chef de l'Etat. Il l'a redit lors de la première réunion du gouvernement Juppé, mais... il n'a toujours rien fait.

Rafaële Rivais

Dans les médias

Les rênes de plusieurs grands médias ont été confiées à des proches du pouvoir. A la présidence de Radio-France, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a élu, en novembre 1995, Michel Boyon, artisan, en 1987, de la privatisation de TF1. Celui-ci a poussé au départ Ivan Levaï, directeur de l'information de la Maison Ronde depuis sept ans, et « bête noire » de plusieurs parlementaires de la majorité. Le nouveau président a aussi remplacé le directeur des programmes de France-Inter, Pierre Bouteiller.

Un autre haut fonctionnaire proche du premier ministre, Jean-Paul Cluzel, a été nommé président de Radio-France internationale. Enfin, en début d'année, lors de l'élection du nouveau président de l'Agence France-Presse, Matignon a fait payer à Lionel Fleury, PDG en fonction, la façon dont l'agence avait traité l'affaire de l'appartement du premier ministre et les grèves de décembre. Jean Miot, ex-baron du groupe Hersant, a été élu à la tête de l'AFP avec la bénédiction de Jacques Chirac.



Des intellectuels toujours séduits, en gardant leurs distances

DE LEUR PART, il ne s'agissait pas de fascination, seulement de *« sympathie »*. De la sienne, de curiosité pour des êtres souvent bizarres, parfois intéressants, qu'il rencontre *« par esprit de discipline, plus que par enthousiasme »*, note Alexandre Adler, directeur éditorial de l'hebdomadaire *Courrier international* et proche de Philippe Séguin. Les liens qui se sont noués durant la campagne présidentielle entre Jacques Chirac et les intellectuels ne se sont pas dissous dans l'exercice d'une année de pouvoir. Moins nombreux et moins organiques que les amitiés entretenues lors des deux précédents septennats, les ralliements au candidat n'ont été suivis que de rares défections. *« Jacques Chirac n'a pas l'obsession de nous séduire ni de jouer au prince*, analyse le philosophe Paul Thibaud. *Sa seule prétention, c'est d'incarner l'animal politique. Les relations, forcément, sont moins passionnelles. »*

Ces nouvelles connivences n'ont rien de naturel. *« Ni écrivain ni intello »*, convient un proche, *« sans tenter jamais de proposer cette vision politique qui séduit les intellectuels »*, juge le journaliste Bernard Guetta, le nouveau président n'attire pas spontanément les hommes de plume et d'esprit. *« Chirac souffre d'une double illégitimité vis-à-vis des intellectuels. Il aime la musique militaire, les dames, le fromage de tête ; il les a roulés dans la farine, en remportant l'élection présidentielle »*, expliquent deux membres de Phares et Balises, un club d'*« opposition républicaine »* fondé en 1992 par le philosophe Régis Debray et le journaliste Jean-Claude Guillebaud, et dont l'antiballadurisme a été le ciment initial.

Deux personnes travaillent à entretenir ces liens. La première s'appelle Christine Albanel. Organisatrice, dès 1993, de ces dîners à thème qui réunissaient autour du maire de Paris de nombreuses personnalités, cette jeune agrégée de lettres est aujourd'hui préposée, à l'Elysée, à cette gestion des intellectuels : elle rencontre et choisit les gens. Un dîner « prix Goncourt », un dîner de femmes éditrices, après les rencontres sur la Bosnie... Au fil de ses envies, ou de celles du président, elle invite Jean Malaurie, Elie Wiesel, Vladimir Volkoff ou, bientôt, Umberto Eco, pour des tête-à-tête. *« Après s'être longtemps présenté comme inculte, le président continue à revendiquer le droit à sa propre culture »*, dit Mme Albanel.

Denis Tillinac est l'autre entremetteur. L'ami fidèle de Tulle avait brossé, dès 1992, dans *Le Retour de d'Artagnan*, la plupart des thèmes de campagne de Jacques Chirac, mais aussi de sa première année à l'Elysée. La droite, écrivait Tillinac, doit être populaire, ou elle ne sera plus : et de lancer un appel aux intellectuels à battre en brèche le monopole culturel de la gauche. Seul *« type de droite »* jugé *« fréquentable »* par les membres de Phares et Balises, et coopté à ce titre, c'est lui qui, en octobre 1994, fait venir Jacques Chirac devant la petite assemblée. Le futur président, donné largement battu dans les sondages, s'y montre *« aussi à l'aise qu'avec des paysans de Corrèze »*, selon le sociodémographe Emmanuel Todd.

C'est dans ce club de gauche que l'on trouve, aujourd'hui encore, les plus fidèles soutiens à Jacques Chirac. *« C'est, en tout cas, la seule mouvance clairement identifiable »*, dit Christine Albanel. Entre séguinisme et chevènementisme, avec des indulgences amicales pour les communistes et un goût commun pour la lecture du *Monde diplomatique*, ces intellectuels-là continuent à penser que Chirac a permis de desserrer l'étau de la fameuse *« pensée unique »*. Alexandre Adler, l'entretient de questions internationales. Jean-Paul Fitoussi, directeur de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), de politique économique. *« Une partie des discours de campagne de Jacques Chirac, sur l'Europe, sur le partage emploi-salaires, était en connivence avec ce que j'avais écrit dans* Le Débat *interdit »*, convient l'économiste, dont les thèses avaient été rapportées au candidat par un autre homme d'influence, Henri Guaino, le futur commissaire au Plan. Depuis, comme Alexandre Adler, il rencontre le président seul à seul.

Emmanuel Todd, qui n'a pas apprécié la volte-face de Jacques Chirac et son alignement sur la politique monétaire de l'Allemagne, le 26 octobre dernier, a pris clairement ses distances. *« Je vois mal comment les intellectuels pourraient être déçus par les promesses non tenues de Chirac. La notion même de "programme" est antichiraquienne*, confie pour sa part Paul Thibaud. *Son seul échec, qui s'avère menaçant pour la suite, c'est de ne pas avoir encore capitalisé les voix du Front national. »*

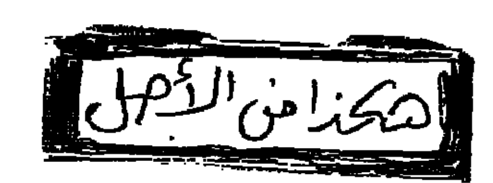
D'autres, comme le très libéral Antoine Cassan, qui vient de publier un *Vivement hier* (Jean-Claude Lattès) consacré aux *« ringardo-gaullistes »*, pensent au contraire que la professionnalisation des armées, l'appel à l'Europe sociale, la *« troisième voie »* invoquée lors du G 7 à Lille, ou, plus récemment, au Liban, la proclamation d'une politique arabe de la France participent d'un véritable *« gaullisme d'action »* qui pourrait favoriser de nouveaux ralliements plus *« organiques »*.

Derrière les philosophes André Glucksmann et Régis Debray, la fermeté de la politique française en Bosnie, le projet d'une Europe politique séduisent de nouvelles figures. *« La volonté de refonder la politique étrangère de la France, voilà qui me plaît plutôt »*, convient Bernard Guetta. Bernard-Henri Lévy, dans le numéro de mai de *L'Officiel Homme*, reconnaissait, en la comparant à celle de François Mitterrand, des mérites à l'action de Jacques Chirac en Bosnie...

Ariane Chemin

Joyeux anniversaire

L'idée est de Claude Chirac. La réalisation, des cuisines de l'Elysée. Pour cette curieuse pièce, il n'y avait pas de spectateurs, si ce n'est les maîtres d'hôtel de la présidence, qui avaient rarement entendu de tels propos dans un lieu habituellement si compassé. Le 29 novembre, pour les soixante-trois ans de Jacques Chirac, sa fille avait fait venir, pour tenir compagnie à son père et à sa mère, Johnny Hallyday, Michel Sardou et Patrick Sébastien. Les affaires de l'Etat ne furent pas abordées, ni les grands dossiers du monde. Mais ce fut gai. Très gai.



Quelques clientèles privilégiées en terre chiraquienne

L'ancien ministre de l'agriculture a toujours entretenu des liens étroits avec le monde rural. De même se montre-t-il diligent à l'égard du petit commerce et de l'artisanat. En revanche, il a déçu les attentes des médecins libéraux

À PEINE Jacques Chirac s'était-il installé à l'Elysée que la France des préséances s'est vite redessinée. Autour du président nouvellement élu se sont ordonnées les clientèles privilégiées du nouveau pouvoir. Parmi les groupes sociaux, *parmi ses électeurs*, Jacques Chirac a ses protégés. Ses favoris, qui savent trouver auprès de lui une écoute toujours attentive. Ses poulains, dont il s'inquiète presque chaque semaine en conseil des ministres. Ses élus, qui, même lorsque la conjoncture économique impose un report des réformes promises, savent pouvoir obtenir sans délai la satisfaction de revendications souvent anciennes. Pour eux, à sa demande, le gouvernement se dépense sans compter, n'épargne ni son temps ni les deniers publics, les reçoit, les entend, les choie. D'autres, en revanche, ont vu leurs espérances rapidement déçues.

● **Les agriculteurs.** Ils siègent au premier rang de ces dignitaires de la France chiraquienne. Leur proximité avec le président de la République ne date pas d'hier : ancien ministre de l'agriculture, le nouveau chef de l'Etat a toujours prêté une oreille complaisante au monde paysan. Celui-ci le lui rend bien, puisque les agriculteurs l'ont placé en tête dans leur vote au premier tour de l'élection présidentielle (29 %), et que 64 % d'entre eux l'ont choisi au second tour. Leur fidélité électorale a très rapidement trouvé sa récompense. Allègement de charges sociales patronales, enveloppe d'urgence pour les producteurs de *fruits et légumes*, relèvement des primes à la vache allaitante, réduction du taux de jachère... Dès les premières semaines du nouveau septennat, Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, est en mesure de dispenser les bienfaits de l'attention présidentielle.

Ces premières mannes sont suivies d'attentions plus substantielles. Alain Juppé signe ainsi solennellement *la Charte nationale* de l'installation des jeunes agriculteurs, dont la négociation traîne depuis deux ans, et qui dégage d'importants moyens financiers pour tenter d'enrayer la chute du nombre d'exploitations. Seules les obsèques d'Itzhak Rabin empêchent *in extremis* Jacques Chirac de présider cette cérémonie.

Le monde agricole, ou plus exactement ses représentants les mieux en cour – car les hérétiques du Modef (proche du PCF), de la Coordination rurale (droite) ou de la Confédération paysanne (gauche) ne sont pas conviés –, obtient également le rétablissement de la conférence annuelle agricole, grand rite établi en 1971 et interrompu en 1988, qui permet aux agriculteurs d'empocher à nouveau *plusieurs milliards* de francs étalés sur quelques années.

Le 25 février, Jacques Chirac leur témoigne à nouveau sa sollicitude en parcourant, cinq heures durant, le Salon de l'agriculture, auquel aucun président de la République n'avait accordé l'honneur de sa présence depuis 1978. Enfin, le 14 mars, le chef de l'Etat annonce, devant le cinquantième congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), la préparation, pour 1997, d'une loi d'orientation pour l'agriculture, afin *« que soit conclu un nouveau pacte entre la nation et ses paysans »*.

> Jacques Chirac a ses protégés.
> Ses favoris, qui savent trouver auprès de lui une écoute toujours attentive.
> Ses poulains, dont il s'inquiète
> Pour eux, à sa demande,
> le gouvernement se dépense sans compter

● **Les artisans, les commerçants et les patrons de PME.** Eux seuls peuvent prétendre rivaliser avec les agriculteurs dans les faveurs de l'Elysée. Eux aussi constituent de fidèles bataillons électoraux de Jacques Chirac (37 % des artisans et des commerçants ont voté pour lui au premier tour de la présidentielle, 78 % au second tour). En outre, ils ont quelques titres à prétendre être les moteurs de la lutte contre le chômage : le seul secteur de l'artisanat, qui compte 800 000 entreprises et 2 millions d'emplois, a représenté, en 1994, près du tiers des créations d'entreprise. C'est d'ailleurs en faveur des artisans qu'Alain Juppé et Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, présentent les premières mesures du « plan PME », le 12 octobre, devant l'Union professionnelle artisanale (UPA). Prêts à taux préférentiel, *« chèque premier employé »*, enveloppe de 3 milliards de francs prélevée sur les Codevi, qualification professionnelle préalable, allègement des droits de succession pour les chefs d'entreprise qui transmettent de leur vivant... Les autres mesures à l'intention des entreprises de moins de cinq cents salariés seront annoncées, le 27 novembre, par le premier ministre, à la convention nationale de la CGPME. *Les PME aussi* auront leur conférence annuelle, indique Alain Juppé.

En protecteur qui se respecte, Jacques Chirac n'hésite pas à partir en guerre contre les ennemis de ses amis. Pour épauler les agriculteurs, les artisans, les commerçants et les PME, il s'en prend violemment à la grande distribution, accusée d'imposer des prix trop bas, des délais de paiement trop longs, des destructions d'emplois et la déstructuration du commerce de détail. Dès le mois de juillet, M. Raffarin fustige son *« bilan plus que discutable »*. Au fil des mois, le ton monte, et le chef de l'Etat, qui se propose en privé de *« napalmiser »* la grande distribution, ne manque pas une occasion d'évoquer son *« bilan extraordinairement négatif »*. Plus concrètement, le gouvernement entreprend de réformer l'ordonnance du 1er décembre 1986 sur les prix et la concurrence, afin de réarmer les fournisseurs et les petits commerçants face aux grandes surfaces, et la loi Royer, pour durcir leurs conditions d'implantation.

● **Les familles, les médecins.** Pour l'heure, ils se rangent parmi les déçus du nouveau chef de l'Etat. Candidat à l'élection présidentielle, Jacques Chirac leur avait fait miroiter des lendemains riants. *« Je refuse l'idée de plafonner les dépenses par rapport à la richesse nationale »*, avait-il juré aux médecins libéraux, largement acquis à sa cause. Une *« allocation de libre choix »* sera versée, à terme, dès le premier enfant, que les parents travaillent ou non, avait-il assuré aux associations familiales. Lutte contre les déficits et réforme de la Sécurité sociale aidant, médecins et familles ont rapidement déchanté. Le 17 décembre, les médecins libéraux défilent *« contre le rationnement des soins »* et, le 5 janvier, Claude Maffioli, président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), les déclare engagés dans *« une guerre de longue haleine »*.

Les familles, pour leur part, se sont vu infliger un gel des prestations familiales, un report *sine die* de l'allocation parentale de libre choix, et sont menacées d'une fiscalisation des allocations familiales.

Cécile Chambraud

Les promesses du candidat, les réalisations du président

Europe : Union confortée malgré la tentation du cavalier seul

■ **En 1993, Jacques Chirac avait appelé à voter « oui » lors du référendum sur le traité de Maastricht, mais les déchirements du RPR *sur la question européenne entretenaient, avant la présidentielle de* 1995, le doute sur ses véritables intentions. Dans un discours-programme prononcé le 16 mars 1995, le candidat à la présidence y coupe court en prônant la continuité de l'action menée par François Mitterrand. Il y reprend à son compte les objectifs fixés à Maastricht, en ce qui concerne aussi bien l'Union monétaire que les institutions européennes, dont il reconnaît qu'elles devaient être rendues plus performantes avant l'élargissement aux pays de l'Est. Jacques Chirac réaffirme l'importance du couple franco-allemand et la nécessité pour l'Union d'accepter une avant-garde. Laissant ouverte la question de la reprise des essais nucléaires, il souhaite une européanisation de la politique de défense et, en matière de sécurité intérieure, soutient les objectifs des accords de Schengen sur la création d'une *zone de libre circulation en Europe*.**

LE BILAN européen de la présidence Chirac se heurte à une *contradiction. Bien qu'il n'ait* cessé d'inscrire son action dans une perspective européenne, le goût du chef de l'Etat pour le cavalier seul l'a souvent exposé au reproche de conserver une approche très nationale de la politique française. Jacques Chirac a respecté la plus difficile de ses promesses, celle de tenir dans les délais prévus, en 1999, le rendez-vous de la monnaie unique.

Il s'est engagé solennellement *en octobre 1995 à prendre, sur le* plan budgétaire, toutes les mesures qui s'imposeraient. Il s'est fait le défenseur d'une très étroite collaboration, dans ce domaine, avec l'Allemagne. Des efforts importants ont été entrepris avec Bonn pour échafauder une stratégie commune vis-à-vis des autres partenaires européens et tenter de rendre plus cohérentes les actions menées de part et d'autre du Rhin en *matière de croissance et d'emploi*.

Le volontarisme de Jacques Chirac a eu des résultats. Il a redonné de la crédibilité, malgré une *conjoncture défavorable*, à l'Union monétaire européenne. Mais il a suscité aussi des irritations, voire *de l'incompréhension*. A l'image de sa politique en matière d'essais nucléaires et de désarmement, le chef de l'Etat s'est souvent vu reprocher *d'agir sans tenir compte de ses* partenaires.

La décision de Paris de se rapprocher de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), sa volonté de faire travailler ensemble les industries d'armement, notamment avec *l'Allemagne*, ont facilité un redémarrage des réflexions sur ce que pourrait être une défense européenne. Mais l'absence de concertation sur la réforme de la *défense française*, l'annonce de réductions dans les programmes d'armement communs, ont aussitôt suscité la méfiance des Allemands.

De même, les récentes initiatives de la France au Proche-Orient ont pu donner l'impression *de se faire au détriment de* la politique étrangère commune que Jacques Chirac appelle de ses voeux.

Cette attitude a ouvert la voie à l'accusation de ne vouloir une politique européenne que si elle épouse les intérêts nationaux. Les conflits étaient inévitables, comme dans l'affaire Schengen, où Jacques Chirac exige que les Pays-Bas modifient leur politique de prévention de la drogue avant de lever définitivement les contrôles aux frontières.



Défense : reprise des essais nucléaires et réorganisation des armées

■ **M. Chirac considère que sa *« première tâche »* une fois élu sera de *« mener à bien la modernisation des forces nucléaires stratégiques »*. Il juge qu'il serait *« totalement irresponsable »* d'arrêter les essais nucléaires tant que la France ne dispose pas de moyens de faire des simulations. Il est favorable à *« l'interdiction complète et définitive des essais »* et à la reconduction indéfinie et inconditionnelle du traité de non-prolifération nucléaire (TNP). M. Chirac estime que l'on n'évitera pas *« une professionnalisation progressive de l'armée »*. Il suggère, à cet effet, de remplacer le service militaire par un service civil qui serait ouvert aux filles et aux garçons et qui les orienterait vers des missions de sécurité, des tâches à caractère social à l'intérieur de la France et des actions humanitaires à l'extérieur.**



Manifestation au Japon contre la reprise des essais nucléaires français, 6 août 1995 (AFP/Tsuno).

UNE FOIS à l'Elysée, le chef de l'Etat a exécuté en deux temps les engagements de sa campagne présidentielle.

Le 13 juin 1995, d'abord, M. Chirac annonce la reprise des expériences par la France et, selon des propos qui seront, à l'époque, moins retenus par les observateurs, il propose au gouvernement d'étudier les conditions dans lesquelles serait fermée la base du plateau d'Albion, en Provence, où sont enterrés dix-huit missiles stratégiques. Prévue pour huit essais au départ, la série des tirs à *Mururoa* et à Fangataufa sera arrêtée à la sixième expérimentation, en février 1996. Le programme de simulation en laboratoires est lancé, avec la décision d'édifier deux sites, au Barp (Gironde), pour un laser de forte puissance, et à Moronvilliers (Marne), pour un accélérateur de rayons X. La France signe, d'autre part, le 25 mars 1996, le traité de Rarotonga – qui établit une zone dénucléarisée dans le Pacifique –, puis, le 11 avril suivant, le traité de Pelindaba – qui instaure une zone dénucléarisée en Afrique et en océan Indien.

Le 22 février 1996, ensuite, M. Chirac annonce les conclusions d'un important conseil de défense qu'il a présidé à l'Elysée. En matière de dissuasion, il confirme que la France va démanteler ses installations du plateau d'Albion, à partir de septembre, avec une fermeture définitive dans deux ans. En même temps, il annonce qu'il a pris la décision de dissoudre le régiment de missiles nucléaires préstratégiques Hadès, dans l'est de la France. En *matière de défense* classique, M. Chirac demande aux armées de s'engager, entre 1997 et 2002, *sur la voie de la professionnalisation* – avec des effectifs *grosso modo* réduits de 30 à 40 % selon les cas – pendant qu'il sera progressivement mis un terme au service national dans sa formule actuelle. Faute de pouvoir en appeler à un référendum, il choisit de laisser en suspens l'organisation d'un nouveau service, militaire et civil, qui pourrait être volontaire ou obligatoire – mais sensiblement plus limité dans ses effectifs – avec trois axes principaux : la *sécurité*, l'insertion et la solidarité, l'action humanitaire et la coopération.

Le même jour, M. Chirac fait annoncer le projet du gouvernement de demander à Dassault-Aviation et à Aerospatiale de rapprocher leurs activités, dans les deux années à venir, et de privatiser, avant fin 1996, le groupe électronique de défense Thomson.

Education : une réforme « inéluctable » et un plan d'urgence

■ **Durant sa campagne, Jacques Chirac n'a cessé de marteler une conviction : il faut rétablir *« l'égalité des chances »* à l'école et, en premier lieu, s'attaquer à *« l'échec scolaire »*, de l'école primaire à l'université. Parmi les principales réformes envisagées, il citait les rythmes scolaires en primaire. Pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, il proposait la création d'une véritable filière technologique et le *développement* de l'apprentissage par un rapprochement avec les entreprises. Enfin, pour l'université, qu'il souhaite rendre plus autonome, il envisageait la création rapide d'un statut de l'étudiant, avec une augmentation substantielle des bourses ainsi qu'une refonte des premiers cycles afin d'améliorer les taux de réussite. Sur l'ensemble de ces thèmes, le candidat avait proposé d'ouvrir une *« large consultation nationale »* susceptible de s'achever par un référendum.**

DEPUIS UN AN, Jacques Chirac n'a cessé de se préoccuper de l'avenir de l'école. Le jour de la rentrée des classes, lors d'un entretien télévisé, il s'inquiète du poids des cartables. Au cœur de la révolte des universités en crise, il prend fait et cause pour les étudiants de Rouen en grève contre l'insuffisance des moyens. En visite dans les Deux-Sèvres et en Franche-Comté, il se précipite dans un lycée professionnel, rencontre des jeunes en apprentissage, reconnaît que le collège unique, mis en place en 1974 lorsqu'il était premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing, est une *« grande erreur »*. Dans une école primaire, il vérifie les bienfaits d'un aménagement différent du temps scolaire, où, à l'exemple de la ville d'Epinal, les *« disciplines d'éveil et de la sensibilité »* sont enseignées l'après-midi.

De ces rencontres de terrain, le président de la République sort convaincu que *« la réforme de l'école est inéluctable »*. Il souhaite *« qu'on ne laisse pas traîner les choses trop longtemps »*. Lors du conseil des ministres du 20 mars, il fait même la leçon au ministre de l'éducation nationale à propos du plan de lutte contre la violence à l'école, qui ne doit pas être *« un énième plan non suivi d'effet »*.

Entre Jacques Chirac et François Bayrou, les divergences de *« stratégie »* et de méthode sont rapidement apparues. Partisan de la *« réforme en continu »* pour éviter de rallumer une nouvelle guerre scolaire, M. Bayrou ne cache pas sa méfiance à l'égard du référendum. Après avoir obtenu l'engagement d'une loi de programmation pour boucler le nouveau contrat sur l'école élaboré sous le *gouvernement Balladur, il accepte* la mise en place, en septembre 1995, d'une commission de réflexion sur l'école, présidée par Roger Fauroux, qui doit remettre son rapport en juin.

La crise des universités de l'automne, qui s'achève par l'adoption d'un plan d'urgence, le 3 décembre, confirme l'urgence d'une réforme dans l'enseignement supérieur. Préparée par des états généraux, cette opération à hauts risques doit, elle aussi, s'achever en juin par l'élaboration d'une loi de programmation qui n'est pas encore acquise. *Sur la méthode*, Jacques Chirac a assuré François Bayrou de son soutien. Un soutien sans aucun doute conditionnel.

Emploi : retour en grâce de la réduction du temps de travail

■ *Le dossier du chômage* avait été au cœur de la campagne de Jacques Chirac, qui y voyait l'origine de la *« fracture sociale »*. Sans prendre d'engagements chiffrés *sur une baisse du nombre de demandeurs d'emploi*, il estimait alors qu'Edouard Balladur menait une politique des petits pas incompatible avec une baisse rapide du nombre de chômeurs. Le maire de Paris affirmait qu'il souhaitait, au contraire, mettre *« la finance au service de l'économie réelle et de l'emploi »* et donner *« une priorité absolue à la lutte contre le chômage »*. M. Chirac faisait alors l'analyse suivante : c'est le chômage qui creuse les déficits (budget de l'Etat, Sécurité sociale) en tarissant les recettes fiscales et sociales. *« Nos déficits ne seront maîtrisés,* ajoutait-il, *que lorsque le chômage aura été vaincu. »*

APRÈS son entrée en fonction, Jacques Chirac a inversé le problème, *subordonnant toute reprise* de l'économie – et donc des créations d'emplois – à la réduction des déficits, dont il a fait la priorité absolue pour 1996-1997.

L'élaboration d'un *« plan d'urgence »* de lutte contre le chômage, présenté le 22 juin 1995, a été la première tâche que s'est assignée le gouvernement d'Alain Juppé. L'objectif était ambitieux : *créer 700 000 emplois d'ici à la fin* de 1996, pour un coût estimé par les experts de Matignon à 60 milliards de francs sur dix-huit mois. L'essentiel de cet effort financier était destiné à réduire les charges sociales sur les emplois peu qualifiés. Cette baisse du coût du travail est restée l'axe majeur de la politique de l'emploi du gouvernement. De ce point de vue, il n'y a pas eu de changement de nature entre la politique menée par Edouard Balladur et celle de son successeur.

La création du contrat initiative-emploi (CIE), la ristourne de 10 % *sur les cotisations sociales pour un* SMIC ou encore l'extension du *chèque-service pour les emplois* de proximité à plein temps ont constitué l'arsenal des mesures prises en 1995. Parallèlement, MM. Chirac et Juppé ont infléchi leur discours sur l'aménagement-réduction du temps de travail. Absente de la campagne du maire de Paris, la notion de réduction de la *durée du travail a fait son apparition* dans le discours présidentiel trois mois après l'élection présidentielle. Les pouvoirs publics ont alors poussé le patronat et les syndicats à conclure un accord interprofessionnel – ce sera chose faite le 31 octobre 1995 –, puis des accords dans chaque branche professionnelle *avant le 30 juin 1996* – ce qui se révèle beaucoup plus difficile.

De son côté, le ministre du travail, Jacques Barrot, prépare un projet de loi qui portera sur la réduction des heures supplémentaires, l'incitation au temps partiel *choisi et un « dispositif plancher »* pour les secteurs d'activité et les *entreprises dans lesquels patronat* et syndicats ne seront pas parvenus à un accord. Régulièrement, le gouvernement et les syndicats brandissent l'arme de la loi pour faire pression sur le patronat, qui reste très sceptique sur les effets de telles mesures en termes de créations d'emplois.

Mais le net ralentissement de la croissance, perceptible dès le troisième trimestre 1995, a en partie gommé les effets de la politique du gouvernement. En dépit de sa mobilisation pour l'emploi – les préfets eux-mêmes ont été quasiment sommés de réussir sur ce terrain –, MM. Chirac et Juppé ne sont pas parvenus à *gagner leur pari :* le chômage a augmenté de 0,3 % sur un an (de mars 1995 à mars 1996), de 1,3 % si l'on prend en considération l'ancien mode de comptabilisation des demandeurs d'emploi.

Salaires : conversion à la rigueur et stagnation du pouvoir d'achat

■ S'il fallait ne retenir qu'une formule sur la politique salariale préconisée *par Jacques Chirac durant sa campagne, ce serait* bien celle que lui a soufflée Alain Madelin : *« La feuille de paie n'est pas l'ennemie de l'emploi. »* Le futur président estime alors qu'un franc de salaire distribué, *« ce n'est pas un franc de perdu pour l'économie »* mais *« un franc qui va à la consommation »*. Après quinze ans de rigueur salariale, il va même plus loin en prétendant rompre avec les politiques suivies depuis le tournant de la rigueur de 1982-1983. En bloquant les salaires et en *« cessant de récompenser le travail »*, analyse-t-il, *« on dérégIerait du même coup les mécanismes de la croissance et de l'emploi »*. Tout en critiquant la poursuite de la rigueur salariale préconisée par son adversaire Edouard Balladur, M. Chirac avait cependant pris soin de préciser qu'il ne ferait pas, comme les socialistes en 1981, une politique de relance par les salaires.

L'UNE des premières décisions de *Jacques Chirac, une fois élu* président de la République, sera *d'augmenter le SMIC de 4 % au* 1er juillet 1995.

Cette hausse, qui va bien au-delà du « coup de pouce » laissé à l'arbitrage du gouvernement, a été imposée par l'Elysée. Matignon plaidait pour une revalorisation significative mais plus modérée, et en tout cas inférieure à 3,5 %. Le président veut cependant donner un signe clair, même si le SMIC ne *touche directement que moins de* 1,5 million de salariés. Le nouveau gouvernement *augmente également* les retraites (+ 0,5 %) et le minimum vieillesse (+ 2,8 %), comme M. Chirac s'y était engagé durant sa campagne.

Ce seront les dernières... largesses. Déjà converti aux exigences de la rigueur budgétaire, le chef de l'Etat approuve ainsi la décision du premier ministre, Alain Juppé, de surseoir à toute augmentation générale des rémunéra*tions des fonctionnaires en 1996.* Tant il est vrai, selon lui, que pour les 4,5 millions d'agents de l'Etat, des collectivités locales et des hôpitaux, *« la feuille de paie, c'est la feuille d'impôt »*.

Ce changement de cap intervient au moment où, dans le collectif budgétaire de juin, puis dans le plan de réforme de la Sécurité sociale de novembre, les pouvoirs publics décident un relèvement important des prélèvements fis*caux et sociaux. La hausse de la* TVA, de la fiscalité sur l'essence et le tabac, de la cotisation d'assurance-maladie des retraités, sans oublier la création de la contribution au remboursement de la dette sociale (0,5 % sur tous les revenus), absorberont totalement les gains de pouvoir d'achat octroyés dans les premières semaines du septennat.

Alors que pour 1996, de nom*breuses entreprises lâchent un peu* de lest en accordant des augmentations légèrement supérieures à l'évolution des prix et que le débat s'amorce entre les experts sur le bien-fondé d'un desserrement du carcan salarial, le gouvernement n'a visiblement pas l'intention d'y prendre part. M. Chirac, qui multipliait, avant son élection, *les déclarations invitant les chefs d'entreprise à augmenter les salaires,* s'est fait silencieux sur le sujet. *Avec les résultats que l'on sait.* Dans sa dernière note de conjoncture, l'Insee prévoit une stagnation (+ 0 %) du pouvoir d'achat des ménages au cours du premier semestre 1996. Un an après l'élection de M. Chirac, l'évidence s'impose : rien n'a vraiment changé sur le front de la politique salariale.



1. Conférence européenne de Madrid, le 16 décembre 1995 (Fouet/AFP).
2. L'automne des mouvements sociaux, manifestation du 12 décembre 1995 (William Klein).



Sécurité sociale : un édifice profondément chamboulé

■ *Le candidat Jacques Chirac proposait* de modifier le financement de la Sécurité sociale en transférant vers l'impôt certaines dépenses sociales juqu'à présent financées par des cotisations. Il refusait de plafonner l'évolution des dépenses de santé par rapport à la richesse nationale et suggérait, dans le cadre d'une grande réforme hospitalière, de remplacer le budget global actuel par des *« contrats d'objectifs »* passés entre les établissements de soins, d'un côté, et l'Etat et les caisses d'assurance-maladie, de l'autre. En matière de politique familiale, il préconisait la création d'une *« allocation de libre choix »* versée à tous les parents dès le premier enfant, qu'ils travaillent ou non. M. Chirac prévoyait de faire bénéficier les retraités des fruits de *la croissance et de favoriser* la création de fonds de pension (retraite par capitalisation), en complément des régimes par répartition. Enfin, il s'engageait à mettre rapidement en place une allocation en faveur des personnes âgées dépendantes.

C'EST sans doute dans le domaine de la Sécurité sociale que les réformes de la première année du septennat ont été les plus ambitieuses, même si plusieurs promesses ont été différées, voire reportées *sine die*. Le 15 novembre, devant l'Assemblée nationale, Alain Juppé jette les bases d'une refonte du système créé par l'ordonnance du 4 octobre 1945. Le plan *Juppé comporte une réforme* constitutionnelle pour donner au Parlement un pouvoir de contrôle sur les dépenses sociales, une loi organique et cinq ordonnances.

Pour renflouer les déficits accumulés par la « Sécu » entre 1992 et 1996 (250 milliards de francs), il crée pour treize ans une contribu*tion au remboursement de la dette* sociale (RDS) de 0,5 % sur la quasi-totalité des revenus.

Pour améliorer la maîtrise des *dépenses de médecine de ville,* il renforce le dispositif de contrôle et de sanctions sur les médecins, tout en plafonnant l'augmentation des dépenses.

Pour mieux répartir les budgets des établissements hospitaliers, il crée des *« agences régionales de l'hospitalisation »*, censées répartir les crédits en fonction de l'activité réelle des hôpitaux et des cliniques.

Pour améliorer la gestion des caisses, tout en mettant un terme à l'omnipotence de FO au sein de l'assurance-maladie, il modifie la composition de leurs conseils d'administration en renforçant le poids du patronat et de la Mutualité française.

D'autres réformes devraient *suivre dans les mois à venir, comme* le transfert de la cotisation maladie des salariés sur un prélèvement assis sur tous les revenus et déduc*tible des impôts, l'instauration* progressive d'un *« régime universel »* d'assurance-maladie ou la création d'un système d'épargne-retraite.

Après avoir promis la mise en place d'une prestation d'autonomie en faveur des personnes âgées le 1er janvier 1996, le premier ministre avait dû la différer d'un an en raison des difficultés du gouvernement à la financer. Elle devrait entrer en vigueur en janvier 1997.

Ce sont également des raisons financières qui ont décidé M. Juppé à repousser la création d'une *« allocation parentale de libre choix »*, qui devait former le socle d'une nouvelle politique familiale permettant de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale. *L'heure est désormais* à *une meilleure* répartition des prestations en faveur des familles modestes ou nombreuses.

Fiscalité : une hausse sans précédent des prélèvements

■ *« Trop d'impôt tue l'impôt. »* Durant la campagne présidentielle, le candidat Jacques Chirac a inlassablement répété cette formule célèbre et a fait de la réforme fiscale son principal cheval de bataille. Alors que Lionel Jospin proposait de relever certains impôts pour financer ses réformes et qu'Edouard Balladur laissait entendre que l'état des finances publiques interdirait de diminuer en même temps les déficits et les prélèvements, il a, lui, brocardé les *« conservateurs »* qui refusaient d'œuvrer à la baisse de la pression fiscale. *« Je sais qu'il est de bon ton de dire que la situation dans laquelle nous sommes interdit de baisser les impôts et même, pour certains, qu'elle exigerait de les augmenter. Je crois résolument le contraire »*, a-t-il lancé le 17 février 1995, *en révélant son programme. Le candidat a,* de plus, proposé que la réforme fiscale contribue à réformer le mode de financement de la Sécurité sociale et tende à alléger les droits sur les transmissions d'entreprise.

LE PRÉSIDENT Jacques Chirac n'a tenu presque aucun des engagements qu'il avait pris. D'abord, les prélèvements, loin de baisser, ont été fortement augmentés. Relèvement de deux points du taux normal de la TVA, majoration de la fiscalité *sur les carburants* et des droits sur les tabacs, instauration d'une *surtaxe de 10 % sur l'impôt* de solidarité sur la fortune et sur l'impôt *sur les sociétés, remise en* cause de plusieurs avantages fiscaux *liés à l'épargne et notamment* à l'assurance-vie, création du remboursement de la dette sociale (RDS) : le gouvernement d'Alain *Juppé a augmenté les impôts de* près de 120 milliards de francs pour 1996. *Cet alourdissement brutal de* la pression fiscale s'inscrit dans un *triple objectif, celui de financer* les réformes du candidat, d'apurer la dette de la Sécurité sociale et de limiter le déficit budgétaire. Cette vague de hausses est sans précédent dans l'histoire fiscale française. Les prélèvements obligatoires devraient d'ailleurs atteindre un sommet en 1996, culminant à *44,7 % du produit intérieur brut.*

La réforme fiscale promise a été *différée. Mise en chantier par Alain* Madelin, alors qu'il était ministre *des finances, elle a été renvoyée à* des jours meilleurs au plus fort de la crise sociale de la fin 1995. La tourmente passée, M. Juppé a an*noncé que* le gouvernement n'avait pas renoncé à l'objectif. Le gouvernement, qui a installé une commission d'experts, présidée par Dominique de La Martinière, ne dévoilera son projet qu'à l'automne prochain, en même temps que le projet de loi de finances pour 1996. Son souci sera *« d'alléger et de simplifier »* les impôts dans le cadre d'un plan sur cinq ans.

Dans l'immédiat, seules deux promesses du candidat ont été ho*norées ou sont en voie de l'être.* D'abord, le projet visant à alléger le *coût du travail en diminuant* certaines cotisations sociales au profit d'un *prélèvement plus large est* toujours à l'étude. Il devrait déboucher d'ici à la fin de l'année. De plus, la réforme des droits de mutation des entreprises, censurée dans un premier temps par le Conseil constitutionnel, a été reprise, après avoir été amendée, dans le cadre du dernier projet de loi portant diverses dispositions d'ordre écono*mique et financier. Le gouvernement a,* par ailleurs, annoncé qu'il engagerait une réforme de la taxe professionnelle.

La lente maturation d'un président

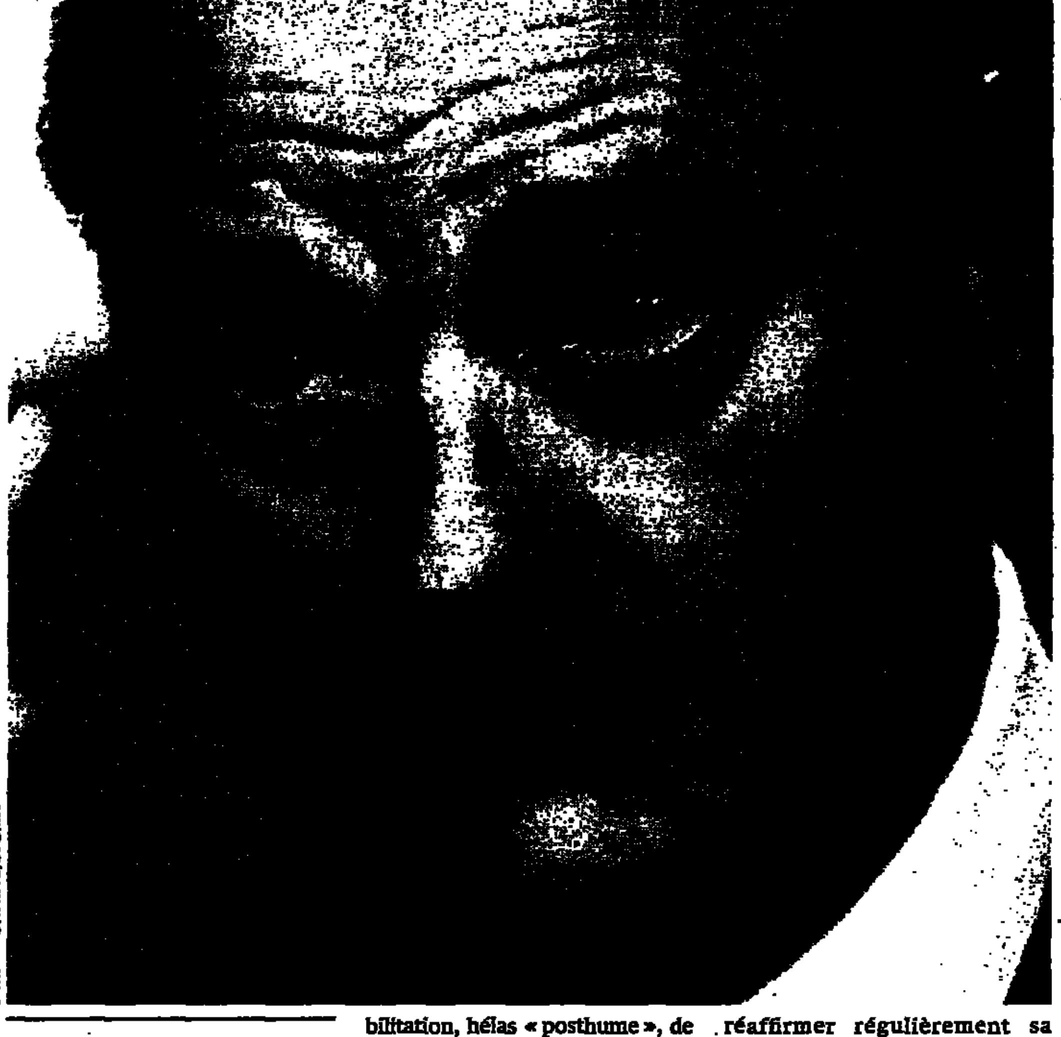
Après six mois de flottement et au prix d'une douloureuse conversion, Jacques Chirac est parvenu à trouver sa stature de chef d'Etat. Récit d'un apprentissage

L'ENTRETIEN a duré une heure. De son contenu n'a filtré que l'accessoire. *« Je lui ai recommandé de prendre soin des canards »*, a confié François Mitterrand. Jacques Chirac a alors raccompagné son prédécesseur jusqu'à sa voiture, dans la cour de l'Elysée. Puis il a attendu, sur le perron, quelques longues secondes, dans une attitude un peu figée, comme intimidé, que le cortège disparaisse dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré, sous les applaudissements et quelques sifflets. Il est midi, mercredi 17 mai, et ce palais est désormais le sien. Dans les salons ont déjà pris place amis, famille et autorités de la République. Il souffle un petit vent nouveau sur le protocole. A l'annonce officielle des résultats de l'élection présidentielle, qu'en qualité de président du Conseil constitutionnel il lui revient de proclamer, Roland Dumas ajoute *« des vœux très chaleureux et très sincères pour la réussite de votre mission »*. Debout derrière un fin pupitre, Jacques Chirac prononce ses premiers mots de chef de l'Etat. Ils sont encore tout mouillés des belles heures de la campagne. *« Je me sens dépositaire d'une espérance »*, dit-il, avant de placer son septennat *« sous le signe de la dignité, de la simplicité, de la fidélité aux valeurs essentielles de la République »*. A quelques mètres de lui, Edouard Balladur l'écoute, le regard triste et fermé. Dans quelques petites heures, on connaîtra officiellement le nom de son successeur à Matignon, Alain Juppé.

Avant, il y avait eu ce dimanche 7 mai et la folle traversée de Paris en voiture, toutes vitres baissées, par le candidat élu des Français. Ce lundi 8 mai, où une France à deux têtes – François Mitterrand et Jacques Chirac – avait reçu, dans une parfaite complicité, plus de cinquante chefs d'Etat et de gouvernement pour commémorer le cinquantième anniversaire de la fin de la guerre en Europe. Puis, cette semaine de toutes les suppositions, de toutes les rumeurs, de tous les espoirs où, cloîtré dans son bureau de l'Hôtel de Ville, Jacques Chirac recevait, consultait, ajoutait des noms, en retranchait d'autres. Il avait ensuite fait ses adieux aux conseillers municipaux et au personnel de la mairie, tirant un trait sur vingt et un ans de mandat de premier magistrat de Paris. Désormais, il ne serait plus que président de la République et ancien élu rural de la Corrèze.

Le chef de l'Etat annonce la reprise des essais nucléaires. La polémique est lancée, elle va enfler tout l'été

Son premier geste symbolique est pour l'Allemagne. Jacques Chirac s'envole, jeudi 18 mai, pour Strasbourg, rejoindre Helmut Kohl, qu'il convient de rassurer sur la nouvelle conception française en matière communautaire et monétaire. Faute de partager exactement la même vision de l'Europe, les deux hommes ont en commun un généreux coup de fourchette. Escargots, cervelas, pâté de tête et tête de veau, arrosés de bière, et les voilà à tu et à toi devant les caméras, scellant aux yeux du monde l'amitié franco-allemande. Pendant ce temps, Alain Juppé règle les derniers détails de la composition du gouvernement, qui sera rendue publique en fin d'après-midi. Cette équipe nombreuse, profondément rajeunie, souvent inexpérimentée, très féminine – elle comprend douze femmes – prend connaissance, dès le samedi 20 mai, à l'occasion du premier conseil des ministres, des consignes présidentielles : réduction du train de vie de l'Etat, limitation du nombre des membres des cabinets ministériels, simplification du protocole, suppression du groupe de liaisons aériennes ministérielles (GLAM), respect des feux rouges par les cortèges officiels, démission immédiate de tout membre du gouvernement mis en examen, renforcement de l'indépendance de la justice, priorité absolue à la lutte pour l'emploi, réduction impérative des déficits publics.



LARRY DOWNING/SYGMA

Mais voilà que le ciel diplomatique s'obscurcit. Dès la fin du mois de mai, le président de la République est confronté à une aggravation de la crise bosniaque. Il installe le poste de commandement à l'Elysée, et pique une colère antiserbe fort peu diplomatique devant les dirigeants européens, conviés à dîner à l'Elysée, le 9 juin. Ils ont à peine le temps de se remettre de ce changement de ton français que, le 13 juin, à l'occasion de sa première conférence de presse officielle, Jacques Chirac annonce au monde entier la reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique, pour *« assurer la sûreté, la sécurité et la fiabilité »* des forces de dissuasion françaises. La polémique est lancée, elle va enfler tout l'été. Elle prendra tant d'ampleur qu'elle fera presque oublier un autre geste présidentiel, qui met fin, celui-là, à cinquante ans d'une autre polémique : le 16 juillet, commémorant la rafle du Vel'd'hiv', Jacques Chirac reconnaît enfin la *« faute collective »* commise par la France à l'égard des juifs pendant la seconde guerre mondiale. Dans les colonnes du *Monde*, Michel Rocard salue publiquement *« les mots justes de Jacques Chirac »*.

En ce début d'été, les Français sont un peu décontenancés. Le chef de l'Etat donne le sentiment de se préoccuper davantage de politique internationale que du respect des engagements de sa campagne. La grande réforme constitutionnelle à laquelle s'est attachée le Parlement – allongement de la durée des sessions et extension du champ du référendum – n'est guère de nature à soulever l'enthousiasme militant de la majorité RPR-UDF. Et, le 14 juillet, lors de la traditionnelle garden-party sur la pelouse de l'Elysée, Jacques Chirac reconnaît : *« Après une campagne présidentielle, il y a une aspiration fantastique à ce que les choses changent d'un coup de baguette magique, mais cela relève du rêve et pas de la réalité. »* Les sondages traduisent ce réveil douloureux de l'opinion. Deux mois après son accession au pouvoir, le chef de l'Etat mécontente plus de la moitié des Français.

La rentrée s'annonce maussade. Les attentats terroristes qui ont endeuillé le pays contribuent à créer un climat d'angoisse. Le gouvernement patine et le premier ministre est très affaibli par l'affaire de son appartement parisien, lorsque, comme un coup de tonnerre dans un ciel déjà lourd, éclate, le 26 août, l'annonce de la démission d'Alain Madelin, ministre de l'économie. La majorité, échaudée par ses revers électoraux aux municipales de juin, grogne et s'impatiente du manque de *« lisibilité »* de la politique gouvernementale. Jacques Chirac a beau confier, début septembre, à l'hebdomadaire *Le Point*, que *« l'ardeur pour la réforme est intacte »*, il ne parvient pas à convaincre.

La pensée unique l'a emporté. Le rendez-vous avec le bonheur est différé de deux ans

C'est à lui, et à lui seul, que revient maintenant la lourde tâche de renouer la confiance. Il multiplie les interventions télévisées : le 5 septembre, jour de la rentrée scolaire, il s'invite sur le plateau du journal télévisé de la mi-journée de France 2, pour témoigner de son attachement au quotidien des Français. Cinq jours plus tard, sur TF 1, il revient pour annoncer qu'il prend la tête de la *« guerre »* contre le terrorisme et préciser, à la baisse, le nombre des essais nucléaires. A la fin du mois de septembre, il inaugure, au Havre, le premier d'une longue série de déplacements en province, pour se montrer *« à l'écoute des Français »* et réaffirmer sa volonté de tenir les engagements de la campagne. En vain. En dépit de ses efforts, les baromètres de la popularité du chef de l'Etat continuent de s'effondrer.

Une nouvelle prestation télévisée est décidée, pour, selon les services de l'Elysée, *« mettre en perspective »* et *« recadrer »* l'action menée depuis six mois. Il y a urgence. Le 26 octobre, au cours d'un entretien télévisé sur France 2, Jacques Chirac prend acte, explicitement, du désenchantement de l'opinion. *« Il faudrait être aveugle pour ne pas le voir »*, observe-t-il. Le chef de l'Etat fait un aveu : *« J'ai sous-estimé l'ampleur du problème. Il faut aujourd'hui faire un réajustement »*, reconnaît-il. Cette fois, c'est fait, les pages épiques de la campagne présidentielle sont définitivement tournées. La « pensée unique » l'a emporté et le rendez-vous avec le bonheur est différé de deux ans. D'ici là, priorité à la *« remise en ordre de nos finances publiques »* et à la *« maîtrise des déficits »*. A ce changement de cap brutal, qui rassure immédiatement les marchés financiers, Edouard Balladur est le premier à applaudir. L'adversaire malheureux de Jacques Chirac à l'élection présidentielle et ses partisans y voient une réhabilitation, hélas « posthume », de leurs propres propos de campagne. Seul François Baroin, porte-parole zélé du gouvernement, s'évertue, contre toute évidence, à nier l'existence d'un virage et explique à qui l'écoute encore que les propos du chef de l'Etat *« ne se démarquent en rien »* de son discours *« fondateur »* de la Porte de Versailles, le 17 février. Onze jours plus tard, il sera l'une des premières victimes du remaniement du gouvernement, partageant son triste sort avec huit des douze femmes de la première équipe, et quelques autres détenteurs de portefeuille ministériel, tout bonnement rayés de la liste ou sèchement priés de laisser la place à de nouveaux entrants.

C'est à la tête d'une équipe resserrée qu'Alain Juppé décide de lancer, enfin, l'une des réformes majeures du septennat ; la Sécurité sociale. Dans un discours prononcé le 4 octobre à la Sorbonne, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la « Sécu », Jacques Chirac s'était voulu rassurant : *« La Sécurité sociale est le dernier rempart contre ce qui pourrait être un recul de civilisation. (...) Elle fonde le pacte républicain. Garant de la Constitution, je serai donc le garant de la Sécurité sociale des Français »*, avait-il déclaré. Lorsque, le 15 novembre, le premier ministre monte à la tribune de l'Assemblée nationale pour présenter son plan, ni lui ni le chef de l'Etat n'ignorent qu'il vont au-devant de bien des difficultés. Aucun des deux n'imagine toutefois l'ampleur de la tourmente sociale qui va agiter le pays pendant plusieurs semaines.

LES mouvements sociaux se multiplient, les manifestations succèdent aux manifestations. Et pendant ce temps, que fait Jacques Chirac ? Du 1er au 4 décembre, il est en Afrique, pour le sommet de la francophonie. Le 7, alors que près de deux millions de manifestants défilent dans les rues des principales villes de France, il s'envole pour Baden-Baden rejoindre Helmut Kohl. Le 12, parenthèse heureuse, il accueille à leur descente d'avion, à Villacoublay, les deux pilotes français qui étaient détenus depuis quatre mois en Bosnie. Le 14, il préside, à l'Elysée, la signature de l'accord de paix en Bosnie. Le 15, il part pour Madrid rejoindre ses homologues européens. Dans tous les cortèges, on réclame la tête de son premier ministre et le président se tait. Recherchons président de la République, désespérément. Même Valéry Giscard d'Estaing s'en mêle, exigeant *« une implication forte »* du chef de l'Etat *« pour que la France retrouve la confiance »*. Tout juste Jacques Chirac se contente-t-il de réaffirmer régulièrement sa *« confiance »* au gouvernement et à son chef, en affirmant qu'il n'y a *« pas d'autre alternative »*. De Cotonou (Bénin), il adresse un court message au pays : *« Je sais que le chemin est difficile. Il nous faudra du courage et du temps pour redresser la situation. Mais nous avons du courage et du temps. »* Du temps, le mot est lancé, il reviendra désormais souvent dans les propos du chef de l'Etat.

Il faut attendre le 31 décembre et la cérémonie des voeux télévisés pour que le chef de l'Etat tire publiquement, et longuement, les leçons de la tornade sociale. *« Nous devons retrouver les voies du dialogue. Le progrès social en dépend »*, observe-t-il. Toujours au chapitre de l'autocritique, il reconnaît que cette crise *« a pu éveiller chez certains quelques doutes par rapport aux espoirs que mon élection a fait naître. Eh bien non, ces espoirs, je les porte, ils ne seront pas déçus »*. Retrouvant certains accents de sa campagne, il affirme que sa priorité reste la lutte pour l'emploi et contre la *« fracture sociale »*. *« Nous sommes au début du chemin, mais nous sommes sur le bon chemin »*, conclut-il.

Il est 11 heures à l'Elysée : « Mesdames et messieurs, le président François Mitterrand nous a quittés ce matin »

En ces premiers jours de l'année 1996, le protocole républicain règle, avec la régularité d'un métronome, chaque heure de l'emploi du temps présidentiel. Dans les salons de l'Elysée se succèdent les corps constitués, les autorités religieuses, le gouvernement, les représentants des forces vives, les bureaux des Assemblées et celui de la Ville de Paris. Ce lundi 8 janvier, c'est au tour de la presse de présenter ses vœux au chef de l'Etat. Il est 11 heures et Jacques Chirac fait son entrée, avec retard, dans la grande salle des fêtes. *« Mesdames et Messieurs, le président François Mitterrand nous a quittés ce matin. Je viens de le saluer une dernière fois et j'ai présenté à sa famille mes condoléances et celles de la nation. »* A 20 heures, toutes les chaînes de télévision diffusent l'allocution officielle du chef de l'Etat. *« Ma situation est singulière, car j'ai été l'adversaire du président François Mitterrand. Mais j'ai été aussi son premier ministre et je suis aujourd'hui son successeur. Tout cela tisse un lien particulier, où il entre du respect pour l'homme d'Etat et de l'admiration pour l'homme privé... »* A cet instant, le discours de Jacques Chirac a basculé. A l'hommage solennel et républicain, a succédé le salut profondément respectueux d'un homme à un autre homme. Ses mots étonnent et impressionnent. Il dira plus tard avoir été surpris par l'ampleur des réactions – élogieuses – à son allocution. Il organise et préside, jeudi 11 janvier, l'hommage rendu à François Mitterrand par la nation et par les chefs d'Etat du monde entier, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Le calme relatif après la fronde sociale, l'intervention télévisée du 31 décembre, puis le souci d'union nationale exprimé lors de la mort de François Mitterrand, semblent réconcilier les Français avec le chef de l'Etat. Dans ce contexte apaisé, Jacques Chirac annonce, le 29 janvier, *« l'arrêt définitif des essais nucléaires français »*. *« Aujourd'hui*, déclare-t-il à la télévision, *j'ai le sentiment d'avoir accompli l'un des premiers devoirs de ma charge... »* Les sondages enregistrent un regain de la popularité du chef de l'Etat. Une page mouvementée de sa première année à l'Elysée vient de se tourner.

C'EST un président serein qui reprend, mercredi 24 janvier, son bâton de pèlerin pour partir *« à la rencontre des Français, sur le terrain »* parce que, dit-il, il ne veut pas se *« laisser enfermer derrière les murs de Paris et de l'Elysée »*. Fidèle à la méthode qui a lui a réussi pendant sa campagne, Jacques Chirac est convaincu que l'opinion saura lui reconnaître des mérites que l'élite parisienne lui refuse encore. Son voyage de trois jours dans les Deux-Sèvres inaugure une série de déplacements, dans le Doubs et à la Réunion en mars, dans la Somme, en avril, tous bâtis sur le même modèle : un thème – l'emploi, l'aménagement des rythmes scolaires et l'apprentissage, la politique de la Ville – un carnet de notes, et des rendez-vous successifs, publics et à huis clos, avec des responsables socio-professionnels. Chaque fois, il lance une petite phrase, dénonçant ici les entreprises *« qui empochent les bénéfices de la diminution du coût du travail, sans se soucier de créer des emplois »*, houspillant les ministres, leur *« insuffisante volonté de vérifier sur le terrain »* l'application de telle décision et la lenteur de leur administration, fustigeant ailleurs *« l'incapacité des banques à assurer leurs responsabilités vis-à-vis des entreprises »*, bref, peignant à petites touches le portrait d'un chef de l'Etat proche des préoccupations des « gens ».

Parallèlement, il prépare ce qu'il qualifie lui-même de *« grande affaire »* de son septennat. Il la révèle, jeudi 22 février, au cours d'un entretien télévisé, en plaidant pour une armée de métier et en annonçant la suppression du service militaire dans six ans. *« Il faut faire quelque chose pour tous ces jeunes qui ont fait la fête, le 7 mai, place de la Concorde »*, avait-il confié à l'une des personnalités de la majorité. On lui avait reproché son absence ou son silence, le voilà désormais omniprésent : dimanche 25 février, il consacre cinq heures au Salon de l'agriculture et, à l'Elysée, il reçoit régulièrement les parlementaires de sa majorité. Sur le terrain européen et diplomatique, on le voit partout : à Lille, le 1er avril, plaidant pour une *« troisième voie »* au G7 sur l'emploi ; à Beyrouth, quelques jours plus tard, défendant le respect de l'indépendance du Liban.

Six longs mois, une profonde crise sociale et la mort de son prédécesseur ont été nécessaires à Jacques Chirac pour acquérir sa pleine maturité de président de la République. Il ne cesse de répéter qu'il a le temps. Il lui reste six ans, qu'est-ce que six mois ? Presque rien. Juste un septennat sans printemps.

Pascale Robert-Diard